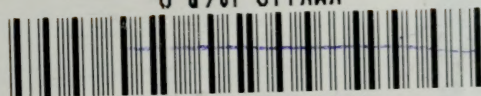


Lyon



DC  
801  
.L98L92  
1914

U d'/of OTTAWA



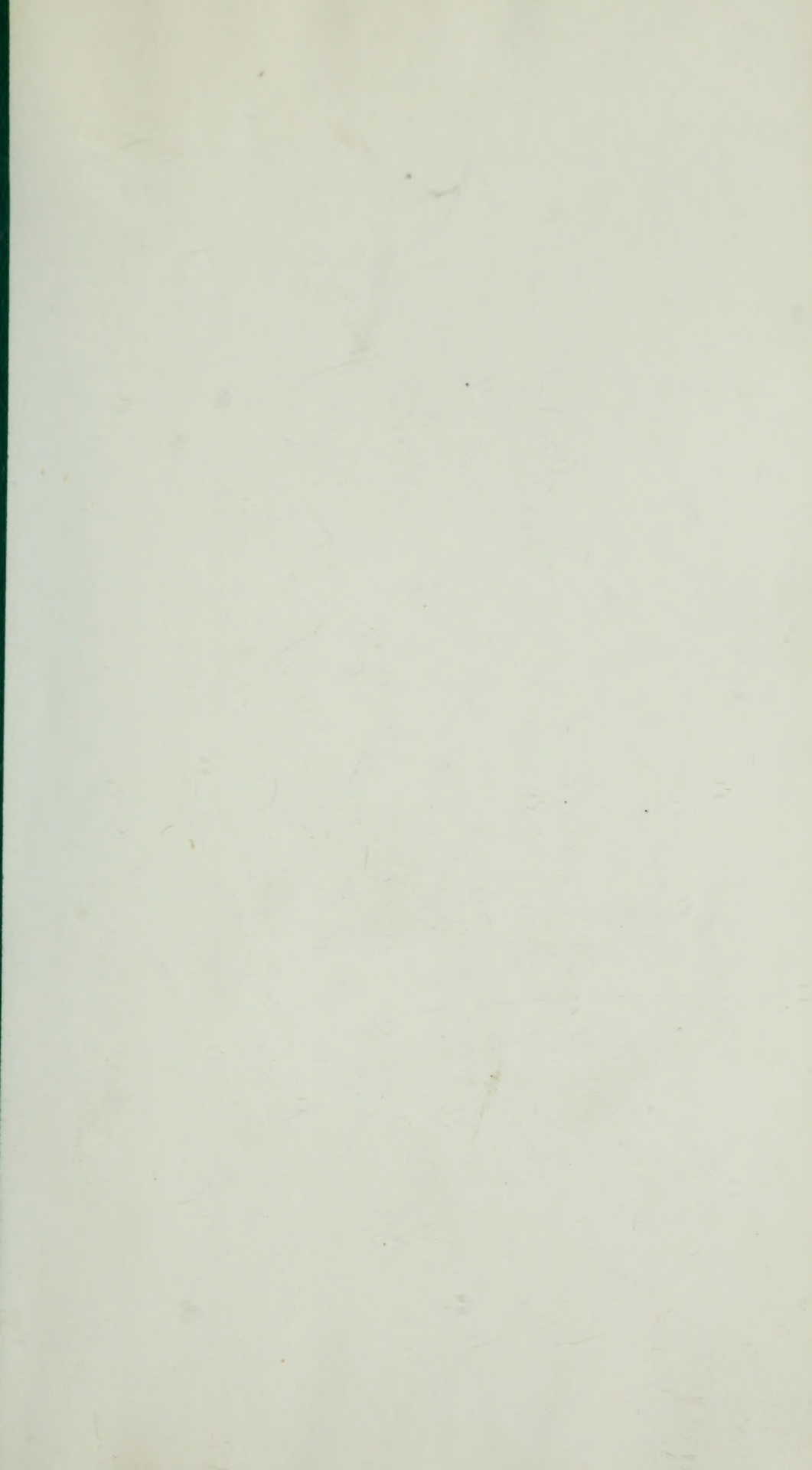
39003009356451

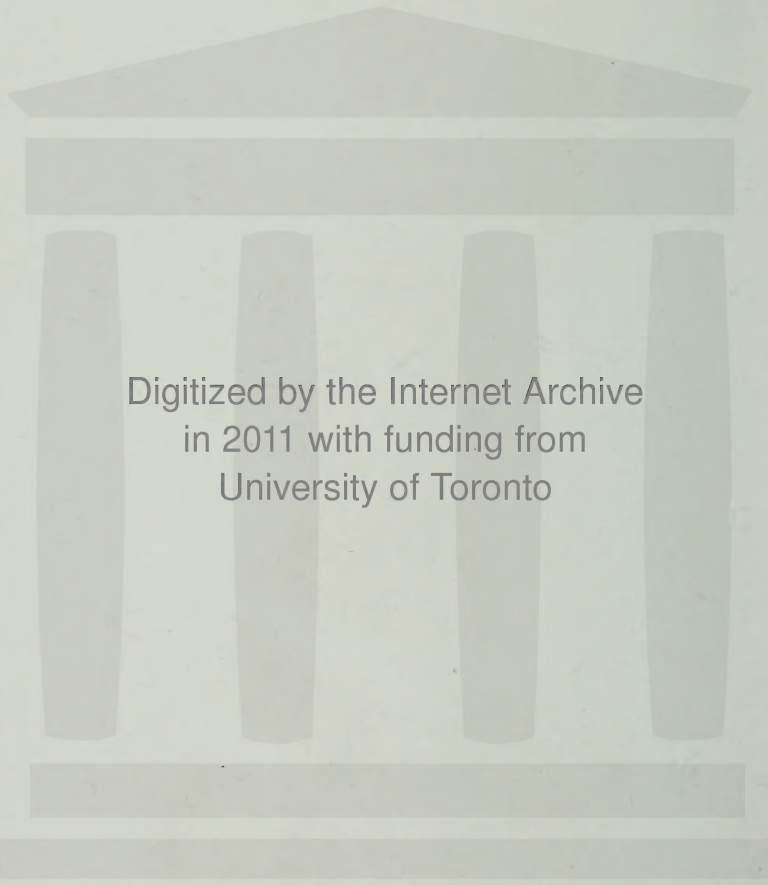
FOIRE DE  
LYON

DEPOSE

CONF. T. P.







Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
University of Toronto

ms

116



# LYON

GUIDE

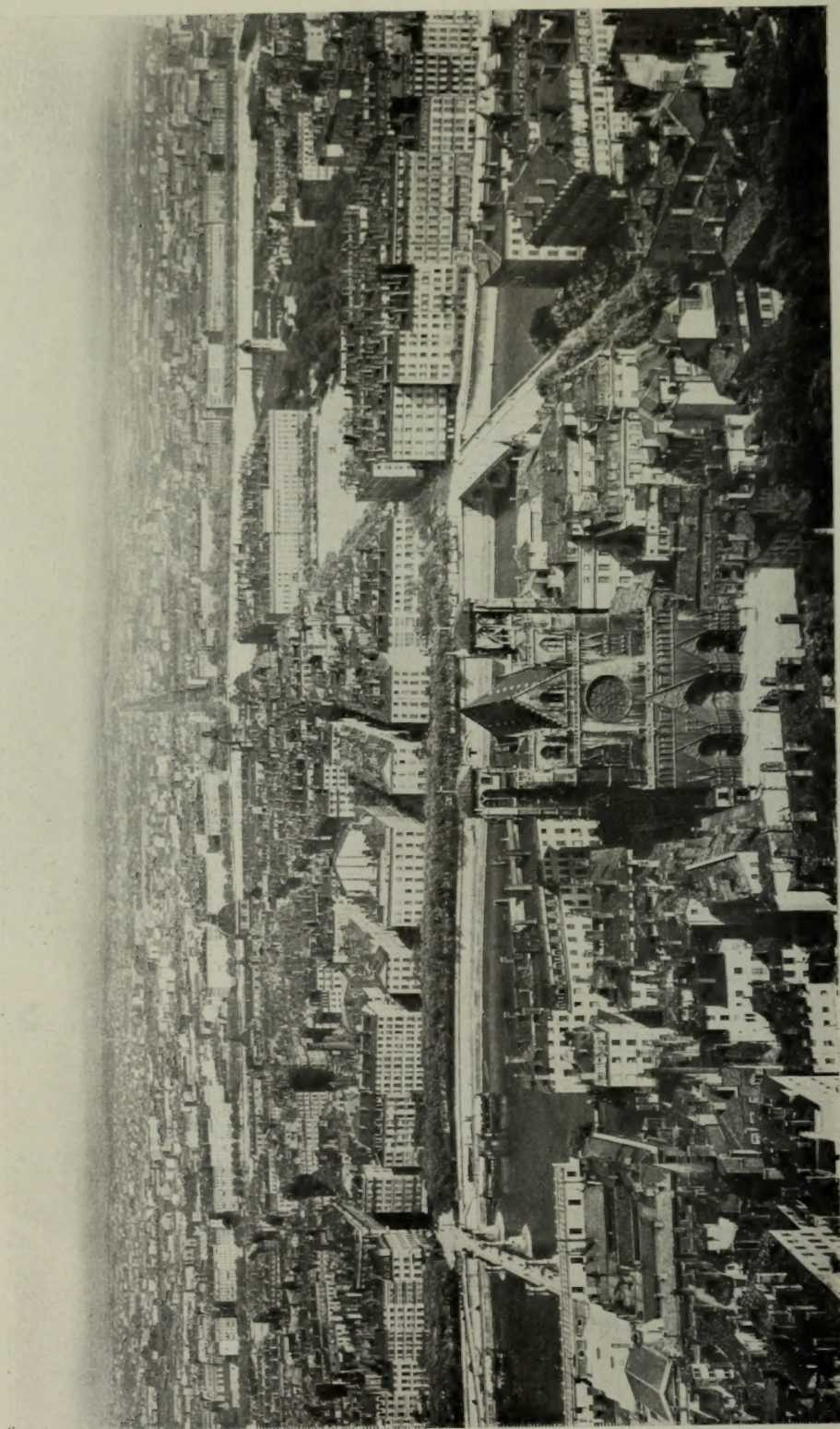
HISTORIQUE ET ARTISTIQUE

Université d'Ottawa  
Cartotheque

JAN 21 1977

University of Ottawa  
Map Library

ACC. NO ..... 770041 .....



Panorama de Lyon pris de la Terrasse de Fourvière (Cl. J. Sylvestre.)



100

# LYON

GUIDE

HISTORIQUE ET ARTISTIQUE

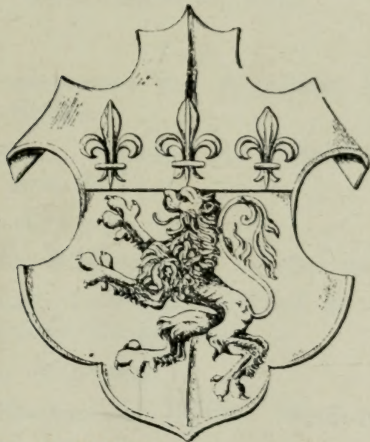
ÉDITÉ PAR LE

COMITÉ DE PATRONAGE DE L'EXPOSITION

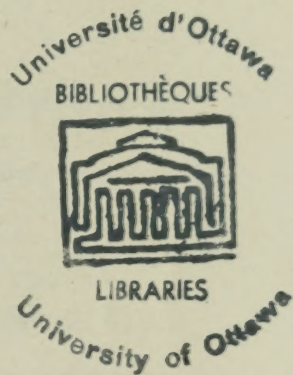
de 1914

Préface de M. EDOUARD HERRIOT

Sénateur du Rhône, Maire de Lyon.



Cartothèque  
Université - Ottawa - University  
Map Library



LYON

IMPRIMERIE A. REY

4, Rue Gentil, 4

1914



## COMITE DE REDACTION

*Président* : M. RIVOIRE ANTOINE, Président du Syndicat d'Initiative.

*Membres* : MM. BOUFFIER MARC, Conseiller municipal.

RAMBAUD GABRIEL, Conseiller municipal.

DUCOIN EMILE, Homme de lettres.

ARMAND-CALLIAT JOSEPH, Orfèvre.

LEVY-SCHNEIDER LÉON, Professeur à la Faculté  
des Lettres.

ROCHEX PAUL, Archiviste de la Ville.

MARSOT LÉON, Secrétaire de la Section des Beaux-  
Arts de l'Exposition.

---

## COLLABORATEURS

MM.

BEGULE LUCIEN, Conservateur des Antiquités et Objets d'art du  
Département du Rhône.

BIROT JOSEPH, Docteur, Membre de l'Académie des Sciences,  
Belles-Lettres et Arts de Lyon.

BOUDIER, Proviseur du Lycée Ampère.

CANTINELLI RICHARD, Bibliothécaire en chef de la Ville.

CHALUMEAU CAMILLE, Ingénieur en chef de la Ville de Lyon,  
Ingénieur des Arts et Manufactures.

CLERMONT FRANCIS, Architecte.

COSTILLE J.-O., Directeur de l'Office Municipal du Travail de  
Lyon.

COURMONT JULES, Professeur à la Faculté de Médecine, Directeur  
de l'Institut Bactériologique.

COX RAYMOND, Directeur du Musée Historique des Tissus.

CROZE A., Archiviste des Hôpitaux.

DESJARDINS PAUL, Architecte adjoint des Monuments Historiques.

DESVERNAY FÉLIX, Vice-Président de la Commission Municipale  
du Vieux Lyon et Conservateur désigné du Musée Historique de  
la Ville.

DUPLAIN (Abbé LOUIS), Curé de Saint-Julien-sous-Montmelas.

MM.

- FOCILLON HENRI, Chargé de cours à la Faculté des Lettres, Directeur des Musées.
- GAILLARD CLAUDIUS, Docteur ès sciences, Directeur du Muséum.
- GERARD R., Directeur du Service des Cultures de la Ville, Président de la Société d'Horticulture pratique du Rhône.
- GERMAIN DE MONTAUZAN, Docteur ès lettres, Chargé de cours à la Faculté des Lettres.
- GUIMET EMILE, Directeur du Musée Guimet.
- JOSSERAND, Inspecteur primaire.
- JOUBIN, Recteur de l'Académie de Lyon.
- HASSLER, Médecin Inspecteur, Directeur de l'Ecole du Service de Santé militaire.
- HERRIOT EDOUARD, Sénateur du Rhône, Maire de Lyon.
- HUGUET, Architecte.
- LEVY-SCHNEIDER, Docteur ès lettres, Professeur à l'Université.
- MEYSSON CHARLES, Architecte de la Ville.
- OFFRET A., Professeur à la Faculté des Sciences.
- PERRIN SAINTE-MARIE, Architecte, Correspondant de l'Institut.
- PORCHER CHARLES, Professeur à l'Ecole Vétérinaire.
- RAMBAUD GABRIEL, Architecte, Conseiller municipal.
- RIVOIRE (A.), Président du Syndicat d'Initiative, Vice-Président de la Fédération des Syndicats horticoles de France.
- ROCHEX PAUL, Archiviste de la Ville.
- ROGNIAT LOUIS, Architecte des Edifices Départementaux, Président du Conseil d'administration de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts et des Ecoles municipales de Dessin.
- SYLVESTRE JULES, Photographe.
- TESTENOIRE JOSEPH, Directeur de la Condition Publique des Soies de Lyon, Ingénieur des Arts et Manufactures.
- THEODORE OLIVIER, Rédacteur en chef de *la Construction Lyonnaise*.
- VANEL (Chanoine J.-B.), Curé de Saint-Bonaventure, Membre de l'Académie de Lyon.
- VERMOREL JEAN, Secrétaire de la Société « les Amis de Guignol ».
- WIERNBERGER PAUL, Docteur ès sciences, Directeur de La Martinière.
-

## PRÉFACE

A l'occasion de l'Exposition urbaine internationale, nous avons jugé nécessaire de mettre à la disposition de nos visiteurs et aussi de nos concitoyens, un *Guide historique et artistique de Lyon*. Cette tentative n'est pas sans précédents. Déjà, lorsque nous avons, en 1906, l'heureuse fortune de recevoir le trente-cinquième congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, un ouvrage a paru, décrivant toutes les institutions essentielles de notre ville, ses principaux efforts, résumant son passé et laissant entrevoir son avenir. Ces deux volumes demeurent le plus précieux des répertoires. Pour n'en citer qu'un exemple, l'histoire de l'industrie de la soie, par M. Henry Bertrand, remontant à l'édit célèbre de François I<sup>er</sup> pour descendre jusqu'à nos jours, constitue un document de première valeur. Le sommaire de M. Charléty, placé en tête de cet ouvrage, ressemble beaucoup à un chef-d'œuvre. Rien de plus utile que ces monographies de nos grandes cités françaises. La ville de Bordeaux a voulu avoir la sienne dont elle confia la rédaction à M. Camille Jullian, au moment où elle ouvrait son Exposition universelle de 1895.

Par malheur, les deux tomes de *Lyon en 1906* (A. Rey, éditeur, 914 et 672 pages), outre qu'ils sont devenus rares, demeurent d'un maniement assez difficile ; on ne les trouve plus guère que dans les bibliothèques. Notre Comité de patronage s'est contenté d'un programme restreint ; il a voulu, sans plus, condenser les renseignements indispensables pour une visite intelligente de Lyon. Quelques très brèves pages d'histoire ; une description générale ; le chapitre indispensable sur notre Guignol ; une revue aussi rapide que possible de nos institutions ; quelques détails sur chacun de nos monuments, sur nos jardins, sur notre Parc ; au centre de cette étude, notre vieil Hôtel de Ville, âme de la cité ; une promenade en nos divers musées ; l'explication de certains établissements spéciaux comme la Condition publique des soies ; un com-

mentaire succinct et vivant de nos églises ; la visite à nos hôpitaux dont les traditions sont connues dans toute l'Europe ; voilà quelques-uns des plaisirs réservés au voyageur curieux par les auteurs de ce Guide où chacun a traité le sujet pour lequel il était qualifié.

Le plan de cet ouvrage est purement topographique. Cette disposition nous était commandée par nos intentions elles-mêmes. Nous en sentons l'inconvénient. Dans le groupe infiniment varié des villes françaises, Lyon garde ce caractère éminent d'offrir une profonde unité, soit dans le présent, soit dans le passé. D'autres villes ne sont que des villes ; celle-ci est une cité. Un texte illustre et bien souvent repris, que nous devons à l'imagination de Michelet, résume Lyon « dans la grande opposition de ses deux montagnes, la montagne mystique et la montagne qui travaille : Fourvière et la Croix-Rousse ». Vue brillante mais superficielle pour qui aime et connaît Lyon. Il n'y a pas d'antinomie irréductible entre ces deux parties de la cité. A Lyon, le travail, qui est la loi de tous, riches ou pauvres, garde la gravité silencieuse d'une prière. La prière elle-même n'est que l'accompagnement du labeur. Et, qu'ils se recueillent dans la méditation du passé ou qu'ils tournent vers l'avenir leurs espérances, nos concitoyens ont droit à cet hommage qu'ils apportent dans leurs idées ou dans leurs croyances ce même esprit de dignité qui fait les cités robustes et leur confère, à défaut de charme apparent, la force qui traverse les siècles.

Un Guide ne saurait, à lui seul, donner l'impression de cette grandeur et de cette unité. Pour comprendre et goûter Lyon, il faut avoir senti tout d'abord l'influence qu'exerça sur toute l'histoire lyonnaise une position entre toutes privilégiée. Le géographe — génial selon nous — qui publiait, il y a dix ans environ, le *Tableau de la géographie de la France*, M. Vidal de la Blache, a fortement mis en lumière les raisons qui firent de notre ville « une des métropoles commerciales et industrielles du monde moderne ». Il définit Lyon « un de ces centres d'activités diverses qui, après s'être formés sous l'influence des conditions locales, modifient à leur tour, par le rayonnement qu'ils exercent, le milieu ambiant ». Au début, une acropole protégée par un double fossé ; sur un espace restreint mais sûr, une sentinelle vigilante qui domine et commande les plus grandes routes, fluviales ou terrestres. Le point de rencontre de l'Occident et de l'Orient. Un marché protégé. « Sur la périphérie extérieure des Alpes, des bords de la Saône à ceux du Danube, s'étend une bande de contrées vers laquelle affluent les routes de l'Europe. A distance encore, mais à portée des passages, combinant les avantages de la plaine avec la surveillance des cols internationaux, une brillante ceinture de villes a grandi : villes de commerce, de relations lointaines, d'entre-

prises, sur lesquelles l'art a souvent jeté son auréole. Augsbourg, Zürich, Bâle, Lyon, entre autres cités de même type, font partie de la même constellation urbaine. » Mais, associée au mouvement international qui se noue autour des Alpes, Lyon garde son relief propre ; les voies alpestres s'y relient aux routes de la Loire, du Rhône inférieur et de la Saône. Ces données naturelles, si énergiques, ont modelé le caractère de Lyon, lui ont imposé dans son effort une logique et une persévérance remarquables et lui ont composé sa personnalité, commerciale avant tout.

Engagée dans le même sens que l'action de la nature, l'action des hommes compléta ce travail. Réduite à ses éléments essentiels, débarrassée de ses accidents, l'histoire de Lyon apparaît tout à fait stable. Sans vouloir manquer d'égards à la capitale moderne de la France, nous pouvons bien rappeler que, sous l'époque romaine, Lyon, par l'excellence de sa situation, se trouve être à la fois la capitale administrative des Gaules, la seule ville de l'Empire, avec Carthage, qui soit dotée d'une garnison et aussi la capitale morale et religieuse du pays entier. Notre esprit s'émeut, lorsque, sur le Forum romain, nous apercevons les ruines du temple de Vesta qui symbolisait le foyer national jusque dans sa forme ronde, souvenir de l'ancienne cabane italienne où les femmes entretenaient le feu public. Mais l'autel de Rome et d'Auguste, sur les pentes de l'ancien Condate, de notre actuelle Croix-Rousse, est, en même temps que le symbole de l'unité romaine, le symbole de la patrie gauloise. Les historiens s'accordent sur ce fait que les députés de toutes les Gaules, en se réunissant autour de ces marbres, sous les palmes d'or des victoires colossales, ont pris le sentiment de leur commune nationalité, et c'est un assez grand souvenir pour qu'il ait communiqué à notre histoire locale une part de sa grandeur. Auguste, dans son organisation de l'Empire, confie à Lyon, de parti pris, le rôle éminent que son mérite géographique lui réservait. Il lui remet la surveillance de toutes les provinces ; il y place le légat des trois Gaules, le gouverneur général. Lyon est une clef. « La colonie de Plancus nous apparaît, écrit l'historien Bloch, comme la deuxième ville de l'Empire. Seule avec Rome, elle peut se flatter d'avoir une cour. »

Combien nous regrettons de ne pouvoir offrir aux étrangers qui se serviront de notre *Guide* le spectacle émouvant de l'ancienne ville haute reconstituée ! Peut-être un jour la collaboration de l'initiative privée et de l'intervention publique permettra-t-elle de présenter à la piété du passant quelques vestiges un peu précis de cette grandeur abolie ! Notre Faculté des Lettres n'attend que des ressources pour entreprendre cette œuvre, plus digne peut-être d'encouragement que telle ou telle exploration lointaine.

Pour l'instant, quelques ruines d'aqueducs, quelques tombeaux, quelques pierres nous rappellent seuls cette histoire. Un nom plein de sens, Fourvière — *Forum vetus* — des inscriptions, certains débris, voilà tout ce qui rappelle aux Français d'aujourd'hui la vieille capitale des Gaules.

Mais, au cours des âges, attirée doucement vers sa plaine, transformée peu à peu par le caprice de ses fleuves, même dépouillée de son grand rôle romain, ensanglantée par le martyre des chrétiens, saccagée et presque réduite à néant par les querelles politiques du II<sup>e</sup> siècle, plongée dans la nuit du moyen-âge, soumise plus tard à ses archevêques, annexée au royaume de France, Lyon reparait au XIV<sup>e</sup> siècle et ressuscite sous une forme neuve. Elle ne peut plus être une capitale ; elle sera désormais une commune, sous la tutelle du roi de France. Je ne sais si les historiens me donneront raison, mais c'est au XIV<sup>e</sup> siècle que je vois revivre notre Lyon, en quête de son rôle moderne, se reformant sur de nouvelles assises et réclamant, sur de nouveaux principes, des droits que la nature ne laissera jamais prescrire. Lyon, qui eut jadis des empereurs, ne veut plus que des consuls ou des échevins. A la gloire d'être traitée comme une capitale, elle préfère désormais l'honneur de s'administrer elle-même. Lyon n'a jamais connu d'autre aristocratie que sa bourgeoisie de marchands. Patiemment, en s'enrichissant eux-mêmes, ces marchands lui refont une grandeur. Ce qu'avait pressenti, sans pouvoir l'exécuter, la clairvoyance des administrateurs romains, les circonstances, jour par jour, le réalisent. Une fois de plus, sa merveilleuse situation géographique refait à Lyon une fortune. M. Marc Brésard nous a, tout récemment, raconté l'histoire de nos foires lyonnaises ; en une année d'Exposition universelle, il est permis de rattacher le présent à ce passé. Créées en 1420, « criées » dans tout le pays voisin, affranchies d'aides et de tailles, elles raniment une ville appauvrie, de population réduite. Lyon ouvre ses portes à toute l'Europe du XV<sup>e</sup> siècle, concentre au XVI<sup>e</sup> siècle tout le commerce des soieries, devient la première place pour le change et la banque. Lyon, dit un voyageur, André Navagero, « est le fondement du commerce italien et, en grande partie, du commerce espagnol et flamand ». La Renaissance, ayant accru non seulement les exigences de l'esprit mais les besoins matériels, ayant développé l'amour du luxe, y forme, au milieu d'une riche bourgeoisie, son premier centre français. L'imprimerie s'y installe. Lyon devient, brusquement, la première ville lettrée de France. On dira que notre patriotisme local nous enivre et nous égare. Invoquons donc un témoignage : M. Ferdinand Brunetière, juge impartial et que rien ne prévenait en notre faveur, le disait, à la date du 25 octobre 1894, dans la



séance publique annuelle des cinq Académies : « Vous savez qu'en ce temps-là, Messieurs, vous n'existiez point, et la « métropole des Gaules » en était vraiment aussi la capitale intellectuelle. Avec le goût du négoce, et la somptueuse industrie de la soie, de nombreuses familles italiennes, exilées de Florence ou de Gênes,... y avaient importé l'esprit de la Renaissance, l'habitude du luxe et le sentiment de l'art... Il ne partait chaque année d'aucune ville du monde, si ce n'est de Venise, plus de livres que de Lyon. Les bibliophiles conservent pieusement la mémoire des Gryphius et des Jean de Tournes ; et c'est Lyon qui, la première, a mis au jour *l'Enfer* de Marot et le *Gargantua* de Rabelais... Le nom de Louise Labé, « la belle Cordière », brille... aujourd'hui d'un éclat qui durera sans doute aussi longtemps que la langue française. »

Au seuil de ce *Guide*, si nous invoquons ce témoignage et ces faits, c'est que le visiteur « intelligent » auquel nous nous adressons ne saurait emporter une idée exacte de notre ville, contemplée dans ses monuments, s'il n'éclaire sa promenade par ces idées. La grandeur de Lyon ne se révèle qu'à l'homme instruit et sous l'effort de la réflexion. Une fois de plus, au xvi<sup>e</sup> siècle, s'affirme cette unité que nous voulons lui faire reconnaître et qui s'établit par l'action commune de la situation, du commerce et des idées. Le génie lyonnais s'affirmera dans l'art lui-même. Philibert Delorme est un des nôtres, qui fit pour Henri II les plans d'Anet et de Meudon, pour Catherine de Médicis ceux des Tuileries. Ses *Nouvelles inventions pour bien bâtir et à petits frais* révèlent, jusque dans leur titre, l'origine lyonnaise. Et que ne pouvons-nous montrer à nos hôtes les beaux ameublements, par malheur dispersés, qui témoignent de notre richesse artistique au xvi<sup>e</sup> siècle : tables à cariatides et à balustres moulurés ; chaires à pilastres cannelés et à riches médaillons ; crédences décorées à perspective ; larges armoires où des mascarons s'inscrivent sur des cuirs découpés. Notre Musée du Vieux Lyon n'est que rudimentaire. En tout cas, rien ne peut plus reproduire l'aspect de notre ville à l'époque où elle ne forme, quatre fois par an, qu'un vaste marché : dans les rues, sur les places, le sol s'encombre de marchandises ; les piétons circulent avec peine ; des toiles se tendent au-dessus des passages ; les boutiques regorgent, signalées par leurs enseignes : *Aux trois Croissans*, *A la Cage*, *A Notre-Dame de Pitié*. Des jongleurs et bateleurs augmentent encore le désordre ; l'activité ne s'interrompt que si le Consulat organise quelque jeu public, à l'arc, à la coulevrine, ou si l'Aumône générale fait circuler dans les rues, pour provoquer la charité publique, la procession pitoyable de tous les pauvres de la cité.

\*  
\* \*

Notre histoire moderne, plus connue, confirme notre définition. Elle montre les Lyonnais attachés aux seules institutions qu'ils se sont données, subissant avec résignation les exigences et la fiscalité de l'ancien régime, fort maltraités par le pouvoir central, atteints même dans leur droit au travail, menacés dans leurs libertés commerciales par la protection étroite d'un Colbert. Le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle marquent, pour notre ville, une période de stagnation, même de recul. Chaque fois qu'elle ne peut user de son indépendance, elle paraît dépérir. Réduit à un rôle de luxe, le Consulat n'a plus ni mérite ni dignité ; on le voit impuissant à tirer la cité du désordre financier et moral où elle est plongée. Aussi, ces deux siècles ont-ils laissé peu de traces. Le dessin général de Lyon s'est bien modifié ; on élargit les places, on creuse des ports, on construit des quais. Soufflot édifie ou inspire le théâtre, la loge des Changes, la grande façade de l'Hôtel-Dieu. Perrache propose et l'on réalise la transformation de l'île Moignat en presque île. Morand conçoit un agrandissement sur la rive gauche du Rhône et lance sur le fleuve le pont de bois à dix-sept travées qui perpétue son nom. Malgré ces grandes œuvres qui préparent le Lyon moderne, il ne se fait rien au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle que d'assez impersonnel. Un seul monument atteste la persistance, au milieu de ces époques pauvres et troublées, de l'esprit local. C'est notre Hôtel de Ville, dont M. Audin vient à nouveau, de nous raconter l'histoire. L'Hôtel de Ville de maître Simon Maupin a pour nous ce charme, parmi beaucoup d'autres, qu'il traduit l'effort de notre Consulat, amoindri par l'autorité royale, pour affirmer la persistance de nos droits communaux. Gérard Désargues, Lyonnais établi à Paris, « enfant de cette ville et notable bon patriote », revit les dessins et plans du voyer Maupin. Mais cette tentative elle-même fut frappée de malheur. En 1674, notre Hôtel de Ville, achevé, après vingt-six années de travail, risque de périr tout entier dans un incendie. Mansart, qui le restaure en 1700, le transforme, le charge d'une galerie italienne, remplace les beaux toits en trapèzes par des combles arrondis, lui impose un attique. Ainsi, notre maison commune elle-même, aujourd'hui encore si pittoresque, si savoureuse, porte la trace des servitudes que la monarchie administrative fit peser sur les œuvres du génie lyonnais.

\*  
\* \*

Avec le XIX<sup>e</sup> siècle, Lyon a reconquis son indépendance et la libre direction de ses destinées. Dès les premiers jours de la Révo-

lution, dès le temps des élections aux États généraux, il se mêle hardiment et hautement aux angoisses, aux espérances de la nation. Dans l'ardeur qui, peu à peu, se communique à toute la France, il apporte sa note, conforme à sa tradition, de modération et de fermeté tout ensemble. L'unité morale de Lyon se reforme et reparaît dans les demandes à peu près semblables des trois Ordres. Si le Conseil général de la Commune remplace avec autant de facilité le Consulat, c'est que les accidents politiques d'où naissait le nouveau régime n'avaient fait que libérer une opinion publique depuis longtemps préparée à son nouveau rôle. Ces Lyonnais de 1790 qui, dans un élan d'enthousiasme, donnent leur cœur à la patrie, ce sont bien les descendants fidèles des Lyonnais qui, de tout temps, ont préféré à la parure des titres la vertu fondée sur le travail. Et, sans doute, la crise qui bouleverse toute la France dissocie les esprits, provoque, autour de la mairie, des conflits et des violences, entretient la confusion, crée le drame célèbre qui a pour épisode principal le siège de Lyon. Pendant plusieurs années, notre histoire est celle d'une ville affolée, où des interventions du dehors, des intrigues bouleversent la succession naturelle des faits. On n'avait plus vu de convulsion pareille depuis les luttes religieuses de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Au lendemain de la tempête, Lyon expie, par une longue période d'atonie, ces quelques années de déséquilibre. La cité n'obtient l'ordre qu'au détriment de sa liberté.

Les monuments du XIX<sup>e</sup> siècle commerçant que le visiteur rencontrera dans ses promenades à travers notre ville attestent, au moins, la reprise, vers cette date, de sa vie matérielle. Elle réclame et obtient les institutions ou les perfectionnements nécessaires à son commerce : une Bourse, une Chambre de Commerce réorganisées, un Conseil des prudhommes, une Condition des soies, un Lycée. Mais ce n'est que le cadre. Peu à peu, Lyon va reconquérir ses libertés, car, malgré des divergences de vues et des nuances très sensibles d'opinion, la bourgeoisie et le peuple lyonnais agissent dans le même sens. La préoccupation économique domine la préoccupation politique. Les émeutiers de 1831 et de 1834 ne sont pas des agités qu'une chimère dirige ; ce sont des hommes libres qui réclament leur droit au travail dans une cité plus large que l'ancienne, mais non pas différente. Cet effort réfléchi et résolu vers l'indépendance est la loi de toute l'histoire lyonnaise au XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au jour où la loi du 28 mars 1882 rendra à notre ville ses franchises municipales. L'évolution politique de Lyon, au cours de ce siècle, reste parallèle à l'évolution politique de la France. Cependant, comme le remarque fort justement M. Charléty, Lyon eut, à plusieurs reprises, une attitude divergente. « La

révolte de 1793 contre la Convention, les insurrections de 1831 et de 1834, les agitations de 1848 et de 1849, les initiatives de la municipalité de 1870 ont un caractère commun ; ils sont nés à Lyon ; ils n'ont jamais été le résultat d'un mot d'ordre venu de l'extérieur. Au contraire, pour la plupart, ils ont été fortement marqués d'une tendance à réagir contre un pouvoir central trop absorbant. ) Ainsi, même dans ce siècle de nivellement général, même privée de ses vieilles institutions, de ses foires, de ses changes et de sa douane, Lyon conserve encore une originalité, une unité morale difficiles à définir parce qu'elles lui viennent non de quelques chefs entraînant à leur suite l'histoire de la cité, mais d'un ensemble de citoyens obéissant aux mêmes lois économiques ; originalité certaine cependant. Lyon est une république marchande, fortifiée par l'usage de l'association, ennoblie par la pratique de la générosité, orientée vers les œuvres sociales non par un esprit théorique, mais par l'importance qu'elle attache au travail, réaliste et sensible au chiffre, passionnée pour l'enseignement et la culture moins par dilettantisme que par raison, unissant constamment l'idée au fait et le fait à l'idée, hostile à toute improvisation, réfléchie, concentrée et, jusque dans ses œuvres d'art ou de pensée, manifestant, avec un certain mépris de la forme, son goût pour ce qui est solide et sain.

\*  
\* \*

Voilà ce que les monuments ou les chronologies ne suffisent pas à dire ; voilà pourquoi, malgré de si sensibles divergences d'opinions, nous persistons à affirmer l'unité morale de cette grande cité. Et ce ne sont point d'artificielles défenses qui lui conservent cet esprit ; ouverte à tous, elle impose à qui s'y installe ses façons d'agir et de penser. Nous voudrions avoir défini, sans trop d'inexactitude, le rythme et le sens de son histoire. Nous voudrions avoir expliqué, du même coup, pourquoi notre cité passionne les esprits réfléchis et déconcerte les observateurs distraits.

Il est peut-être des cités, au premier aspect, plus séduisantes. Il n'en est pas de plus robuste, ni de plus utile à la grandeur de la France.

EDOUARD HERRIOT,  
*Sénateur du Rhône,*  
*Maire de Lyon,*



Lyon en 1553, gravure de Bernard Salomon, imprimée par Arnoullet.

# LYON

## QUELQUES PAGES SUR L'HISTOIRE DE LYON



Autel construit à Lyon au confluent du Rhône et de la Saône et consacré à l'empereur Auguste par les soixante nations les plus puissantes de la Gaule.

I. LYON ROMAIN.— Lyon est une colonie romaine fondée en 43 avant Jésus-Christ, par Munatius Plancus, et qui fut appelée Lugdunum.

Lyon s'établit sur les hauteurs de Fourvière, dominant la rive droite de la Saône, et sur celles de la Croix-Rousse, au pied desquelles était alors le confluent de la Saône et du Rhône. La cité romaine, avec son forum (emplacement de l'église de Fourvière), le palais du gouverneur (emplacement de l'Antiquaille), l'amphithéâtre, s'établit à Fourvière. Une cité gauloise, d'abord appelée Condate, se groupa sur les pentes de la Croix-Rousse, autour de l'autel colossal élevé à Rome et à Auguste par les soixante cités gauloises (emplacement du Jardin des Plantes). Là se tenait chaque année l'Assemblée provinciale des Gaules. Sur la rive gauche de la

née l'Assemblée provinciale des

Saône, au confluent et dans les îles qui le prolongeaient, s'installa la ville commerçante.

Le climat, aux jours de brouillard, n'évoque point les pays ensoleillés du Midi. Mais il y a, au confluent de la Saône et du Rhône, un merveilleux carrefour de routes, et Lyon se trouve proche de la vallée de la Loire et du Massif Central, entre Europe occidentale et Europe centrale, entre versant atlantique et versant méditerranéen, près de l'Italie. Lyon romain fut donc la capitale politique et le centre commercial des Gaules. Cité cosmopolite, elle reçut de l'Orient les éléments d'une communauté chrétienne, que la persécution de l'année 177 (martyre de saint Pothin, de sainte Blandine) n'empêcha point de croître. De ce fait, Lyon est resté le siège primordial de l'Eglise de Gaule.



Château de Pierre en Scize de la Ville de Lion.  
(Gravure d'Israël Silvestre.)

Cité superbe, desservie par quatre aqueducs, notre Musée des Antiques conserve des vestiges de ses splendeurs. Mais, en 197, Septime-Sévère écrase, à la bataille de Lyon, Albin, son compétiteur à l'Empire, et ses soldats pillent la ville. Au IV<sup>e</sup> siècle, Lyon n'est plus une capitale politique.

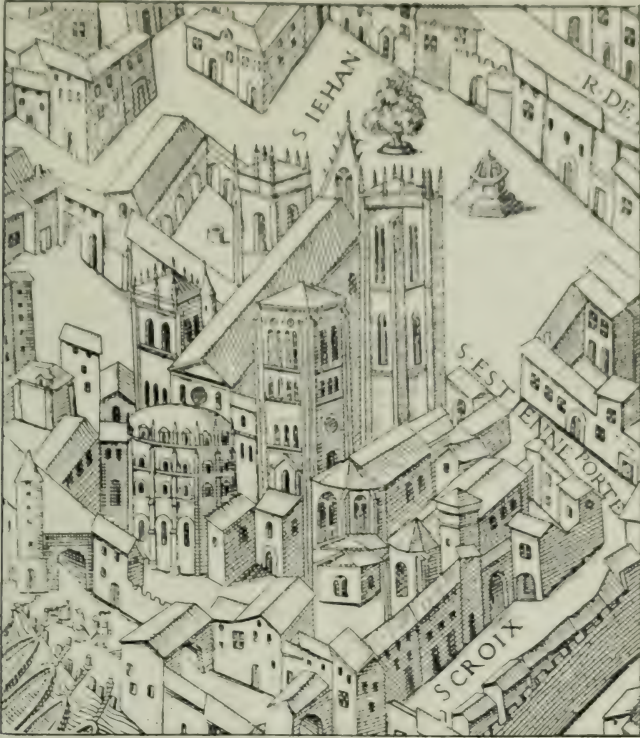
II. LE MOYEN AGE. — Viennent alors les Barbares. Lyon est occupé par les Burgondes vers 461, par les Francs vers 534. Lyon participe, sous Charlemagne et Louis le Pieux, à la renaissance des études, avec Leidrade, Agobard, Florus et le monastère de l'Île-Barbe.

Puis Lyon est ravagé, au X<sup>e</sup> siècle, par les Hongrois. Oscillant entre l'Empire germanique et le royaume de France, à la suite du traité de Verdun, Lyon est, en 1033, annexé à l'Empire comme partie intégrante du royaume d'Arles. Mais les empereurs s'en désintéressent.

Frédéric Barberousse donne à l'archevêque de Lyon, par la Bulle d'or de 1157, la souveraineté sur la ville. En 1173, le comte de Forez renonce à disputer à l'archevêque cette souveraineté. L'archevêque

est un seigneur féodal qui partage la domination avec le Chapitre des chanoines comtes de Saint-Jean. L'église métropolitaine, ou cathédrale de Saint-Jean, est le siège de la domination spirituelle de l'archevêque, et le château de Pierre-Scize est sa citadelle. Le cloître fortifié de Saint-Jean, qui englobe l'Archevêché, est la résidence de l'archevêque et du Chapitre.

Contre les dangers de l'époque, Lyon se replie sur lui-même : il abandonne le sommet de Fourvière et les pentes de la Croix-Rousse ; l'enceinte des fortifications enserré la rive droite de la Saône, ferme du côté des Terreaux la presqu'île qui s'est formée au pied de la



La cathédrale Saint-Jean vers 1550, d'après le plan scénographique.

Croix-Rousse et qui a refoulé le confluent jusqu'au pied du monastère d'Ainay. Un pont existe sur le Rhône, pont où passe la route de l'Italie (remplacé par le pont de la Guillotière), et ce pont est aussi fortifié. On remarque alors, sur la rive droite de la Saône, le cloître fortifié de Saint-Just au sommet de la colline, l'église Saint-Paul, le cloître Saint-Jean ; dans la presqu'île, l'abbaye des Bénédictines de Saint-Pierre, l'église Saint-Nizier, primitivement cathédrale, le cloître des Cordeliers, où est mort saint Bonaventure, l'abbaye d'Ainay.

Lyon abrite les Conciles œcuméniques de 1245 et 1274.

A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les bourgeois et le peuple se révoltent contre l'archevêque et le Chapitre de Saint-Jean. Avec l'appui des rois de France, les Lyonnais arrachent, en 1320, à l'archevêque Pierre de Savoie, la reconnaissance de la Commune de Lyon. Lyon s'administre dès lors par un Consulat élu ; Lyon a la disposition de ses

impôts, se garde par sa propre milice. Mais le roi de France Philippe le Bel, en 1307 par les *Philippines*, en 1312 par le traité de Vienne, enlève à Pierre de Savoie la souveraineté de Lyon et du pays de Lyonnais. Les habitants, d'ailleurs, souhaitaient ardemment devenir Français. Lyon est, désormais, ville frontière de France, du côté de la Savoie et du Dauphiné. Gouvernée par le Sénéchal du Lyonnais, c'est en réalité une cité autonome, administrée par ses Consuls recrutés dans un patriciat bourgeois, assez analogue aux villes libres d'Allemagne.

Lors de la guerre de Cent Ans, Lyon est menacé par les bandes de pillards appelées les Compagnies. Les Compagnies écrasent, en 1362, à Brignais, une armée royale. Mais l'annexion du Dauphiné à la France couvre dès lors en partie Lyon.

III. LYON AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE. — Du milieu du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup>, Lyon est très prospère. Montagnards des Alpes et du massif Central, Italiens, Suisses, Allemands y affluent. De tous ces éléments se forme une population homogène, sérieuse et pratique, d'une énergie silencieuse. Les Italiens apportent la banque et la soierie, les Allemands l'imprimerie (en 1473), les uns et les autres les idées de la Renaissance et de la Réforme.

Dans la cité autonome qu'est Lyon, les marchands étrangers forment des *nations* autonomes : florentine, génoise, allemande, etc. Lyon devient la capitale économique du Sud-Est. La royauté stimule cette activité par des foires franches d'impôt, des tarifs de douane privilégiés (*les Foires de Lyon, la Douane de Lyon*). Lyon est un des séjours de la cour. Les quartiers de Saint-Paul et du Change, la rue Juiverie, sur la rive droite de la Saône, sont particulièrement animés. De même dans la presqu'île, la rue Mercière, la place Confort (actuellement place des Jacobins). Les maisons se pressent jusqu'à Bellecour, remontent d'autre part avec la muraille de la ville jusque sur la Croix-Rousse encore mal peuplée ; le quartier Saint-Nizier est le centre politique de la cité, toujours administrée par son patriciat (les familles consulaires) sous le contrôle d'un gouverneur royal. L'Administration royale siège au Palais de Roanne (emplacement du Palais de Justice). Lyon est, dès lors, et jusqu'en 1789, la capitale d'un Gouvernement du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais.

De ce temps sont les banquiers Gadagne et Kléberger, dit le Bon Allemand, Turquet, l'introducteur de la soierie, les artistes Jean Perréal, Corneille de la Haye, Philibert de l'Orme, les imprimeurs Gryphe, Dolet, de Tournes, les poètes Maurice Scève et Louise Labbé, dite la Belle Cordière. Le Collège de la Trinité est fondé (emplacement du grand Lycée actuel). Le pont du Rhône est refait, l'Hôtel-Dieu et l'Aumône générale organisés.

Mais des troubles sociaux surviennent (*Rebeine* ou émeute de 1529). Les rois François I<sup>er</sup> et Henri II rançonnent les finances municipales. Puis ce sont les guerres de religion. Les protestants dominent Lyon en 1562-63 (*Lyon sous l'Évangile*). La Saint-Barthélemy a sa répercussion dans les *Vêpres lyonnaises*. En 1589, Lyon passe à la Ligue et se comporte en république.

IV. LE XVII<sup>e</sup> SIÈCLE. — Avec Henri IV, en 1594, a lieu « la réduction à l'obéissance ». En 1595, la constitution municipale est modifiée par le roi. Dès lors, le gouverneur (bientôt pris dans la famille des Villeroy) et, depuis 1635, l'intendant sont les maîtres. En 1642,







Richelieu fait décapiter Cinq-Mars et de Thou, place des Terreaux. Colbert stimule la soierie lyonnaise. Lyon, encore une fois prospère, se donne un Hôtel de Ville (1646). L'abbaye de Saint-Pierre est reconstruite, la place Bellecour est établie, et, en 1713, elle s'ornera d'une statue de Louis XIV par Coustou. Mais la persécution des



Lyon et le confluent vers 1650, d'après la gravure de Boisseau.

protestants, les exactions financières de Louis XIV ruinent Lyon à nouveau vers la fin du règne.

V. LE XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE. — La fabrique de soieries est alors sans rivales avec le dessinateur de Lassalle (v. au Musée des Tissus).

La ville déborde sur la Croix-Rousse, sur la Guillotière ; l'ingénieur Perrache lui donne un nouveau quartier en reculant le confluent jusqu'à la Mulatière. De ce temps datent le pont Morand, le quai



Cavalcade faite à la publication de la paix.

et le quartier Saint-Clair, résidences des riches bourgeois, la Loge du Change, bâtie par Soufflot (temple protestant actuel), le dôme de l'Hôtel-Dieu. Mais des grèves en 1744 et 1786, l'incapacité du Consulat irritent les esprits.

VI. LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE. — Lyon est de suite acquis à la

Révolution. Après le 14 juillet 1789, les Lyonnais prennent Pierre-Scize, démoli peu après. Une Municipalité conforme au nouveau régime remplace le Consulat. Lyon devient chef-lieu du département de Rhône-et-Loire. Une fédération est célébrée aux Brotteaux le 30 mai 1790. Après le 10 août 1792, la statue de Louis XIV est renversée. Mais, après la proclamation de la République, la Municipalité est disputée entre bourgeois Girondins et ouvriers Montagnards (parti de Roland et parti de Châlier). Le 30 mai 1793, les Girondins l'emportent, et, les Montagnards dominant à Paris la Convention,



Camp fédératif de Lyon, tenu le 30 mai 1790 (gravure de Bontant).

Lyon se révolte contre la Convention sous le commandement d'un officier secrètement royaliste, Précý. Assiégé à partir du 8 août, Lyon est pris par l'armée conventionnelle, le 3 octobre 1793. Lyon, réduit au département du Rhône (la Loire en étant séparée), est débaptisé, nommé *Ville-Affranchie* ; les belles maisons de Bellecour sont démolies.

Lyon se relève sous le Consulat et l'Empire. Bonaparte, après la conclusion du Concordat, nomme son oncle Fesch archevêque de Lyon. Bonaparte restaure Bellecour, décore Jacquard, l'inventeur du métier à tisser. Lyon reçoit à deux reprises le pape Pie VII, venu pour le sacre en 1804. Napoléon fait de Lyon un entrepôt privilégié, lui commande des soieries admirables. Lyon s'enorgueillit alors d'Ampère et de M<sup>me</sup> Récamier. Le type populaire du canut (ouvrier en soie) apparaît sur le théâtre de Guignol.

Lors de l'invasion de 1814, après un simulacre de défense par Augereau à Limonest, le 18 mars, Lyon est occupé par les Autrichiens et Louis XVIII proclamé. Mais, en 1815, Napoléon est reçu en triomphe par les ouvriers et leur laisse cet adieu : « Lyonnais, je

vous aime ! » Le 12 juillet 1815, les Autrichiens reparaissent et, avec eux, les royalistes.

VII. LE XIX<sup>e</sup> SIÈCLE. — De 1815 à 1817 sévit la Terreur Blanche. Bourgeois et ouvriers restent hostiles aux Bourbons, malgré des commandes du garde-meuble royal aux fabriques de soieries, malgré l'érection d'une nouvelle statue de Louis XIV à Bellecour.

La Révolution de 1830 est accueillie avec joie. Mais la misère, le 20 novembre 1831, détermine l'émeute du Salarial, victorieuse pen-



Journée du 1<sup>er</sup> août 1830 : le général Verdier arbore le drapeau tricolore au balcon de l'Hôtel de Ville de Lyon. (Lithographie de Brunet et C<sup>e</sup>.)

dant trois jours, et, en avril 1834, une nouvelle insurrection, républicaine celle-là. Louis-Philippe met alors la ville sous le canon de nombreux forts.

Cependant, la Révolution de 1848 triomphe sans peine le 25 février. Les ouvriers, communistes pour la plupart, organisés sous le nom de *Voraces*, sont maîtres de la cité et ne montrent de violence qu'en paroles. Mais le trouble permanent, l'incapacité des commissaires du Gouvernement facilitent la réaction, et les Lyonnais votent pour le prince Louis-Napoléon lors de l'élection du Président de la République. Une émeute, le 15 juin 1849, à la Croix-Rousse, est comprimée. Le général Castellane assure aisément à Lyon le succès du coup d'Etat du 2 décembre 1851.

Le Second Empire est une période d'activité, à laquelle contribuent l'achèvement du chemin de fer Paris-Lyon et les grands travaux dus au sénateur-préfet Waisse : quais du Rhône et de la Saône, parc de la Tête-d'Or, rues Impériale et de l'Impératrice (aujourd'hui *de la République* et *de l'Hôtel-de-Ville*). Les communes suburbaines de Vaise, la Guillotière, la Croix-Rousse sont annexées. Mais Lyon

nomme des députés d'opposition comme Jules Favre, puis Raspail, et l'Internationale s'y implante.

La République est proclamée à l'Hôtel de Ville dès le matin du 4 septembre 1870. Un Comité de Salut Public se comporte en gouvernement autonome en face du nouveau préfet Challemel-Lacour. Puis une Municipalité, élue le 21 septembre, organise les Légions des Mobiles du Rhône. La Commune de Paris n'a que de faibles répercussions à Lyon, la journée du 30 avril 1871 est son dernier effort.

VIII. LYON DE NOS JOURS. — Depuis lors, Lyon a bien changé d'aspect. Le tissage mécanique établi dans les campagnes a fait délaïsser les ateliers de famille qui peuplaient la Croix-Rousse. Fourvière, Saint-Jean, Bellecour demeurent les quartiers ecclésiastiques et le séjour des vieilles familles. Mais l'activité commerciale s'est déplacée, du Change et de la rue Mercière, si vivants jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, vers les quartiers compris entre les Terreaux et Bellecour, et le centre de l'activité industrielle, représentée par une foule d'industries nouvelles, s'est porté sur la rive gauche du Rhône, jusque dans le département de l'Isère. Lyon, toujours colonisé par des immigrés de tout le Sud-Est, de l'Europe centrale, de l'Italie, Lyon colonise par ses capitaux et ses usines tout le Sud-Est et même au delà des mers. Il ne prétend plus, comme sous l'Ancien Régime, à une vaine autonomie politique, mais il constitue une capitale économique, le type de la grande ville ne se laissant point capter par l'attraction parisienne, se développant d'elle-même grâce au caractère fortement trempé de sa population, grâce à ses ressources propres et à sa vitalité. Sa devise, peut-être ambitieuse, est du moins symbolique de ses tendances : « Avant, avant, Lyon le melhor ».

L. LÉVY-SCHNEIDER,



Statue équestre de Louis XIV, par Coustou,  
érigée en 1713, détruite en 1792.



Vue de l'église de Saint Jean et du coteau de Fourvière en 1812.  
par Michel Grobon (Musée de Lyon).

## LYON ARTISTIQUE ET PITTORESQUE

Je parlerai tout d'abord de l'Hôtel de Ville, de la *Maison commune*, comme on disait autrefois.

Cet édifice, construit de 1646 à 1672 par le voyer de la Ville, Simon Maupin, ingénieur du roi, est un chef-d'œuvre d'élégance et de proportions. Sa façade occidentale, endommagée par un incendie en 1674, a été restaurée et remaniée en 1700 par Jules Harduin-Mansart, mais les autres parties du monument sont intactes, et c'est de la place de la Comédie que l'œil embrasse l'admirable création de Maupin, qui se montre, à travers une double galerie à jour, avec ses perspectives étagées et avec son beffroi montant, comme un hymne, dans l'azur du ciel.

Dans le vestibule d'honneur de cet édifice se trouvent les célèbres figures du Rhône et de la Saône, des frères Nicolas et Guillaume Coustou, Lyonnais de naissance, établis à Paris sous Louis XIV. Elles flanquaient autrefois le piédestal de l'ancienne statue de ce roi sur la place Bellecour et faisaient partie d'un ensemble décoratif dont Robert de Cotte, premier architecte des bâtiments royaux, avait fourni les plans et les dessins.

La statue du Rhône porte l'inscription suivante : « *Fait et fondu par Guillaume Coustou, lionnois, 1719* ». Celle de la Saône n'est pas signée, mais l'attribution à Nicolas Coustou est certaine.

L'éloge de ces deux morceaux n'est pas à faire. *La Saône* a la grâce un peu molle et mièvre de la femme du XVIII<sup>e</sup> siècle ; *le Rhône*, au contraire, reproduit les traits de l'homme de tous les temps ; il est d'une puissance de modelé, d'une ampleur de style et d'une vigueur d'exécution remarquables. Néanmoins, pour bien apprécier l'attitude mouvementée du grand fleuve, qui semble vouloir se sou-

lever avec un geste de surprise et dont le regard dirigé en haut exprime l'étonnement, il faut se rappeler la première destination de cette admirable figure et la rendre par la pensée à son ancien emplacement.

\*  
\* \*

A côté de l'Hôtel de Ville, sur la place des Terreaux, s'élève le Palais des Arts, qui était, avant la Révolution, quoiqu'il n'y paraisse guère, un couvent de Bénédictines.

Commencé en 1659, sous l'administration de l'abbesse Anne d'Albert de Chaulnes (1649-1672), qui prit à sa charge une partie des dépenses, il ne fut terminé qu'en 1687, sous la direction de sa sœur, Antoinette d'Albert d'Ailly de Chaulnes, aussi abbesse (1672-1708), et, chose curieuse, ce fut un petit pauvre âgé de six ans qui, le 18 mars 1659, posa la première pierre de ce riche monument.

On en doit les plans à l'architecte avignonnais François de Royers de la Valfenière (1575-1667) et à son fils, Paul de la Valfenière, qui vint habiter Lyon et conduire les travaux. La façade nord, décorée de pilastres doriques et corinthiens, entre lesquels s'ouvrent des fenêtres entourées de chambranles d'un profil aussi élégant que varié, présente une belle ordonnance. Au-dessus de l'entablement règne une balustrade d'où se détache, au centre, un belvédère inspiré des meilleurs modèles de l'art italien.

La porte principale, refaite au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, est flanquée de deux colonnes doriques que surmonte un fronton triangulaire à ressauts.

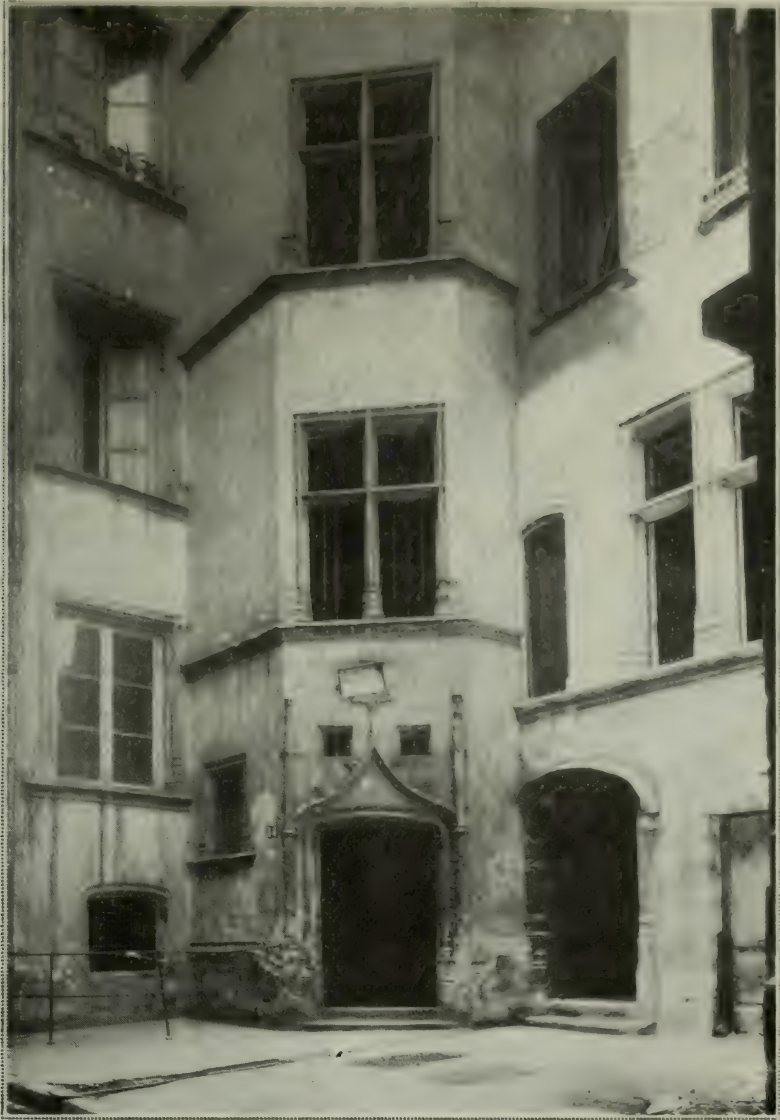
Quatre galeries, dont les arcades en plein cintre ont été reconstruites, il y a déjà quelques années, entourent la cour intérieure, toujours accessible au public. Dans l'attique des arcades, on a placé des moulages de la frise du Parthénon, des compositions décoratives en mosaïque et des médaillons en bronze — par Pagny, Aubert, Textor et Fabisch — d'artistes lyonnais célèbres : Gérard Audran, Pierre Drevet et Jean-Jacques de Boissieu, graveurs ; Antoine Coysevox, Guillaume Coustou et Frédéric Lemot, sculpteurs ; Jacques Stella et Hippolyte Flandrin, peintres d'histoire ; Antoine Berjon et Simon Saint-Jean, peintres de fleurs, enfin Philibert Delorme et Simon Maupin, architectes.

Au milieu de la cour, se dresse, sur un autel contenant un vœu à Apollon, une statue de ce dieu (copie d'après l'antique) par J.-B. Vietty. Au-dessous, un sarcophage transformé en fontaine, flanqué de deux urnes romaines et soutenu de deux consoles renversées émergeant d'un bassin rempli d'eau vive et de poissons rouges. Un saule pleureur couvre de son ombre fine et légère cet édicule d'un si ingénieux arrangement.

Autour, des arbres de différentes essences, des arbustes, des parterres peut-être trop symétriques, des statues : *Faune ivre*, par Léon Cugnot ; *Démocrite*, par Alexandre Delhomme ; *le Joueur de flûte*, par Jean-André Delorme ; *Discobole ramassant son disque*, par Jean-Baptiste Deschamps ; *Giotto enfant*, par Legendre-Héral ; *Chactas sur la tombe d'Atala*, par Joseph Duret ; *Jeune athlète*, par Jean Larrivé ; *l'Age de bronze*, par Rodin ; *la Centauresse*, d'Auguste Courtet, et le monument de *Gaspard André*, par Pascalon et Chorel, complètent les lignes à la fois douces et sévères de cet admirable décor.



Au dessus du cloître règne une terrasse ornée d'une balustrade aujourd'hui en pierre, autrefois en fer forgé. Cette terrasse dessert les salles des musées de peinture, où se voient : des Rubens, des Jordaens, des Seghers, un Huysmans, un Teniers, un Koning, un



Hôtel des Pierreve, commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, rue Gadagne, 14.  
(Cl. J. Sylvestre.)

Terburg, un Beyeren, un Matsys, un Albert Dürer, un Memling, des Huysum, un Wenix, des Véronèse, des Perugin, un Tintoret, des Philippe de Champaigne, des Vouet, un Lebrun, des Desportes, des Jouvenet, des Greuze, un David, des Delacroix, un Prudhon, un Charlet, des Daubigny, des Berjon, des Grobon, des Bonnefond, un Janmot, des Guichard, des Puvis de Chavannes, des Flandrin, des Ricard, des Bellet du Poisat, des Chenavard, des Duclaux, des Tri-

molet, des Saint-Jean, un Lepagnez, des Carrand, des Ravier, des Vernay, etc.

Le Musée de Sculpture, mal installé dans l'ancienne Salle du Chapitre de l'Abbaye, renferme : un Guillaume I<sup>er</sup> Coustou, un Falconet, des Canova, des Chinard, un Jayet, un Pradier, des Foyatier, un Etex (*Caïn et sa Famille*), un admirable Barye (*Tigre dévorant un jeune Cerf*), des Legendre-Héral, des Vietty, un Degeorge, un Bonnassieux, un Delaplanche, des Jean Carriès, un Saint-Marceaux, des Guillaume Bonnet, des Dufraigne, des Rodin, etc.

Trois œuvres célèbres du peintre lyonnais Puvis de Chavannes : *le Bois sacré cher aux Muses*, *la Vision antique* et *l'Inspiration chrétienne*, décorent le nouvel escalier d'honneur du Palais. Sous les arcades du cloître sont rangées les plus riches collections épigraphiques qui soient en France et, dans le vestibule de la salle des Antiques, est placée la fameuse table de bronze contenant en majeure partie le discours prononcé par l'empereur Claude en l'an 48 de notre ère, à l'effet d'obtenir pour les citoyens romains de la Gaule Chevelue le droit d'accès au Sénat de Rome et aux fonctions de la carrière sénatoriale. Cette table, trouvée en 1528 sur le versant méridional de la côte Saint-Sébastien (transept occidental de l'église Saint-Polycarpe), était autrefois affichée dans le temple des trois Gaules, dont cette église paraît occuper l'emplacement.

\*  
\* \*



Michel-Antoine Perrache  
créateur de la chaussée et du quartier qui porte son nom  
(Mairie du II<sup>e</sup> arrondissement).

lequel s'ouvrent les ponts du Midi et de l'Université, est particulièrement intéressante. On est redevable de la création de cette superbe avenue à Antoine-Michel Perrache, sculpteur, architecte et ingénieur, auteur du quartier et du cours qui portent encore son nom. Commencée en 1773, cette chaussée, ainsi que celle qui s'étend du cours du Midi à la Mulatière, était achevée en 1777.

\*  
\* \*

Le pont de la Guillotière, auquel aboutit le quai de la Charité, œuvre des Frères Pontifes et édifié au XIII<sup>e</sup> siècle, particulièrement à

Les Lyonnais sont justement fiers des deux magnifiques cours d'eau qui traversent leur ville, et il ne faut voir qu'une forme de la reconnaissance qu'ils leur gardent dans la création des quais incomparables dont ils ont bordé ces deux fleuves et des ponts hardis ou monumentaux qu'ils ont jetés entre leurs rives.

Chaque quai, chaque pont a son histoire. Celle du quai de la Charité (Gailleton), liée à la construction de la presqu'île Perrache, et sur

L'aide des dons d'une célèbre Confrérie instituée sous le vocable du Saint-Esprit, et qui comprenait des gens de toutes conditions, ne fut complètement achevé qu'au XV<sup>e</sup> siècle. Il avait succédé à deux autres ponts plus anciens, dont l'un remontait à l'époque romaine. C'était le principal moyen de communication du Nord-Est de la France et de l'Angleterre avec l'Italie et l'Orient. Aussi, lorsque l'un de ces ponts s'écroula, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, sous le poids des bagages des Croisés, Richard Cœur de Lion voulut, comme la plupart des grands personnages de ce temps, contribuer à son rétablissement. Ce pont, au milieu duquel s'élevait, avant la Révolution, une grande tour carrée protégeant un pont levé, est aujourd'hui moitié moins long qu'autrefois. La majeure partie de la rue de la Barre et toute la portion du cours Gambetta qui s'étend jusqu'à la place du Pont (Mairie du III<sup>e</sup> arrondissement) sont établies sur les arches supprimées, mais non démolies. Par contre, il est deux fois plus large. En 1840, on y ajouta un double rang de trottoirs supportés par des arches de fonte.

\*  
\* \*

En amont du pont, sur un quai dont celui de la Charité (Gailleton) est la continuation, se développe la majestueuse façade de l'Hôtel-Dieu, avec son dôme enrichi de colonnes et de statues. Cette magnifique construction date du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle ; Jacques-Germain Soufflot en fournit les plans et dessins, et ses collaborateurs Melchior Munet et Toussaint Loyer qui modifia la coupe du dôme tracée par Soufflot, en dirigèrent les travaux. Le dôme, flanqué de quatre tourelles, qu'on voit plus loin, date du siècle précédent et a été élevé, en 1622, d'après les plans et dessins des recteurs, Antoine Picquet et César Laure. Il fait partie, ainsi que le petit dôme construit récemment par M. Pascalon, des bâtiments de l'hôpital dont on attribue la fondation, vers l'an 542, au roi Childebart et à la reine Ultrogothe.

La chapelle, construite en 1637, par Guillaume Ducellet, et décorée par Jacques Mimerel, auteur d'une superbe Vierge qui se voit encore dans cette église, renferme une chaire de Chabry fils, une *Pietà* de Thomas Blanchet, un *Bon Samaritain* de Chabard, un *Christ en croix* de Serangeli, une *Résurrection de Lazare* de Loras, des peintures de Sublet et de Chatigny, des groupes en marbre de Fabisch et de Dufraigne.

L'entrée de l'hospice, d'un si savant et si pittoresque arrangement, est de Jean Delamonce (1706).

Il existe à l'intérieur de l'Hôtel-Dieu, non loin du second dôme dont je viens de parler, sous une galerie, deux pierres tombales avec épitaphes fixées contre la muraille. La première couvrait les restes d'Elisabeth Danby, fille cadette de l'écuyer Guillaume Danby, de Swinton, dans le comté d'York, décédée dans notre ville le 23 septembre 1786, âgée de trente-deux ans. Son frère, désolé, lui avait élevé ce monument de son amour et de ses regrets (je traduis les dernières lignes de l'épitaphe qui est d'une noble simplicité). La seconde était consacrée à la mémoire d'Elisabeth Temple, fille du colonel Lee, épouse du chevalier Henri Temple, morte à Lyon le 8 octobre 1736, âgée de dix-huit ans, inhumée à l'Hôtel-Dieu, dans le cimetière des protestants, le 10 octobre 1736, sur les 11 heures du soir, par ordre du Prévôt des marchands. C'était la belle-fille d'Edouard Young, l'auteur des *Nuits*.

\*  
\*\*

Au delà de l'hôpital, sur un quai qui fait suite à celui que nous quittons, et qu'on appelle le quai de Retz, apparaît l'ancienne Biblio-



Galerie construite par Philibert Delorme, en 1536,  
arrière-cour de la maison de la rue Juiverie, 8 (Cl. J. Sylvestre)

thèque de la Ville, enclavée dans le grand îlot du Lycée. Ces bâtiments, construits, ainsi que la chapelle, au XVII<sup>e</sup> siècle, par Etienne Martellange, sont ceux de l'ancien Collège de la Trinité, fondé en 1527 par la Confrérie de ce nom. Supprimé à la Révolution, ce collège fut rétabli, en 1795, sous le nom d'Ecole Centrale, puis, en 1803, sous celui de Lycée.

Ce collège, dans lequel André-Marie Ampère étudia et enseigna, a été placé sous son vocable. Ampère, qui a donné à la science les belles lois qui ont reçu son nom, était né à Lyon, le 20 janvier 1775 ; il décéda à Marseille le 10 juin 1836, et repose au cimetière de Montmartre, à côté de son fils, Jean-Jacques Ampère, né aussi à Lyon. La statue que la Ville de Lyon lui a élevée sur l'ancienne place Henri IV, et qui est du sculpteur lyonnais Charles Textor, a été inaugurée, en octobre 1888, par l'infortuné président Sadi Carnot. Le Musée de Lyon possède son buste par Bonnassieux.

\*  
\*\*

C'est au carrefour formé par la rue Puits-Gaillot et le quai de Retz que s'ouvre la place Tolozan, où se dresse la statue du maréchal Suchet, duc d'Albuféra, fils d'un fabricant de soieries de Lyon. Ce nom lui vient d'Antoine Tolozan, premier propriétaire de la grande et belle maison à fronton qui la décore, maison construite en 1746 par Ferdinand Delamonce. Venu d'un village du Haut-Dauphiné, près de Briançon, ce personnage acquit dans le commerce des soies



André-Marie-Ampère, 1775-1836, buste en marbre par Bonnassieux (Musée de Lyon). (Cl. J. Sylvestre.)



Louis Tolozan de Montfort, prévôt des Marchands de Lyon, 1785-1789, par Louis-Gabriel Blanchet (Musée de Lyon).

une fortune considérable, et mourut gentilhomme et seigneur de Montfort. Un de ses fils, Louis Tolozan, dont le Musée possède un beau portrait peint par Louis-Gabriel Blanchet, fut le dernier Prévôt des marchands que Lyon ait eu, et il remplit cette charge de 1785 à 1789.

Nous sommes ici au centre même de la fabrique. La vie y est fort active et rien n'est plus pittoresque que l'entrée et la sortie des ateliers, le transport et l'expédition des ballots de soie et le va-et-vient des voitures. C'est une agitation incessante. Naguère encore, la Croix-Rousse, qui domine le quartier et à laquelle on accède par deux funiculaires, suffisait à la production des étoffes et en pourvoyait le monde entier. Hélas ! le maître ouvrier en soie ne fait plus guère d'apprentis, et, comme le constatait Puitspelu, « la profession ne se perpétue plus, elle émigre à la campagne ou bien l'atelier disparaît et l'usine le remplace ». Mais le mal n'est pas sans remède ; nous en avons pour garant les ateliers



Le Pont Morand, la Place Tolozan et le Coteau de la Croix-Rousse. (Cl. Syndicat d'initiative.)

qui restent et d'où sortent ces étoffes somptueuses, d'un travail à nul autre pareil.

Sur la place de la Croix-Rousse, se dresse la statue de Joseph-Marie Jacquard, inventeur d'un métier pour la fabrication des étoffes de luxe, dans lequel sont si heureusement combinés les ingénieux procédés du tisseur lyonnais Falcon et du mécanicien grenoblois Vaucanson. Quoique due au ciseau de Foyatier, l'auteur du *Spartacus* des Tuileries, cette statue est bien médiocre.

\*  
\* \*

Au delà de la place Tolozan, en amont du pont Morand, s'étendent et se développent le quai Saint-Clair et le cours d'Herbouville. Les maisons qui bordent le quai et les deux côtés de la rue Royale font encore de ce quartier, malgré les embellissements que Lyon a reçus depuis, un des plus dignes de fixer l'attention des étrangers. De la balme, le panorama est superbe : la ville apparaît sur la droite, s'allongeant entre les deux fleuves qui l'étreignent ; le Rhône ouvre sa large avenue que coupent de leurs arches audacieuses le nouveau pont Morand, l'élégante passerelle du Collège, les ponts Lafayette et de l'Hôtel-Dieu, et, sur la gauche, le parc de la Tête-d'Or et les Broteaux se laissent visiter tout entiers du regard.

\*  
\* \*

Mais rentrons dans les quartiers centraux en suivant cette magnifique rue de la République, une des plus longues et des plus animées de la ville. Elle est de création relativement récente ; ce fut l'entrepreneur Benoît Poncet qui l'ouvrit, en 1855, d'après un tracé fourni par l'architecte de la Ville, René Dardel.

La portion de cette rue qui s'étend de la rue Confort à la place Le Viste s'appelait autrefois rue Belle-Cordière. Au moment de la percée, ce nom fut appliqué à une rue voisine, la rue Bourchanin. Louise Labé, surnommée la Belle Cordière, y possédait une maison avec jardin, dans laquelle elle habitait, maison aujourd'hui démolie. L'immeuble n° 20, qui fait l'angle sud-est des rues Confort et de la République, s'élève sur son emplacement. Il serait désirable qu'une inscription fût placée sur la façade pour rappeler ce souvenir.

Le Palais du Commerce, dont une des façades donne sur la rue de la République, a été construit par l'architecte René Dardel, qui s'est efforcé d'imiter le style des édifices du XVII<sup>e</sup> siècle. La partie la plus intéressante de cet édifice est la salle de la Bourse, d'un effet grandiose, et dont l'étage supérieur est supporté par des cariatides d'un style magistral, exécutées par le sculpteur forézien Guillaume Bonnet. On y remarque un plafond peint par Hesse et une horloge monumentale due au ciseau de Bonnassieux, représentant les trois heures du jour d'une manière très ingénieuse, mais qui a donné lieu à de spirituelles et malicieuses interprétations à l'adresse des hommes de finances.

Dans ce monument, est installé le Musée historique des tissus, créé par la Chambre de Commerce, et organisé en dernier lieu de la façon la plus intelligente par Antonin Terme, connaisseur éminent et d'un goût éclairé, mort récemment. Les richesses de ce musée, dont M. Raymond Cox est aujourd'hui directeur, s'accroissent sans cesse.

grâce aux dons qu'il reçoit et aux très belles acquisitions qui sont faites chaque année.

\*  
\* \*

Gagnons la place Bellecour, la plus belle et la plus vaste de Lyon. Elle appartenait, au XIII<sup>e</sup> siècle, à la puissante abbaye d'Ainay, et, en 1436, à Jean Le Viste, bourgeois de Lyon. La Ville n'en fit l'acquisition que deux siècles plus tard. Les anciennes façades avaient été construites par Robert de Cotte. Démolies en 1793, elles furent relevées par le Premier Consul, Bonaparte, qui en posa la première pierre. C'est ce que rappelle une inscription gravée sur une table de marbre qu'on voit à l'angle de la rue Bellecour et de la rue du Plat. L'architecte Thibière fournit les plans et l'architecte Pascal Gay conduisit les travaux. La statue équestre de Louis XIV, qui se trouve au milieu de la place, est le chef-d'œuvre du sculpteur lyonnais Frédéric-Lemot (1771-1827), né rue Noire (aujourd'hui Stella, n<sup>o</sup> 4). Cette statue, coulée en bronze par Lemot lui-même, dans son atelier du Roule, fut inaugurée le 6 novembre 1825. Boscary de Villeplaine, syndic des agents de change de Paris, membre de la Commission mixte du monument, écrivait, le 1<sup>er</sup> juillet 1824, à son neveu, Sébastien Desvernay, agent de change à Lyon : « Sous peu, nous fondrons la statue équestre de Louis XIV. Le modèle est superbe. Si l'opération réussit, comme il y a lieu de l'espérer, vous aurez le plus beau monument en ce genre qui existe en Europe. » Les squares qui ornent la partie méridionale de la place ont été tracés en 1855 ; les bassins et les deux pavillons, dont l'un sert de corps de garde et l'autre est occupé par un café, sont de la même année. Les marronniers de la promenade furent plantés en 1850. Un marché aux fleurs égaye et embaume les allées.

\*  
\* \*

Lyon possède de fort belles églises, qui sont des monuments historiques appartenant à la Ville ou à l'Etat.

L'église Saint-Jean a son chevet tourné vers le quai, et c'est sous ce point de vue qu'elle se présente de la manière la plus favorable. Elle a été commencée dans le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle (1165-1180). C'est à cette époque qu'appartiennent le chœur et le flanc oriental du transept, qui portent les caractères de l'architecture, toute romane encore, du XII<sup>e</sup> siècle. Les six travées suivantes datent du XIII<sup>e</sup> siècle ; les deux dernières, ainsi que le soubassement de la façade, dont les sculptures (figurines et bas-reliefs des voussures, consoles des trumeaux) peuvent entrer en parallèle avec tout ce que l'art gothique a produit de plus parfait, sont du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

La constitution de la Commune de Lyon, la chute du pouvoir politique des archevêques, remplacé par la souveraineté du roi de France, arrêta les travaux. Ils ne furent repris que soixante ans plus tard et achevés sous Louis XI.

C'est dans le collatéral sud de cette église que se trouve la chapelle du Saint-Sacrement, aujourd'hui dédiée à saint Louis, bâtie par le cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, et par son frère, Pierre II de Bourbon. Cette chapelle peut passer à juste titre pour un des meilleurs modèles de l'art de la fin du XV<sup>e</sup> siècle : sa décoration, presque égale en richesse à celle de Brou, lui est supérieure par la netteté brillante du style, l'heureux choix des motifs



et la verve de l'exécution. Les balustrades des galeries, fouillées avec un art merveilleux, sont d'un effet décoratif admirable.

Le bâtiment appelé l'ancienne *Manécanterie*, et qui joint au midi la Primatiale, est tout ce qui reste du cloître intérieur de Saint-Jean. Quoique mutilé, c'est un spécimen intéressant de l'architecture lyonnaise du XI<sup>e</sup> siècle, qui, avec ses incrustations de terre cuite, n'est pas sans analogie avec l'école auvergnate. Il servit d'école pour les chantes, d'où lui vint le nom qu'il conserve encore. A la fin du XI<sup>e</sup> siècle et au commencement du siècle suivant, saint Anselme de Cantorbéry y trouva une hospitalité généreuse, et ce fut là qu'il



Hôtel de la Chamarerie de l'Eglise de Lyon, commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, rue Saint-Jean, 37. (Cl. J. Sylvestre.)

composa plusieurs de ses ouvrages. Depuis le VII<sup>e</sup> siècle, des relations étroites existaient entre Cantorbéry et Lyon, et cet échange de jeunes gens, si fort à la mode aujourd'hui, se pratiquait dès cette époque entre les deux villes amies. Jean de Bellesmes, archevêque de Lyon (1181-1193), était né à Cantorbéry, comme son ami Thomas Becket, sous le vocable duquel était placée l'ancienne chapelle de Fourvière, dont le porche du XII<sup>e</sup> siècle se voyait encore il y a quelques années.

\*  
\*\*

Le Palais de l'Archevêché, qui s'élève tout auprès de l'église, fut bâti au XV<sup>e</sup> siècle par le cardinal Charles de Bourbon. On ne peut en apercevoir qu'une des tours carrées et la tourelle d'escalier dépassant sur la droite l'ensemble des constructions cachées par le bâtiment qui paraît un peu en avant sur la gauche et se termine à droite par une terrasse. Cette construction fut élevée au XVIII<sup>e</sup> siècle par Germain Soufflot, en empiètement sur la Saône, qui alors bai-

gnait les murs du palais et qui a été successivement repoussée par le nouvel édifice et par le quai actuel.

Devenu une propriété de la Ville, ce palais est affecté aujourd'hui à la Bibliothèque municipale, qui y a installé ses collections au mois d'octobre de l'année dernière. Cette bibliothèque renferme un assez



Maison, dite Henri IV, du XVII<sup>e</sup> siècle, montée Saint-Barthélemy.  
(Cl. J. Sylvestre.)

grand nombre de livres rares des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, des manuscrits d'un grand prix, des reliures, des estampes et gravures... On y conserve le célèbre CODEX LUGDUNENSIS, mutilé par Libri, reconnu par Léopold Delisle, reconstitué grâce à la générosité de lord Ashburnham, possesseur des fragments dérobés et complété en 1895 par l'auteur de cette notice. On y montre encore un psautier, un saint Hilaire, un saint Augustin du VI<sup>e</sup> siècle, un livre des Evangiles

du IX<sup>e</sup>, qui rappelle la Bible de Charles le Chauve, dite de Saint-Denis, une luxueuse bible de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les *Chroniques de France* et un Ovide (*Métamorphoses*) provenant des bibliothèques de Charles V et de Jean, duc de Berry, des ouvrages ayant appartenu à Leidrat, Rémy, Agobard, Amolon, évêques de Lyon, et portant des notes autographes de dédicace, les missels du cardinal Rolin, de Jean de Talaru, de Jacques de Coligny, de Guichard de Pavie, de Roland de Neufville, etc. En 1842, Jean-Baptiste Chervin légua à la Bibliothèque un livre d'heures qui appartient à Louis XII, puis à un Anglais, enfin à Marie d'Angleterre, reine de France, qui l'offrit en 1530 à son frère Henri VIII, roi d'Angleterre. Ce manuscrit, d'exécution française, contient des peintures d'un travail très soigné.

\*  
\*\*

L'église Saint-Nizier, qui date du XV<sup>e</sup> siècle, a été la première cathédrale de Lyon. Elle ne pourrait cependant rivaliser avec Saint-Jean. Le vaisseau est d'une élévation hardie, mais d'un galbe lourd. L'église n'était pas encore achevée au XVI<sup>e</sup> siècle ; le portail manquait. Olivier Roland, beau-frère de Philibert Delorme, donna les dessins de la demi-coupe d'ordre dorique qui forme l'entrée et la construisit. Au XVII<sup>e</sup> siècle, il manquait encore la partie supérieure de la façade et le portail méridional qui, commencé à cette époque, resta inachevé. C'est de nos jours seulement que l'œuvre a été terminée et complétée, en 1856, par la construction d'une seconde flèche sculptée à jour, sur les dessins d'Anthelme Benoit, architecte.

\*  
\*\*

L'église d'Ainay est un monument des plus remarquables. Commencée dans le troisième tiers du XI<sup>e</sup> siècle, elle était achevée en 1107.

Extérieurement, elle présente la silhouette ordinaire des monuments du XII<sup>e</sup> siècle : trois absides semi-circulaires, une coupole sur la croisée, et, sur la façade, le clocher, qui, originairement, était isolé de trois côtés ; mais l'intérieur a tout l'aspect d'une basilique latine, grâce aux colonnes monolithes qui garnissent la nef. Les colonnes sont antiques et proviennent de l'ancien temple d'Auguste, érigé sur la pente de la colline Saint-Sébastien. Quatre de ces colonnes (celles soutenant la coupole) sont de granit et de dimensions colossales. Originairement, elles n'en formaient que deux et ne sont rien autre que les deux monolithes qui flanquaient l'autel de Rome et d'Auguste et figurent sur les monnaies antiques.

Deux autres églises avaient précédé celle-ci. La première, construite par Brunehaut au commencement du VII<sup>e</sup> siècle, fut détruite par les Sarrasins. Il en reste les blocs énormes qui forment le soubassement du clocher actuel. La seconde église, bâtie au milieu du X<sup>e</sup> siècle, existe encore ; elle touche, du côté du midi, à l'église, et elle communique par des arcades avec elle. Cette chapelle, qui a servi longtemps de sacristie, a été placée sous le vocable de Sainte-Blandine.

\*  
\*\*

L'église Saint-Paul est un de ces nombreux monuments religieux que le Clergé lyonnais, ayant atteint le plus haut degré de richesse

et de puissance, fit construire dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

L'extérieur seul s'est conservé en partie intact. Il est remarquable par son dôme octogone, ses modillons semblables à ceux de Saint-André-le-Bas et de Saint-Maurice de Vienne, et par une élégante porte latérale dont les colonnes manquent, mais dont les archivoltes offrent une admirable imitation des ornements romains les plus élégants et les plus purs.

L'intérieur fut horriblement mutilé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les pilastres engagés qui soutiennent la nef, et dont les fûts étaient cannelés, furent martelés pour recevoir un enduit de stuc modelé suivant le goût alors en usage. On peut constater encore, malgré la restauration qui a été faite, quelle perte l'art a éprouvée par cet acte de vandalisme. Il existe, en effet, dans un des angles rentrants de la façade, une élégante colonne monolithe dont le chapiteau est d'un admirable dessin.

L'église Saint-Paul rappelle le souvenir du célèbre Gerson. Lorsque les Bourguignons triomphèrent à Paris, il vint se réfugier à Lyon, où vivait un de ses frères, religieux célestin. Il y mourut en 1429 et fut enterré dans une église contiguë à celle de Saint-Paul.

\*  
\* \*

L'église Saint-Bruno des Chartreux est une des productions les plus parfaites de l'art religieux sous Louis XV. Construite, sauf le chœur et la façade, de 1734 à 1745, sur les plans de Ferdinand-Sigismond Delamonce (1678-1753), elle emprunte à l'ordre dorique son architecture et sa décoration au style rocaille à son premier développement. De là, l'aspect à la fois sévère et gracieux qu'elle présente et l'excellent effet qui en est le résultat. L'arc en anse de panier par lequel le chœur communique avec le dôme a été tracé par Melchior Munet et sa construction passe pour un modèle de stéréotomie. Le luxueux ciborium qui recouvre le maître-autel a été dressé en 1737 par Germain Soufflot, d'après les dessins de l'architecte Servandoni, né à Florence, de parents lyonnais. Les stalles du chœur, ainsi que le lutrin, d'un beau travail, ont été sculptées par Marc Chabry fils et par François Venderheyde ; quant aux statues trop vantées de la coupole, représentant saint Jean-Baptiste et saint Bruno, elles sont de Jacques Sarrazin. On attribue à Pigalle les bas-reliefs des pendentifs du dôme. Cette église possède plusieurs tableaux de valeur : une *Ascension* et une *Assomption*, par Pierre-Charles Trémolières, dans des cadres en bois dessinés par Soufflot et sculptés par François Vanderheyde ; un *Miracle de saint Bruno*, par François Perrier ; un *Ensevelissement du Christ* et un *Ex voto*, par Brenet ; un *Baptême du Christ*, par Noël Hallé ; un *Mariage de la Vierge*, par Challes, des copies du Guide et de Rubens par Frontier et Chloé Dupasquier, des peintures de Sublet et des statues de Joseph et de Philippe Fabisch.

\*  
\* \*

Désaffectée par décret du 22 avril 1907, l'église Saint-Pierre est fermée depuis cette époque au public et elle sert aujourd'hui et provisoirement d'entrepôt aux Musées de la Ville. Sa façade, enclavée dans des maisons modernes, donne sur la rue Paul-Chenavard, et sa nef s'étend sur une arrière-cour dans une direction parallèle à celle

du Palais des Arts. Bâtie dans le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle, sur les ruines d'une chapelle relevée par Leydrat, évêque de Lyon, cette église a été si complètement restaurée en 1746 par l'architecte Antoine de Gérando, qu'elle a perdu presque entièrement son caractère primitif. Une fenêtre qui éclaire la deuxième travée et un



Porte d'une maison du XVII<sup>e</sup> siècle, rue du Boeuf, 16.  
(Cl. J. Sylvestre.)

porche sur lequel s'élève le premier étage d'un clocher presque en ruine, peut-être encore plus ancien, voilà tout ce qui reste des premières constructions. La porte extérieure du porche se compose d'une arcade flanquée de colonnes et de pilastres surmontés de chapiteaux soutenant des imposts sur lesquelles retombent deux archivoltes en retraite l'une sur l'autre, garnies de trois rangs de billettes et de deux tores très épais. La seconde porte, celle qui s'ouvre dans la nef, est semblable à la précédente, mais elle est plus ornée. Aux billettes et aux tores s'ajoutent des rais de cœur, des arcatures et,

sous ces arcatures, des têtes grimaçantes en marbre blanc du plus riche effet. Les chapiteaux des colonnes et des pilastres, dont les corbeilles chargées de rinceaux, de feuillages et de monstres sail-lants sous les angles des tailloirs, imitent le galbe corinthien ou composite, sont tous variés et tous d'un style grandiose et d'une exécution magnifique. Un seul offre un ange vêtu à l'antique qui fait penser à ces Victoires ailées que l'on remarque sur les monuments romains, d'où sont tirés aussi les oves, les perles, les rais de cœur et les bouquets d'acanthé qui forment les moulures des impostes de la première porte. On voyait dans cette église, avant sa fermeture : un *Ensevelissement de la Sainte Vierge*, par Michel Perrache, et une *Visitation*, par Nicolas Bidau, bas-reliefs en marbre : un autel de style napolitain du XVIII<sup>e</sup> siècle, en stuc et en marbres de couleur ; un autre autel en marbres de couleur, par Picaud, de Roanne ; un *Sacré-Cœur avec deux Anges agenouillés*, par Charles Dufraigne ; des tableaux : une *Visitation*, par Charles Delafosse ; une *Adoration des Bergers*, une *Adoration des Rois mages*, une *Circoncision*, une *Assomption*, par Trémolières ; une *Cène d'Emmaüs* et un *Saint Pierre repentant*, par Louis Crétey ; un *Serpent d'airain*, par Frontier ; une *Exaltation de la Croix*, par Restout, etc. La porte de l'église Saint-Pierre date du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle ; elle est en bois sculpté et se fait remarquer par l'élégance mouvementée de ses ornements et aussi par la perfection du travail.

\*  
\* \*

Ne quittons pas les édifices religieux sans mentionner l'église Saint-Bonaventure. On rapporte à l'année 1220 l'établissement des Franciscains, dits Frères Mineurs ou Cordeliers, à Lyon. Ces religieux



L'ancienne Place des Cordeliers, avec la Colonne du Méridien, surmontée d'une statue d'Uranie, démolie en 1858. (Cl. J. Sylvestre.)

avaient été appelés dans notre ville par Humbert de Grôle, sénéchal de Lyon, qui leur céda le vaste espace compris aujourd'hui entre la place des Cordeliers, le quai de l'Hôpital, les rues Ferrandière et Grôle, où ils établirent leur couvent et leur première chapelle.

Cette chapelle, bâtie, ainsi que le monastère, aux frais du Sénéchal, occupait l'emplacement de la portion nord-ouest du Mont-de-Piété, ancienne halle aux blés, démolie en 1891 et remplacée par l'îlot limité par les rues Saint-Bonaventure, Président Carnot et Grôle. Saint Bonaventure, qui mourut le 14 juillet 1274, pendant la célébration du deuxième Concile de Lyon, y fut enterré.

La construction de l'église actuelle remonte au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, mais elle ne fut terminée qu'en 1468. Simon de Pavie, médecin des rois Charles VII et Louis XI, fit construire les trois dernières travées de l'église, ainsi que la façade qui a été complètement reconstruite par l'architecte Anthelme Benoit en 1858.

Cette église a abrité pendant plusieurs siècles les institutions populaires de l'Ancien Régime. Les Confréries d'ouvriers s'y réunissaient et la plupart des corporations y avaient leur chapelle.

\*  
\* \*

Les amateurs de théâtre ont le choix, à Lyon, entre le Grand-Théâtre, où l'on joue le grand opéra, l'opéra comique et le ballet, et le Théâtre des Célestins, où l'on donne le drame, le vaudeville, la comédie et l'opérette.

Le Grand-Théâtre a été construit par Antoine Chenavard en 1829, dans le style classique qui était à la mode à cette époque. L'intérieur a été entièrement remanié par Dardel. Ces restaurations ont altéré le caractère de la salle, où se voit encore un beau plafond par Abel de Pujol. La scène est vaste et bien disposée. L'ancien foyer avait été décoré d'une façon curieuse par Perlet. On l'a refait, il y a quelques années, et on lui a donné une décoration nouvelle. Le plafond est orné de trois grands médaillons par Joanny Domer.

Le Théâtre des Célestins occupe l'emplacement de l'ancien monastère des religieux de ce nom, fondé à Lyon en 1407 et sécularisé en 1778. Il a été construit par l'architecte lyonnais Gaspard André. La façade est d'une belle ordonnance et la salle est décorée avec autant de richesse que de goût. Le plafond, superbement peint par Joanny Domer, représente le *Songe d'Aristophane*.

\*  
\* \*

N'ayons garde d'oublier un troisième théâtre, plus célèbre encore que les précédents : le Théâtre Guignol, aussi populaire à Lyon que peut l'être à Paris la *Maison de Molière*.

Guignol n'est pas, comme on l'a cru, la transformation d'une marionnette italienne, et il n'est pas davantage de la famille des Pierrots, à laquelle appartiennent les Gille, les Jocrisse, les Janot, les Cadet-Roussel. Ce n'est pas non plus Figaro, auquel on le compare trop facilement et avec exagération. Pour un point de ressemblance, il y a dix contrastes. Cette petite figure n'a pas besoin de frère aîné. Unique dans son genre, elle offre une des manifestations les plus originales du génie populaire lyonnais, et l'on peut dire que, semblable à la Minerve antique, elle est sortie tout armée du cerveau de l'ouvrier en soie Laurent Mourguet (1769-1844), qui l'a

sculptée lui-même et, en la façonnant, lui a donné ses propres traits. En elle s'incarne l'âme spéciale de toute une classe ; en elle se réfléchissent les mœurs déterminées de toute une époque.

D'où vient le nom de Guignol ? On s'est livré à ce sujet à de savantes et inutiles dissertations. A en croire les érudits, le nom est très ancien. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, les cadets de la puissante famille consulaire de Varey le portaient par surnom. Eh bien ! on s'est trompé, et l'erreur provient d'une mauvaise lecture. Le « cognomen » des Varey n'est pas Guignol, mais *Guignot*, ce qui est très différent. Dans un terrier de 1313, je trouve : *Johannes de Varey, dictus Guignot* (il habite rue Bonnevaux, aujourd'hui rue de la République, nos 33-43).

Quant à l'origine du mot, M. Onofrio, savant magistrat, éditeur du Théâtre Guignol, prétend qu'elle se tire d'une expression qu'employait un vieux canut, ami de Mourguet, lorsqu'il avait bien ri : « C'est guignolant ! » disait-il, et cette exclamation signifiait : c'est très drôle, c'est très amusant.

Malheureusement, l'adjectif guignolant n'étant qu'une forme altérée de guignonnant, qui veut dire ennuyeux, pénible, l'explication est contradictoire et doit être rejetée.

Il y en a une autre à laquelle M. Onofrio n'a pas songé et que fournissent la physionomie et les yeux mêmes de Guignol. Sa figure est légèrement asymétrique, il louche un peu et guigne de l'œil. De là son nom : *Guign'œil*, puis, par corruption, *Guignol*. Les gamins (les gones) l'appelaient ainsi dans les premiers temps, et aussi *Belœil*, *Torl'œil*, *Louch'œil*, ce qui est concluant. En Provence, Guignol se nomme aujourd'hui *Tap'à-l'œil*, et *Gnafron Bastian*.

\*  
\*\*

Parmi les statues que Lyon a élevées à ses grands hommes, il en est quelques-unes qui méritent d'être signalées. J'ai déjà parlé de la statue d'Ampère par Textor et de celle du maréchal Suchet par Dumont ; il faut citer encore celles de Bourgelat (cour de l'École Vétérinaire) par Fabisch, du chirurgien Ollier (place de ce nom) par Bouchet, de Claude Bernard (cour de la Faculté de Médecine) et de Bernard de Jussieu (quai des Brotteaux) par Pierre Aubert, du sergent Blandin, par Thomas Lamotte (place Sathonay).

Le sol qui s'élève en pente derrière cette statue (Jardin des Plantes) et devant celle d'Auguste Burdeau, recèle le monument le plus illustre de nos antiques origines nationales. Là gisent encore en partie les ruines de l'Amphithéâtre, où se réunissaient les délégués des soixante-quatre cités des trois Gaules et où se dressait l'autel consacré à la divinité de Rome et d'Auguste. C'est dans cette enceinte que la Gaule, en dépit du despotisme romain, a réalisé pour la première fois cette unité que Vercingétorix, qui devait succomber à Alésia, avait conçue dans ses rêves héroïques et patriotiques.

La statue de l'*Homme de la Roche*, qui s'élève dans un enfoncement de rocher, sur le quai Pierre-Scize, est le résultat d'une bévée historique.

Depuis un temps immémorial, il existait au sommet du rocher une statue de bois ayant remplacé celle d'une divinité antique et représentant un personnage vêtu à la romaine, s'appuyant d'une main sur une lance et, de l'autre, tenant une bourse. Comme pour toutes



les figurations de ce genre, et elles ne sont pas rares, il se racontait à son sujet une légende, toujours la même, motivée par la bourse, et qui faisait de ce dieu des richesses un personnage bienfaisant



Perspective de la montée de l'Amphithéâtre. (Cl. Syndicat d'Initiative.)

ayant jadis doté les filles pauvres du quartier. Des gens bien intentionnés, mais fort ignorants, s'imaginèrent un beau jour qu'il s'agissait de Jean Cléberger, riche négociant nurembergois établi à Lyon, et dont les bienfaits ont conservé la mémoire sous le nom justement mérité du Bon Allemand. Une souscription fut ouverte pour rem-



Façade de la maison des Thomassin, fin du XV<sup>e</sup> siècle, place du Change  
(Cl. J. Sylvestre.)



Cour de l'ancien Hôtel de Ville, fin du XV<sup>e</sup> siècle, rue de la Poulallerie, 13.  
(Cl. J. Sylvestre.)

placer la statue de bois par une de pierre, représentant Cléberger, dont le portrait authentique, par Albert Dürer, est conservé au Musée de Vienne en Autriche. L'ancienne statue fut détrônée de la place qu'elle occupait et, au-dessous, on installa celle de Cléberger, par Toussaint Bonnaire (1849).

\*  
\*\*

Lyon possède plusieurs fontaines monumentales qui animent ses places et contribuent à leur embellissement : la fontaine de la place Morand, par Tony Desjardins, élevée aux frais des habitants du quartier des Brotteaux, en souvenir de l'affranchissement des ponts du Rhône, sous Napoléon III (la statue en marbre qui la couronne est du sculpteur Guillaume Bonnet) ; la jolie fontaine Renaissance construite par René Dardel et décorée d'un groupe en bronze représentant saint Jean baptisant le Christ, par Bonnassieux ; la fontaine en plomb martelé de la place des Terreaux, par Bartholdi ; la fontaine de l'Hôtel de Ville, avec une gracieuse statuette de Mathurin Moreau ; enfin, l'admirable fontaine de la place des Jacobins, chef-d'œuvre de l'architecte Gaspard André (les sirènes sont du sculpteur Delaplanche, et les statues de Philibert Delorme, Guillaume Coustou, Gérard Audran et Hippolyte Flandrin, qui la décorent, sont du sculpteur lyonnais Charles Degeorge).

\*  
\*\*

Au centre de la ville et surtout dans les quartiers Saint-Jean et Saint-Paul, on voit beaucoup de maisons des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, facilement reconnaissables à leur ordonnance et à leur décoration. Citons :

L'hôtel de la Couronne, bâti au XV<sup>e</sup> siècle par les de Varey, et qui a servi d'Hôtel de Ville de 1604 à 1652 (rue Poulaiillerie, n<sup>o</sup> 13) ; la maison des du Perier, n<sup>o</sup> 4, rue Mercière ; celle de Guillaume de Rouville, à l'enseigne de *l'Ange*, et l'ancienne hôtellerie de *Sainte-Marthe*, avec son joli puits Renaissance, n<sup>os</sup> 54 et 58, même rue ; la maison du libraire Hugues de la Porte, acquise plus tard par un libraire non moins connu, Horace Cardon (n<sup>o</sup> 68, même rue) ; la maison de la *Madeleine* (aujourd'hui Chambre des Notaires, montée du Gourguillon), construite par les frères Guichard et Pierre du Choul, embellie et agrandie par leur fils et neveu, l'antiquaire, Guillaume du Choul, bailli des montagnes du Dauphiné ; la maison des Laurencin, place de la Trinité, celle du *Soleil* (fin du XVII<sup>e</sup> siècle), même place ; l'hôtel de la *Chamarerie* de l'Eglise de Lyon, où logea M<sup>me</sup> de Sévigné en juillet 1672 et en octobre 1673 (n<sup>o</sup> 57, rue Saint-Jean) ; les maisons des *Trois Maries* et du *Jeu de Paume* (rue Trois-Maries) ; les maisons de *l'Outarde*, du *Bœuf*, du *Crible*, rue du Bœuf ; les maisons n<sup>o</sup> 2, place de l'Ancien-Gouvernement, n<sup>os</sup> 11 et 9, rue Saint-Jean, modèles précieux de l'architecture civile au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle ; la façade de la maison n<sup>o</sup> 14, rue Lainerie ; la maison dite Henri IV, montée Saint-Barthélemy (XVII<sup>e</sup> siècle) ; les maisons Baronnat, Lentillon (XVII<sup>e</sup> siècle), Grolier, rue de la Loge, montée du Change, rue Juiverie, et, dans l'arrière-cour du n<sup>o</sup> 8 de cette rue, la galerie construite en 1536 pour Antoine Bullioud, receveur général des finances, par Philibert Delorme, à son retour d'Italie ; la maison paternelle des Thomassin, place du

Change, n<sup>o</sup> 2 ; les maisons n<sup>os</sup> 14 et 12, rue de Gadagne, construites par les frères de Pierrevive et possédées plus tard, la première par



La maison du Soleil, fin du XVII<sup>e</sup> siècle, place de la Trinité ; la rue Saint-Georges à gauche, et à droite, perspective de la montée du Gourguillon, (Cl. J. Sylvestre.)

les Gondi et la seconde par Thomas et Guillaume Gadagne. C'est dans cette dernière demeure, acquise par la Ville, que sera installé prochainement le Musée du Vieux Lyon.

\*  
\* \*

Je n'ai encore rien dit des rives de la Saône ; elles sont pourtant ravissantes. Du quai Saint-Antoine, on jouit de la plus gracieuse vue du monde. Voici le Palais de Justice, construit par Baltard en 1835, et sa colonnade aux lignes majestueuses ; à gauche, les ponts du Change et la Feuillée, la Croix-Rousse aux reliefs variés et que couronne le dôme des Chartreux ; à droite, la Primatiale, Saint-Georges, chef-d'œuvre de grâce et de légèreté ; l'Antiquaille et ses blancs pavillons, l'ancien Grand-Séminaire, la Quarantaine que domine le Puy d'Ainay, et, dans le lointain, les Etroits aux riantes villas, où Jean-Jacques Rousseau passa une nuit délicieuse.

Que si l'on gravit la colline couverte de verdure et qui sert de

fond à ce magique tableau, le décor change à vue d'œil et, du haut du coteau, c'est un vaste panorama que l'œil embrasse. Au pied du spectateur, une ville immense, marquetée de places, de rues, d'avenues, constellée de flèches, de dômes, de clochers, de maisons, et dont le murmure s'élève bruissant comme le bourdonnement d'une ruche gigantesque ; deux grands fleuves déroulant en replis onduleux leur ruban argenté aux reflets d'opale et d'azur, et qui vont se perdre dans l'horizon lointain ; puis, par delà, la plaine sans bornes se heurtant au mur infranchissable des Alpes ; ici, le Val-romey, la Chartreuse ; là, le Vercors, le Pelvoux semblant s'unir avec le Pilat, mais si éloignés que tous ces monts de deux à trois mille mètres paraissent de légers festons que domine le massif du mont Blanc aux glaciers étincelants. Puis, ramenant le regard au pied de la colline, on retrouve la ville de Lyon, non moins majestueuse que la nature, étalant ses splendeurs avec orgueil et montrant tous ses édifices comme sur un plan merveilleux.

FÉLIX DESVERNAY.



Maison de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, rue Lainerie, 14  
(Cl. J. Sylvestre.)

## GUIGNOL ET SON THEATRE



Laurent Mourguet, créateur de Guignol, buste par Fr. Girardet, surmontant le monument de la place du Doyenné.

Guignol ! Ce nom n'est inconnu d'aucun Lyonnais, et il n'est pas un enfant de notre vieille cité qui n'ait vu jouer les pièces du répertoire guignolesque.

Ceux qui n'ont pas vécu à Lyon ne l'ignorent pas non plus. Ils ont entendu vanter l'originalité de ce théâtre, dont les œuvres ont un aspect si particulier qu'elles sont rarement interprétées avec l'accent qui leur convient, la vie qu'elles doivent rendre, par les Parisiens.

Quel est donc ce Guignol, type classique de l'ancien artisan lyonnais, bon garçon qui accueille joies et tristesses de l'existence avec philosophie ?

C'est l'incarnation du canut lyonnais. Dans les luttes du capital et du travail, nos ancêtres eurent à souffrir de nombreuses crises économiques, mais ils les supportèrent avec cet

esprit narquois, railleur qui domine chez notre Guignol.

Le théâtre qui porte son nom n'est pas un de ces théâtres brillants où la psychologie moderne et l'élégance raffinée de la forme s'efforcent d'unir des effets qu'apprécient dilettantes et décadents. C'est un théâtre à l'image de la vie populaire, simple, ignorant l'outrecuidant désir d'étonner la galerie.

Le type de Guignol a été créé, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, par Laurent Mourguet.

M. Justin Godart a présenté Guignol, ainsi que les autres personnages de notre théâtre local, en une étude excellente (1). Nous ne pouvons mieux faire que de laisser la parole au député de Lyon :

« Depuis cent ans qu'il amuse les Lyonnais et les Parisiens et qu'il vit dans les coulisses, écrit M. Godart, il n'a pas cédé au cabotinage facile et n'a cherché le succès qu'en restant lui-même. Quel caractère dans cette tête de bois !

« Ne lui demandez point les plaisanteries du jour, les chansons grivoises, les moyens risqués pour vous amuser. Il est tel qu'il nous apparut en 1808, et, s'il regarde avec curiosité cet auditoire auquel il n'est point accoutumé, cette salle splendide (2), il n'en est guère ému dans le fond ; quand, ce soir, il fera ses confidences à sa Madelon — car il est fidèle, simplement — tout au plus soulignera-t-il de son juron familier ses impressions et, lui dira-t-il, en parlant avec admiration de son auditoire féminin : « Nom d'un rat, y avait tout de même de chenuses colombes. »

« Il va vous jouer les plus vieilles pièces de son répertoire, qui est

(1) *Guignol et l'esprit lyonnais*, par M. Justin Godart — Lyon, A. Rey, 1912.

(2) M. Godart présentait ainsi Guignol dans une conférence organisée par les *Annales* à Paris, et qui fut terminée par une représentation de pièces du théâtre lyonnais de Guignol.

inépuisable. Si quelques-unes sont écrites, cent cinquante environ, la plupart sont restées à l'état de simple canevas sur lequel, au gré de sa verve, il brode chaque jour, saisissant l'actualité, la soulignant d'un trait vif, ou soumettant au contrôle de la trique les hommes du moment. Bien avant Paris, dans son théâtre enfumé, Guignol a fait le journal parlé.

« Outre les comédies inspirées des classiques du théâtre de la foire, Guignol a toute une collection de parodies, surtout de parodies d'opéras. A Lyon, où l'Opéra ne connaît point de crise, car il est fréquenté régulièrement par des gens qui paient leur place, après avoir entendu *les Huguenots* ou *Faust*, on ne manque point d'aller applaudir Guignol dans le rôle de Raoul de Nangis ou de Faust.

« Un de nos auteurs guignolesques lyonnais, Alexis Roussel, excellait en l'art bouffon de ces parodies qui ont une verve endiablée et sont du meilleur comique.

« Je vous laisse à penser ce que peut être Faust, devenu Guignol. Je vous assure que le personnage y gagne beaucoup, au moins en moralité, puisque Faust-Guignol, qui est foncièrement honnête, ne voit d'autre dénouement possible à la situation que vous connaissez, que d'épouser Marguerite.

« Guignol est toujours correct. Point d'équivoques scabreuses, de mots grossiers.

« La censure n'a jamais eu à lui faire de remontrances et à sévir. J'ai feuilleté une centaine de manuscrits de pièces ; sur un seul les censeurs ont joué de leurs ciseaux. Offusqués du nom d'un personnage, ils ont fait changer Courtecuisse en Courtejambe. Il faut reconnaître que, depuis, nous en avons entendu bien d'autres.

« Guignol a la répartie prompte.

« Entendez-le discuter avec son propriétaire, qui voudrait bien toucher ses termes en retard. C'est M. Canezou. « Je viens savoir », dit-il à Guignol — qu'il a pu enfin rejoindre grâce à un subterfuge — « je viens savoir quand nous finirons pour notre compte. »

« Guignol, bon apôtre : « Notre compte ?... Oh ! si vous me devez quèque p'tite chose, ne v's gênez pas ; je sis pas pressé. »

« Et cela dure sur ce ton, tellement, qu'impatienté, M. Canezou finit par protester : « Mais vous me faites des contes à dormir « debout. » Guignol de saisir au vol l'occasion de s'esquiver : « Ah ! « v's avez ben raison... Allons nous coucher. »

M. Justin Godart a décrit le personnage, son visage, son accent, son allure, son costume :

« Guignol a un accent. Il articule assez lentement, traînant sur la dernière syllabe. C'est, vous le savez, dans le fracas des métiers, le seul moyen de se faire comprendre. Si l'on crie à tue-tête, on participe uniquement au bruit général, et on n'est point entendu. Guignol siffle un peu les S et parle du nez, ce qui serait dû à nos brouillards porteurs de coryzas chroniques.

« Enfin, il a gardé ses habits d'autrefois. Son chapeau était à cornes, mais comme Guignol est prompt à la bataille, cognant volontiers de la tête, on lui a cloué son chapeau en rabattant les cornes. Sans quoi on n'aurait pas pu lui en tenir.

« Il a une physionomie expressive qu'anime encore le frémissement de son sarsifis.

« L'intensité réelle de cette figure de bois vient de ce qu'elle est légèrement asymétrique. Nos artistes locaux qui sculptent des guignols les font un peu loucher, déséquilibrent les traits, ce qui

communiqué une vie particulière à ces têtes qui, s'agitant avec vivacité, semblent s'animer sous les lumières. D'ailleurs, le procédé est connu. C'est celui qu'a employé Léonard de Vinci pour donner à la Joconde son air énigmatique et prenant. L'art aboutit ainsi à des rapprochements inattendus, la Joconde et Guignol. Guignol n'en est pas plus fier pour cela, d'autant que la Madelon pourrait être jalouse.

« La Madelon, c'est sa femme. »

M. Godart nous la présente ainsi :

« Elle a une psychologie simple. La domine, la préoccupation qui agisse tant de femmes dans certains intérieurs, d'équilibrer le budget avec un maigre et incertain salaire, baret quelques est-elle sans cesse riâtre, débordée du ménage qu'elle complir avec or

« Elle a un dévarde et quelque gue. Au marché chande d'herbes, des légumes pour cause volontiers et le prochain frais de la conver suis laissé dire passait pas autre coup de salons de

Guignol a un Gnafron.

M. Justin Go lui un portrait pit le reproduire tout



Guignol.

de sauver du ca-économies. Aussi en défense, acapar les besognes ne sait pas acdre.

faut : elle est ba-peu mauvaise lan-ou chez la mar-quand elle achète sa soupe, elle avec les voisines fait en partie les sation. Mais je me que cela ne se ment dans beau-la bourgeoisie. » compagnon : c'est



Gnafron.

dart a tracé de toresque : il faut entier :

« Cordonnier en vieux, il répare les misères de la chaussure humaine, et ce lui est sujet à philosopher qu'une paire de souliers usagés. Comme Guignol, il a l'empreinte profonde de son métier. Le savetier est un isolé dans son travail. C'est un petit artisan qui, tout le long du jour, clos en son étroite échoppe, réfléchit. Il n'est point pris tout entier par sa besogne. Alors que ses mains œuvrent, son esprit vagabonde. Gnafron a découvert que tout est vanité pour avoir, de ses doigts gourds et poisseux, remis à neuf la



Madelon.

Les trois principaux personnages du Théâtre de Guignol ; photographies des poupées originales de Laurent Mourguet.



bottine élégante et fine ; et il prend la vie comme elle vient, sans souci, ne s'inquiétant pas du lendemain, content s'il a de quoi lier.

Car Gnafron affectionne la lieaison. C'est un intrépide vide-bouteilles et nul n'a plus que lui compétence pour vanter les qualités de notre délicieux vin du Beaujolais. Lorsqu'il parle du jus de la treille, qui a vermillonné son visage, et lorsqu'il en chante les vertus « avec une voix irrémédiablement enrouée », il a des « accents attendris ».

« Ainsi, — nous conte le député de Lyon — le métier de regrolleur n'allant plus, Gnafron cherche un jour quelle profession avantageuse il pourrait embrasser. Celle de rentier lui conviendrait assez. Et, dans *les Frères Coq*, apprenant que son interlocuteur est rentier, il s'exclame : « Ah ! en voilà un fameux état... Monsieur n'aurait « pas besoin d'un associé, par hasard ? » Comme il reçoit une réponse négative, Guignol lui conseille de se faire marchand de vin. Gnafron de protester : « Marchand de vin ? Jamais ! Est-ce que ça se vend, « le vin ? Si j'en avais, est-ce que je le vendrais ?

« — Et qu'en ferais-tu donc ? » demande Guignol.

« — Je le boirais. Le vin, ça se boit, ça se donne aux amis, « mais le vendre ? Abomination ! »

« Dans *les Valets à la porte*, Gnafron, à qui il est dû de l'argent, accepte de l'intendant l'offre d'être payé en nature. Naturellement, Gnafron demande du vin. L'intendant s'excuse de ne pouvoir lui en donner, la justice ayant mis les scellés sur le vin. L'indignation de Gnafron ne connaît alors plus de bornes : « De quoi se mêle- « t-elle, la justice ? Est-ce qu'on peut empêcher les honnêtes gens « de boire ? Il ne devrait pas être permis de saisir le vin ! »

« Au fond, Gnafron est une bonne nature, bien que bambocheur, détesté de la Madelon, parce qu'il a une mauvaise influence sur son mari et l'entraîne boire. Il est grave, sentencieux, un peu lourd, contrastant avec la vivacité de Guignol. Il a une sentimentalité d'ivrogne et de bons mots bien nature. Dans *les Tribulations de Duroquet*, suffoqué de ce que sa fille, la Dodon, lui déclare tout net qu'elle ne se mariera jamais, Gnafron se lamente : « Ah ! mon « Dieu ! mon Dieu ! ma fille que veut rester garçon. »

C'est cette trinité — ajoute M. Justin Godart — Guignol, Gnafron, Madelon, qui, avec les autres comparses épisodiques créés par la fantaisie des auteurs des pièces de Guignol, « tient notre scène et excite notre joie ».

Ces types originaux sont chez nous, à Lyon, vraiment légendaires. et, ainsi que je le disais tout à l'heure, il n'est aucun Lyonnais qui ne se soit diverti aux représentations si comiques des théâtres dans lesquels sont jouées les pièces de Laurent Mourguet et de ses successeurs.

Guignol fait partie de nos traditions locales. Aussi, pour l'entretenir, une Société s'est fondée récemment : *les Amis de Guignol*.

Cette Société organise des concours de pièces, afin d'enrichir le répertoire si original des anciens auteurs lyonnais :

Jean VERMOREL.



Les Facultés de Droit et des Lettres, des Sciences et de Médecine. (Cl. Service photographique de l'Université.)







Groupe scolaire de Vaise, façade sur le quai Jayr. (Cl. J. Sylvestre.)

## L'ENSEIGNEMENT

### ENSEIGNEMENT PRIMAIRE



Porte de la Tourette, décorant aujourd'hui l'entrée de l'Ecole normale d'institutrices.

L'enseignement primaire est donné à Lyon dans 2 écoles normales, 6 écoles primaires supérieures, 105 écoles primaires élémentaires de garçons ou de filles et 44 écoles maternelles.

ÉCOLES NORMALES. — L'*Ecole normale d'Instituteurs* est située boulevard de la Croix-Rousse. Elle reçoit 100 élèves. La durée des études est de trois années. Une section de quatrième année prépare l'examen d'entrée à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Les bâtiments ont été construits en 1882-1885. Au devant, en bordure du boulevard, se trouve la cour d'honneur ; de chaque côté et en arrière sont disposées les salles de cours et les services annexes : réfectoire, bibliothèque, salle des professeurs, logement du directeur et

de l'économe. L'école possède un jardin où les élèves-maîtres sont initiés à l'horticulture et à l'agriculture. Une vaste salle avec amphithéâtre (entrée rue de Chazières) peut réunir à la fois tous les élèves et sert aux conférences et aux réunions des Sociétés scolaires du quartier de la Croix-Rousse.

L'École normale d'Institutrices est située sur le boulevard de la Croix-Rousse, à l'angle de la rue de la Tourette. Elle reçoit 120 élèves. La durée normale des études est de trois années. Une section de quatrième année prépare à l'entrée de l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses. Construite en 1886-1888, l'École domine la ville. De la galerie qui se développe en arc de cercle, on aperçoit toute la cité, ses monuments, ses deux fleuves, ses quais ; plus loin, la plaine du Dauphiné, et même, par les jours clairs, la chaîne des Alpes et le mont Blanc. Les salles de classe sont spacieuses, baignées d'air et de lumière, et les services installés de manière parfaite.

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES. — La Ville de Lyon possède six écoles primaires supérieures : trois, spéciales aux garçons et situées rue Chaponnay (3<sup>e</sup> arrondissement), rue Neyret (1<sup>er</sup> arrondissement) et rue Condé (2<sup>e</sup> arrondissement) ; trois, spéciales aux filles, établies place Guichard (3<sup>e</sup> arrondissement), Palais des Arts (1<sup>er</sup> arrondissement) et rue d'Auvergne (2<sup>e</sup> arrondissement). Les écoles de garçons sont pourvues d'ateliers pour le travail du fer, du bois et pour le modelage. Dans les écoles de filles est donné, outre l'enseignement intellectuel et éducatif, un enseignement ménager et professionnel, qui prépare les élèves à leur futur rôle de mères de famille.

L'installation des écoles supérieures de la place Guichard (filles) et de l'école de garçons de la rue Chaponnay répond à tous les desiderata de tels établissements, comme aussi l'installation de garçons de la rue Neyret.

ÉCOLES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES. — Il y a à Lyon 105 écoles primaires élémentaires : 53 écoles de garçons, 52 écoles de filles, 44 écoles maternelles.

L'installation matérielle laisse très peu à désirer. Si quelques écoles, dans le centre même de la ville, sont encore établies dans des locaux loués, une amélioration considérable a été réalisée dans ces dernières années. En 1905, M. Herriot, maire de Lyon, a fait dresser les plans et devis de construction de 14 groupes scolaires ou d'écoles. Ce programme est presque entièrement réalisé. Le 1<sup>er</sup> arrondissement a vu s'élever, au pied de la colline de la Croix-Rousse, le groupe de la rue du *Sergent-Blandan*, complété par une école maternelle ; — dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, au Point-du-Jour, un groupe, composé d'une école de filles et d'une école de garçons ; quai Jaÿr, un groupe complet, qui, avec sa façade d'élégantes proportions, ses cours spacieuses, ses salles de classe baignées d'air et de lumière, ses cantines, ses préaux et, au sous-sol, ses salles de bains-douches, étincelantes de faïences claires, constitue véritablement un modèle parfait d'installation scolaire ; rue Tissot, une école maternelle qui complète l'important et spacieux groupe scolaire de la Duchère ; — dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, le groupe de la rue Meynis, celui de la Buire ; — dans le 7<sup>e</sup>, le groupe Jean-Macé, le groupe de la rue Louis, qui sont des écoles où rien n'a été négligé pour une installation parfaite des classes : salles spacieuses, éclairage parfait,

meublé scolaire à la fois élégant et confortable, vastes dégagements, salles de dessin, d'enseignement ménager, de bains et de douches, etc.

On recommande la visite des trois groupes suivants : place Jean-Macé (7<sup>e</sup> arrondissement), quai Jayr (5<sup>e</sup> arrondissement) et rue du Sergent Blandan (1<sup>er</sup> arrondissement).

*Quai Jayr.* — La façade est sur la rive gauche de la Saône. On en a une vue d'ensemble du quai de Serin, sur la rive droite. Sur le quai Jayr est située, au rez-de-chaussée, l'école maternelle ; au premier et au deuxième étages, l'école de filles. A l'entrée de l'école maternelle, un vestibule ; à gauche, le cabinet de la directrice ; à droite, la salle d'exercices et les salles de classe. L'école de garçons a son entrée rue de Saint-Cyr. Au rez-de-chaussée, un préau qui précède la cour de récréation. Au premier et au second étages, les salles de classe, le cabinet du directeur.

Il y a trois cours de récréation, autant de préaux couverts. Au centre, s'élève le bâtiment des cantines scolaires, avec réfectoires et cuisines.

Dans les sous-sols de l'école de filles, sont installés des bains-douches, comprenant douze cabines. Un cabinet destiné aux visites médicales complète cette installation.

*Rue du Sergent-Blandan.* — Ce groupe, inauguré en octobre 1913, renferme une école de garçons (6 classes) et une école de filles (6 classes). L'école de filles occupe le premier étage, entrée rue Tourret ; l'école de garçons, le deuxième étage, entrée rue du Sergent-Blandan. Au rez-de-chaussée se trouvent les cours de récréation et les préaux couverts. Au sous-sol, la cantine scolaire, la cuisine et le réfectoire, une salle disposée pour les bains-douches. A l'école de garçons existe un cabinet pour la visite médicale des élèves.

Les salles de classe, les escaliers, les couloirs sont décorés de frises au pochoir.

*Rue Jacquard.* — Ce groupe comprend une école de garçons (7 classes), une école maternelle (3 classes), une école de filles (6 classes).

L'école maternelle est située entre l'école de garçons et l'école de filles. Au rez-de-chaussée, des préaux couverts et trois vastes cours ombragées. Les salles de classe des trois écoles, les escaliers, les corridors sont largement éclairés. A l'école des filles, l'intérieur a été entièrement décoré de belles frises au pochoir d'un effet charmant et d'un goût irréprochable.

*Place Jean-Macé.* — Ce groupe, achevé en septembre 1913, comprend une école de filles et une école de garçons, entrée rue de l'Université, et une école maternelle, entrée rue Chevreul.

L'école de filles occupe le premier étage. Elle a six salles de classe desservies par un large couloir bien éclairé. A côté du bureau de la directrice a été ménagé un cabinet de consultations médicales. Une vaste salle est destinée à l'ouvrier du jeudi.

L'école de garçons occupe le second étage ; elle possède six salles de classe, d'éclairage parfait.

Les deux écoles sont pourvues du chauffage central à air chaud.

Au troisième étage ont été aménagées des salles destinées aux réunions post-scolaires : conférences populaires, patronage du dimanche, réunions d'anciens élèves, etc.

L'école maternelle, au rez-de-chaussée, comprend une salle d'exercices et trois salles de classe.

Dans le sous-sol, est aménagée une salle pour les bains-douches tièdes.

Entre les cours de récréation s'élève le bâtiment des cantines scolaires, avec réfectoires et cuisines.

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

### A. — GARÇONS.

L'Enseignement secondaire est donné au Lycée Ampère, rue de la Bourse, n<sup>os</sup> 29 et 31, et dans ses trois annexes, qui sont : le petit Lycée de Saint-Rambert-l'Île-Barbe, à 7 kilomètres de Lyon, planté sur un coteau dominant la Saône ; l'Annexe de l'avenue de Saxe, n<sup>o</sup> 253, dans le quartier de la Guillotière ; l'Annexe de l'impasse Catelin, n<sup>o</sup> 5, et de la rue de l'Abbaye-d'Ainay, n<sup>o</sup> 1, dans le quartier de Perrache.

Cet enseignement est des plus florissants, puisqu'il compte 2.070 élèves, ainsi répartis : Grand Lycée Ampère, 1.345 élèves ; Petit Lycée de Saint-Rambert, 125 élèves ; Annexe de Saxe, 350 élèves ; Annexe de Perrache, 225 élèves.

Les Annexes urbaines sont des externats : seuls les Lycées Ampère et de Saint-Rambert sont des internats qui reçoivent en outre des externes et des demi-pensionnaires.

Comme la population très dense du Lycée Ampère étouffait dans des locaux insuffisants et incommodés, il a fallu construire un cinquième Lycée. Il s'achève ; et la Ville de Lyon et l'Etat inaugureront sans doute le 1<sup>er</sup> octobre 1914 le nouvel et magnifique établissement élevé par leurs soins dans le quartier des Brotteaux : ce Lycée du Parc recevra tous les pensionnaires actuellement au Lycée Ampère et les externes des quartiers environnants.

Les trois Annexes du Lycée Ampère reçoivent les élèves depuis l'âge de quatre ans à quatorze ans ; toutes les petites classes y sont parfaitement organisées : divisions primaires (classes de 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et enfantine), divisions élémentaires (classes de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>), classes du premier cycle (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> A et B).

Au Lycée Ampère, qui seul est un Lycée absolument complet, sont centralisées toutes les classes du second cycle et toutes les préparations aux divers baccalauréats des Sciences et des Lettres, ainsi qu'aux grandes Ecoles du Gouvernement (Polytechnique, Centrale, Saint-Cyr, Ecole Normale Supérieure, Ecoles des Mines de Paris et de Saint-Etienne, Institut National Agronomique....).

Les succès du Lycée Ampère sont tels qu'ils lui ont acquis depuis très longtemps une excellente réputation, que maîtres et élèves tiennent à justifier et à maintenir. On peut affirmer en toute vérité qu'il est à la tête des Lycées de province.



## B. — JEUNES FILLES

À l'Enseignement secondaire des jeunes filles est affecté un superbe établissement situé place Edgar-Quinet, et portant le nom de « Lycée National des Jeunes filles ».

Le succès a dépassé les prévisions les plus optimistes : car plus de six cents élèves s'entassent entre les murs de ce Lycée neuf. Aussi commence-t-il à devenir trop étroit. Il aurait besoin, comme son antique doyen le Lycée Ampère, d'essaimer au dehors et de créer une ou deux annexes dans quelques quartiers de Lyon.

Le Lycée de jeunes filles est un externat qui reçoit des demi-pensionnaires. Les élèves, dont les parents habitent le département du Rhône ou les régions voisines, doivent prendre pension dans des familles de la ville.

L'enseignement du Lycée de jeunes filles comprend : 1<sup>o</sup> Des classes primaires et élémentaires, confiées à des institutrices de choix ;

2<sup>o</sup> Des classes secondaires, confiées à des agrégées de l'Université et à des professeurs pourvues des grades les plus élevés. Il y a cinq années d'études, divisées en deux périodes : la première est de trois ans ; le certificat d'études secondaires de troisième année la sanctionne ; la deuxième est de deux ans ; le diplôme de fin d'études la sanctionne.

3<sup>o</sup> Enfin, une sixième année et des cours supérieurs et spéciaux préparent, l'une aux grandes Ecoles nationales, et les autres aux diverses épreuves du baccalauréat.

---

## L'UNIVERSITÉ DE LYON

L'Université de Lyon existe, sous ce titre officiel, depuis la loi du 10 juillet 1896. Auparavant, le décret du 28 décembre 1885, par l'établissement du Conseil général des Facultés, avait bien groupé les quatre Facultés, mais celles-ci seules avaient la personnalité civile, dont l'Université a été dotée à son tour lors de sa création.

L'Université de Lyon est la plus importante des Universités de province par le nombre des étudiants. Elle possède 4 Facultés, avec 76 professeurs titulaires, 10 professeurs adjoints, 22 agrégés en exercice, 20 agrégés libres, 32 chargés de cours et maîtres de conférences. En ajoutant à cet état-major de 160 personnes les chefs de travaux, les chefs de laboratoire, les chefs de clinique, les préparateurs, les prosecteurs, les moniteurs de travaux pratiques, etc., on arrive à un total de plus de 250 personnes participant à la distribution de l'enseignement supérieur à Lyon. Les succès d'ordre scientifique, d'ordre littéraire, d'ordre pédagogique, remportés par ce personnel d'élite, ne se comptent plus.

Le nombre des étudiants s'est élevé, en 1913, à 3.109.

Les quatre Facultés et la Bibliothèque sont établies sur le bord du Rhône, le long du quai Claude-Bernard, dans de superbes bâtiments qui couvrent une superficie totale de 32.903 mètres, sans parler des annexes, telles que l'Institut de Chimie, l'Observatoire de Saint-

Genis-Laval et le Laboratoire de Physiologie maritime de Tamaris-sur-Mer. Les dépenses de construction et d'aménagement de l'Université se sont élevées à une vingtaine de millions.

FACULTÉ DE DROIT. — La Faculté de Droit, fondée en 1875, a pris aussitôt un brillant essor ; à l'origine, elle comptait 123 étudiants ; actuellement, le palais du quai Claude-Bernard abrite près de 900 élèves. L'enseignement est distribué à cette importante population scolaire par 15 professeurs et 5 Directeurs de conférences ; il porte sur toutes les branches des Sciences juridiques et sociales :



Grande salle de la Bibliothèque de l'Université. (Cl. Serv. phot. Université.)

Droit privé, Droit public, Histoire du Droit, Economie politique, Législation comparée. Dans ces dernières années, la Faculté s'est efforcée d'accroître encore son rayonnement en orientant plus directement son enseignement sur les différentes carrières juridiques : de cette préoccupation utilitaire sont nés l'Ecole de Notariat, l'Institut des Sciences économiques et politiques, et l'Institut Pratique destiné à la formation des futurs magistrats, avocats, avoués, etc.

Grâce à ces utiles créations, grâce à la clientèle qu'elle s'est assurée à l'étranger, et tout spécialement en Egypte et en Orient, clientèle que ne manquera pas d'accroître l'Ecole de Droit dont les premières assises viennent d'être posées à Beyrouth, la Faculté de Droit de Lyon devient un des foyers juridiques les plus intenses qui soient en France et en Europe : elle étend son influence sur des régions lointaines et marque de son empreinte les disciplines les plus diverses.

FACULTÉ DE MÉDECINE. — Ouverte en 1877, la Faculté de Médecine et de Pharmacie ne pouvait que recruter aisément, dans une région de population aussi dense que la nôtre, un grand nombre d'étudiants, appelés dans notre centre par le renom des maîtres lyonnais et par

les ressources incomparables de nos Hôpitaux, où sont soignés plus de 4.000 malades.

Les Services scientifiques de la Faculté sont installés dans un véritable palais, qui paraissait au début trop grand pour les élèves qui devaient y trouver place. Ces élèves y sont aujourd'hui à l'étroit, en raison des exigences toujours plus grandes de l'enseignement, et surtout de la recherche. Les Services de Chimie, transférés dans un Institut spécial, ont fait place à un Laboratoire d'Hygiène très bien pourvu ; le Laboratoire de Médecine légale renferme des collections et des matériaux d'études qu'on ne trouverait nulle part ailleurs dans notre pays. Le Musée Anatomique, enrichi par des libéralités, est



Laboratoire d'Hygiène de la Faculté de Médecine. (Cl. Serv. phot. Université.)

aménagé avec luxe. Au Laboratoire d'Histologie, les travailleurs se pressent nombreux et déjà à l'étroit. Le Service de Médecine expérimentale évoque les grands noms de Chauveau et d'Arloing. Celui de Physiologie, tout proche, est également un foyer d'activité scientifique intense, et on en pourrait dire autant des autres Laboratoires, où le travail se poursuit sans relâche et avec les résultats les plus honorables.

Ce qui caractérise l'effort scientifique de la Faculté, c'est la direction essentiellement médicale des savants qui y travaillent, rattachés qu'ils sont, pour la plupart, à la vie hospitalière.

FACULTÉ DES SCIENCES. — La Faculté des Sciences est organisée pour enseigner, non pas toute la Science, mais presque toute la Science, depuis les formes les plus élevées et les plus abstraites des Mathématiques jusqu'aux Sciences d'expérimentation et d'observation. Suivant le courant qui a entraîné la plupart des autres Universités françaises, elle a fait un pas de plus du côté des applications sociales en organisant une magnifique Ecole de Chimie industrielle et un Institut des Sciences agronomiques. En dehors de son rôle d'enseignement, la Faculté des Sciences tient un rang des plus im-

portants dans l'œuvre de recherche et de travail original qui constitue sans doute la part la plus intéressante et la plus glorieuse de son rôle de Faculté scientifique.

**FACULTÉ DES LETTRES.** — La Faculté des Lettres possède tous les enseignements relatifs aux Langues et Littératures classiques, aux principales Langues modernes, aux différentes périodes de l'Histoire, à la Géographie, à la Philosophie. Elle a une chaire d'Histoire de Lyon et de la Région lyonnaise, une maîtrise de conférence d'Antiquités lyonnaises, deux chaires de l'Histoire de l'Art. Elle enseigne l'Égyptologie, le Sanscrit, le Chinois, l'Arabe et le Turc. Elle a



Musée de moulages de la Faculté des Lettres. (Cl. Serv. phot. Université.)

organisé des Instituts de Géographie et de Pédagogie, un Musée Pédagogique, des collections de moulages d'œuvres égyptiennes, grecques, médiévales. Elle prépare aux fonctions de l'enseignement secondaire et aux grades supérieurs de l'enseignement primaire. Elle a des cours spéciaux pour les étudiants étrangers et collabore aux cours du Collège Oriental de l'Université et de l'Institut Lyonnais des Sciences économiques et politiques. Outre les diplômes d'Etat, elle confère les certificats et diplômes suivants : Doctorat de l'Université, Diplôme d'études pédagogiques supérieures, Diplôme d'études chinoises, Certificat d'études supérieures, Certificat d'études françaises pour les étrangers.

**BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ.** — Les inventaires mentionnent 285.000 unités, ouvrages divers et thèses. Les vieux fonds de la Bibliothèque sont importants, mais ce sont les ouvrages modernes qui forment sa richesse principale et en font un instrument de travail de premier ordre, complété par 1.500 périodiques qui renseignent les lecteurs sur les travaux les plus récents et de tout ordre.

ÉTABLISSEMENTS DÉPENDANT DE L'UNIVERSITÉ.

OBSERVATOIRE DE SAINT-GENIS-LAVAL. — L'Observatoire de Lyon est situé à environ 10 kilomètres, au sud-ouest du centre de la ville, sur la colline de Beauregard à Saint-Genis-Laval, à 300 mètres d'altitude. Il a été édifié sous la direction de feu Ch. André, à l'aide des subsides de l'Etat, du Département et de la Ville de Lyon, qui en est propriétaire.

Les principaux instruments sont :

Un cercle méridien, don de M. R. Bischofsheim, de 0 m. 15 d'ouverture et 2 m. 20 de longueur focale, construit par Eichens ;

Un équatorial coudé, de Gautier, de 0 m. 32 d'ouverture et 7 mètres de foyer ;

Deux équatoriaux de 0 m. 16 d'ouverture et 2 m. 35 de foyer, des frères Brunner et d'Eichens-Gautier ;

Une lunette horizontale de 0 m. 32 d'ouverture et 7 mètres de foyer, qui fonctionne avec un sidérostas dont le miroir en verre argenté a 0 m. 40 de diamètre, installation due à Gautier ;

Le Service météorologique, bien complet, comprend deux stations secondaires, au Parc de la Tête-d'Or, à 175 mètres d'altitude, et au mont Verdun, à l'altitude de 626 mètres.

L'Observatoire a été pourvu récemment d'un poste de T. S. F. qui permet de recevoir les dépêches météorologiques de la Tour Eiffel. Enfin, l'établissement, dont le développement se poursuit sans cesse, possède une bibliothèque de plus de 5.000 volumes ou brochures.

En outre, on doit mentionner les services que l'Observatoire compte très prochainement rendre à l'Aviation, par l'établissement au mont Pilat d'un poste qui serait en mesure de faire connaître, à tout instant, le régime en altitude des vents de la vallée du Rhône et des vallées environnantes.

INSTITUT DE CHIMIE. — Le bâtiment spacieux qui abrite les quatre chaires de Chimie de l'Université (deux pour la Faculté de Médecine, deux pour la Faculté des Sciences) occupe un îlot situé dans le voisinage immédiat des Facultés, de l'Ecole du Service de Santé militaire, de l'Ecole Centrale, de l'Institut Bactériologique. Plus de 400 étudiants viennent y chercher un enseignement chimique général ou appliqué. Ils y trouvent de grands laboratoires, des salles de cours, des collections, tout un appareillage leur permettant de s'initier aux recherches ou de poursuivre leur initiation chimique.

Il faut citer en particulier l'Ecole de Chimie industrielle, qui compte une centaine d'étudiants destinés à rendre les plus grands services à l'industrie, à Lyon, dans la région et quelquefois dans des pays étrangers, l'Ecole de Tannerie, les Laboratoires de Chimie physiologique et pathologique, d'Analyse appliquée à la Médecine, à la Toxicologie, à l'Hygiène, etc.

INSTITUT DE GÉOGRAPHIE. — Près du Musée de Moulages s'ouvre la grande Salle d'exposition de l'Institut de Géographie. Plusieurs grands plans en relief, les Cansons du Colorado, les Moraines du lac de Garde, les Cirques glaciaires des Carpathes et un fragment du Jura plissé, apparaissent tout d'abord. Des vitrines contiennent les échantillons de roches et des armoires renferment la collection des

cartes des grands Services topographiques. Au mur ou sur panneaux, on peut voir de nombreuses cartes de toutes provenances méthodiquement choisies, dans un objet pédagogique ou scientifique. Une brève promenade suffira à un visiteur, même profane, pour se faire une idée des méthodes et de l'esprit de la Géographie moderne. Beaucoup de documents présentés possèdent, en effet, une grande valeur originale et n'ont été souvent obtenus qu'avec difficulté.

INSTITUT DE PÉDAGOGIE. — Cet Institut, qui comprend un Musée et une Bibliothèque, réunit les enseignements relatifs à l'enfance et à l'éducation : Psychologie et Physiologie de l'enfant, Hygiène et Législation de l'enfance et de l'école, Hygiène de la parole, Pédagogie théorique et pratique, Philosophie de l'éducation. Chaque année, est organisée une Semaine pédagogique où sont étudiées, en une série de conférences, les questions actuelles les plus importantes.

INSTITUT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES. — Cet Institut, dont l'existence a été reconnue par un arrêté ministériel du 27 novembre 1912, a pour but « de donner aux étudiants français ou étrangers un enseignement qui soit le couronnement d'une éducation vraiment libérale, et à les préparer à certaines carrières administratives, politiques ou financières », notamment aux carrières diplomatique et consulaire, à celle des banques et des assurances, à l'inspection du travail.

Aucun grade ni titre préalable n'est exigé des personnes qui désirent se faire inscrire ; la durée des études est de deux ans ; les élèves qui ont satisfait aux deux examens de fin d'année obtiennent un diplôme de « Sciences économiques et financières » ou de « Sciences politiques et administratives ».

INSTITUT AGRONOMIQUE. — En raison de l'importance du centre agricole, viticole et horticole de la région lyonnaise et de l'éloignement des grandes Ecoles nationales d'Agriculture, la Faculté des Sciences a organisé un enseignement agronomique complet, à la fois théorique et pratique. Cet enseignement comprend trois années : les deux premières, d'ordre surtout scientifique, sont consacrées à la Chimie et Géologie agricoles, à la Botanique appliquée et Zootechnie. Ces enseignements donnent lieu à la délivrance de trois certificats d'études supérieures ou de trois diplômes spéciaux, constituant une Licence ès-sciences complète, ou un Diplôme d'études agronomiques (pour les étudiants non pourvus du Baccalauréat).

Une troisième année, d'ordre plus pratique, est consacrée aux procédés généraux de Culture, à la Viticulture, aux questions syndicales et professionnelles, etc.

L'ensemble de ces études donne lieu à la délivrance d'un Diplôme d'études agronomiques supérieures.

COLLÈGE ORIENTAL. — Cet établissement, créé en 1911, a pour but de donner aux étudiants orientaux un enseignement théorique et pratique leur permettant :

1° De suivre les cours des Facultés près desquelles ils voudraient acquérir des grades ;

2° De devenir aptes aux fonctions d'enseignement dans leur pays.

L'enseignement comprend des cours, conférences, travaux pratiques confiés à des personnes ayant une compétence spéciale ; il dure

quatre années, dont une année préparatoire et trois années d'études littéraires ou scientifiques.

STATION MARITIME DE BIOLOGIE A TAMARIS SUR MER (Var). — Cette Station, annexe du Laboratoire de Physiologie de la Faculté des Sciences, se place parmi les plus belles Stations maritimes du monde entier. On y étudie toutes les questions de Zoologie, de Botanique et de Physiologie marines et, en outre, les questions intéressant les Pêcheries, la Pisciculture, l'Ostréiculture et la Mytiliculture. Les travailleurs y trouvent, en dehors des Services communs, une Bibliothèque, des collections et de grandes salles d'exposition et d'observation.

LABORATOIRE DE PHOTOMÉTRIE. — Ce Laboratoire est destiné aux applications de la Photométrie à l'éclairage par le gaz et l'électricité.

LABORATOIRE DE PHOTOGRAPHIE. — Ce Laboratoire possède un outillage perfectionné qui lui permet de répondre à toutes les demandes de travaux photographiques qui lui sont adressées par les Laboratoires.

ECOLE DE DROIT ET ECOLE TECHNIQUE DE BEYROUTH. — Enfin, l'Université a placé sous son patronage une Ecole de Droit et une Ecole d'Ingénieurs que l'Association Lyonnaise pour le Développement à l'Etranger de l'Enseignement supérieur et technique vient de fonder à Beyrouth (Syrie).

#### ASSOCIATIONS

Autour de l'Université se sont groupées un certain nombre d'Associations, savoir :

- Amis de l'Université ;
- Association Générale des Etudiants ;
- Association Générale des Etudiantes ;
- Association des Anciens Etudiants en Droit ;
- Association des Anciens Elèves de la Faculté des Lettres ;
- Association des Anciens Elèves de l'Ecole de Chimie industrielle.
- Association Lyonnaise pour le Développement à l'Etranger de l'Enseignement supérieur et technique ;
- Comité Lyonnais d'Expansion universitaire.

Un Comité de tutelle, formé d'hommes de bonne volonté, surveille, sur la demande des parents ou des Gouvernements, les étudiants étrangers, et supplée ainsi les parents absents.

---

#### ECOLE DU SERVICE DE SANTE MILITAIRE

L'inauguration de l'Exposition Internationale de Lyon se trouve coïncider avec la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la reconstitution de l'Ecole du Service de Santé militaire.

Il y a, en effet, vingt-cinq ans, que cette Ecole fut réorganisée et installée à Lyon, pour remplacer celle de Strasbourg qui, jusqu'à l'annexion et quatorze années durant, avait donné des médecins

instruits à l'Armée et de véritables savants à l'Enseignement et à l'Académie de Médecine.

Avant d'exposer le but, l'organisation et le fonctionnement de l'Ecole actuelle, il convient de donner un souvenir de patriotisme et de reconnaissance à sa glorieuse aînée, demeurée vivante dans le cœur de ceux qui ont vécu ses derniers jours.

CRÉATION DE L'ÉCOLE DE STRASBOURG. — Jusqu'en 1850, le recrutement des médecins militaires était compliqué et sans grand rendement.

Les étudiants en médecine qui se destinaient au Corps de Santé de l'Armée de terre étaient répartis pour deux années entre les trois hôpitaux d'instruction : Metz, Lille, Strasbourg. Réunis ensuite pendant un an à l'Hôpital de perfectionnement du Val-de-Grâce, ils en partaient pour effectuer, en qualité de sous-aides, un temps variable de service dans les Hôpitaux militaires de France et d'Algérie. Ils revenaient alors, à nouveau, faire une quatrième année d'études dans l'un des hôpitaux d'instruction. Enfin, pendant une cinquième et dernière année passée au Val-de-Grâce, ils subissaient leurs examens et optaient alors, soit pour la Médecine, soit pour la Chirurgie, soit même pour la Pharmacie.

L'insuffisance et la complexité de ce recrutement inspirèrent à Bégin l'idée de la création d'une Ecole. Ce fut Michel Lévy qui réalisa la fondation de l'Ecole de Strasbourg (12 juin 1856).

Jusqu'en 1860, le recrutement se fit par un concours entre étudiants à huit et à douze inscriptions qui achevaient leurs études, au titre militaire, sous les ordres directs des Agrégés de la Faculté.

En 1860, Sédillot fut placé à la tête de l'Ecole, où n'entrèrent désormais par concours que des jeunes gens pourvus des diplômes de bachelier ès lettres et ès sciences, ayant, par conséquent, à effectuer à l'Ecole toute leur scolarité, qui durait quatre années.

Le nombre des élèves passa rapidement de 120 en 1860 à 290 en 1864 et à 390 en 1870.

L'Ecole de Strasbourg disparut en pleine prospérité, non sans que les « Carabins » eussent inscrit pendant le siège une dernière page à la tradition glorieuse du Corps de Santé militaire.

Aussi, le 16 septembre 1870, la Commission Municipale, présidée par le vénéré professeur Küss, leur vota des remerciements publics, et l'immortel défenseur de Strasbourg, le général Uhrich, écrivit, quelques jours après, dans sa proclamation :

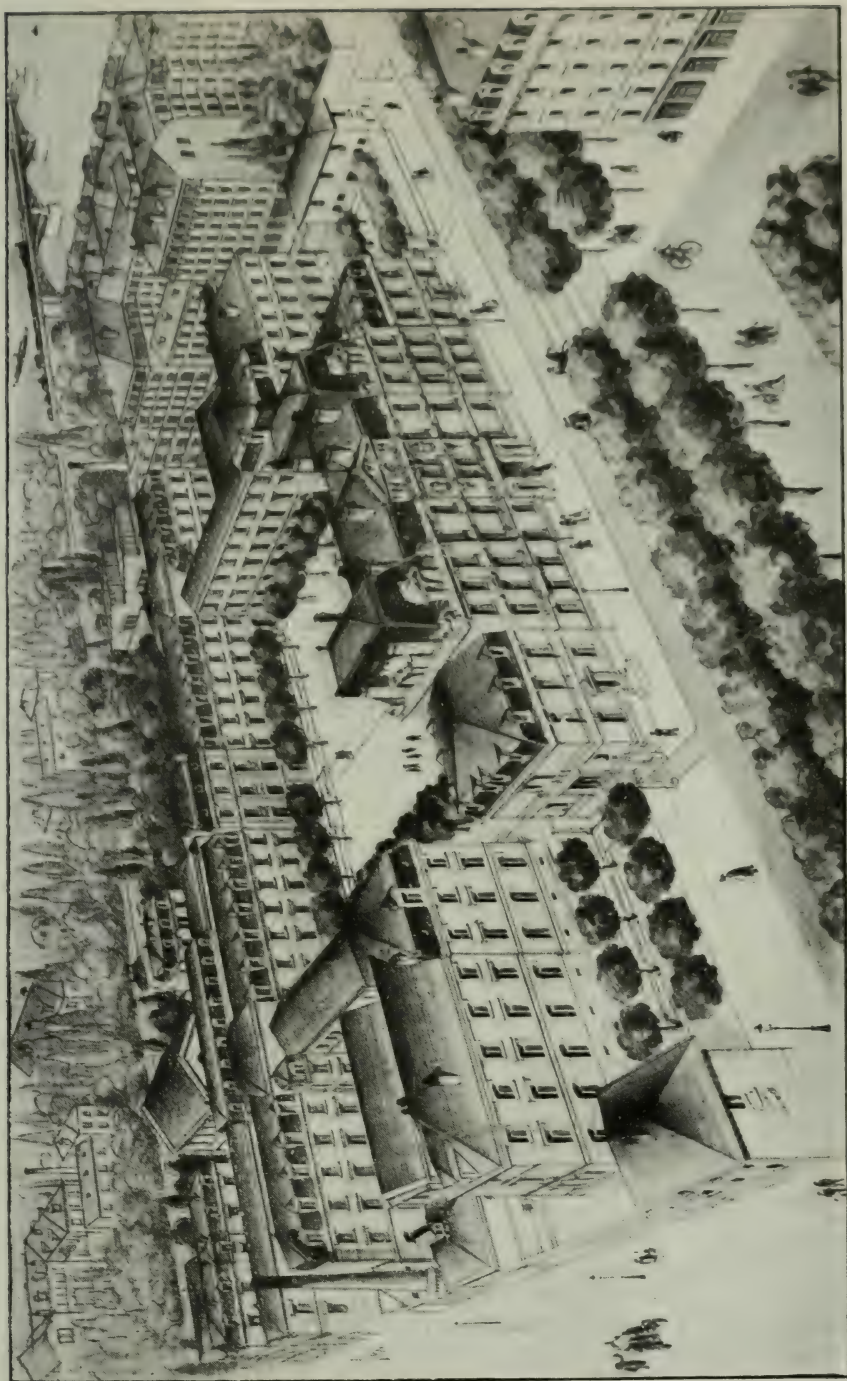
« Où trouverai-je des expressions suffisantes pour dire à quel point j'admire ces nobles jeunes gens qui ont accepté avec tant d'enthousiasme le poste périlleux des ambulances avancées ? »

PÉRIODE INTERMÉDIAIRE. — La paix rétablie, le recrutement des médecins militaires dut être modifié. Des étudiants en médecine à quatre, huit, douze inscriptions, admis par concours, reçurent le titre d'Elèves du Service de Santé.

Répartis entre les Facultés ou Ecoles de Médecine, attachés aux Hôpitaux militaires de ces villes pendant les premières années de scolarité, ils achevaient leurs études à Paris et passaient au Val-de-Grâce deux années, dont la dernière était employée au stage spécial.

De 1880 à 1889, la scolarité dut être achevée dans les Facultés de province, et les jeunes docteurs en médecine étaient réunis au Val-





Ecole du Service de Santé militaire.

de-Grâce uniquement pour le stage. Ce régime demeura en vigueur jusqu'au rétablissement, à Lyon, de l'Ecole du Service de Santé, en 1889.

CRÉATION DE L'ECOLE DE LYON. — Dès 1872, le Ministre de la Guerre avait invité le Conseil de Santé de l'Armée à lui présenter un projet pour le rétablissement, dans une grande ville, d'une Ecole semblable à celle qui avait disparu. Les pourparlers engagés avec diverses villes aboutirent seulement en 1888.

Lyon fut choisi à cause de ses richesses hospitalières, qui ne le cèdent en rien aux plus grands centres d'Europe, du renom de sa Faculté, dont les maîtres ont conquis un rang éminent dans les sciences médicales et enfin, aussi, en raison des libéralités consenties par la Municipalité lyonnaise.

La loi portant création de l'Ecole est du 14 décembre 1888. Le 25 du même mois, un décret régla les conditions de son organisation.

En attendant la construction du magnifique établissement actuel, l'Ecole fut provisoirement installée dans les bâtiments de l'Hôpital militaire Desgenettes, sur le quai Gailleton. Elle fut ouverte aux élèves le 10 mars 1889.

L'Ecole occupe actuellement un groupe de bâtiments dont la photographie d'ensemble ci-jointe donne une idée exacte.

Elle abrite 478 élèves. Des agrandissements ont dû être effectués en 1913, pour permettre de loger le supplément d'effectif imposé par le nouveau régime des études médicales, qui augmente d'un an la durée de la scolarité, et la loi du 7 août 1913 qui a supprimé l'année de service accomplie par les futurs médecins militaires.

Avec les travaux récents, l'installation de l'Ecole de Lyon aura coûté près de 4 millions à la Ville.

BUT. ORGANISATION. FONCTIONNEMENT. — Le but de l'Ecole du Service de Santé militaire est d'assurer le recrutement des médecins et des pharmaciens des troupes métropolitaines, de les seconder dans leurs études universitaires, de leur inculquer le sentiment du devoir, de la discipline, du travail et de la solidarité, en même temps qu'ils prennent conscience, par l'exemple de leurs chefs et de leurs maîtres, de leur dignité physique et morale, ainsi que de la responsabilité professionnelle.

Les élèves sont recrutés normalement parmi les étudiants à quatre inscriptions, mais les promotions peuvent éventuellement être complétées par l'admission, après concours, d'élèves à huit ou douze inscriptions. La grande majorité des élèves à quatre inscriptions passent quatre années à l'Ecole. Ils y continuent leurs études médicales au même titre que les autres étudiants ; ils subissent leurs examens universitaires devant la Faculté de Médecine.

Ils sont préparés aux divers actes de leur scolarité par des Médecins-Majors répétiteurs, recrutés au concours, qui ont pour mission de compléter l'enseignement donné, par une étude spéciale des points du programme qui n'ont pu être traités dans les cours correspondants de l'année scolaire.

L'emploi du temps est réglé de la façon suivante : lever à 6 heures en été et à 6 h. 30 en hiver, suivi d'exercices d'assouplissement et du petit déjeuner. Les deux promotions les plus jeunes se rendent ensuite dans les services des Hôpitaux militaires Desgenettes et

Villemanzy, où elles sont initiées à l'étude de la Séméiologie, à la Propédeutique et au fonctionnement du Service de Santé.

Elles vont ensuite, de 9 heures à 11 h. 30, ainsi que les autres promotions, dans les nombreux services des Hospices civils de l'Hôtel-Dieu, de la Charité, de l'Antiquaille, de la Croix-Rousse, de Bron, suivant un tour établi d'avance et qui les fait passer successivement par les Cliniques chirurgicales, médicales et spéciales. Le déjeuner a lieu à midi ; il est suivi d'une récréation et éventuellement de conférences avec interrogations.

De 14 heures à 18 heures, les élèves assistent aux cours et aux



Bibliothèque de l'Ecole du Service de Santé militaire.

divers travaux pratiques de la Faculté. Ils s'y rendent isolément ; les entrées et les sorties sont contrôlées.

Le dîner est à 18 h. 30.

Après le dîner, une sortie est autorisée ; sa durée varie avec chaque division et suivant le degré de scolarité. De 20 à 22 heures, étude obligatoire pour les jeunes, facultative pour les anciens. Coucher à 22 heures.

Deux fois par semaine, sorties facultatives, le jeudi de 19 à 22 ou 23 heures ; le dimanche, de 7 heures à 22 heures, 23 heures ou minuit, suivant l'ancienneté du séjour à l'Ecole.

Des permissions diverses (théâtre, excursions, etc.) sont accordées aux élèves qui les ont méritées.

Séances d'équitation tous les jeudis, au Quartier de cavalerie de la Part-Dieu. A l'intérieur de l'Ecole, exercices d'escrime, pratique de la bicyclette et des méthodes récentes d'éducation physique.

Chaque matin, deux élèves assistent, avec le Médecin de service, à la réception des denrées alimentaires. Ils sont initiés ainsi aux expertises de tous genres pour lesquelles ils seront souvent requis dans le cours de leur carrière. Ils établissent eux-mêmes le projet des menus de chaque semaine.

Ils sont enfin instruits sur toutes les parties des règlements mili-

taires dont la connaissance est indispensable au médecin militaire, et plus spécialement sur les détails des règlements du Service de Santé en temps de paix et en campagne. Ils sont exercés aux fonctions de brancardiers militaires et assistent à des démonstrations du matériel technique du Service régimentaire et des Ambulances.

Ils suivent des conférences de langue allemande.

Le Personnel de l'École comprend :

Un Médecin Inspecteur, Directeur ;

Un Médecin Principal, Sous-Directeur ;

Un Médecin-Major de 1<sup>re</sup> classe, Major ;

Sept Médecins-Majors de 1<sup>re</sup> ou de 2<sup>e</sup> classes, répétiteurs, dont quatre pour la partie médicale et trois pour la partie chirurgicale ;

Quatre Médecins-Majors de 2<sup>e</sup> classe, surveillants ;

Un Officier d'Administration de 1<sup>re</sup> classe, Trésorier ;

Un Officier d'Administration de 2<sup>e</sup> classe, chargé de l'Habillement ;

Dix Adjudants (dont un Vaguemestre et un Maître d'armes) secondent le personnel des Officiers de l'Etat-Major de l'École.

Les Médecins-Majors Répétiteurs nommés au concours sont aussi Médecins traitants dans les Hôpitaux militaires de la Ville.

La discipline de l'École est libérale et tolérante ; elle s'inspire de l'obligation de maintenir l'ordre et le bon fonctionnement d'un établissement dont le nombre d'élèves, à l'heure actuelle, avoisine cinq cents.

Les punitions consistent en arrêts simples et de rigueur, en réprimandes des diverses autorités de l'École. Les faits graves, deux échecs successifs à un même examen ont pour conséquence la comparution devant un Conseil de Discipline, qui peut proposer l'exclusion.

L'uniforme de l'École est bien connu à Lyon ; il a été calqué sur celui des Elèves de l'École Polytechnique, à cette différence, toutefois, que le képi et le pantalon sont en drap garance. Cet uniforme, très seyant, anime les réunions officielles et mondaines, où la présence des Elèves est très appréciée, ce que justifient leur bonne tenue et leur éducation.

Depuis vingt-cinq ans qu'elle existe, l'École du Service de Santé a donné au Val-de-Grâce 1.490 médecins militaires.

L'École de Lyon a contribué à relever encore le niveau scientifique du Corps de Santé. Nombre de ses premiers élèves figurent déjà parmi les Répétiteurs de l'École, les Professeurs du Val-de-Grâce, et parmi les Agrégés des diverses Facultés de Médecine.

Elle a entretenu l'esprit de solidarité, de discipline, de dévouement et d'abnégation qui sont l'honneur du Corps de Santé de l'Armée.

Gardienne fidèle des saines traditions et des généreux exemples, elle les a transmis aux générations sorties de son sein. Les « Santards » ont montré, comme leurs aînés, qu'ils étaient prêts à tous les dévouements et à tous les sacrifices. Ils n'ont eu d'autre objectif que celui indiqué par leur illustre ancêtre Ambroise Paré, le Père de la Médecine militaire : « Le gain étant éloigné, le seul honneur leur est proposé avec l'amitié de tant de braves soldats auxquels ils sauvent la vie. »

Ils ont suivi la voie que le baron Percy traçait aux chirurgiens de son époque : « Allez où la Patrie et l'Humanité vous appellent, soyez toujours prêts à servir l'une et l'autre. S'il le faut, sachez

imiter ceux de vos généreux compagnons qui, au même poste, sont morts, martyrs de ce dévouement intrépide et magnanime qui est le véritable acte de foi des hommes de notre état. »

Ils ont su se faire tuer au Maroc, comme Auvert (combat de l'Oued Meknès), Peutot (au camp de Tedders), Mallet (à Isali-Bou-Brahim).

Ils ont su se dévouer jusqu'à la mort, en soignant leur malades, comme Christiany, Rollin, Lhomer, Talpin, Lambroschini, Louis et Maisonnave, qui ont succombé au typhus, à la fièvre typhoïde, à la diphtérie, dans des circonstances qui en font de véritables héros.

Honneur à eux, ils ont bien mérité de l'Armée et de la Patrie en faisant revivre le glorieux passé de leurs aînés.

L'École, inaugurée solennellement en 1889 par le Ministre de la Guerre, fêtera son vingt-cinquième anniversaire au printemps de l'année 1914.

Le Corps de Santé militaire et la Ville de Lyon se proposent de donner le plus grand éclat à la cérémonie projetée, qui coïncidera avec l'ouverture de l'Exposition Internationale.

---

## ECOLE NATIONALE VETERINAIRE

L'École de Lyon est le berceau de l'enseignement vétérinaire. C'est de Lyon, peut-on dire, que s'étendit peu à peu chez plusieurs nations européennes l'enseignement régulier de la médecine des animaux domestiques. Notre cité peut être doublement fière, puisque le novateur était un de ses enfants dont l'œuvre a déjà largement contribué au progrès des Sciences médicales et de l'Hygiène publique et à la sauvegarde des intérêts agricoles.

Le fondateur fut Claude Bourgelat, né à Lyon, sur la paroisse de Saint-Nizier, le 11 novembre 1712. Il était le plus jeune d'une famille de sept enfants, dont le chef, Pierre Bourgelat, marchand de soie, fut échevin de la Ville.

Dès l'année 1750, Bourgelat conçut le projet de créer une École Vétérinaire, et il se prépare à cette création en étudiant l'organisation et les maladies des animaux, sous la direction de deux membres du Collège de Chirurgie, Pouteau et Charmeton.

Lorsque sa préparation fut achevée, Bourgelat sollicita l'autorisation et le concours de l'État. Il finit par les obtenir grâce à son savoir, à ses hautes relations, et, faut-il le dire, à l'intérêt que sa situation précaire inspirait à ses puissants protecteurs.

Bertin, ancien intendant de la Généralité du Lyonnais, devenu contrôleur des finances, qui avait connu Bourgelat pendant son séjour à Lyon, fit signer à Louis XV, le 4 août 1761, un arrêt autorisant l'ouverture d'une École Vétérinaire dans la capitale du Lyonnais et accordant au fondateur un secours de 50.000 livres, payables par fractions en six années.

Dans le principe, la nouvelle École devait être annexée à l'Académie d'Équitation. Les locaux de cet établissement étant insuffisants, et quelques-uns en fort mauvais état, il fallut abandonner le projet. Bourgelat découvrit, dans le faubourg de la Guillotière, sur la grande route du Midi, des bâtiments et des dépendances assez vastes servant à l'hôtellerie ayant pour enseigne « A l'Abondance ».

Il les afferma pour six années aux Hospices Civils de Lyon et les agença rapidement.

Le logis de l'*Abondance* ne pouvant suffire aux besoins de l'Ecole, il fallait songer à agrandir celle-ci.

C'est en 1840 que l'Ecole entra définitivement en possession de ses limites actuelles, et qu'à cette époque le Ministre des Travaux publics et celui du Commerce décidèrent de la restaurer sur un plan convenable. La restauration fut confiée à Chabrol, architecte adjoint au Conseil des Bâtiments civils.

Si l'Ecole du quai Pierre-Scize n'est pas aussi spacieuse que le serait une Ecole construite de nos jours, elle a été cependant parfaitement adaptée, dans ses dimensions relativement restreintes, aux besoins de l'enseignement actuel.

L'enseignement est réparti entre dix chaires sur quatre années d'études. Dans chaque chaire, on compte un professeur et un chef de travaux auxquels sont adjoints quelques élèves. Ceux-ci prêtent leur concours au personnel enseignant, soit pour la préparation des leçons et des exercices pratiques, soit pour des recherches scientifiques.

Les dix chaires portent les titres suivants :

1<sup>re</sup> Chaire. — Physique, chimie et toxicologie, pharmacie ;

2<sup>e</sup> Chaire. — Botanique, zoologie, matière médicale ;

3<sup>e</sup> Chaire. — Anatomie descriptive des animaux domestiques, téréologie, extérieur du cheval ;

4<sup>e</sup> Chaire. — Physiologie des animaux domestiques, thérapeutique générale ;

5<sup>e</sup> Chaire. — Embryologie, histologie normale, anatomie pathologique ;

6<sup>e</sup> Chaire. — Pathologie générale, pathologie médicale, clinique ;

7<sup>e</sup> Chaire. — Pathologie chirurgicale, médecine opératoire, ferrure, clinique ;

8<sup>e</sup> Chaire. — Pathologie bovine, ovine, caprine et porcine, obstétrique, médecine opératoire, clinique ;

9<sup>e</sup> Chaire. — Pathologie des maladies contagieuses, police sanitaire, inspection des viandes de boucherie, médecine légale et législation commerciale en matière de vente des animaux ;

10<sup>e</sup> Chaire. — Hygiène et zootechnie.

L'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon est toujours restée fidèle au programme qu'avait tracé son fondateur.

Bourgelat voulait que l'Ecole Vétérinaire s'occupât de donner à l'agriculture des hommes initiés à la médecine des animaux domestiques, et, de plus, qu'elle tint toujours ses portes largement ouvertes à toutes les personnes qui auraient acquis des droits à interroger la nature ; c'est-à-dire que Bourgelat entendait que l'Ecole Vétérinaire fût ouverte à l'expérimentation dans les domaines de la médecine et de l'histoire naturelle.

A toutes les époques, ses maîtres furent ennemis des théories et des hypothèses ; ils s'attachent à faire progresser la science par l'observation et l'expérimentation. A toutes les époques, l'Ecole fut accueillante pour les médecins, pour les physiologistes qui avaient besoin des ressources qu'elle possédait.

L'Ecole de Lyon a fourni trois inspecteurs généraux : Bourgelat, Lecoq et M. Chauveau ; elle compta dans son sein plusieurs correspondants de l'Institut, plusieurs membres associés de l'Académie de

Médecine, de la Société Nationale d'Agriculture, Arloing, l'une de ses récentes gloires, y fut directeur pendant vingt cinq ans (1886-1911).

Dès ses débuts, elle a introduit dans le Lyonnais plusieurs plantes fourragères. Ultérieurement, par son enseignement, par ses conférences faites à la campagne, elle a contribué à l'amélioration du bétail.

On doit à ses professeurs nombre d'ouvrages classiques sur les diverses branches de l'enseignement et une foule de mémoires originaux d'une haute valeur. Dans ces trente dernières années, elle a marqué sa place dans la physiologie et la chimie physiologique, la pathologie expérimentale, la bactériologie.

Il n'est peut-être pas de Corps enseignant qui, eu égard à son faible effectif, ait produit un plus grand nombre de travaux et obtenu un si grand nombre de récompenses académiques.

## LA MARTINIÈRE

LA MARTINIÈRE est une institution établie en 1831 avec les capitaux légués à la Ville de Lyon par le général Martin, né à Lyon en 1735, mort à Lucknow (Inde anglaise) en 1800. Depuis lors, de nouvelles fondations ont permis à l'institution de se développer, notamment celle de M<sup>me</sup> de Cuzieu, en 1885. Elle reçoit encore actuellement de nombreuses dotations ; la Ville de Lyon vient tout récemment de lui faire don d'un immeuble important. La Martinière se compose actuellement de deux écoles établies au centre de la ville, près de la place des Terreaux : l'École des Sciences et Arts Industriels, pour les jeunes gens (500 élèves externes), l'École Professionnelle et Ménagère, pour les jeunes filles (300 élèves externes). L'enseignement des deux écoles est entièrement gratuit.

L'ÉCOLE DES SCIENCES ET ARTS INDUSTRIELS (9, rue des Augustins) a été la première école technique établie en France ; à ce titre, elle jouit d'une grande renommée. Les noms de ses premiers professeurs, Tabareau, Dupasquier, ont acquis une célébrité universelle ; leurs méthodes se sont répandues dans le monde entier. Après bientôt un siècle d'existence, l'École des Sciences et Arts Industriels se place, aujourd'hui encore, au premier rang parmi les institutions qui se consacrent au développement de l'enseignement technique en France. Elle est destinée à l'enseignement des sciences appliquées à l'industrie et au commerce. Ses élèves diplômés, très recherchés par le commerce et l'industrie de Lyon et de la région, ont su porter sa réputation dans toute la France et dans les colonies les plus éloignées. Pour faire l'éloge de l'enseignement qu'ils reçoivent, il suffit de dire que, depuis quelques années, tous les élèves sortants trouvent *immédiatement* des emplois rémunérés.

L'École est établie dans un ancien couvent d'Augustins (datant de l'Ancien Régime) dont on a conservé le cloître (curieuse cour intérieure) et auquel des bâtiments nouveaux ont été ajoutés. D'importantes transformations intérieures, encore actuellement poursuivies, l'ont dotée d'aménagements et d'installations modernes très intéressantes.

Un curieux *Musée Industriel*, autrefois ouvert au public, et qui contient des chefs-d'œuvre de mécanique remarquables, est en voie de réorganisation.

L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE ET MÉNAGÈRE (33, rue de La Martinière) est établie depuis peu d'années dans un immeuble entièrement neuf qui produit l'effet le plus gracieux, avec ses fenêtres garnies de fleurs à profusion. En plus de l'instruction générale, les jeunes filles y reçoivent un enseignement professionnel (commerce, broderie, confection) et un enseignement ménager (blanchissage, repassage, cuisine) qui fait l'originalité de l'École. La cuisine, le réfectoire, la blanchisserie, les salles de classe et les ateliers sont des installations modèles qui ont souvent été imitées par les écoles françaises ou étrangères.

Pour visiter les deux Ecoles, s'adresser à M. le Directeur de La Martinière, rue des Augustins, 9.

La place de La Martinière est ornée d'un joli monument élevé à la mémoire du général Martin, dont une statue (par Foyatier) existe aussi dans la cour de l'École des Sciences et Arts Industriels.

P. WIERNBERGER.



Ecole professionnelle et ménagère des jeunes filles.





Le Pont Lafayette et la perspective sur la Colline de Fourvière.  
(Cl. J. Sylvestre.)

## LES PONTS

La Ville de Lyon, par sa situation sur les rives du Rhône et de la Saône, est une véritable cité des ponts. On y comptait déjà, en 1871, dix-huit de ces ouvrages, et ce nombre s'est encore accru depuis, par suite du développement constant de la ville.

D'autre part, plusieurs des anciens ponts ont été reconstruits, soit parce qu'ils ne présentaient plus des conditions suffisantes de sécurité, soit parce qu'ils ne répondaient plus aux besoins croissants de la circulation.

C'est particulièrement depuis 1880 qu'ont été entrepris des travaux importants de construction et de reconstruction de ponts, qui ont doté Lyon d'ouvrages vraiment remarquables par leur diversité et leurs caractéristiques propres.

### PONTS SUR LE RHÔNE

Le touriste qui suit les quais dans le sens du courant du Rhône rencontre successivement les ponts suivants.

PONT DE LA BOUCLE. — Situé à l'extrémité nord de la ville, ce pont a été construit en 1899, en face de l'entrée principale du Parc de la Tête-d'Or.

Il se compose de trois travées métalliques en acier s'appuyant sur des piles et culées en maçonnerie. L'arche centrale a 90 mètres de portée et celles de rive ont chacune 84 mètres. Chaque arche est formée de deux arcs métalliques dépassant de 10 m. 50 environ le niveau du tablier dans sa partie médiane, ce qui donne à l'ouvrage une allure assez imposante. Le tablier repose sur les deux arcs par l'intermédiaire de montants verticaux sur 10 mètres environ de longueur pris des naissances ; il est suspendu ensuite aux arcs par des barres rigides. La longueur totale du pont est de 279 m. 50 et sa largeur de 10 m. 80.

PONT SAINT-CLAIR. — Un premier pont suspendu à trois travées, construit en 1844, par la Compagnie des Ponts sur le Rhône, fut détruit le 29 juin 1854, pendant une crue du Rhône, par un moulin flottant qui se détacha de la rive du fleuve et alla heurter le tablier de la travée centrale.



Pont Lafayette.

Le pont actuel, également suspendu, a été construit en 1855-1856, par la même Compagnie, et racheté en 1860 par la Ville, qui supprima en même temps le péage. Ce pont comprend six travées indépendantes dont l'ouverture moyenne est de 30 m. 50 seulement. Le tablier est supporté de chaque côté par deux câbles formés chacun de 350 brins parallèles en fil de fer. L'ouvrage a 6 m. 60 de largeur utile et 235 mètres de longueur.

PONT MORAND. — L'ancien pont, construit en 1774, par un architecte lyonnais (Morand), était complètement en bois. Il avait dix-sept travées et mesurait 12 m. 90 de largeur entre garde-corps. Ce pont constituait une entrave à la navigation et un danger pour la circulation. Il fut remplacé, en 1888-1890, par un pont métallique à trois arches de 63 mètres et 64 m. 50 d'ouverture, reposant sur des piles et culées en maçonnerie. Chaque arche métallique est constituée par huit arcs en acier en forme de caissons et à âme pleine. L'ouvrage actuel a 214 m. 50 de longueur et 20 mètres de largeur.

PASSERELLE DU COLLÈGE. — Cette passerelle, qui est suspendue, a été construite en 1844, par la Compagnie des Ponts sur le Rhône, et rachetée en 1860 par la Ville, qui supprima le péage.

Elle se compose de trois travées ; les deux travées de rive ont chacune 42 m. 50 d'ouverture, et la travée centrale 107 mètres. Le tablier a 4 mètres de largeur entre garde-corps. La travée centrale est supportée par un seul câble en fil de fer de 870 brins. Deux câbles inférieurs contreventent le tablier.

La passerelle, d'un caractère élégant, est extrêmement légère.

PONT LAFAYETTE. — Un premier pont avait été construit par la Compagnie des Ponts sur le Rhône en 1825-1828 ; il fut racheté par la Ville en 1860, et le péage fut supprimé. Ce pont se composait de neuf arches cintrées, en charpente, reposant sur des piles en pierre de taille.

L'état d'affaissement et de vétusté des charpentes devenant menaçant pour la sécurité publique, le pont Lafayette a été reconstruit en 1888-1890, en même temps que le pont Morand. Ces deux ouvrages, du même type, ne diffèrent guère que par l'ornementation. Le pont Lafayette a 20 mètres de largeur et 214 mètres de longueur.

Les piles du pont Lafayette ont reçu, comme motifs de décoration,



Projet du Pont de l'Hôtel-Dieu actuellement en construction.

des reproductions en fonte des statues, œuvres des frères Coustou. *le Rhône et la Saône*, qui ornent la Salle des Pas-Perdus de l'Hôtel de Ville.

PONT DE L'HÔTEL-DIEU. — Le pont suspendu, qui vient d'être démolí en vue de la reconstruction d'un pont fixe plus important, datait de 1838 et était également l'œuvre de la Compagnie des Ponts sur le Rhône. La Ville l'avait racheté en 1860 et avait supprimé le péage. Ce pont se composait de trois travées, d'ouvertures presque égales. Le tablier mesurait 7 m. 10 de largeur utile.

Cet ouvrage étant devenu tout à fait insuffisant pour la circulation, très active sur ce point entre les deux rives, son remplacement s'est imposé.

Le nouvel ouvrage, actuellement en cours de construction, aura quatre grandes arches de 42 à 49 mètres de portée, plus deux petites arches sous culées, dites « arches de décharge ». Il se composera de deux ponts jumeaux en pierre, de 5 m. 05 de largeur chacun, séparés par un espace libre de 10 m. 80 ; le tablier sera constitué par une dalle en béton armé reposant sur les deux ponts jumeaux. La largeur de l'ouvrage sera de 20 mètres entre parapets, sa longueur de 220 m. 50 ; il est prévu pour être mis en service en 1916.

PONT DE LA GUILLOTIÈRE. — L'histoire de ce pont remonte à une époque imprécise. D'après la chronique, l'ancien pont de bois qui

avait été construit antérieurement s'écroula en 1190, sous le poids des chariots de bagages qui suivaient les armées de Philippe-Auguste et de Richard Cœur de Lion partant pour la Croisade.

On ignore l'époque à laquelle un pont de pierre à l'aval de l'ancien fut élevé. On sait qu'Innocent IV y contribua. Cette entreprise



Pont de la Guillotière et perspective sur la colline de Fourvière.  
(Cl. Syndicat d'Initiative.)

dura près de quatre siècles, l'ouvrage étant pour ainsi dire détruit à mesure de sa construction, par chaque crue importante. Les travaux, conduits successivement par plusieurs Confréries, ne furent terminés qu'en 1570.

Le pont actuel de la Guillotière comptait à l'origine vingt arches, dont neuf jetées sur le fleuve même ; huit autres s'étendaient sur la rive gauche jusqu'à la place du Pont, et trois prolongeaient l'ouvrage sur la rive droite, hors le lit du fleuve ; ces dernières furent supprimées à une époque reculée. La longueur du pont était ainsi

considérable (650 m. environ) ; elle a été fortement réduite vers 1840, par la création du cours de Brosses (actuellement cours Gambetta) qui a entraîné la suppression de six arches rive gauche. C'est à cette époque que le pont fut élargi par la création de trottoirs en encorbellement, pour remédier à l'insuffisance de l'ouvrage, devant l'importance de la circulation.

Enfin, la construction des quais de la rive gauche, en 1859, a nécessité la suppression de trois nouvelles arches, ce qui en a réduit le nombre à huit. Le pont actuel a donc huit arches ; il mesure 275 mètres de longueur et 10 m. 90 de largeur.

Cet ouvrage ne répond plus depuis longtemps aux besoins d'une circulation de jour en jour plus intense, et sa reconstruction est envisagée. Un projet a été dressé à cet effet ; il est soumis actuellement à l'approbation de l'autorité supérieure.



Pont de l'Université.

**PONT DE L'UNIVERSITÉ.** — Ce pont a été construit en 1899, comme le pont de la Boucle, pour répondre aux besoins créés par l'extension de l'agglomération sur la rive gauche.

Ce pont, qui a 267 m. 50 de longueur et 20 mètres de largeur, est formé de trois arches métalliques en acier, et de deux arches en maçonnerie dans les culées. L'arche centrale a 72 m. 50 d'ouverture, les deux autres 67 m. 50. Chaque arche est constituée par huit arcs en acier laminé, en forme de caissons et en treillis.

Le pont est orné de quatre pylônes en pierre formant candélabres au-dessus des piles.

**PONT DU MIDI.** — Un ancien pont suspendu avait été construit en 1847, par la Compagnie dite « des Ponts Napoléon ». Sa largeur, qui était de 7 mètres, ne suffisant plus à la circulation croissante, et son état étant peu satisfaisant, il fut remplacé, en 1889-1891, par un pont métallique à trois arches, sur piles et culées en maçonnerie. L'arche centrale a 69 mètres d'ouverture et les deux arches de rive ont chacune 63 mètres. Chaque arche est constituée par huit arcs

en acier laminé, en forme de triple T. Ce pont a 229 m. 50 de longueur et 20 mètres de largeur.

PONT DES ABATTOIRS. — L'établissement de ce pont s'est imposé du jour où la création des nouveaux Abattoirs de la Mouche est entrée en voie d'exécution. Sa construction, commencée dans le second semestre 1913, subira un temps d'arrêt égal à la durée de l'Exposition ; elle sera reprise aussitôt après.

Cet ouvrage sera en béton armé ; il aura trois grandes arches mesurant : l'arche centrale 66 mètres, et les arches de rive chacune 62 mètres ; en outre, deux petites arches de décharge seront construites sur bas-ports. Sa largeur sera de 20 mètres, se décomposant en deux trottoirs latéraux de 3 m. 25 chacun, et deux chaussées de 5 m. 50 chacune, séparées par un trottoir axial de 2 m. 50. Sa longueur sera de 225 mètres environ.

#### PONTS SUR LA SAÔNE

Etant arrivés au confluent du Rhône et de la Saône, nous pouvons continuer la visite des ponts de Lyon en remontant le cours de la Saône.

Nous trouvons alors successivement les ponts suivants :

PONT DE LA MULATIÈRE. — Le pont actuel, en fonte, construit en 1830, reconstruit en 1840 et 1858, est utilisé à la fois comme pont-route (côté sud) et comme pont-rail (côté nord) (chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne).

Ce pont est en cours de reconstruction, et nous aurons, d'ici quelques années, deux nouveaux ponts métalliques distincts, parallèles, séparés par un intervalle de 10 mètres environ.

Chaque ouvrage comportera trois travées, dont une centrale de 89 m. 30 de portée, et deux travées de rive de 44 m. 70.

PONT DU MIDI. — Ce pont suspendu fut construit, en 1847, par Ferdinand Seguin, pour le compte de la Compagnie « des Ponts Napoléon ». En 1865, la Ville racheta la concession et supprima le péage. Ce pont, appelé autrefois pont Napoléon, fut reconstruit en 1888, mais on conserva les maçonneries des piles et des culées de l'ancien pont. L'ouvrage actuel, du type des ponts suspendus rigides, a 6 m. 60 de largeur et 125 mètres de longueur.

PONT D'AINAY. — Un premier pont, en bois, de neuf arches et de 7 m. 50 de largeur, fut construit en 1748, par l'Hôpital Général de la Charité ; il s'effondra en partie en 1793 et fut emporté par le courant. Un deuxième pont, en charpente, de 8 m. 70 de largeur, constitué par cinq arches cintrées, de 20 mètres d'ouverture moyenne, fut commencé par l'Etat en 1811 et terminé par les Hospices de Lyon en 1818.

Le pont actuel a été construit en 1897-1899. Il mesure 119 mètres de longueur et 10 mètres de largeur, et est formé de trois arches métalliques sur piles et culées en maçonnerie. L'arche centrale a 39 m. 20 et les arches de rive 35 m. 30 chacune. Chaque arche est constituée par six arcs en fonte en forme de double T.

Les piles et culées sont surmontées des candélabres monumentaux en fonte d'art.



Pont du Midi sur le Rhône.



Pont de la Boucle (Cl. Synd. Int.)

PASSERELLE SAINT-GEORGES. — La passerelle Saint-Georges a été construite en 1852, par le concessionnaire Wedrichovosky. La Ville l'a rachetée en 1865 et a supprimé le péage. Cette passerelle suspendue n'a qu'une seule travée, de 74 mètres, avec un arceau sur chaque rive dans les maçonneries des culées. Le travée centrale est soutenue par quatre câbles en fil de fer de 250 brins chacun, passant sur des fléaux en fonte de 4 m. 85 de hauteur et s'infléchissant vers les puits d'amarres des culées où ils sont attachés à des barres en fer forgé. La largeur utile du tablier est de 3 m. 80.

PONT TILSITT. — Un premier pont en bois, à péage, construit vers 1636, fut emporté par une crue en 1711. Il fut reconstruit suivant le même principe, mais, en 1780, on dut l'interdire à la circulation par mesure de sécurité et établir un pont provisoire de bateaux.

Un nouveau pont, de cinq arches, en maçonnerie, fut commencé en 1788 ; sa construction fut interrompue par la Révolution et il ne put être terminé qu'en 1808. Le débouché de ce pont était insuffisant, ce qui aggrava les ravages causés par l'inondation de 1840, et on dut se décider, en 1863, à construire un nouvel ouvrage, qui est le pont en pierre actuel.

Il se compose de cinq arches surbaissées, dont les ouvertures varient de 21 m. 40 à 22 m. 80 ; les piles ont 2 m. 50 de largeur aux naissances des arcs. Ce pont mesure 125 mètres de longueur pour une largeur de 15 m. 25 entre parapets.

PONT DU PALAIS-DE-JUSTICE. — Construit en 1832-1834, par la Compagnie Seguin, le pont suspendu du Palais-de-Justice fut racheté en 1865 par la Ville de Lyon, qui supprima le péage. Ce pont est formé de cinq travées de longueurs inégales : la travée centrale mesure 48 m. 70, les travées intermédiaires 33 mètres et les travées de rive 20 mètres. Les piles sont en pierre de taille. L'ouvrage a 6 mètres de largeur utile. Il a été transformé et amélioré dans ses parties secondaires en 1886 et 1894.

PONT DU CHANGE. — Un pont en maçonnerie, construit vers 1050 d'après la tradition, mettait en communication la Ville des Chanoines (rive droite de la Saône) et la Ville des Bourgeois (rive gauche de la Saône). Deux tours en flanquaient les extrémités, et, quoique très étroit, il portait des maisons servant de boutiques ou de corps de garde. Il comptait huit arches reposant sur des piles formées de larges empâtements qui obstruaient la rivière, et rendaient la navigation dangereuse, surtout vers la rive gauche, qu'on appelait du nom significatif de « la Mort qui trompe ». Cet ancien ouvrage avait 6 mètres de largeur et était insuffisant pour la circulation, très active.

Le pont actuel, qui est en pierre, a été construit en 1845 ; il comprend six arches surbaissées de 21 à 22 mètres d'ouverture. Sa longueur est de 163 mètres et sa largeur est de 14 m. 50.

PONT DE LA FEUILLÉE. — L'ancien pont, qui avait été construit en même temps que la passerelle Saint-Vincent, et par la même Compagnie, était un pont suspendu à une seule travée de 67 mètres ; sa largeur était de 6 m. 90. Il vient d'être remplacé par un pont métallique en acier, d'une seule arche de 75 mètres de portée, avec deux petites arches en maçonnerie sur les bas-ports. Le nouvel ouvrage,





Passerelle Saint-Georges.  
Cl. Synd. Init.



Pont d'Ainay, Coteau de Saint-Irénée et perspective du quartier Saint-Georges.

d'une décoration très simple, a 16 mètres de largeur pour 97 mètres de longueur totale.

**PASSERELLE SAINT-VINCENT.** — La passerelle Saint-Vincent est suspendue ; elle a été construite par une Compagnie en 1830, et la Ville a racheté la concession et supprimé le péage en 1865. Cette passerelle n'a qu'une seule travée de 76 m. 50 d'ouverture ; elle est soutenue par des chaînes dites à barres d'attelage en fer rond. C'est



Pont de la Feuillée.

le seul pont de Lyon qui ait encore des amarres noyées dans la maçonnerie. Le tablier a 2 m. 80 de largeur pour une longueur de 82 m.

**PONT DE L'HOMME DE LA ROCHE.** — Ce pont, qui a été terminé en 1912, a été construit pour couper l'intervalle trop long qui séparait les deux ponts voisins ; il est situé sensiblement vers le milieu de cet intervalle.

L'ouvrage, du type des ponts dits en cantilever (ou en console), est formé de trois travées métalliques en acier sur piles en maçonnerie. La travée centrale mesure 46 mètres d'ouverture et les deux travées de rive 24 mètres chacune. La longueur de ce pont est de 94 mètres et sa largeur de 7 m. 50, dont 5 mètres de chaussée et deux trottoirs en encorbellement de 1 m. 25 chacun.

**PONT DE SERIN.** — Un pont en bois, datant de 1745, fut remplacé, en 1811, par un pont en pierre de taille, avec cintres en charpente, que firent construire les Hospices de Lyon. A ces cintres furent substituées, en 1843, des voûtes en pierre de taille. La Ville racheta l'ouvrage en 1865 et supprima le péage.

Le pont actuel, tout en maçonnerie, se compose de cinq arches en arc surbaissé ; il a 9 m. 15 de largeur et 105 mètres de longueur.

PONT DU PORT MOUTON. — Ce pont suspendu fut construit par une Compagnie en 1844 ; la Ville racheta la concession et supprima le péage en 1865. Ce pont n'a qu'une seule travée de 108 mètres de



Le Pont de Serin et le Fort Saint-Jean

portée, entre des culées qui s'élèvent à 14 mètres au-dessus du tablier et forment des portiques supportant les câbles. Le tablier a 6 m. 20 de largeur utile.

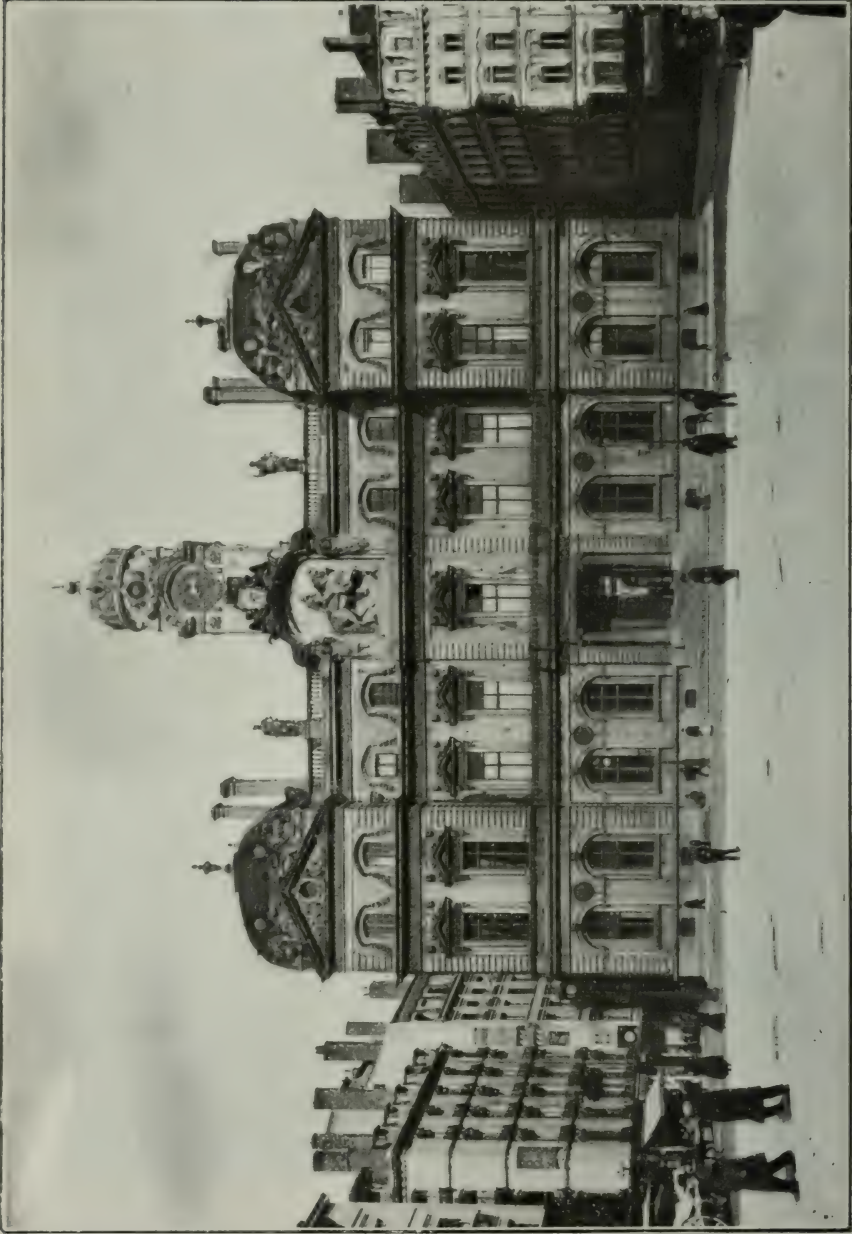
PONT DE LA GARE. — Ce pont suspendu a été construit en 1831, par une Compagnie concessionnaire. La Ville de Lyon a racheté la con-



Pont de la Gare

cession et supprimé le péage en 1865. L'ouvrage a deux travées de 85 m. 20 d'ouverture chacune, séparées par une pile en maçonnerie formant un portique de 15 mètres de hauteur au-dessus du tablier ; il a 6 m. 60 de largeur entre garde-corps et 185 mètres de longueur totale.

C. CHALUMEAU,



L'Hôtel de Ville : façade sur la Place des Terreaux.







Cour intérieure du Palais des Arts.

## LES TERREAUX

---

### LES JARDINS

Le *Jardin des Plantes*, situé au bas de la colline de la Croix-Rousse, porte ce nom parce que, avant la création du Parc de la Tête-d'Or, il renfermait le Jardin Botanique.

Aujourd'hui, ce n'est plus qu'un très beau square illustré du monument élevé à Burdeau et enrichi de belles rocailles formant grottes.

Comme tous les Jardins publics de Lyon, il est magnifiquement fleuri, mais c'est surtout dans sa partie basse que la décoration florale est la plus abondante.

Le *Jardin du Séminaire*, situé sur une autre pente du coteau de la Croix-Rousse, doit son nom à l'ancien Séminaire, qui fut ensuite transféré à Saint-Just ; il en reste d'ailleurs quelques vestiges.

Sa partie haute forme une très jolie salle d'ombrages qu'abritent de très vieux arbres, et où les amateurs de tranquillité se réfugient avec plaisir. Dans le bas, un gracieux monument, consacré à Coste-Labaume, le décore. Cette partie du Jardin est très fréquentée par le public, qui préfère passer dans ses allées vertes et fleuries plutôt que dans la rue qui le borde.

Enfin, la *cour intérieure du Palais des Arts*, très vaste, a été aussi transformée en un jardin extrêmement agréable et orné de nombreuses statues ; ce jardin est fort recherché par les amateurs de tranquillité.

## L'HOTEL DE VILLE

L'Hôtel de Ville occupe le côté est de la place des Terreaux. Il se présente sous l'aspect d'un monument à l'allure à la fois grandiose et élégante, dans lequel l'ampleur des masses s'allie heureusement à l'harmonie des lignes et à l'exactitude des proportions.



La Place des Terreaux et l'Hôtel de Ville  
(Cl. Synd. Init.)

§ 1<sup>er</sup>. HISTORIQUE. — La première pierre en fut posée le 5 septembre 1646. Les travaux, exécutés sur les plans du voyer de la Ville, Simon Maupin, durèrent plus de neuf ans ; le gros œuvre n'était terminé qu'à la fin de 1655. Le Lyonnais Gérard Désargues, mathématicien en grande réputation et architecte attaché aux Bâtimens de la Couronne, et le célèbre Lemercier, premier architecte du Roi et auteur du pavillon de l'Horloge du Louvre, aidèrent Simon Maupin de leurs conseils.

Les sculpteurs Martin Hendricy, Jacques Mimerel et Nicolas Lefebvre exécutèrent les diverses sculptures tant intérieures qu'extérieures ; Mimerel, spécialement, fut chargé des quatre statues du portique en hémicycle terminant la cour d'honneur et représentant la légende mythologique d'Acis et Galathée.



La décoration intérieure, commencée en 1655, fut exécutée par le peintre et architecte Thomas Blanchet, que l'on fit venir de Rome sur les conseils de Lebrun et de Poussin, de concert avec le peintre ordinaire de la Ville, Germain Panthot.

Le monument était complètement terminé depuis deux ans, lorsque, le 13 septembre 1674, un incendie détruisit le beffroi, la Grande Salle et les combles en façade sur la place des Terreaux. La restauration ne fut entreprise qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle ; Jules Hardouin-Mansart, le célèbre architecte du Palais de Versailles et des Invalides, à partir de la fin de 1700, la fit exécuter, d'abord par son beau-frère de Cotte, intendant et architecte ordinaire des Bâtimens du Roi, puis en 1702 par Claude Simon, architecte du Roi, qui eurent la direction des travaux.

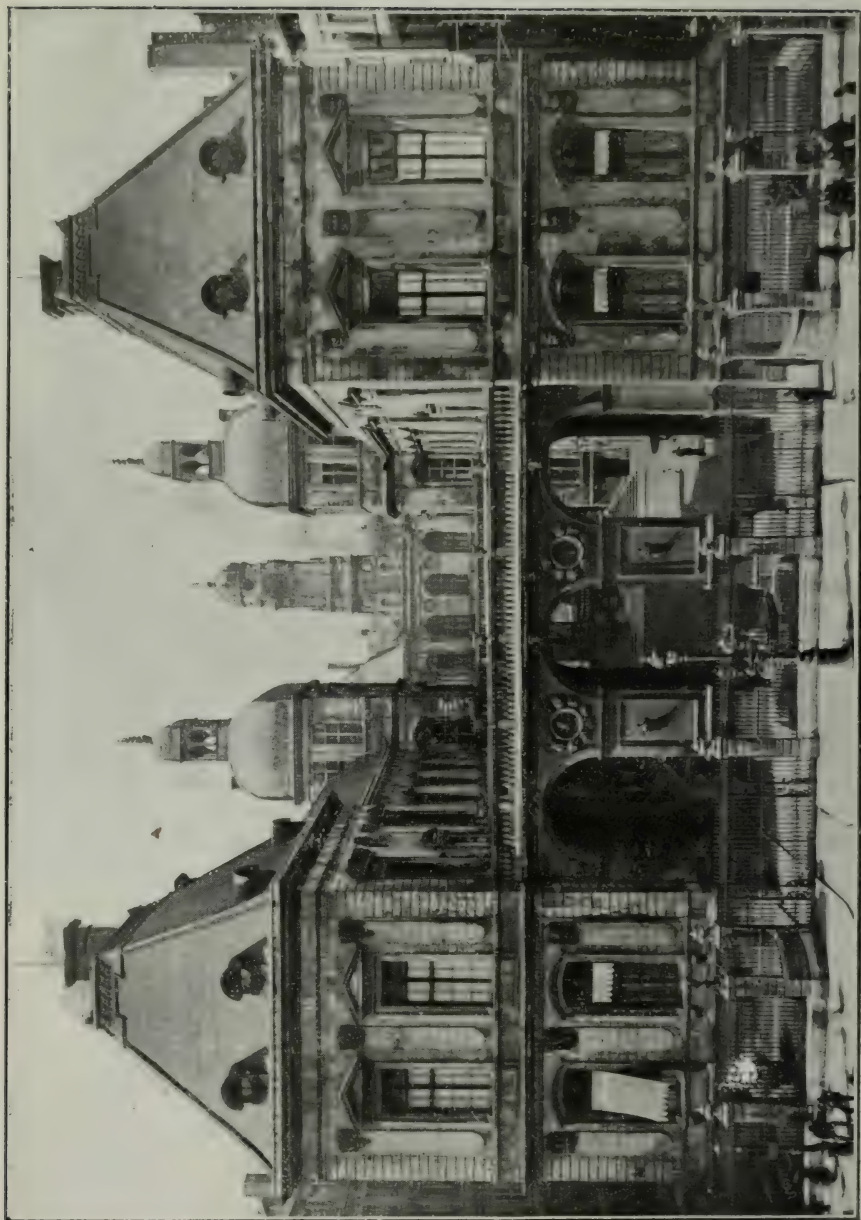
La restauration de Jules Hardouin-Mansart transforma l'allure primitive de l'œuvre de Maupin. Celle-ci présentait tous les caractères du style Louis XIII, mais avec l'empreinte bien manifeste de la Renaissance italienne. Le corps central se terminait à la corniche qui couronne le premier étage, puis une toiture aiguë à double pente s'élevait au-dessus entre les deux pavillons, eux-mêmes couverts de combles aigus, mais avec un deuxième étage terminé par une corniche droite ; au-dessus du beffroi s'élevait un campanile.

Mansart suréleva le corps central d'un étage décoré à l'italienne par une balustrade ornée de statues et destinée à dissimuler une toiture basse. Le beffroi fut couronné par un dôme. Des frontons triangulaires avec des trophées aux angles surmontèrent les pavillons latéraux ; leur couverture perdit les combles aigus et fut arrondie. Le fronton central contenant les armes de France fut remplacé, et un vaste tympan contenant une statue équestre de Louis XIV, exécutée par le statuaire Marc Chabry, vint découper le deuxième étage et se profiler sur le bas du beffroi.

Cette transformation fit perdre à l'édifice son unité de style, mais elle était imposée par la nécessité de ne pas laisser le monument municipal paraître écrasé par la façade longue et haute du Palais des Dames de Saint-Pierre, terminé depuis quelques années. Cette adjonction d'un deuxième étage, dans le style Louis XIV, a été heureusement pratiquée et a réussi à communiquer à l'Hôtel de Ville plus d'ampleur et un cachet plus grandiose, en harmonie avec le monument voisin.

Depuis cette époque, signalons, comme restaurations importantes, le remplacement, en 1829, de la statue équestre de Louis XIV, œuvre du sculpteur Marc Chabry, détruite par la Révolution, par une statue équestre de Henri IV, exécutée par le sculpteur Legendre-Héral ; la réparation générale des façades et des salons, commencée en 1849, sous l'architecte Dardel, et continuée, de 1852 à 1868, sous la direction de l'architecte Desjardins ; les travaux effectués depuis deux ans, sous la direction de l'architecte de la Ville, M. Meysson. Ces divers travaux ont permis de conserver l'intégralité du monument.

§ 2. LES FAÇADES. — La façade principale, à l'ouest, sur la place des Terreaux, se compose d'un corps central flanqué de deux pavillons ; des angles de ces pavillons, deux ailes perpendiculaires se prolongent à l'est le long des rues Puits-Gaillet et Lafont jusqu'à la place de la Comédie. Dans l'intervalle entre la façade principale et les corps latéraux, une galerie en hémicycle supportée par trois



L'Hôtel de Ville : façade sur la Place de la Comédie

arcades sert de séparation à deux cours offrant une différence de niveau de près de 2 mètres, la cour d'honneur, la plus haute, à l'ouest, et la cour basse, à l'est. Cette dernière est séparée de la place de la Comédie par un portique de trois arcades. De cette extrémité du monument, la perspective des cours intérieures en jardins, de la galerie, du beffroi au fond, présente un décor ravissant.

Le corps central de la façade, sur la place des Terreaux, est rempli par un grand balcon au premier étage. Au-dessous s'ouvre une porte élevée, encadrée par deux colonnes de porphyre rouge supportant un entablement sculpté avec des lions, des aigles et des grèbes. De chaque côté de la porte, quatre fenêtres cintrées à la partie supérieure, avec un mascarou au milieu ; entre elles, quatre médaillons, œuvre de Fabisch d'après Cl. Warin, représentant au nord Louis XIII et Anne d'Autriche, au sud Louis XIV enfant et Henri IV.

Les neuf fenêtres du premier étage sont couronnées par des frontons triangulaires dont les rampants supportent chacun un lion tenant un globe entre les pattes antérieures, allusion aux relations de Lyon avec le monde entier par son commerce.

Au-dessus de la fenêtre centrale, un tympan monumental soutenu par deux cariatides renferme la statue équestre de Henri IV en pierre ; ce motif est terminé par un écusson aux armes de la Ville, supporté par deux Renommées.

Le deuxième étage, de chaque côté du tympan, comporte quatre fenêtres cintrées encadrées de guirlandes de fleurs et de fruits ; il est couronné, entre le tympan et les pavillons, par une balustrade à l'italienne décorée des statues d'Hercule, au nord, et de Minerve, au sud, dont l'auteur primitif fut le sculpteur Guillaume Simon en 1703.

Les deux pavillons latéraux sont surmontés de frontons triangulaires avec des trophées ; sur les rampants de ces frontons sont assises quatre figures représentant les quatre vertus cardinales : au nord, la Justice et la Vérité, au sud, la Force et la Prudence.

Le beffroi s'élève en arrière sur la ligne de la façade de la cour d'honneur, et sa silhouette se détache harmonieusement au-dessus de la masse de l'édifice. Il est terminé par une coupole arrondie au-dessous de laquelle deux figures assises du Rhône et de la Saône entourent le cadran de l'horloge.

§ 3. LE REZ-DE-CHAUSSÉE. — Après un perron de quatorze marches, on franchit une porte en chêne à deux vantaux dans lesquels sont sertis deux médaillons en bronze datant de 1651, puis on entre dans le grand vestibule dont la voûte surbaissée est remarquable de hardiesse.

A signaler, dans ce vestibule, les deux grands groupes en bronze *le Rhône* et *la Saône*, des frères Guillaume et Nicolas Coustou, placés autrefois de chaque côté de la statue de Louis XIV, élevée avant 1792 sur la place Bellecour.

En face de l'entrée, un double portique à trois arcades, symétrique aux portiques de l'est, s'ouvre sur la cour d'honneur.

Dans ce portique, deux escaliers ont issue : à gauche, l'escalier elliptique des Archives, dont la construction et la forme en hélice firent l'admiration des contemporains ; à droite, le grand escalier.

Les bureaux de la Mairie centrale, les cabinets du maire et des adjoints, la salle des séances du Conseil municipal occupent tout

le rez-de-chaussée. Une seule salle, dans cette partie de l'édifice, a conservé sa physionomie ancienne, celle dite autrefois de l'*Abondance* et affectée aux séances des magistrats chargés de pourvoir à la subsistance de la ville. Cette salle est ornée d'une haute cheminée sculptée en pierre et d'un plafond à poutrelles apparentes, dit à la française, supporté par des cariatides. Cette pièce paraît être la plus ancienne de l'édifice, la plus rapprochée de l'époque de Louis XIII. Sa position à l'entrée permet de supposer qu'elle a dû être aménagée la première.



« Le Rhône » (1719), par Guillaume Coustou,  
dans le vestibule de l'Hôtel de Ville.

A visiter la nouvelle salle du Conseil municipal, aménagée en 1897. Cette salle, disposée en hémicycle avec gradins, est voûtée dans le style du vestibule d'entrée ; elle contient sept grands panneaux décoratifs de M<sup>lle</sup> Cornillac. A remarquer, au-dessus de la porte d'entrée, l'imposte en fer forgé datant du commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le *grand escalier d'honneur* s'ouvre sous le double portique du vestibule d'entrée dans l'aile sud ; il conduit aux salons du premier étage. Il est constitué par un rampant de près de 4 mètres de largeur, posé sans appui en dehors des murs qui lui servent de cage, autour desquels il est disposé en carré à trois retours et un balcon ; une coupole plafonnée le recouvre.

Les plans de cet escalier, dont l'architecture est fort remarquable, auraient pour auteur Gérard Désargues, d'après la tradition. La décoration picturale, œuvre de Thomas Blanchet, consiste en une colossale composition comprenant trois parties en coloris ; les deux panneaux latéraux et la grande voûte à canne dont le vaisseau a 13 mètres sur 11 mètres ; et des grisailles : figures, lions et guirlandes.

Cette œuvre a beaucoup souffert ; une couche épaisse de pous-

sière et de fumée, que l'on a pu nettoyer récemment, a laissé cependant son empreinte, par une tonalité sombre s'étendant sur toute la composition, et sensible surtout au plafond.

Le peintre a voulu représenter, dans le style allégorique très compliqué de l'époque, *l'Incendie de Lyon*, sous Néron, en l'année 64 de notre ère, dont Sénèque a fait mention.

La grande face de l'escalier, au-dessus du premier rampant, renferme la partie la mieux conservée ; elle représente la scène même de l'incendie. Des Furies, avec des tisons allumés, entourent le



« La Saône » (1719), par Nicolas Coustou,  
dans le vestibule de l'Hôtel de Ville.

temple d'Auguste frappé par la foudre et en flammes ; Minerve cherche à le garantir et à mettre en fuite les Furies ; Mercure presse une Nue pour en faire jaillir de l'eau ; Vénus effrayée est entourée de ses pigeons et de ses Amours. Au bas du tableau, le Rhône, d'un côté, la Saône, de l'autre, semblent épouvantés ; les habitants ont des attitudes de désespoir et de terreur. Cette grande composition aux figures colossales est peinte dans une savante combinaison de clairs et d'obscurs.

En face, un panneau moins considérable montre des marchands, des paysans venant à Lyon le lendemain et n'y trouvant que des ruines.

Une dernière partie tient la voûte tout entière. Tout près de la corniche, du côté nord, le Sommeil dort sous le voile de la Nuit parsemé d'étoiles. En se rapprochant du centre, on voit l'Aurore qui éclaire la composition, puis le Char du Soleil. Le Conseil des dieux, tout autour, est réuni pour s'entretenir du désastre ; l'Amour supplie Jupiter et Junon d'arrêter l'incendie ; la Gloire, dans l'éloignement, présage le rétablissement et la grandeur de la ville. Dans



Hôtel de Ville : Salle des Séances du Conseil municipal.

les cintres de la voûte, sont les quatre parties du monde, en relation avec Lyon par le commerce : l'Afrique sous le voile de la Nuit, l'Asie avec un encensoir à la main et un chameau à son côté, l'Amérique coiffée de plumes, l'Europe sur un trophée, présentent leurs produits.

Au rez-de-chaussée, quatre grandes figures en grisaille représentent les Gaules ; des lions et des guirlandes décorent le dessous de la rampe.

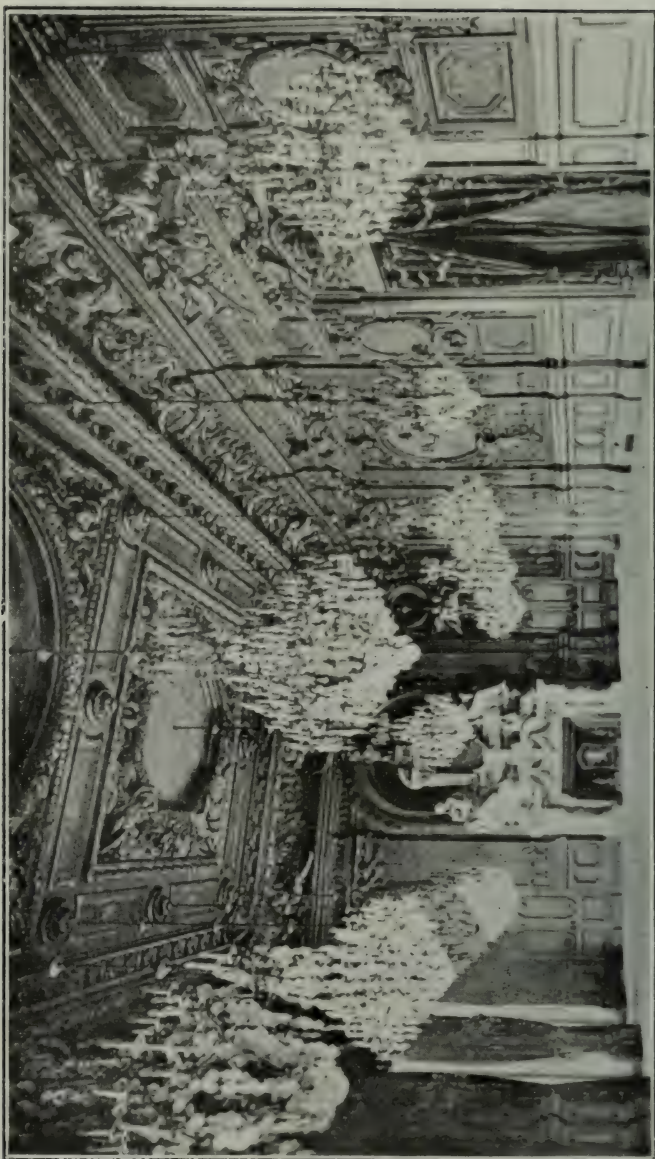


Hôtel de Ville  
Paroi ouest du grand escalier (1662-1667)  
par Thomas Blanchet.

Cette grande décoration n'est pas une fresque, mais une peinture à l'huile appliquée directement sur le mur nu ; elle fut exécutée de 1662 à 1667.

§ 4. LES SALONS. — 1° *La Loge* : L'entrée en est à droite, à l'extrémité du balcon du grand escalier. C'est une loggia ouverte par trois grandes baies et un balcon central sur la cour d'honneur. Ancienne chapelle de l'Hôtel de Ville, actuellement elle sert de galerie d'entrée à la Grande Salle des Fêtes. En face de la porte de l'escalier, une tapisserie de Flandre du XVII<sup>e</sup> siècle couvre l'ouverture d'une fenêtre.

2° *La Grande Salle des Fêtes*, à l'extrémité du balcon du grand escalier. La décoration actuelle a été exécutée de 1862 à 1868. La salle primitive, complètement détruite par l'incendie de 1674, était d'une richesse extrême et comportait de vastes compositions de Blanchet ayant pour sujet : *le Temple d'Auguste, bâti par les soixante nations gauloises*. La décoration actuelle, dans le style des grands



Hôtel de Ville : Grande Salle des Fêtes (1863-1866)



salons nord de l'édifice, a été très habilement exécutée. La cheminée, en marbre blanc, est du statuaire Guillaume Bonnet, et représente une allégorie de la Ville de Lyon. En face de la cheminée, une tapisserie moderne d'Aubusson, dite le *Jardin des Amazones*, remplit un grand panneau. Au centre de la salle, quatre médaillons ovales, en camaïeu bleu, de Jobbé Duval, les *Quatre Saisons*. Du côté est, deux grands médaillons peints, de Jobbé Duval, *la Prudence* et *la Force*, qui devaient être exécutés en tapisserie ; sur les côtés nord et sud, des copies en peinture des médaillons de bronze de la façade.

3<sup>o</sup> *Le Salon Louis XIII*, dans le pavillon sud-ouest, présente une grande analogie avec la Salle de l'Abondance, située au-dessous : plafond à la française, formé de poutrelles à rosaces supportées par des poutres décorées, celles-ci soutenues par des contre-fiches dissimulées par les cariatides inclinées ; haute cheminée en pierre sculptée. Cette salle fut épargnée par l'incendie de 1674 et conserve le cachet du style Louis XIII, alors que les salons de l'aile sud se réfèrent exclusivement au style Louis XIV.

4<sup>o</sup> *Salon Henri IV*, de l'autre côté de la Salle des Fêtes, dans le pavillon nord-ouest, faisant pendant au Salon Louis XIII. Les boiseries, la cheminée monumentale, les sculptures du plafond, toute la décoration enfin, date des années 1670 à 1675 et appartient à la première période du règne de Louis XIV. La brocatelle tendue sur les murs, de style de l'époque, a été placée en 1868. Le plafond est constitué par une toile de Thomas Blanchet, que l'on regarde comme son chef-d'œuvre. L'allégorie qu'il représente peut être déterminée : *la Gloire de Louis XIV*. La composition est divisée en deux parties : en haut, une femme couronnée, la Royauté, assise sur un lion, tient un sceptre d'une main et, de l'autre, une fleur de lis ; elle est entourée d'une couronne de feuillage se liant avec des figures représentant les vertus cardinales. Au bas, une figure rayonnante de lumière, debout sur le globe terrestre, tenant dans ses mains le cercle de l'Infini, la Religion, domine les dieux de la mythologie qui disparaissent dans le bas de la composition. Au milieu, le chœur des Muses se déroule autour et au bas du premier groupe et se termine par Erato, qui se confond avec le groupe des dieux, tandis qu'en avant, Polymnie peint, sur un bouclier soutenu par un Génie, le portrait de Louis XIV.

Charles Blanc, dans son *Histoire des Peintres de toutes les écoles*, s'exprime ainsi au sujet de cette composition : « L'aisance, le naturel et la grâce de l'École française y sont mêlés à la science académique des Bolonais et heureusement la corrigent. Le dessin est ferme, les reccourcis en sont justes et si peu cherchés que l'on s'en aperçoit à peine. Rien de tourmenté dans les mouvements, rien de forcé dans les gestes. Cela est bien supérieur à tous les plafonds de Mignard et moins lourd que les plafonds de Lebrun. Le ton des chairs rappelle La Hire. Les draperies sont d'un beau choix et moins chargées que celles de Poussin. Les couleurs en sont habilement rompues et harmonisées par quelque fine transition partout où elles sont vives. Quoique ce grand morceau soit peint à l'huile, il a encore tout le blond, toute la transparence d'une fresque ; l'éclat en est tempéré et la perspective aérienne le creuse et l'agrandit ; les figures des plans éloignés s'effacent dans une vaguesse qui fait penser à Lesueur. Ça et là ressortent quelques têtes charmantes, morbides et toutes françaises. » (T. III, Appendice.)



Hôtel de Ville : Plafond du Salon Henri IV (1675)  
par Thomas Blanchet,

5° *La Salle des Armoiries*, située dans l'aile nord, à la suite et à l'est de la Salle Henri IV, était l'antichambre des Salles du Consulat et de la Conservation. Les murs étaient remplis autrefois par les portraits des Prévôts des marchands et d'Échevins, détruits en 1792 ; on les a remplacés dans leurs anciens cadres par leurs armoiries. Cette salle renferme de belles boiseries anciennes et un plafond à la française.

6° *Le Salon du Consulat*, dans lequel le Consulat, c'est-à-dire l'Administration municipale antérieure à la Révolution, tenait ses



Hôtel de Ville : Salon du Consulat

séances. La décoration très riche de ce salon a inspiré toute la restauration effectuée à l'Hôtel de Ville de 1858 à 1866. Une toile de Thomas Blanchet, peinte en 1660, forme le centre d'un plafond à motifs sculptés et dorés ; son sujet est : *la Grandeur consulaire de Lyon* ; la Ville de Lyon tend la main droite à Mercure qui lui remet un globe d'or symbolisant le Monde ; de sa main gauche, elle s'appuie sur un lion ; elle est entourée de figures allégoriques : à sa droite, la Justice, le Change et l'Industrie ; au-dessous la Force et l'Eloquence ; à sa gauche, la Noblesse consulaire, la Charité et la Piété ; au milieu, la *Magnificence* présente un plan de la Ville soutenu par deux Génies ; deux Renommées sonnent de la trompette.

La cheminée, charmante de composition, est surmontée de deux statues en bois, *la Philosophie* et *la Vérité*, exécutées par le statuaire Nicolas Lefebvre en 1660. Les boiseries, restaurées en 1863, sont recouvertes par d'exquises peintures, œuvre d'Alexandre De-nuelle, qui reconstitua avec une rare habileté les décorations anciennes. En 1793 et 1794, le Tribunal dit *Commission révolutionnaire*,

chargé de juger les personnes poursuivies pendant la Terreur à la suite du siège de Lyon, tint ses séances dans cette salle.

7° *Le Salon de la Conservation*, à l'est du précédent, servait, avant la Révolution, aux audiences du *Tribunal de la Conservation*, ou Tribunal de Commerce de l'Ancien Régime, qui était une dépendance du Consulat. Le plafond, représentant *la Justice poursuivant les Vices*, a été peint par Thomas Blanchet dans les années 1668 et 1669. En haut, une figure voilée (la Loi) tient à la main droite un sceptre avec un œil, et de la main gauche une lampe ardente ; au-



Hôtel de Ville : Salle des Anciennes Archives.

dessous, une figure couronnée tient un glaive d'une main et de l'autre un bouclier sur lequel est le Soleil ; de chaque côté, des Génies tiennent des balances, des palmes et des miroirs. En bas, les Vices, tels que la Chicane, la Fraude, le Mensonge, l'Envie, la Rage. Aux quatre coins, dans quatre panneaux circulaires, la Fidélité, l'Abondance, l'Agriculture et le Commerce. Au-dessus des portes, quatre plaques de marbre portent des inscriptions en latin relatives à l'installation du Tribunal de la Conservation (1669), à la guerre de Hollande (1672), à l'application de l'ordonnance royale sur le commerce (1674) et à la restauration de la salle (1706).

Sur les murs, quatre tableaux représentent les portraits de l'architecte Philibert Delorme, des sculpteurs Coysevox et Guillaume Coustou, de Jacquard ; sur la cheminée, un tableau de fleurs du peintre Chabal-Dussurget, et, en face, un tableau de Jacques Martin, *Fructidor*. Dans les angles, quatre bustes d'anciens Maires de Lyon. La cheminée, en marbre, date de 1865.

8° *La Salle des Anciennes Archives*, vaste pièce voûtée, fait suite à la précédente. Destinée à contenir les Archives de la Ville, elle est voûtée au-dessus aussi bien qu'au-dessous. Les murs sont couverts,

sur une hauteur de plus de 2 mètres, de boiseries anciennes en noyer fort remarquables. La décoration, à la voûte et aux parois, a été exécutée par Denuelle en 1864, d'après les motifs du XVII<sup>e</sup> siècle.

À l'est de la Salle des Archives, on trouve un petit cabinet orné de boiseries anciennes et d'un plafond peint, représentant, dans un médaillon central, deux Amours entourés d'un cadre de grotesques genre Berain, datant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ou du commencement du XVIII<sup>e</sup>, et dont l'attribution probable doit être faite au Lyonnais Claude Audran qui se spécialisa dans ce genre de peinture et qui mourut en 1734.

9<sup>o</sup> *Appartements Impériaux* : Ici se termine la série des Salons historiques et commencent les appartements préparés en 1859 pour Napoléon III. Ils comprennent : a) la *Salle des Gardes*, dans laquelle on a placé une réduction en bronze de la statue du sergent Blandan, de Lamothe, élevée sur la place Sathonay, et un tableau du peintre Bonnardel, représentant une séance du Conseil municipal en 1899 ; b) la *Chambre de Napoléon III*, tendue en damas vert ; c) le *Boudoir*, dont le plafond de grotesques est analogue à celui du cabinet dont il vient d'être parlé quelques lignes plus haut. Dans le médaillon central, Denuelle a peint *l'Aurore*. Sur les boiseries, le même artiste a reporté des décorations anciennes fort curieuses retrouvées sur le mur nu sous des couches de badigeon ; d) la *Chambre de l'Impératrice Eugénie*, tendue de lampas bleu ciel ; au plafond, un médaillon de Denuelle, *le Jour et la Nuit*, et, dans les angles, des têtes de satyres ; e) le *Salon impérial*, à l'extrémité est de l'Hôtel de Ville, sur la place de la Comédie, tendu de brocard à fond grenat, est décoré sur les panneaux des boiseries d'emblèmes impériaux par Denuelle, et, au plafond, d'une toile du peintre lyonnais Janmot représentant une allégorie de la Ville, sous les traits de la Souveraine entourée de diverses figures : la Soierie, les Arts, les Lettres, etc. Signalons, sur la cheminée, une allégorie du *Suffrage universel*, par le peintre Domer ; au milieu de l'entablement de cette cheminée, une réduction en bronze de la statue de Michel-Ange, *le Penseur* ; au-dessous de l'entablement, quatre cariatides en marbre blanc représentent les quatre Saisons.

10<sup>o</sup> *Salons de l'aile sud* : Ils constituaient autrefois les appartements destinés aux Préfets du Rhône et furent réparés en 1858 et 1859. Ils sont réunis à l'aile nord par deux galeries.

La décoration de ces salons est toute moderne ; nous nous bornerons à indiquer, en commençant à l'est : a) le *Salon jaune*, en bois des îles et damas or ; b) une *Antichambre* aux boiseries anciennes, dans laquelle se trouve un grand coffre en bois de chêne du XVI<sup>e</sup> siècle, destiné à contenir autrefois les tapisseries de la Ville ; c) la *Salle à manger*, au plafond à caissons, qui renferme un tableau de fleurs du peintre Saint-Jean placé sur la cheminée et quatre panneaux au-dessus des portes représentant des *Vues de la Campagne Romaine* par le peintre Ponthus-Cinier ; d) le *Salon blanc*, qui tire son nom d'un superbe lampas à fond clair dont il est entièrement tendu ; au plafond et sur les boiseries, motifs délicats et exquis de décoration ; e) les *Salons rouges* qui terminent à l'ouest les salons de l'aile sud ; ils sont au nombre de deux, le grand à l'est et le petit à l'ouest ; leur dénomination provient des tentures en lampas rouge, aux motifs différents pour chacun d'eux, dont leurs murs sont garnis. Dans le grand, quatre médaillons de Denuelle au plafond : *la Peinture, la Musique, la Poésie, la Science* ; dans



Hôtel de Ville : Plafond de Boudoir,  
peintures d'un artiste rconnu du XVII<sup>e</sup> siècle et de Denuelle (1860)  
(D'après la « Monographie » de T. Desjardins.)

le petit, quatre autres médaillons du même peintre, représentant les quatre phases de la production de la soierie : *Récolte des feuilles de mûrier, Moulinage, Filature et Tissage.*

Le petit Salon rouge s'ouvre sur le balcon du grand escalier, à peu de distance de la Grande Salle des Fêtes.

§ 5. LE DEUXIÈME ÉTAGE est occupé en grande partie par les *Archives municipales* ; on y accède par l'escalier elliptique faisant symétrie avec le grand escalier. A signaler, dans la montée, une grille de fenêtre en fer forgé, du XVII<sup>e</sup> siècle, fermant une ouverture sur la Loge.

P. ROCHEX.

## PALAIS DES ARTS

### ANCIENNE ABBAYE DES BÉNÉDICTINES DE SAINT-PIERRE

L'Abbaye des Dames de Saint-Pierre est une des plus anciennes fondations religieuses de la ville de Lyon. Aux termes d'un diplôme, daté de la vingt-sixième année du règne de Gontran, cette Abbaye aurait été fondée vers la fin du V<sup>e</sup> siècle, par Godegisèle, quatrième fils de Gundioc, roi des Burgondes, et par sa femme Teudelinde. Recherchée jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle pour la sépulture des grands personnages, elle fut, à cette époque, complètement détruite par les Sarrasins. L'Abbaye comptait alors trente-deux religieuses et n'occupait qu'une partie de l'emplacement du Palais des Arts actuel. Ce fut l'archevêque Leydrade qui, en 799-814, la releva de ses ruines et fit construire le Monastère sur un périmètre beaucoup plus étendu ; dès cette époque, l'Abbaye fut richement dotée.

De toutes ces constructions, il ne reste absolument rien. Les bâtiments que nous voyons aujourd'hui furent élevés d'après les plans et les dessins de François de Royers de La Valfenière, gentilhomme d'Avignon, architecte du Roi, sous l'administration et par les soins des abbesses Anne et Antoinette d'Ailly de Chaulnes. La première pierre fut posée le 18 mars 1659 ; l'ensemble des travaux ne paraît avoir été terminé qu'en 1687.

Cette Abbaye abrita les Dames Bénédictines de Saint-Pierre jusqu'à la Révolution. Utilisée comme entrepôt pendant la période révolutionnaire, elle fut ensuite cédée à la Ville par décret en date du 12 avril 1803.

La Ville y installa successivement les Musées, la Bourse du Commerce, l'École des Beaux-Arts, la Bibliothèque, l'Académie de Lyon et les Sociétés Savantes, puis, en 1865, dans une nouvelle aile construite sur la rue de l'Hôtel-de-Ville, les Facultés des Sciences et des Lettres.

A la suite du transfert dans des édifices spéciaux de la Bourse du Commerce en 1862 et de la Faculté des Sciences en 1884, la Ville fit exécuter, de 1875 à 1890, de nombreux et importants travaux de transformation et de restauration intérieures, afin de doter les Musées d'installations plus vastes et plus appropriées à la richesse et à l'importance de leurs collections artistiques.



Palais des Arts : Façade sur la Place des Terreaux. Cl. Synd. Init.



Tel qu'il se présente aujourd'hui, le Palais des Arts est un vaste édifice carré dont la façade sur la place des Terreaux présente une remarquable superposition des ordres dorique et corinthien. Au contre de ce bâtiment se trouve une cour charmante, ombragée, ornée de statues et de fleurs et entourée de galeries à portiques, précieux restes de l'ancien Cloître des Dames Bénédictines.

En 1840, l'architecte Dardel fit placer dans les panneaux rectangulaires qui surmontent les arcades des portiques, des moulages en plâtre pris au British Museum, de Londres, et représentant un certain nombre de motifs répétés de la frise du Parthénon ; ces moulages, qui subirent l'action des intempéries et qui se décomposèrent rapidement, furent remplacés en 1883 par d'autres moulages en plâtre silicaté, représentant les mêmes sujets. L'architecte Hirsch profita de cette restauration pour disposer trois sujets en couleur sur chacune des faces de la cour, sur un fond en mosaïque remplissant le panneau, il fixa au centre un médaillon en bronze, représentant les portraits d'anciens artistes lyonnais célèbres dans l'architecture, la sculpture, la peinture et la gravure : Philibert Delorme, Coustou, Stella, Coysevox, Flandrin, Saint-Jean, Drevet, de Boissieu, Lemot, Audran, Berjon, Simon Maupin.

A l'intérieur, la seule pièce historique rappelant l'ancienne destination du Palais qui nous ait été conservée est le Réfectoire. Cette salle fut décorée, vers 1681, sous les ordres de Thomas Blanchet ; son plafond est en voûtes d'arêtes.

A chaque retombée des arcs doubleaux a été placé un groupe en stuc de trois figures de Simon Guillaume, représentant la Charité, la Pudicité, la Pénitence et la Tempérance.

La porte d'entrée du Réfectoire est surmontée d'un fronton aux armes d'Albert d'Ailly.

Le peintre Pierre-Louis Crétey a peint aux deux extrémités, ainsi qu'aux voûtes, les sujets religieux suivants : *la Cène, la Multiplication des Pains, l'Assomption de la Sainte Vierge, l'Ascension, le Prophète Elie.*

Le mur faisant face aux fenêtres est orné de groupes ou de bustes en stuc de Guillaume Simon, placés soit dans des niches, soit sur des frontons : saint Benoît dans le rocher de Siabuco, sainte Madeleine, le buste d'Esther, saint Jean l'Évangéliste, saint Pierre, le Baptême de Jésus-Christ, la Vierge, saint Antoine, sainte Marguerite, le buste de Judith, saint Ennemond. Au-dessus des trois niches renfermant saint Pierre, le Baptême de Jésus-Christ et la Vierge, est une décoration formée d'un pavillon frangé porté et retroussé par cinq Génies qui soutiennent une banderole et des pièces aux armes et au chiffre de l'Abbesse.

Entre chaque fenêtre se trouvent sainte Catherine, sainte Barbe, le buste de Débora et celui de la Mère des Macchabées.

Le grand escalier situé côté rue Paul-Chenavard, est décoré d'après les dessins de Thomas Blanchet : les balustres et la rampe sont en marbre noir. Les deux portes placées sur le palier d'arrivée supportent chacune deux Génies ; la corniche supérieure, d'ordre corinthien, sert de base à huit Vertus. Toutes ces figures, en stuc poli, furent exécutées par Nicolas Bidan et Simon Guillaume.

## EGLISE SAINT-PIERRE

Seul, le porche de cette ancienne chapelle des Dames Bénédictines de l'Abbaye Royale de Saint-Pierre mérite une attention parti-



Porte de l'ancienne Eglise Saint-Pierre, IX<sup>e</sup> siècle.

culière. Les colonnes, les chapiteaux, la voûte et tous les détails de ce porche du IX<sup>e</sup> siècle sont d'une très grande pureté, et cet antique débris est un des plus beaux fragments de l'architecture romane ayant survécu dans notre ville aux injures du temps et des hommes.

Quant à l'église qui fait suite à ce porche, construite une première fois à la fin du V<sup>e</sup> siècle, détruite ensuite par les Sarrasins, reconstruite une seconde fois à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, elle fut réédifiée une troisième fois, vers les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Banale, mais somptueuse, elle renferme quelques bons tableaux de Trémolières et Restout.

C. MEYSSON.

## MUSEE DES ANTIQUES

La Ville de Lyon possède, réunie au Palais Saint-Pierre, une riche collection d'antiquités, principalement gallo-romaines, qui proviennent surtout de son propre sol et attestent avec éclat l'importance et la gloire de la cité aux premiers siècles de notre ère, quand elle était la capitale des Gaules et la seconde ville de l'Empire.

Ces collections ne constituent pas un ensemble unique. Au rez-de-chaussée, sous les portiques formant le pourtour de la cour intérieure, sont disposés les monuments épigraphiques, presque dans leur totalité : cette galerie est, en ce genre, la plus belle que possède la France. Dans une des salles du musée de sculpture, sont rangés, avec quelques autres inscriptions, de beaux sarcophages de marbre. Au premier étage, faisant suite à la salle des Médailles, où les monnaies grecques et romaines occupent une série de vitrines, s'étend la grande salle dite proprement *des Antiques*, où sont réunis bronzes, terres cuites, vases peints et sigillés, bijoux et objets divers, d'ornementation ou de mobilier. Enfin, de grandes et belles mosaïques de l'époque romaine, à sujets figurés, garnissent le sol de plusieurs salles du musée, aux divers étages.

I. MUSÉE EPIGRAPHIQUE. — Les inscriptions romaines gravées sur des pierres sculptées (autels, piédestaux, sarcophages, stèles, etc.) comprennent cinq catégories, d'ailleurs mélangées dans la disposition : les inscriptions relatives aux empereurs, aux sénateurs et chevaliers, aux dignitaires et fonctionnaires de tous ordres, civils, militaires et religieux ; les inscriptions municipales, ayant rapport à la colonie lyonnaise et à ses fonctionnaires spéciaux ; les inscriptions relatives à des dieux ou à des déesses ; enfin les inscriptions simplement funéraires, et les inscriptions chrétiennes.

Dans la première catégorie, il faut signaler d'abord, sous les arcades (arcade XXVIII), des débris colossaux de l'autel dédié à Rome et à Auguste sur le penchant de la colline Saint-Sébastien ; ils sont ornés de guirlandes de feuilles de chêne, et l'un porte les deux premières lettres de l'inscription *Romae et Augusto*, gravée à la base du monument. Un intérêt particulier s'attache aussi aux autels tauroboliques, au nombre de six, monuments ornés presque tous d'une tête de taureau, d'une tête de bélier et d'un couteau de sacrificeur, et rappelant par leurs inscriptions les sacrifices offerts à la Mère des dieux pour le salut des empereurs Antonin le Pieux — (cet autel-ci est placé dans la salle de Sculpture) —, Commode, Septime-Sévère, Caracalla et Géta. Puis ce sont de nombreux piédestaux ayant jadis supporté les statues d'anciens gouverneurs, procureurs financiers de la province, curateurs et patrons de la cité ; — des monuments votifs et des épitaphes de soldats, vétérans de légions retraités à Lugdunum, etc.

Il faut ranger dans la seconde catégorie les inscriptions mentionnant des décurions et autres magistrats municipaux, des sévirs augustaux, et de nombreux citoyens lyonnais, appartenant aux corporations diverses, négociants en vins, bateliers du Rhône et de la Saône, charpentiers, ouvriers et marchands de toute espèce. On en tire des renseignements précieux sur l'organisation commerciale de Lyon à cette époque. Ici, l'on trouvera les noms de plusieurs de ces



Palais des Arts.

Les portiques formant  
pourtour de la cour  
intérieure.



Le long des parois sont  
disposés tous les mo-  
numents épigraphi-  
ques découverts sur  
l'emplacement de  
Lugdunum.

(Cl. J. Sylvestre.)

prêtres élus (un seul pour chaque année) parmi les députés des soixante nations gauloises, pour célébrer le culte de Rome et d'Auguste ; au nom de chacun est joint celui de la cité à laquelle il appartenait. Là sont mentionnées, par des inscriptions votives, des divinités de toutes sortes ; on se rend compte ainsi de la diversité des cultes qui s'étaient répandus dans l'Empire romain, avant le triomphe du Christianisme, à côté de la religion traditionnelle des grands dieux de l'Olympe. Enfin, quelques stèles funéraires de simples particuliers, disséminées soit sous les arcades, soit dans les salles de sculpture, ont encore de quoi intéresser le visiteur, surtout celles qui, en petit nombre, portent les traits des personnages sculptés en bas-reliefs.

II. SALLES DE SCULPTURE. — La sculpture antique est représentée, en fait de pièces originales, au rez-de-chaussée surtout, par quelques beaux sarcophages. Le plus remarquable a été trouvé à Lyon, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est en marbre de Paros et décoré d'un magnifique bas-relief qui représente le triomphe de Bacchus revenant de sa conquête de l'Inde. Le dieu est sur un char traîné par deux panthères et conduit par des Amours ; dans le cortège figurent Ariane, Hercule, des satyres, des bacchantes, en tout vingt-neuf personnages et de nombreux animaux. Des sujets ayant également trait à la légende de Bacchus (mariage d'Ariane, mort et résurrection du dieu, cortège de Silène) sont figurés sur un autre sarcophage en marbre, qui est aussi de toute beauté. Moins beau assurément, mais intéressant par son originalité, est le devant de sarcophage, en simple calcaire, fixé sous l'arcade VII du portique, et qui représente une course de chars. Comme tous les autres, il a été découvert à Lyon. Des masques funèbres, ou larves, de grandes dimensions, exposés dans la salle des Médailles, proviennent aussi de Lyon. Un bas-relief en marbre blanc, représentant le sacrifice connu sous le *suovetaurilia* (immolation d'un porc, d'un mouton et d'un taureau), orne cette dernière salle. Il provient de Beaujeu.



III. GRANDE SALLE DES ANTIQUES. — L'époque préhistorique y est représentée par des haches et instruments divers en silex taillés ou polis ; l'âge du Bronze par les quatre roues d'un chariot qui devait figurer jadis dans des cortèges religieux, eu égard aux débris qui y étaient joints,

Musée du Palais des Arts : grande Salle des Antiques ;  
les bronzes. (Cl. J. Sylvestre.)

au lieu de la découverte, à la Côte-Saint-André (Isère), en 1888. C'est une précieuse rareté. Une autre pièce, également très originale, consiste en une série de fragments d'une grande plaque de bronze,



sur laquelle était gravé un calendrier gaulois. Ces fragments, trouvés en 1897, à Coligny (Ain), sont disposés dans une vitrine du vestibule de la salle. Dans ce même vestibule, appliquée contre la muraille, se voit la fameuse table de bronze, dite *Table Claudienne*, sur laquelle est inscrite, en deux colonnes, une partie du discours prononcé par l'empereur Claude devant le Sénat de Rome, en l'an 48, à l'effet d'obtenir pour les citoyens romains de la Gaule Chevelue le droit d'accès au Sénat et aux fonctions de la carrière sénatoriale. Cette pièce unique, d'une incalculable valeur, fut trouvée à Lyon, en 1528, sur le versant de la colline Saint-Sébastien, à l'emplacement de la rue appelée, en souvenir de cette découverte, rue des Tables-Claudiennes.

Musée du Palais des Arts : grande Salle des Antiques, le bois sculpté. (Cl. J. Sylvestre.)

Dans la salle même, une statue d'Aphrodite, en marbre blanc, de style archaïque, précieux spécimen de l'art grec du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, compte aussi parmi les plus intéressants objets du musée. Elle provient de Marseille, où elle a été trouvée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

On ne saurait ici fournir le détail de tout ce qui est exposé dans cette salle. Nous nous contenterons de signaler spécialement : de beaux vases peints (hydries, canthares, lécythes, etc.) ; une intéressante collection de figurines de terre cuite, dont beaucoup sont de Tanagra ; une grande quantité de statuettes de bronze, d'art gréco-romain, provenant pour une bonne part du sol de Lyon, entre autres une Victoire ailée, un Mercure, une Fortune, un satyre criophore, etc. ; une superbe tête de Junon, en bronze aussi, un beau foyer portatif du même métal. Tout, enfin, dans ces vitrines, depuis les riches parures jusqu'aux simples ustensiles, offre aux visiteurs un intérêt artistique ou documentaire de premier ordre.

IV. MOSAÏQUES. — Les mosaïques ornant le sol de plusieurs salles du musée sont au nombre de sept. Dans la galerie Chenavard (1<sup>er</sup> étage) se voient deux exemplaires du même sujet (*Lutte de l'Amour et du dieu Pan*), traité un peu différemment dans chacun d'eux, et accosté de sujets accessoires différents ; *Orphée au milieu des animaux* ; *l'ivresse de Bacchus*, sujet environné de beaux décors ornementaux, le tout constituant un ensemble de plus de

40 mètres carrés. Dans la galerie des Bustes, au rez-de-haussée, la mosaïque dite *des Poissons* et celle *des Exercices de la palestra*. La plus curieuse, sinon la plus belle, celle *des Jeux du Cirque*, se trouve dans la galerie du XIX<sup>e</sup> siècle, au premier étage. Découverte



Musée du Palais des Arts : grande Salle des Antiques.  
(Cl. J. Sylvestre.)

à Lyon vers 1815, dans le quartier d'Ainay, elle a été bien souvent citée et reproduite par la gravure.

Enfin, deux têtes, *Cérès* et *Bacchus* (l'Été et l'Automne) appartenant à une grande mosaïque qui représentait les Quatre Saisons, et qui fut trouvée vers la même époque dans le quartier des Terreaux, ornent la muraille du vestibule de la salle des Antiques, de chaque côté de l'entrée de celle-ci.

C. GERMAIN DE MONTAUZAN,

## LES MUSEES

### DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Entre les vieilles pierres charmantes du Palais des Arts, autour d'un jardin paisible dont les feuillages dessinent sur les murs des ombres pleines de grâce et de majesté, les Musées de Lyon développent un ensemble de galeries d'une richesse, d'une harmonie particulièrement significatives et rares. L'histoire de l'antique cité est là, et aussi le résultat d'un long effort, d'un goût passionné pour les arts. Sous les voûtes du cloître, qui jadis abritait les méditations et les entretiens des Dames de Saint-Pierre, les belles inscriptions latines, funéraires ou votives, noircies par les âges, se succèdent avec une sorte de tristesse auguste. Elles rendent ce promenoir pareil aux voies de Rome ancienne, que les monuments des morts escortaient de leçons et d'exemples. Les blocs, de formidable carrure, les textes gravés qui les décorent attestent, en même temps que le génie des civilisateurs venus du Sud, l'union intime des races établies sur les deux collines, au confluent des deux fleuves, et dont l'histoire associa les destinées. Nul vestibule de musée plus émouvant que celui-ci. Michelet l'eût aimé. Son pas, foulant les dalles sonores, en eût fait surgir de grandes ombres et de grandes leçons. De ces pierres mutilées, dressées par les anciens, aux arbres verts qui balancent une cime pleine de profondeurs et de transparences, s'établit une pénétrante harmonie où la nature et l'histoire ont leur part, et qui prépare à sentir et à aimer, dans les galeries elles-mêmes, tant de chefs-d'œuvre de tous les temps.

Ici, comme ailleurs, ce sont les hommes de la Révolution qui, les premiers, ont songé à grouper et à conserver les richesses d'art de la ville pour les faire servir à l'éducation du peuple. Les représentants en mission Borel, Boisset et Cadroy décidèrent d'affecter au « Muséum » une partie du Palais Saint-Pierre, dont on suspendit l'aliénation. Les artistes lyonnais associèrent leurs efforts à ceux de la Municipalité pour recueillir les œuvres destinées aux collections publiques. Un arrêté des Consuls (avril 1802), suivi de plusieurs autres dans le cours de la même année et de l'année suivante, donna une existence officielle aux Musées. Depuis cette date, sous divers régimes administratifs, ils n'ont cessé de s'accroître, et, si l'on peut dire, d'évoluer. Loin de constituer une sorte de dépôt inerte, de poudreuse réserve où s'entassent confusément les déchets des générations et les souvenirs démodés de leurs préférences, ils ont bénéficié de transformations nombreuses. Ils obéissent, non à des impulsions mal fondées, non aux caprices de la mode, mais aux nécessités de renouvellement et de méthode qu'implique l'économie d'un organisme vivant. Dès à présent — et depuis longtemps déjà — les Musées de Lyon comptent parmi les plus belles, les plus riches et les plus harmonieuses galeries d'art de l'Europe.

Les maîtres du Moyen Age, de la Renaissance et des temps modernes, les peintres et les statuaires des grandes écoles sont largement et glorieusement représentés dans le vieux palais, et aussi les artisans obscurs qui surent tailler, polir et caresser la matière, assouplir le bois et l'ivoire, associer la lueur des reflets solaires aux caprices du feu, en faisant rayonner les émaux et les verres. Mais



l'on rendra un légitime hommage à la grande cité qui les a réunis dans son Musée, à l'individualité, à la puissance créatrice de son étrange génie, apte à la fois à la bataille quotidienne de l'action et aux formes les plus contemplatives de l'idéalité, en commençant la visite des galeries par les salles consacrées aux peintres lyonnais. A une époque où tous les hommes de pensée sont sollicités par le développement de l'activité locale, nulle leçon n'est plus intéressante ni plus précieuse à retenir que celle d'une grande école comme celle-ci, groupe fortement homogène à travers les générations et les changements du goût, et où l'on peut reconnaître tous les traits moraux de la cité qui l'a enfanté et qui l'inspira.

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, l'école compte des maîtres, avec Corneille, expressif et patient observateur de la physionomie humaine, peintre généreux et délicat. Et ce sont de probes artistes, habiles et sobres exécutants, d'une sagesse aimable et d'un charme savamment modéré, que les portraitistes Blanchet, Grandon et Grognard. Mais quelle jolie caresse pour les yeux que les fleurs et les fruits de Berjon, dont les siècles ont respecté les veloutés fragiles, l'impondérable harmonie ! Celui-là savait que l'atmosphère existe, baigne, caresse et pénètre la pulpe des chairs odorantes et les tissus légers. Dans le magnifique parterre que les maîtres lyonnais ont su composer, parmi tant de fleurs charmantes ou somptueuses, peintes et dessinées pour la décoration des étoffes, les fleurs de Berjon, ses fruits juteux, pesants et tendres, dorés d'une fine lumière blonde, ont pour eux la rareté d'un admirable savoir sans fracas, une sorte de bonne grâce familière et plaisante (*le Cadeau*). Il semble qu'on les respire, retrouvés, sur le rayon d'un cellier campagnard, sous le rayon d'un soleil d'automne, bourdonnant de guêpes. Michel Grobon aime sa patrie, dont il nous a laissé quelques clairs aspects véridiques, adroitement établis, d'un pittoresque aimable et vivant, d'une égale et large lumière (*le Pigeonnier de Roche-Cardon, Vue de la Cathédrale de Lyon*). Son *Portrait* par lui-même révèle une âme honnête et patiente, une finesse rustique, une science et un sentiment qui sont d'un peintre. A la fin du siècle, l'habile, spirituel et fécond de Boissieu, peintre et dessinateur, mais surtout graveur, produisit un nombre considérable d'estampes : ses dessins, d'un faire minutieux et léger à la fois, ont la grâce — parfois un peu lourde — de leur gamme argentée.

L'art de David, qui devait trouver plus tard en Victor Orsel (*Moïse sauvé des eaux*) un continuateur de ses austérités, de sa tension pénible, de son savoir, n'eut sur l'école qu'une action indirecte et à longue échéance. Mais l'éveil du sens historique en France, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les discussions esthétiques et la découverte du Moyen Age déterminèrent à Lyon des recherches originales et les premières manifestations romantiques. Richard et Révoil, peintres très médiocres, il faut le reconnaître, eurent le mérite de s'intéresser au passé de notre race. Le *Tournoi au XIV<sup>e</sup> siècle*, de Pierre Révoil, est bien mauvais, mais le peintre était en même temps un habile et savant collectionneur : ses richesses, acquises par Charles X en 1828, formèrent le fond du département du Moyen Age et de la Renaissance au Louvre. Par là, Révoil est sans doute à l'origine du précieux et amusant bric-à-brac qui allait désormais intervenir si souvent dans l'inspiration de nos artistes.

Le XIX<sup>e</sup> siècle est la belle et significative époque de l'art lyonnais, avec les grands idéalistes et les grands paysagistes. De la leçon

d'Ingres, Hippolyte Flandrin (*Le Dante aux Enfers*) a retenu le sens d'une ligne un peu sèche, mais simple, mais volontaire, énergique, expressive. A ses origines il doit ce don d'austérité pathétique et cette élévation dans le sentiment qui le classent parmi les grands peintres religieux de l'école française. Je sais que sa palette



Musée du Palais des Arts : « La Vierge et l'Enfant Jésus ».  
Ecole flamande, Maître inconnu.

abonde en tonalités louches, plombées, mais ces sortes de méditations ascétiques répugnent aux agréments et aux fanfares. Chenavard, l'intelligent, confus et ardent Chenavard, apparaît dans les *Cartons* des décorations projetées pour le Panthéon (que l'on s'occupe d'exposer dans un local à la fois digne et capable de les contenir) comme un de ces esprits bouillonnants, fumeux et féconds qui font craquer les arts sous l'abondance des intentions. Lyonnais avec sincérité, homme de 48 avec passion, il fut une victime de l'idéalité de sa race et de son temps. Mais la noblesse des aspirations demeure

intacte dans ces grands et larges dessins, composés avec audace par le plus philosophique et le moins doué des peintres.

L'artiste de génie que Lyon a donné à la peinture française, Puvis de Chavannes, est représenté par un ensemble d'une ampleur et d'une qualité exceptionnelles. Au sommet du grand escalier, se déploie une admirable suite décorative, et l'on pénètre dans les régions sereines. Par delà les temps, l'âge d'or renaît, peuplé de



Musée du Palais des Arts : « Fleurs et Fruits », par François Vernay.

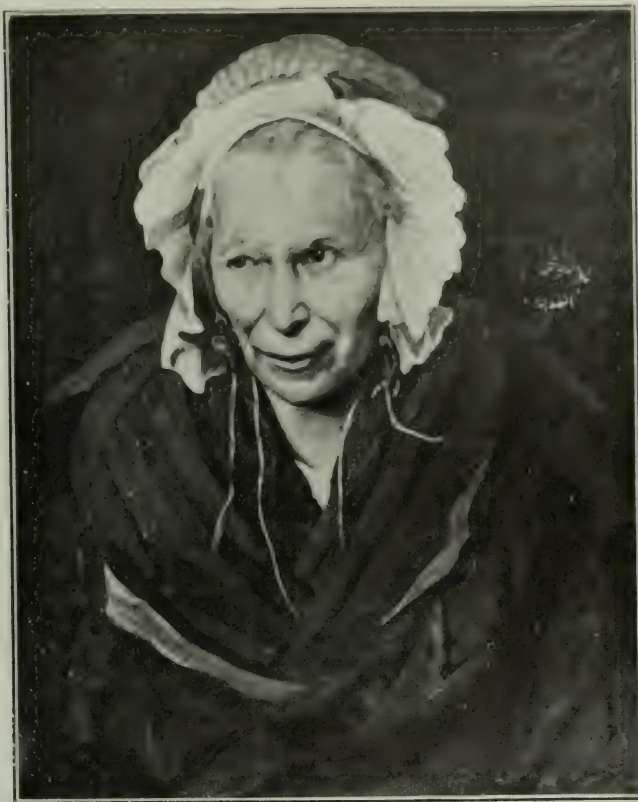
formes solennelles. Les demi-dieux, les héros, les poètes, les pâtres, les muses dressent, sous des cieus où rayonne un soleil éternel, des corps intacts que les ans rajeunissent. Entre les arceaux du cloître où s'exerce et se purifie la *Méditation chrétienne*, surtout sous les frondaisons immortelles du *Bois sacré*, traversées par le vol prodigieux des muses, dans le décor de mer et de rochers, bâti comme un temple qui encadre la *Vision antique*, nos aspirations, nos fièvres, nos inquiétudes trouvent leur repos et leur contentement. Dans les salles lyonnaises, *l'Automne* met aux murailles la tapisserie magnifique et délicate d'un verger chargé de fruits, vers lesquels se dressent pour les cueillir de grandes jeunes femmes dont la nudité paisible rayonne. Et quel émouvant chef-d'œuvre que le *Portrait* de la femme du peintre, où se lit, dans les traits d'un visage vieilli, patient, attentif,

la flamme discrète des tendresses silencieuses, toute la poésie de la vie écoulée !

Cependant l'école lyonnaise produisait, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, des artistes d'une inspiration moins élevée et moins ample, mais doués de talent ou de curiosité : Soumy, peintre et graveur (*le Dédain, Tête de moine*), Bellet du Poisat, élève de Drolling, mais hanté par les souvenirs de Delacroix (*les Hébreux conduits en captivité*) ou par l'influence de Manet, charmant et personnel dans la *Liseuse*, le populaire Meissonier, illustrateur pointu, romantique sans romantisme, mais mieux qu'habile et vraiment peintre dans ses esquisses (*le Général Championnet au bord de la mer*). Surtout, à l'ombre des coteaux modérés du pays lyonnais, dans la buée qui monte doucement des grands fleuves et que le soleil peuple de paillettes d'or, au bord des marais mélancoliques, naissait une école de paysagistes longtemps obscurs, aujourd'hui célèbres : Vernay, délicieux poète des campagnes humides, verdoyantes et molles ; Carrand, dont les œuvres généreusement peintes et bâties avec une solidité rude, sont pourtant pénétrées d'atmosphère, humides de fraîcheur matinale et, par la justesse et la sincérité, atteignent au style ; Ravier, enfin, dont le soleil trouble laisse palpiter des rayons tremblants à travers des soirs gorgés de vapeurs, Ravier qui, dans la solitude de Morestel, devant la même petite mare triste, fut, à l'exemple du grand Turner, un éperdu de la lumière. Tous avaient subi plus ou moins l'amicale influence d'un maître qui les aida à se débarrasser des formules et qui leur fit aimer la belle matière peinte, la franchise de la facture, l'éclat ou la subtilité de la couleur, Joseph Guichard (*les Noces de Gamache, le Bal à la Préfecture*). Peintre de figures et paysagiste, Seignemartin, mort tout jeune, était peut-être le plus doué de sa génération : la salle qui lui est consacrée contient des œuvres de premier ordre, où brille, vibre et respire, avec un éclat velouté, avec une richesse charmante, une lueur de poésie qui est d'un maître.

Au centre de la salle où sont exposées les œuvres des artistes lyonnais vivants, toutes dignes, à des titres divers, de figurer dans un grand musée, rayonne l'image de M<sup>me</sup> Récamier. Lyon, qui vit naître tant d'artistes, produisit aussi ce chef-d'œuvre humain. L'on voudrait associer plus étroitement le nom de cette belle à l'histoire de l'école et parler d'elle comme les historiens de la Renaissance parlent de Renée de Ferrare ou d'Isabelle d'Este. Mais il suffit qu'elle ait été Juliette et qu'elle ait servi de modèle à Chinard. L'excellent maître, qui est souvent susceptible de quelque sécheresse (le buste de M<sup>me</sup> Chinard, dont le Musée possède la terre cuite originale, n'en est pas exempt, bien qu'il soit plein de grâce), révèle ici un talent souple, élégant et ferme, une suavité, une qualité voluptueuse et féminine dignes de Houdon. Il a caressé avec une sorte d'amour tous les divins détails de son œuvre, — ce beau sein que la famille du modèle jugeait immodeste et sur lequel le vieil ami de Brillat-Savarin, admis à contempler la terre cuite originale, posait un baiser éperdu. Chinard se rattache ainsi à la grande tradition de la sculpture française et lyonnaise, déjà illustrée par le nom de Coysevox, et à laquelle le XIX<sup>e</sup> siècle devait ajouter encore de la gloire : par le beau talent de Dufraine, par exemple, et par les bustes de Legendre-Héral, sans doute les meilleurs de ceux que Lyon a justement consacrés à la mémoire de ses plus illustres enfants.

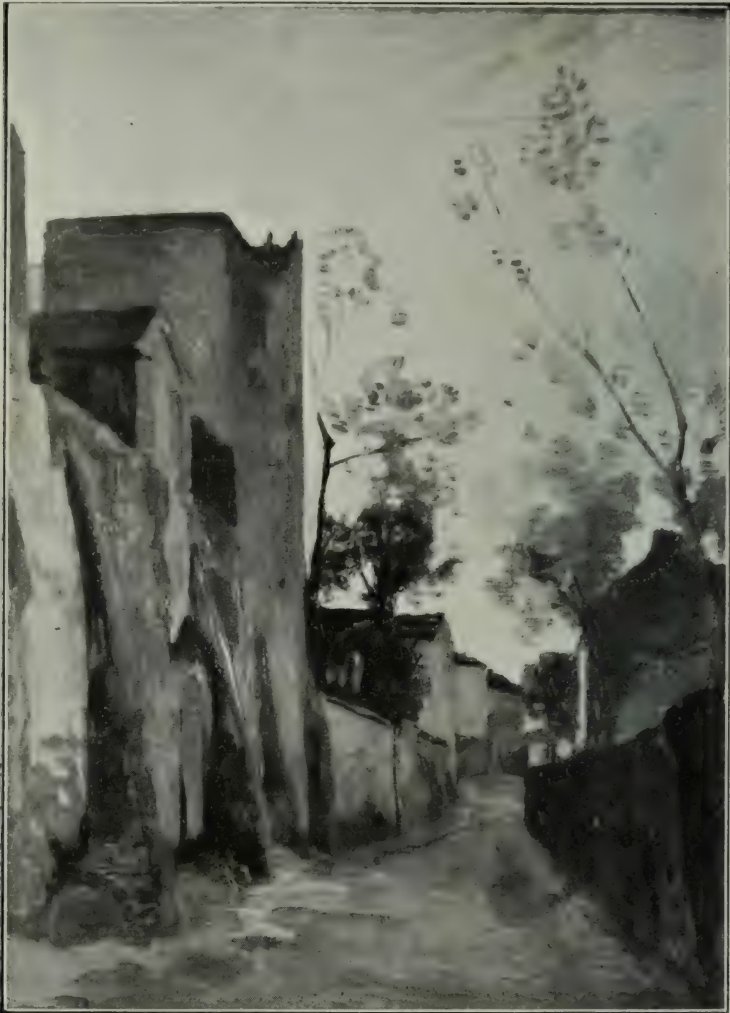
Les deux grandes galeries de l'école française et des maîtres anciens sont célèbres. Au centre d'une collection de primitifs de toutes les écoles, un petite Vierge flamande d'un maître inconnu se présente comme l'image de la vertu modeste, de la grâce sérieuse. Elle est attentive et sereine et, le corps noyé dans les plis d'un ample manteau trop lourd pour ses épaules minces, elle semble une apparition légère retenue près de nous par le seul poids de ses voiles. Œuvre précieuse, œuvre charmante et d'une rare poésie



Musée du Palais des Arts : « Une Folle », par Géricault.

d'exécution. Tous les aspects du génie italien se succèdent avec magnificence. Voici Ferrare, avec une *Sainte Famille*, onctueuse, profonde, dorée, de Lorenzo Costa. Voici l'Ombrie, avec l'*Ascension de Jésus-Christ*, du Pérugin, œuvre capitale, peut-être la plus importante du Musée de peinture, et, du même maître, un groupe de deux saints (*Saint Herculan et Saint Jacques le Majeur*), d'une lumière plus calme, d'une sonorité plus sourde, mais peut-être plus émouvante. Voici Venise, depuis Palma Vecchio jusqu'à Canaletto. Les grandes nudités hardies de Tintoret (*Danaé*) s'abandonnent avec une gracieuse audace ; l'*Ex-voto* a la largeur, la plénitude, l'accent des plus nobles tableaux du maître : sainte Catherine, à genoux, attend son supplice, la Vierge s'incline légèrement vers elle et, malgré la tragédie de l'effet, malgré l'élan des deux saints dont la puissante carrure s'enlève sur l'orage du ciel, ces deux

belles femmes heureuses appartiennent, comme leurs sœurs païennes, au peuple des dieux. La *Bethsabée* de Véronèse semble, non se refuser, mais s'offrir, avec une mollesse paisible, dans la tiédeur de l'air. La *Lucrèce* de Canlassi, vaillamment peinte, un charmant Panini, et bien d'autres œuvres encore, attestent la richesse et la



Musée du Palais des Arts : « La Rue des Saules », par Corot

qualité de la série italienne. L'Espagne a Ribera, Alonso Cano, le Greco, surtout un *Saint François d'Assise* de Zurbaran d'une simplicité et d'une puissance d'expression extraordinaires. A de pareils modèles, dévorés par la vie intérieure et desséchés encore par la flamme d'un art brûlant et concentré, la Hollande oppose les fraîcheurs d'une peinture ombreuse et profonde. Au bord des flots, sous des feuillages qu'a ployés pour toujours le vent de la mer, s'élève la *Maison rustique* de Van Goyen, et je n'en sais pas de plus belle, même au Louvre, même au Musée Jacquemart-André. Des nuées d'argent filent à grands traits au-dessus de la *Marée*



PARC  
Ile de la Guesnes  
DE LA  
TÊTE D'OR

Digue  
HIPPODROME

Boulevard

Boulevard

Hippodrome

31

LES BROTTEAUX

LES CHARPENNES

Cité L.

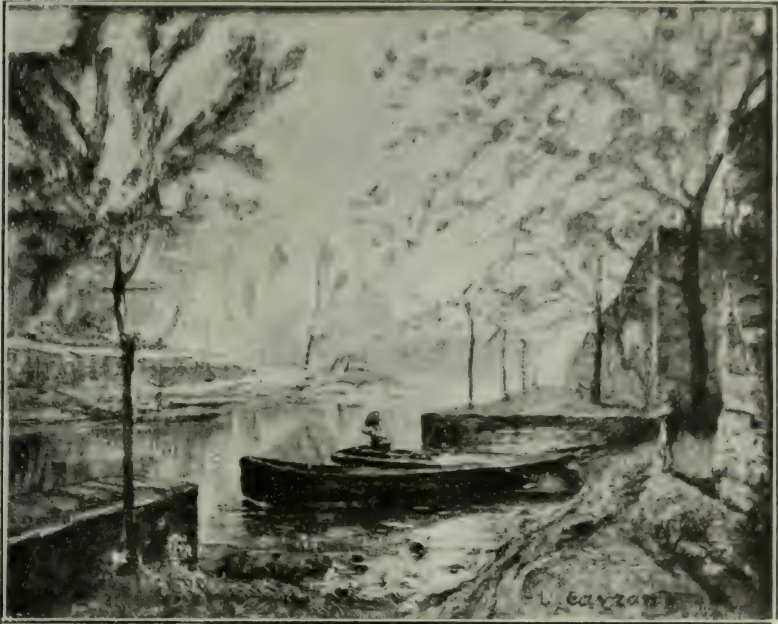
Cours Lafayette

Cours Lafayette





basse de Van de Velde. Les torrents d'Everdingen bondissent et scintillent entre des rochers noirs et des pins de Norvège. Terburg (*le Message*) fait palpiter doucement sur les velours et sur les linges le jour tamisé des parloirs. Les passants de ces paysages, les hôtes de ces demeures sont là, toute une bourgeoisie solide, d'une gravité bonhomme ou recueillie ; les dames de Miereveldt, dont le frais visage repose comme un bouquet sur la collerette en toile raide ajourée de dentelles, la souriante quinquagénaire de Van der Helst, le *Jeune Garçon* de Van Oost, tout pétri d'innocence, le *Jeune Seigneur* de Van Noordt, jusqu'à cette physionomie puissante et



Musée du Palais des Arts : « Un Quai », par Carrand.

tourmentée peinte par un maître flamand inconnu avec une autorité qui fait penser à la plus grande époque de Franz Hals : le *Portrait de Jacques Stella*. Rubens et Jordaens imposent leur généreuse santé, leur verve héroïque. *Saint François, saint Dominique et plusieurs autres saints préservent le monde de la colère de Jésus-Christ* : l'élan d'un cinquième acte emporte ces beaux acteurs athlétiques, l'ardeur et la légèreté du ton semblent faire courir une flamme subtile à travers toute l'action.

Entre la galerie des maîtres anciens et les salles de l'école française, un choix de tableaux de fleurs fait voir quelques œuvres intéressantes de Monnoyer, de Daniel Seghers, d'Abraham Mignon. Des fruits de Van Son, grassement peints, évoquent le souvenir du Lyonnais Vollon, bien représenté parmi ses compatriotes (*les Œufs, une Vallée*). Quelques bouquets de Van Spaendonck montrent aux élèves peintres, aux copistes et au public un exemple des défauts où peut conduire une grande habileté, quand on oublie que la fleur est matière souple et vivante, née des souffles légers qui courent au-dessus de la terre, et non pas quelque dur bijou ciselé dans le porphyre. Les œuvres de la grande galerie française présentent

les aspects successifs de notre génie pittoresque. Les beaux *Portraits* de Rigaud affirment la force, la libéralité, la carrure intellectuelle et morale de l'élite réaliste et bourgeoise ; les visages colorés et pleins des robins parvenus prennent un air de seigneurie ; *Pierre Drevet*, Lyonnais et graveur, porte, sur sa physionomie de bonhomme attentif, souriant et fin, le secret de sa maîtrise et l'énergie qu'il faut pour conduire et pour nuancer toutes les patiences de son art. Sur les flots assombris d'une mer pacifique respandit un soir de légende : le rayon de Claude (*Embarquement de sainte Pauline à Ostie*) frappe d'une lueur mourante et triomphale encore des palais, des jardins conçus pour des rêveries sereines. Un art austère sans âpreté, plein de caractère et de sentiment tout ensemble, donne une note singulièrement grave aux tableaux consacrés par Le Sueur et Philippe de Champaigne à la légende de saint Gervais et saint Protas, modèles des tapisseries de l'église Saint-Gervais. Puis la femme impose à l'art le prestige de sa beauté, la frivolité de ses goûts, son ardeur pour le luxe et sa préférence pour le joli, la vogue des charmantes niaiseries sentimentales ou libertines. Mais la violence de l'histoire semble transformer l'univers et l'homme même. Avec la *Marâtchère* de David paraît une race nouvelle, rudement bâtie pour des luttes sans merci. La grâce renaît, plus sérieuse, plus lointaine et plus mystérieuse, et le doux visage enfantin de *Madame Anthony*, de Pierre-Paul Prud'hon, baigné d'une lueur argentée, modelé de fossettes et de jolis plans souples, évoque la délicate beauté des chairs lombardes, l'onction et la poésie des adolescents du Corrège. Géricault va chercher plus loin et descend plus bas : à l'hébétude de la déchéance morale et de la folie, il demande une sorte de poésie funèbre (*la Folle*). Cependant, l'épopée emporte les hommes et entrechoque les nations. De l'anecdote militaire, de l'historiette de bivouac, Charlet s'élève à la grande et tragique peinture de la guerre avec l'*Episode de la Retraite de Russie*. L'art romantique, l'art moderne, de Delacroix (représenté par sept toiles) à Daumier et à Manet, se déploient en séries imposantes. Daubigny, fin et mélancolique, Diaz, Courbet, Millet mettent aux murailles du Musée la force émouvante et la persuasive sincérité de leur génie. Corot, entre tous, Corot, naïf et tendre, révèle la diversité, naguère encore méconnue, de ses dons, avec un ensemble qui va de la *Femme à l'atelier* à la célèbre et charmante *Rue des Saules*.

Et puis, des maîtres audacieux sont venus et nous ont fait une fois encore découvrir la lumière, la subtilité du plein air ou ses ardentes franchises. Dans les galeries de l'école moderne, on peut suivre l'histoire et les nuances de cette transformation féconde. Renoir, Monet, Sisley, Berthe Morizot font resplendir, sous l'hiver des Gaules, un soleil qui diapre les apparences de reflets changeants. Non loin d'eux, Henner, Fantin-Latour (*la Lecture*), Carrière continuent la leçon des maîtres d'autrefois, en la pénétrant d'une note nouvelle et profonde. Gauguin, qui s'exila volontairement de la vie contemporaine pour retrouver aux Iles Bienheureuses l'innocence des anciens âges, groupe des Barbares étranges, d'une supérieure beauté, dans un paysage des Hespérides (*Papeste*). Les statues de Rodin (*Eve, l'Ombre*) concentrent les souffrances d'une humanité colossale, douloureuse, puissante, ployée sous un châtiement formidable, mais prête encore à bâtir des Babels et à injurier le tonnerre. Elles ont quelque chose de bestial et de divin à la fois

Elles sont parentes des géants de Pergame et en même temps des fauves de Barye, jaillis des sauvageries primitives avec leurs beaux muscles bien tendus, comme ce groupe de pierre, *Tigre dévorant un jeune cerf*, honneur du Musée.

Mais que d'œuvres encore où la vie passée a laissé sa poésie et qui



Musée du Palais des Arts : « Madame Récamier », marbre de Chinard.

communiquent mille suggestions instructives ! La leçon d'histoire et de goût donnée par Lyon n'est pas complète, si l'on néglige les salles où sont groupés les bois, les émaux, les verreries, la céramique, les ivoires, les armes du Moyen Age et de la Renaissance. A la suite du cabinet des médailles, où M. Dissard a réuni une exceptionnelle collection sigillographique, à la suite d'une galerie d'antiques, où se succèdent, dans le bronze, l'os, l'argile et le verre, mille aspects séculaires de la vie, s'ouvre un domaine particulièrement riche, où s'exercèrent longtemps le savoir et le goût d'un charmant « anti-



Musée du Palais des Arts : « La Lecture », par Fantin-Latour.

quaire », à la manière et selon l'expression des hommes d'autrefois, l'éminent Giraud. Toute une salle est consacrée aux sculpteurs en bois, et l'on peut y comparer les productions élégantes, fermes sans dureté, riches sans profusion, de la Renaissance lyonnaise, au génie des artistes d'Auvergne, de Normandie et d'Île-de-France. Une patine charmante les revêt et leur éclat atténué est une volupté pour les yeux. La grande vitrine des verreries étincelle de lueurs rares : les bleus profonds et les verts aquatiques des gourdes, des coupes, des bassins élaborés dans les ateliers vénitiens s'associent à la transparence onctueuse de la matière incolore. Les crosses, les navettes à encens, les pieds de croix, le beau reliquaire quadrilobé de la vente Odier, deux plaques d'évangélaire où le Christ dans sa gloire et le Christ en croix s'enlèvent sur un fond diapré de rinceaux, retracent, avec une fraîcheur et une pureté délicieuses, l'histoire des émaux sur champlévé dans les cités rhénanes et à Limoges. La collection des émaux peints est illustrée par les signatures de Pierre Courteys, Léonard Limosin, Pierre et Jean Reymond, par celles des Penicaud. Un beau calice d'argent doré décoré d'émaux translucides sur relief atteste le savoir technique, le rareté de goût et le sentiment décoratif des maîtres siennois. Nulle technique qui ne soit significative des aspirations et des mœurs, qui ne reflète le génie des races et des âges : la délicatesse précieuse de l'ivoire traduit le génie austère, la sobriété vigoureuse des Byzantins du XI<sup>e</sup> siècle, avec les quatre bas-reliefs des Évangélistes, ornés d'attributs et de branchages fleuris, les élégances profanes du XIV<sup>e</sup> siècle français, avec une charmante tablette à écrire sur laquelle une jeune femme et ses amis jouent à la main chaude. La céramique est riche en œuvres hispano-moresques, italiennes, françaises, orientales : le souffle naturaliste de notre Renaissance anime et vivifie, sur les plats de l'école de Palissy, aux flancs de ses aiguières, la faune des vergers, des ruisseaux et des fontaines rustiques. Les décorateurs de Damas, de Lindos, de

Brousse, de la Perse distribuent sur le fond laiteux des faïences un univers nuancé de notes délicates ou puissantes, de reflets vibrants ou paisibles. Avec eux, nous sommes encore dans le royaume des peintres : mais, magiciens plus subtils, ils nous apprennent à chérir à la fois la terre, d'où naquirent tant de merveilles, le feu qui les durcit et qui les colora, la lumière qui les fait briller comme un étincelant parterre.

Des hommes excellents ont aidé la Ville de Lyon à réunir ces trésors. Les cabinets Lambert et Bernard, légués aux Musées municipaux, sont les durables témoignages du goût et de la générosité des amateurs lyonnais. L'importance pécuniaire et les dispositions intelligentes du legs Chazières, joint au budget général des Musées, leur assurent des revenus assez considérables pour leur permettre d'acquérir chaque année des œuvres de premier ordre. La création d'une salle destinée à l'exposition des achats et des dons, avant qu'ils soient répartis dans leurs séries, tient le public au courant des efforts faits pour enrichir les collections. Une salle de travail accueille les chercheurs. Les Musées de Lyon ne sont pas seulement une belle galerie de chefs-d'œuvre et de raretés, constituée pour la joie d'une élite : ils sont organisés pour contribuer à l'éducation publique, pour faire aimer la cité, pour éclairer et pour informer l'histoire.

Henri FOCILLON.



Le Grand-Théâtre. (Cl. Synd. Init.)

## GRAND-THEATRE

Le Grand-Théâtre a été construit de 1828 à 1832, d'après les plans et sous la direction de l'architecte Chenavard, qui en fut chargé à la suite d'un concours public ouvert en 1827. Un collaborateur, M. Pollet, lui fut imposé, mais celui-ci ne semble pas avoir pris une grande part à l'édification de ce monument.

Complètement isolé, séparé de l'Hôtel de Ville par la place de la Comédie, où aboutit la rue de la République, l'édifice forme un quadrilatère d'une surface de 2.908 mètres carrés.

La façade principale, donnant sur la place de la Comédie, est d'une noble simplicité. Sa composition, du plus pur style classique, avec ses huit Muses couronnant l'attique, est d'un très bel effet. Le plafond du foyer a été peint par Domer ; celui de la salle a été peint à la colle par Abel de Pujol.

Il est donné dans ce Théâtre, qui peut contenir 1.800 personnes, l'opéra et l'opéra comique.

C. MEYSSON.

---

## PALAIS DU COMMERCE

### MUSEE HISTORIQUE DES TISSUS

LE PALAIS DU COMMERCE. — Le Palais du Commerce est une œuvre marquante caractéristique de l'époque de Napoléon III. Le projet du monument faisait partie du plan général de rénovation du centre de la ville que Vaïsse, préfet-maire de Lyon, se proposait de réaliser par la percée de la rue Impériale entre l'Hôtel de Ville et la place Bellecour. Le premier rapport fut présenté à la Commission municipale de 27 décembre 1853. Les travaux commencèrent en 1855, sous la direction de Dardel, architecte de la Ville. L'inauguration officielle eut lieu le 25 août 1860, en présence de l'Empereur et de l'Impératrice.

Diverses Institutions sont installées au Palais du Commerce. C'est d'abord la Chambre de Commerce, qui d'ailleurs avait contribué pour moitié aux dépenses de la construction ; puis la Bourse et la Compagnie des Agents de Change, le Tribunal de Commerce, celui des Prud'hommes, avec leurs dépendances, des salles de cours pour l'École Coloniale. A côté de ces Services publics, certaines parties du rez-de-chaussée et des sous-sols sont louées au Crédit Lyonnais.

Le plan général a la figure d'un vaste rectangle de 65 mètres sur 57 mètres, et les façades s'orientent à peu près exactement : nord, est, sud, ouest. La construction est en pierre de Cruas.

L'entrée principale est au nord (place de la Bourse). Elle est surmontée d'un fronton dont l'exécution avait été confiée au sculpteur Bonnet. Une autre entrée solennelle est au sud (place des Cor-

deliers). C'est au perron de cette façade que, en 1902, a été placé le bas-relief de Vermare représentant *le Rhône et la Saône*.

Par l'entrée nord, on pénètre dans un vaste vestibule d'où partent à gauche et à droite de grands escaliers monumentaux dont les voûtes portent des plafonds peints par Domer et Beuchot.

Au centre du rez-de-chaussée, le visiteur rencontre la Salle de la Bourse, de 25 mètres de hauteur. Elle est couronnée par un beau plafond d'Alexandre Hess, peintre d'histoire et membre de l'Institut. Il y a représenté une allégorie du Commerce mondial. En avant et en arrière du panneau central, des écussons aux armes et au monogramme de Lyon sont dus au pinceau de Denuelle. Le plafond repose sur vingt-quatre cariatides en bois, de Bonnet; elles séparent les verrières d'éclairage. A droite et à gauche, des portiques bordent



Le Palais du Commerce et la perspective du Pont Lafayette.  
(Cl. Synd. Init.)

le hall central. Ils sont ornés de statues par Bonnassieux et Roubaux. Autour de ce hall sont les aménagements de la Compagnie des Agents de Change et certains bureaux du Crédit Lyonnais, dont l'accès est indépendant.

Au premier étage, sur la façade sud, la Chambre de Commerce tient ses réunions dans un magnifique salon. Le plafond et les panneaux décoratifs y sont de Beuchot. Un grand portrait de Jacquard est de Bonnefond. De superbes soieries tendent les murs, complétant un luxueux mobilier. De chaque côté, s'ouvrent les bureaux qui débordent sur la façade est, et se lient à une riche Bibliothèque accessible aux travailleurs. Le Tribunal des Prud'hommes occupe le centre de la façade est. A l'ouest, tout est réservé au Tribunal de Commerce : salles d'audience, bureaux, greffe. Enfin, au centre de la façade nord, une grande salle, dite Salle des Réunions Industrielles, peut être mise à la disposition des Sociétés qui en font la demande. On y fait également de nombreuses Conférences. La plupart de ces services communiquent par une galerie donnant sur le hall. On y voit une belle horloge où Bonnassieux a groupé autour

du cadran trois élégantes figures de femmes représentant l'heure prochaine, l'heure du moment, l'heure passée. Dans des niches, Fabisch a sculpté des figures symbolisant les Quatre Parties du Monde.

Dès maintenant, nous mentionnons qu'en passant par le grand escalier à droite de la façade nord, on peut monter dans une partie des combles où la Chambre de Commerce entretient son Musée Colonial. Pour le visiter, il faut s'adresser au Secrétariat de la Chambre.

MUSÉE HISTORIQUE DES TISSUS. — Tout le deuxième étage du Palais est réservé au Musée Historique des Tissus de la Chambre de Commerce de Lyon. Ce Musée si spécia<sup>l</sup> unique en son genre, est



Palais du Commerce : façade sur la Place de la Bourse.

incontestablement la principale des attractions lyonnaises. Il est de fondation relativement récente. C'est l'éminent et regretté Edouard Aynard, alors qu'il était Président de la Chambre de Commerce, qui en eut l'initiative. Sa conviction entraînante sut vaincre toutes les hésitations. Le Musée lui doit ses plus belles pièces. Leur prix, si élevé parut-il alors, s'est trouvé depuis majoré dans de telles proportions qu'il serait impossible de rêver de les acquérir aujourd'hui. Jusqu'à sa fin, Aynard se préoccupa du Musée qu'il avait fondé à la place d'un autre Musée, dit Musée Industriel, créé lors de la construction du Palais, dont le programme était trop vaste pour les locaux et les ressources dont pouvait disposer la Chambre. D'ailleurs, en spécialisant le Musée à la Soie, le nouveau programme correspondait plus directement aux besoins de l'Industrie maîtresse dont Lyon tire sa plus grande gloire et son profit depuis des siècles. Chaque année, la Chambre de Commerce dépense des sommes importantes, régulièrement inscrites à son budget, pour entretenir et enrichir ses collections.

Le Musée est largement ouvert. La Chambre de Commerce a voulu



qu'il en soit ainsi, parce qu'elle le considère avant tout comme un instrument de travail et non une coquetterie. Mais journallement tout le monde peut visiter les collections.

Le Musée Historique des Tissus devient unique si l'on considère son parti-pris de classements rationnels, ses efforts de clarté. La grande figure d'Edouard Aynard reparait ici. C'est lui qui voulut que, de l'entassement des richesses acquises, se dégagât un enseignement, où le chercheur érudit pût s'imprégner des diverses méthodes dont usèrent les Ecoles de toutes les époques et de tous les pays. Ainsi, érudits et artistes profitent de la grande leçon de l'expérience des siècles. C'est là un appoint d'art pour la Fabrique dont l'importance ne saurait échapper à personne.



Palais du Commerce : la Salle de la Bourse. (Cl. Synd. Init.)

L'entrée est au haut de l'escalier de gauche, sur la façade nord. C'est également par là que sort le visiteur après avoir fait le tour complet de l'étage. Chaque côté comporte une grande salle, reliée à celle qui la suit par des couloirs, des galeries ou des pièces de moindre surface. La grande salle Est, celle dans laquelle on pénètre d'abord, présente une première série didactique, comprenant la suite des échantillons se rapportant aux trois premières périodes de l'Histoire des Soieries : périodes Romano-Byzantine, Musulmane, Italienne. La quatrième, la période Française, est installée à part, salle Ouest.

La période Romano-Byzantine est étudiée au moyen des tissus coptes exposés dans la première travée. Ces vénérables reliques sont des huit premiers siècles de notre ère environ. Les tissus coptes proviennent de nécropoles égyptiennes du commencement de notre ère. Alternativement, ils évoquent l'influence de Rome, de Byzance ou de l'Arabe, premier conquérant de l'Islam. La Perse Sassanide y marque aussi sa trace. L'art Romano-Byzantin est essentiellement architectural. Le motif principal du décor y est toujours nettement

présenté dans un compartiment qui fait cadre. Ainsi le veut un art ayant son point de départ à l'Occident.

Dans la seconde travée est exposé l'art Musulman. Cet art d'Orient cherche, au contraire, les inextricables combinaisons ornementales. Les motifs décoratifs s'enchevêtrent les uns dans les autres, avec le parti-pris du hiératisme et de l'irréalité des formes. L'Islam de l'Est exploite les êtres animés autant qu'une flore idéale. Vers le XIV<sup>e</sup> siècle, sous diverses influences, chinoise et occidentale, il exploite quatre fleurs : tulipe, œillet, jacinthe, églantine. L'Islam de l'Ouest rejette les êtres animés, son décor est à base de géométrie. Des inscriptions et un genre particulier d'arabesques s'y mêlent. Le Centre de l'Islam est moins créateur. Grâce aux pèlerinages de la Mecque, il s'inspire de ce qui lui vient de l'Est et de l'Ouest. A partir du XV<sup>e</sup> siècle, l'art Musulman s'isole et s'immobilise.



Horloge monumentale de la Salle de la Bourse.

dent. L'art est ici réaliste suivant la compréhension occidentale. Il évolue sans cesse, en quête de progrès indéfinis. Au XIV<sup>e</sup> siècle, il se ressent encore de l'influence de l'Islam, tout en inaugurant la copie de la Nature à la suite des imagiers français et du maître Giotto. Au XV<sup>e</sup> siècle, la fantaisie savante des artistes italiens crée des merveilles qui s'imposent à tout le monde chrétien. C'est l'âge d'or du tissu italien. Le XVI<sup>e</sup> siècle vit des belles créations du XV<sup>e</sup> aux mains d'ouvriers et non plus d'artistes. A la fin du siècle et au commencement du XVII<sup>e</sup>, on invente à nouveau, grâce à l'art Jésuite. C'est la décadence d'une période, si pure et si claire à ses débuts, versant à sa fin dans un décor infiniment chargé.

Dans la dernière travée de la salle Est ont été rassemblés divers spécimens de broderies occidentales du Moyen Age et de la Renaissance.

La salle qui suit est réservée à l'Extrême-Orient : Chine et Japon.

Au centre de la partie sud, se trouve le Salon d'Honneur du Musée. On y a rassemblé d'incomparables monuments. Toutes les pièces demanderaient une mention spéciale. Elles sont de deux sortes : aux murs et sur le sol, d'admirables tapis d'Orient ; dans quatre vitrines d'angle, des costumes liturgiques et des broderies.

Après le couloir qui suit sont placés les Bureaux de l'Administration du Musée, sa riche Bibliothèque d'art, ses Archives.



Musée historique des Tissus : la Salle d'entrée,

Passant de la Salle d'Extrême-Orient à celle des Archives, une longue galerie de 30 mètres renferme une superbe collection de



Musée historique des Tissus : une Vitrine de Costumes.

dentelles où sont représentés tous les genres, et parfois par des spécimens de tout premier ordre.

Après cette galerie, le visiteur pénètre dans la salle Ouest, réservée à la période Française : c'est là l'histoire même de la Fabrique Lyonnaise. Son Ecole est surtout florissante. Sous Louis XIV, le détail décoratif est énorme, plus grand que nature, sous Louis XV environ grandeur nature, sous Louis XVI plus petit que nature. Lyon invente des compositions où le relief est nettement exprimé par des jeux d'ombres et de lumières. Jusque-là, les aplats étaient uniquement employés.

Le milieu de la salle est entièrement consacré à une grande vitrine cloche où sont réunis quantité de costumes exposés sur mannequins.

La production de l'Ancien Régime se trouve couronnée par l'œuvre du grand Philippe de Lassalle, dont le Musée possède une incomparable collection.

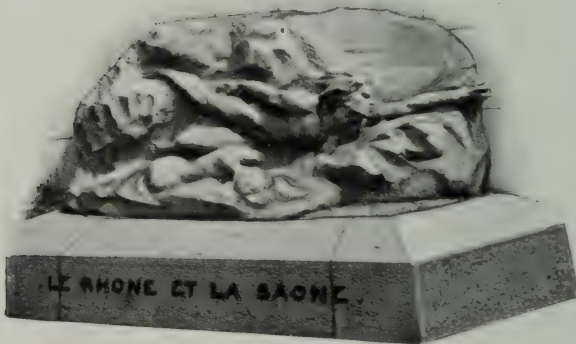
Les soieries Napoléoniennes sont représentées par des échantillons parfois uniques. Dans le trésor du Mobilier National, en effet, les mêmes tissus ont reçu de fâcheuses ajoutures sous la Restauration.

Une dernière salle, celle du Nord, est consacrée aux évolutions du XIX<sup>e</sup> siècle : Restauration, Napoléon III, Troisième République. Dans cette salle également est exposée une suite intéressante de petits modèles de métiers.

Nous ne saurions trop recommander aux étrangers venus à Lyon à l'occasion de l'Exposition la visite du Musée Historique des Tissus. Rien ne peut mieux faire comprendre le succès persistant de ses Fabricants.

C'est l'honneur de la Chambre de Commerce d'avoir pris l'initiative d'un tel Musée, qu'elle ne cesse d'enrichir. Ainsi, elle écrit une superbe page de l'Histoire de l'Art intime et utile des soieries, elle élève le plus beau des monuments à la gloire et à la prospérité des travailleurs de Lyon.

R. C.



« Le Rhône et la Saône », par A. Vermare  
Jardin du Palais du Commerce, Place des Cordeliers

## CONDITION PUBLIQUE DES SOIES DE LYON

*Fondée par décret du 23 germinal an XIII (5 avril 1805).*

ADMINISTRÉE PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON

ORIGINE ET OBJET DE CETTE INSTITUTION. — Les fibres textiles végétales ou animales possèdent un grand pouvoir hygrométrique, qui leur permet d'absorber des quantités d'eau très variables suivant les influences extérieures auxquelles elles sont soumises.

Chaque catégorie de ces fibres à l'état naturel contient une certaine proportion d'eau *de constitution* qui lui est propre, mais il est impossible aux intéressés d'apprécier eux-mêmes, par les moyens dont ils disposent, dans quelles limites ce coefficient est dépassé. L'expérience a démontré que cette détermination ne pouvait être laissée au libre arbitre des vendeurs ou des acheteurs, que seules des Institutions désintéressées pouvaient donner les garanties désirables d'impartialité et d'indépendance.

Actuellement, en France, les établissements chargés de ce contrôle sont désignés sous les noms de *Condition des Soies* ou *Bureau de Conditionnement des Textiles*. Ils sont sous la surveillance des Chambres de Commerce ou des Municipalités et constituent des Services publics dont les méthodes et règlements doivent être approuvés par décret. La loi du 21 août 1900, qui est venue réglementer d'une manière plus complète les attributions de ces établissements, leur a donné un caractère officiel et a interdit de créer une Condition privée, en vue de la mettre à la disposition du public, sur les territoires des communes et dans les circonscriptions des Chambres de Commerce où il existe déjà un Bureau public de Conditionnement autorisé par décret.

Le rôle de ces établissements est de fixer, pour chaque transaction, les conditions normales d'humidité de la marchandise, d'en déterminer le poids légal et marchand, c'est-à-dire bien *conditionné*. Bien que le recours aux opérations des Conditions ne soit pas obligatoire, il se fait peu de contrats qui ne soient pas réglés par leur contrôle.

La première Condition des Soies remonte à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ; elle a été établie en 1684, à Turin.

Celle de Lyon, la seconde en date, fonctionnait comme établissement privé dès 1779, puis est devenue, par décret du 23 germinal an XIII (5 avril 1805), la Condition unique et publique, administrée depuis cette époque par la Chambre de Commerce de Lyon, qui en perçoit tous les produits.

Tous les établissements analogues créés depuis en France et à l'Étranger ont uniformément adopté les méthodes de la Condition de Lyon, qui leur a servi de modèle.

Les Conditions, établissements publics de poids et mesures pour la soie, fournissent au commerce tous les renseignements susceptibles de l'éclairer sur la valeur marchande des textiles.

C'est ainsi qu'à Lyon, outre le *pesage* et le *conditionnement*, qui est le dosage de l'humidité des textiles, la Condition établit, par le *décreusage* de la soie, en un résultat d'ensemble, le dosage du grès et des matières étrangères solubles ajoutées ; par l'*analyse chimique*,

elle isole ces matières étrangères solubles et insolubles ; par le *titrage* ou le *numérotage*, elle détermine la grosseur des fils.

Enfin, le *Laboratoire d'Etudes de la Soie* complète ces renseignements par des recherches scientifiques et pratiques sur les vers à soie et sur la soie qu'ils produisent.

BATIMENT DE LA CONDITION (Ses transformations successives de 1814 à 1913). — La Condition fut établie le 20 octobre 1805, au deuxième étage de la maison d'Ambérieu, place Saint-Pierre, aujourd'hui place Meissonier, 1. Cette installation fut provisoire jusqu'en 1814, époque à laquelle fut terminé le bâtiment qu'elle occupe encore aujourd'hui, 7, rue Saint-Polycarpe. Les travaux de cette construction, faite spécialement pour sa destination, avaient été commencés en 1809. L'architecte Joseph Gay semble s'être inspiré de l'architecture massive des anciens palais florentins ; en ce qui concerne la porte principale, qui n'est pas sans cachet artistique, il n'est pas douteux qu'il a voulu rappeler la contribution toscane, dont a si largement bénéficié l'industrie de la soie à Lyon, en prenant comme motif décoratif les armoiries de l'*Arte della Seta*, à Florence, que l'Ecole Donatello et plus tard Andrea della Robbia ont représentées par une porte *Por Santa Maria* entourée d'angelots évoquant par leurs ailes les papillons du ver à soie.

Rien ne fut changé aux plans primitifs avant 1856. A cette date, on dut surélever l'édifice d'un étage pour l'installation du Bureau public de Titrage. Le développement toujours croissant des opérations nécessita dans la suite des travaux coûteux, successivement en 1884 et 1895 ; depuis, chaque année, on s'est efforcé d'apporter les agrandissements que réclamait la création de services nouveaux. Il n'est plus possible de s'étendre sur place, il n'est même pas raisonnable d'y songer, étant donné les difficultés d'accès. La question du transfert était à l'étude à la Chambre de Commerce depuis de longues années ; elle est à la veille de recevoir une solution définitive. La Chambre de Commerce vient d'acquérir, dans ce but, de l'Administration des Hospices, de vastes terrains situés aux Brotteaux, sur la rive gauche du Rhône, à proximité de la place Morand. En attendant la construction de la nouvelle Condition, une annexe a été installée cette année, place Tolozan ; elle sert actuellement à dégager le siège principal, dont les services sont de plus en plus encombrés. Cette annexe est appelée à devenir un point central de liaison entre l'installation future et sa clientèle de la rive droite du Rhône.

A l'origine, le mouvement annuel ne dépassait pas 400.000 kilogrammes ; à partir de 1842, il s'éleva au-dessus de 1.000.000 de kilogrammes.

Les chiffres résumés dans le tableau suivant montrent le développement pris par la Condition, et témoignent de la nécessité dans laquelle on se trouve de lui donner une installation plus vaste :

Moyenne annuelle	Conditionnement et Pesage Kilos	Nombre de décreusages	Nombre de titrages
De 1856 à 1860. . .	2.791.000	4.121	2.861
De 1876 à 1880. . .	4.566.000	11.675	29.220
De 1896 à 1900. . .	6.589.000	28.260	22.205
1912 . . . . .	8.222.000	38.129	38.564
1913 . . . . .	8.414.341	33.108	42.467



Porte de la Condition des Soies de Lyon (Cl. J. Sylvestre),  
et les deux sources florentines d'inspiration de son architecture : emblèmes  
de l'art de la Soie.



Façade du Palais Capaccio à Florence  
(Cl. Alinari.)



Extérieur de l'Église Saint-Michel  
à Florence  
(Cl. Alinari.)

DESCRIPTION DE CES DIFFÉRENTES OPÉRATIONS : *Conditionnement des textiles.* — On entend par conditionnement d'un textile, soie, laine ou coton, la détermination de son poids marchand, c'est-à-dire de son poids ne contenant que la proportion normale d'eau de constitution qui leur est propre. Suivant son degré d'humidité, le poids net de ce textile sera diminué ou augmenté.

La méthode universellement adoptée encore aujourd'hui est celle établie à la Condition de Lyon, en 1842, par l'ingénieur Léon Talabot. Cette méthode qui porte son nom est aussi appelée méthode à l'absolu : elle consiste à ramener, par une dessiccation absolue, le textile à l'état anhydre, puis on ajoute au poids sec ainsi obtenu la proportion d'eau à laquelle il a droit. Cette quantité varie suivant la nature des textiles et s'appelle taux de reprise ; ce coefficient conventionnel est, pour la soie de 11 pour 100, pour la laine de 18 1/4 pour 100 et 8 1/2 pour 100 pour le coton.

On ne dessèche pas le ballot entier, mais on détermine par calcul son poids sec en se basant sur les résultats fournis par des lots d'épreuve judicieusement prélevés dans toutes les parties de ballot. Ces échantillons sont pesés tels quels et sont considérés comme représentant l'état moyen d'humidité du reste du ballot ; ils sont desséchés à l'absolu et le rapport entre leur poids primitif et leur poids sec permet de fixer le poids sec du ballot tout entier ; le poids conditionné est obtenu en ajoutant par calcul au poids sec le taux de reprise du textile.

*Mode de l'Opération.* — Les échantillons sont divisés en trois lots d'épreuve qui sont prélevés dans la proportion de 1,5 pour 100 du poids du ballot ; deux lots sont immédiatement desséchés chacun dans des étuves séparées et sont pesés dans l'intérieur même des étuves lorsqu'ils ont atteint l'état anhydre.

Pour la soie, on emploie depuis quelques années un mode de dessiccation très rapide, dans lequel on utilise le maximum de température que peut supporter la soie en lui appliquant une ventilation forcée. La température est de 140 degrés et la quantité d'air soufflé par minute est de 2 m. c. 5. Ce perfectionnement de la méthode Talabot est dû à M. G. Corti, directeur de la Condition de Milan.

Toute l'eau est enlevée en quinze minutes, et le poids des échantillons, qui est relevé au bout de vingt minutes, représente donc bien leur poids anhydre. La reprise en eau de 11 pour 100 que l'on ajoute est aussi accordée à la schappe de soie et aux fils de tussah.

On opère de la même manière pour la laine et le coton, on se sert des mêmes appareils en diminuant la ventilation et en réduisant la température de l'air à 110 degrés centigrades.

*Emploi commercial du Conditionnement.* — Les Conditions fournissent sur un bulletin tous les détails de l'opération, et le poids conditionné qui y figure sert au vendeur à établir sa facture. L'opération du conditionnement n'est pas moins nécessaire lorsqu'il s'agit d'un contrat d'ouvraison ou de la remise à un tisseur d'une certaine quantité de soie écrue qu'il doit transformer en tissu écru. Dans l'un et l'autre cas, la comparaison du poids conditionné de la soie permet de faire le règlement de comptes des façons d'ouvraison ou de tissage.

*Matériel.* — Le matériel employé comprend 36 étuves chauffées

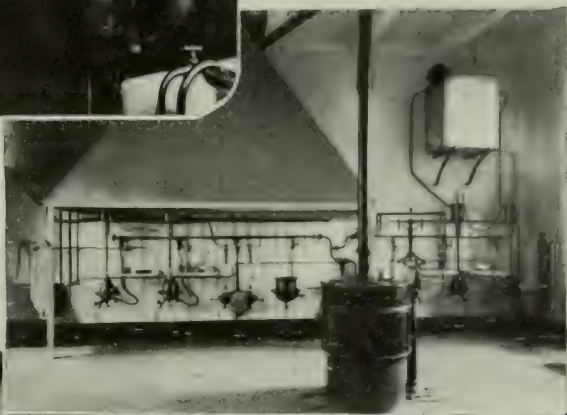


par la vapeur. Dans d'autres, la chaleur est fournie par l'énergie électrique ; enfin, tout récemment, la Condition a installé de nouvelles étuves dans lesquelles l'air est chauffé à la fois par des serpentinaux à vapeur et par des résistances électriques.



Bassines  
du  
décreusage  
1909.

Laboratoire de Chimie  
1910  
Analyses industrielles  
de la Soie



Salle  
de  
Conditionnement  
Groupe de  
24 étuves  
chauffées à la  
vapeur  
1907

Services de la Condition des Soies.

DÉCREUSAGE DE LA SOIE. — Le fil de soie, tel qu'il est sécrété par le ver, se compose de deux parties : une partie intérieure solide, blanche et brillante, connue sous le nom de *fibroïne*, et une enveloppe extérieure blanche ou colorée en jaune, suivant la provenance, sorte de matière gommeuse, qu'on appelle *grès*. Le grès est soluble dans les solutions alcalines même étendues ou dans l'eau de savon bouillante.

L'expérience a démontré que les soies renferment une quantité de grès variable suivant leur provenance et leur couleur. Les soies blanches en contiennent moins que les soies jaunes.

Le décreusage a pour but de dépouiller la soie de son grès ainsi que des matières étrangères qui y auraient été ajoutées, celles solubles dans l'eau de savon bouillante.

La proportion pour 100 de la perte ainsi obtenue constitue la perte au décreusage. Pour faire cette opération, on prélève sur les balles des échantillons d'épreuve dont on détermine le poids abso-



Musée du Laboratoire d'Etudes de la Soie.

lument sec. Ces échantillons sont soumis à l'action de deux bains successifs d'eau de savon bouillante, contenant chacun un poids de savon égal à 25 pour 100 du poids de la soie. La durée de chaque bain est de trente minutes.

Les soies sont alors lavées à l'eau tiède pour les débarrasser de leur savon et du grès en dissolution ; elles sont ensuite séchées, puis pesées à l'état anhydre. La perte au décreusage résulte de la différence des poids absolument secs des échantillons avant et après.

A Lyon, on se sert, pour les cuites et le rinçage, de l'eau du Rhône corrigée ; à dater de 1914, toutes les Conditions qui font des opérations de décreusage emploieront, d'un commun accord, l'eau distillée, pour éviter les différences provenant de la composition variable des eaux naturelles de chaque localité.

La perte pour 100 au décreusage fixe l'acheteur sur le poids de soie vraiment utilisable, car, pour être teinte, la soie doit généralement être décreusée. De plus, une perte au décreusage dépassant les limites habituelles indique la présence de matières étrangères à la soie. Les ventes de soies ouvrées se font avec la garantie d'une perte au décreusage de tant pour 100, généralement celle indiquée par un tableau qui fixe, pour chaque provenance de soie, la perte moyenne.

Dans la plupart des contrats d'ouvrison, la tolérance de mouillage est contrôlée par la comparaison entre les pertes au décreusage de la grège et de son ouvrée. Les mêmes dispositions sont accordées aux soies de tussah.

En 1912, le nombre d'opérations de décreusage a été de 38.129.

En 1913, le nombre d'opérations de décreusage a été de 33.108.

ANALYSE CHIMIQUE DE LA SOIE. — On sait que, pour faciliter le dévidage de la soie à l'ouvrison, on la baigne dans des solutions de savon, de vaseline ou autres matières, suivant les cas. Ce mouillage doit être fait dans certaines conditions, il ne doit pas avoir uniquement comme résultat de donner du poids, il ne faut pas non plus que les produits ajoutés puissent altérer la fibre. Or, le décreusage fournit, dans un résultat d'ensemble, la perte de poids provenant du grès et des matières solubles ajoutées. L'analyse permet de déterminer la proportion de ces dernières, elle révèle aussi les produits minéraux ajoutés qui échappent au décreusage.

On isole ces matières en lavant les soies à l'aide de réactifs appropriés, on se sert pour cela d'appareils d'épuisement spéciaux ; la comparaison entre les poids absolus, avant et après, donne la proportion des produits ajoutés à la soie.

Au point de vue qualitatif, on procède comme pour les recherches analytiques.

En ce qui concerne les matières minérales insolubles, on se rend compte de leur présence par l'incinération de la soie, et on analyse les cendres lorsque leur poids dépasse un quantum déterminé.

En 1912, le nombre des analyses a été de 3.778.

En 1913, le nombre des analyses a été de 3.246.

TITRAGE DE LA SOIE. NUMÉROTAGE DES TEXTILES. — Pour déterminer la grosseur d'un fil, on peut recourir aux deux méthodes suivantes : la première, désignée sous le nom de *titrage*, qui est spécialement appliquée à la soie, consiste à peser une longueur fixe de fil ; la seconde, dans laquelle on cherche la longueur nécessaire pour produire un poids donné, est connue sous le nom de *numérotage* ; elle est employée pour les fils de laine, coton et autres filés.

Il y a quelques années encore, la soie était titrée à Lyon par le poids en gr. 0,0531 d'une longueur fixe de 476 mètres ; en Italie, le titre était exprimé en poids en demi-décigramme et la longueur fixe était de 450 mètres. A la suite du Congrès de Numérotage de 1900, tenu à Paris, le titre a été unifié et le commerce a adopté le titre italien, qui est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1903, le titre international de la soie.

Une soie du titre 20 est deux fois plus grosse qu'une soie du titre 10.

Pour les autres matières textiles, on a recours, comme il a été dit plus haut, au numérotage. Le *numéro* est donné par le nombre de 1.000 mètres au kilogramme.

Cette méthode est l'inverse de celle employée pour la soie ; le poids est constant et la longueur est variable. Un numéro 40 est un fil de 40.000 mètres au kilogramme ; il est deux fois plus fin qu'un numéro 20, qui donne 20.000 mètres au kilogramme.

Le Bureau de Titration indique aussi l'élasticité et la ténacité des fibres textiles. Pour les soies ouvrées, on recherche les torsions données aux fils dans les opérations de moulinage, soit à la grège

séparément, soit après son doublage avec un autre fil. Les renseignements de dévidage des grèges sont également fournis pour indiquer leur valeur.

En 1912, le nombre des opérations de titrage a été de 38.564.

En 1913, le nombre des opérations de titrage a été de 42.467.

LABORATOIRE D'ÉTUDES DE LA SOIE. — Depuis 1884, la Chambre de Commerce a annexé aux services de la Condition un Laboratoire d'Études de la Soie, destiné à fournir à l'industrie de la soie les renseignements dont elle a besoin.

Ce Laboratoire possède un matériel de filature expérimentale qui lui permet d'étudier la valeur comparative des différentes races de cocons, et de rechercher les qualités inhérentes à chaque nature de soie. Il possède aussi un vaste musée sérique dans lequel ont été réunis tous les spécimens des Lépidoptères producteurs de soie, domestiques ou sauvages. Cette collection, qui comprend un très grand nombre de papillons de tous les pays, unique au monde, a permis au Laboratoire d'entreprendre des études nouvelles, intéressantes au point de vue scientifique, utiles dans la pratique par les indications qu'elles donnent à la sériciculture. Les travaux du Laboratoire sont publiés et forment aujourd'hui un ensemble de publications très appréciées.

STATISTIQUE. — Le tableau de statistique donné plus haut, qui justifie l'importance des services rendus par l'établissement, met aussi en relief l'étendue du développement du marché local. Les relevés de la Condition Publique peuvent, en effet, être considérés comme la reproduction fidèle du mouvement des transactions soyeuses à Lyon. Il ressort de l'examen de l'ensemble des opérations faites par la Condition, depuis sa création, en 1805, qu'elle a eu à exercer son contrôle sur 330 millions de kilogrammes de soie. En attribuant un prix moyen de 50 francs par kilogramme, le chiffre des affaires en soie écrué représenterait, pour cette période de plus de cent années, une valeur de plus de 16 milliards de francs.

INSTITUTIONS PATRONALES. — Les Personnels de la Condition et du Bureau de Titrage bénéficient des avantages des Institutions de prévoyance que la Chambre de Commerce a organisées : Caisse de Retraites des Employés de la Condition et Société de Secours mutuels des Ouvriers en Soie, à laquelle sont associés un certain nombre d'employés. Depuis l'application de la loi du 5 avril 1910, ceux des employés assujettis à ses prescriptions statutaires ont été autorisés à continuer en même temps le versement de leur cotisation aux Œuvres de prévoyance de la Condition. Ils auront droit ainsi, au moment voulu, à leur pension légale et participeront aussi aux avantages accordés par les statuts de ces Institutions de prévoyance.

#### RÉCOMPENSES

Exposition de Paris 1889, *Médaille d'or.*

Exposition de Lyon 1894, *Médaille d'or.*

Exposition de Paris 1900. *Grand Prix.*

Joseph TESTENOIRE,



La Salle Rameau. (Cl. « Construction Lyonnaise ».)

## SALLE RAMEAU

*Rue de la Martinière, 29 et 31.*

Edifiée en 1907-1908, spécialement pour les auditions de la Société des Grands Concerts de Lyon, mais destinée aussi aux grandes Conférences, aux Congrès, aux Concerts de Sociétés, Bals, Séances de Cinéma, etc....

La construction fut faite avec la collaboration de la Ville de Lyon et de la Société des Grands Concerts, par la Compagnie Immobilière du 1<sup>er</sup> Arrondissement, qui resta chargée de la direction de l'exploitation.

Les planchers, galeries sur consoles, sans colonnes, la toiture sont entièrement en ciment armé ; c'est une des premières applications de ce genre de construction.

La disposition particulière de cette salle est que, sur la scène, les instrumentistes sont groupés en bas, les choristes sont groupés sur une galerie au-dessus, de sorte que les exécutants, au nombre de 225, occupent un espace très restreint sous l'œil du chef.

Le nombre des places est de 1.800, divisé en fauteuils et deux galeries.

En dehors des douze ou quinze grands concerts annuels, la salle est à la disposition des Sociétés ou des particuliers, moyennant un prix de location, par séance ou par jour, variable suivant les saisons.

## EGLISE SAINT-BONAVENTURE

L'église Saint-Bonaventure fut bâtie par des Religieux Franciscains, dits Cordeliers, au cours de l'année 1325 et des suivantes. Il y avait à peu près un siècle que ces moines mendiants, envoyés par le Patriarche d'Assise, avaient été installés par le Sénéchal Jacques de Grôle, sur l'emplacement que leur couvent occupa jusqu'à la Révolution. Leur popularité s'était accrue avec leur nombre et leurs services, lorsqu'ils songèrent à remplacer, par ce second édifice, plus somptueux et plus vaste, celui dont ils avaient usé jusqu'alors. Une pierre tombale, encastrée dans la muraille de la chapelle du Crucifix, primitivement sous le vocable de Notre-Dame, au chevet de la nef latérale de droite, mentionne que l'autel en fut consacré le 4 mai 1331 et Jean Ogier enseveli sous sa dalle ; sept ans plus tard, l'Archevêque de Lyon, Pierre de Savoie, procéda à la bénédiction totale du monument.

Au xv<sup>e</sup> siècle, grâce à la générosité d'un médecin célèbre, Simon Rovedis, ou de Pavie, l'étendue de la construction fut presque doublée par l'adjonction de trois travées et du porche. La consécration en fut célébrée deux ans après l'achèvement des travaux, en 1484, par le suffragan Etienne de la Chassagne.

Pendant l'occupation des Protestants, l'édifice subit les plus cruelles dévastations ; ses autels furent renversés ; ses chapelles pillées et éventrées ; ses reliques brûlées ; le gardien du monastère, après une horrible captivité, jeté dans la Saône du haut du Pont de Pierre. Les réparations de ce vandalisme durèrent de 1572 à la fin du siècle ; on en fut en partie redevable au R. P. Roux Murgat : il restaura statues et tableaux, posa des stalles neuves au chœur, en agrandit les fenêtres et les orna de vitraux ; éleva une tribune intérieure au-dessus du grand portail et l'enrichit d'orgues longtemps estimées comme les meilleures de la ville. Le millésime de 1587, gravé sur la colonne du dernier arceau, rappelle la fin de ces diverses améliorations et de ces aménagements opportuns.

Bientôt après les Pénitents du Gonfalon, qui faisaient remonter leur origine au séraphique cardinal saint Bonaventure, un nombre important de Confréries et de Corporations vinrent fixer leur siège aux Cordeliers ; d'illustres morts leur demandèrent la sépulture ; citons, parmi ceux dont la mémoire a survécu à leur épitaphe : l'insigne bienfaiteur Simon de Pavie, Symphorien Champier, Lazare Meissonnier, médecin et chanoine de Saint-Nizier, le peintre François Stella, le sculpteur Michel Perrache.

Franciscain par ses origines et sa destination, cet antique sanctuaire est du style le plus sévère ; gothique par ses arceaux brisés et les nervures ogivales de ses voûtes, il est dépouillé de toute espèce d'ornement ; ses colonnes s'enfoncent directement dans le sol et leurs chapiteaux n'offrent au regard que des cubes rectangulaires sans souci d'art et sans essai de variété. Les trois rétables que l'on admire aux chapelles du Sacré-Cœur, de la Sainte-Vierge et de Saint-Joseph appartiennent à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la façade a été reconstruite des fondements à son sommet avec un



L'Eglise Saint-Bonaventure. (Cl. Synd. Init.)

pignon surélevé par M. Benoit en 1861, et, à l'intérieur, tout ce qui sent un peu l'élégance remonte à une époque contemporaine.

Ce n'est que le 1<sup>er</sup> mars 1807 que Saint-Bonaventure fut rendu au culte ; la Révolution l'avait désaffecté et l'avait transformé en une halle au blé ; les chapelles des bas-côtés étaient devenues des habitations privées et les puantes échoppes qui les environnaient s'étaient encore multipliées. Les ruines étaient si considérables, d'aspect si lamentable qu'un instant le cœur manqua aux hommes de bonne volonté auxquels le cardinal Fesch imposa cette restauration. Depuis six mois, on nettoyait, on nivelait, on déblayait, on pavait, on blanchissait, lorsque Son Eminence y entra le troisième dimanche de Carême et y dit la messe sur un autel de planches disjointes, clouées à la hâte, au-dessus de baies sans vitrages, bouchées avec des toiles transparentes. Le Prélat y bénit une cloche, offerte par les maîtres des boucheries de l'Hôtel-Dieu, et donna la confirmation à plus d'un millier de personnes.

Désormais, après cette prise de possession si impressionnante et si courageuse, pendant tout le siècle qui suivit, le zèle des curés appelés au gouvernement de la paroisse n'a cessé de se dépenser et de provoquer la charité catholique, afin de rendre au monument mutilé

et déshonoré ce que l'impiété, le schisme, des usages vulgaires lui avaient enlevé. Les efforts des Pascal, des Jordan, des Pater, des Méchin, des Protière, ont été couronnés de succès.

Maintenant, grâce à sa situation, placée au centre de la ville, entre les Terreaux et Bellecour, au débouché du pont Lafayette, qui la met en communication directe et commode avec les populeux quartiers d'outre-Rhône, à proximité de la tête de ligne de plusieurs tramways, en face de la Halle et du Palais de la Bourse, l'église des Cordeliers est fréquentée par un incessant concours de fidèles ; selon un dicton passé en proverbe, tout Lyonnais a deux paroisses, la sienne et Saint-Bonaventure, la première où il habite, où il baptise et marie ses enfants, où il sera probablement enterré ; la seconde où il vient, en passant, prier, se confesser, entendre la messe et brûler des cierges.

La dévotion à saint Antoine de Padoue, le thaumaturge débonnaire des pauvres et des affligés, entretient et accroît cette série ininterrompue de visiteurs ; elle achève de donner au vieil et sombre édifice un caractère d'originalité et une procession de clients qui ne se rencontrent nulle part ailleurs.

---

## EGLISE DE SAINT-NIZIER

L'église de Saint-Nizier, à l'origine, ne comportait qu'une crypte où les premiers Chrétiens s'assemblaient secrètement. A la fin du II<sup>e</sup> siècle, on éleva sur cette crypte une basilique qui fut réédifiée par saint Eucher au milieu du V<sup>e</sup> siècle. Ruinée de nouveau au VIII<sup>e</sup> siècle, la basilique fut reconstruite par Leidrade vers l'an 800. Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'église de Leidrade chancelait à son tour et il fallait la rebâtir ; mais, malgré les efforts de Villars de Tours, les travaux de construction furent ajournés. Au XV<sup>e</sup> siècle, les Chanoines de Saint-Nizier entreprirent et poussèrent avec activité la construction de l'église actuelle : en 1454, après l'achèvement des nefs, on commença l'érection du clocher septentrional. Pour ces travaux, le Chapitre de Saint-Nizier fut autorisé à employer des blocs de pierres extraits de la colline de Fourvière et provenant des ruines de monuments romains. Pierre Renouard, échevin en 1499, 1509 et 1513, mourut avant l'achèvement de l'église qu'il poursuivait avec ardeur. Ses héritiers s'employèrent à cette œuvre et firent rebâtir la chapelle souterraine de Saint-Ennemond, où ils placèrent les tombeaux de plusieurs saints.

En 1536, Philibert Delorme, natif de Lyon, revenant d'Italie, où il avait étudié l'architecture, fut chargé de la construction du porche et de l'entrée sur la façade à l'ouest. Il la commença sur un plan nouveau entièrement étranger aux formes adoptées dans le reste du monument. Le porche était élevé jusqu'à la corniche lorsque le maître de l'œuvre fut appelé à Paris par le cardinal Dubellay pour être présenté au Roi. Delorme laissa inachevée son œuvre, qui fut continuée par la construction d'un fronton et d'un entablement peu en rapport avec l'architecture du porche. Notre égoïsme provincial n'ira pas jusqu'à maudire l'ambition du plus illustre des architectes



lyonnais, puisque le délaissement de Saint-Nizier a valu à la France le Palais des Tuileries, les Châteaux d'Anet, de Saint-Maur et tant d'autres chefs-d'œuvre conçus et exécutés par Philibert Delorme.

Après avoir subi de nombreuses mutilations en 1562, pendant les luttes avec les Huguenots, l'église de Saint-Nizier fut restaurée, mais les statuette du portail nord n'ont jamais été remplacées.



Eglise de Saint-Nizier. (Neurdein frères, phot.)

En 1646, une délibération consulaire autorisa la construction de boutiques adossées aux chapelles latérales sur la façade au nord et autour du chevet de l'église.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on procéda à la démolition d'une partie de la porte méridionale, édifiée en 1585, pour la mettre en rapport avec les premières assises établies au XV<sup>e</sup> siècle, et l'on construisit le clocher et la flèche au sud-ouest, ainsi que le pignon sur la façade principale, d'après les plans et sous la direction de C.-A. Benoît, architecte lyonnais.

L'église de Saint-Nizier, régulièrement orientée, dont le vaisseau a été établi en forme de croix latine, se compose de trois nefs et de deux rangs de chapelles latérales avec une grande abside pentagonale. La longueur de l'édifice est de 74 mètres pour une largeur de

28 mètres et 29 mètres de hauteur sous clef de voûte. Les proportions de l'église sont bien équilibrées et la décoration sculpturale est remarquable par la finesse et la variété des motifs, notamment dans les chapiteaux, les gables surmontant les arcatures du triforium et les nervures des voûtes enrichies de clefs portant les armoiries des donateurs de l'église.

Dans le transept sud, on peut admirer la statue de *la Vierge à l'Enfant*, d'Antoine Coysevox ; cette statue est placée sur un socle, au centre d'un rétable du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans le transept nord, on remarque une statue de saint Pothin, due au ciseau de Chinard, sculpteur lyonnais. Les chapelles latérales ont été édifiées en grande partie avec les fonds fournis par des corporations, et leur histoire se trouve intimement liée à celle de la Cité. La chapelle Saint-Jacques, aujourd'hui démolie, avait été le premier lieu de réunion des électeurs consulaires avant que Simon Maupin eût construit l'Hôtel de Ville actuel. Tous les ans, la cloche de Saint-Nizier appelait les citoyens à l'élection des conseillers, et les proclamations se faisaient dans l'église même de Saint-Nizier.

## MONUMENT BURDEAU

Dominant une série de rampes et d'escaliers, dans le cadre charmant du Jardin des Plantes, au milieu des groupes de verdure qui ornent si heureusement cette pente de la Croix-Rousse, a été élevé en 1903 un monument à Burdeau.

Burdeau, né à Lyon le 8 septembre 1851, était le fils d'un menuisier. Elève boursier du Lycée de Lyon, puis de l'Ecole Normale, il fut décoré de la Légion d'honneur pour sa brillante conduite en 1870. Agrégé de philosophie après la guerre, il fut successivement professeur aux Lycées de Saint-Etienne et de Nancy et au Lycée Louis-le-Grand. En 1880, Paul Bert le prit pour chef de cabinet. Puis élu député en 1884, ses qualités d'inlassable travailleur et sa haute compétence dans les questions scolaires, économiques et sociales, le firent successivement nommer membre de la Commission du Budget, rapporteur de l'Instruction Publique, rapporteur général en 1889. En mars 1892, la Chambre le choisit pour son Vice-Président. Enfin, le 15 juillet 1893, il prit le Ministère de la Marine. Réélu ensuite député, il mourut en 1894.

Burdeau, outre ses nombreux travaux politiques et administratifs, collabora activement à la *Revue des Deux Mondes* et divers autres journaux, et a laissé des ouvrages importants : *l'Instruction morale à l'Ecole* (1883), *l'Economie politique à l'Ecole*, *la Question Sociale et Contemporaine* (1889).

L'architecture du monument, élevé avec le produit d'une souscription publique et d'une subvention de la Ville de Lyon, est de l'architecte Trélat. Un haut soubassement précédé d'une vasque et encadré de deux lions supporte une arcade où Burdeau est représenté parlant à la tribune de la Chambre. Sur la face postérieure, une jeune femme d'une fine exécution sculpturale inscrit le nom de ses principales œuvres. Les deux figures sont du sculpteur Alfred Boucher.

## FONTAINE DE LA PLACE DES TERREAUX

A l'extrémité ouest de la place des Terreaux, et faisant face à l'Hôtel de Ville, a été placée une fontaine monumentale due au sculpteur alsacien Bartholdi. Cette fontaine figurait à l'Exposition



Fontaine Bartholdi place des Terreaux. (Cl. Synd. Init.)

Universelle de 1889, où elle décorait le rond-point de la Galerie de 30 mètres. Acquisée par la Ville de Lyon, elle fut érigée, en 1892, à la place qu'elle occupe.

Le groupe, en plomb martelé et repoussé, représente, sur un char formé de coquillages, une jeune femme et des enfants, la Rivière et ses Affluents, entraînés vers la mer par quatre chevaux marins, magnifiques d'allure, aux rênes tressées d'algues marines. Ce monument, d'une large composition et d'une grande fougue de mouvement, atteint toute la puissance de son effet décoratif par la masse des eaux qui se déversent à profusion de ses conques et, par un dispositif ingénieux, jaillissent même en vapeurs des naseaux des chevaux.

La disposition des parties architecturales entourant la fontaine est de l'architecte Abraham Hirsch.

---

## MONUMENT COSTE-LABAUME

Dans le Jardin de l'Ancien Séminaire, a été élevé, en 1911, un monument à la mémoire de Jules Coste-Labaume, publiciste lyonnais, né en 1840, mort en 1910.

Coste-Labaume, qui fut fondateur et président de l'Association de la Presse Lyonnaise, a laissé la réputation d'un des plus spirituels

et des plus sages écrivains lyonnais de notre époque. Conseiller municipal de 1892 à 1896, il fut ensuite nommé au Conseil Général, qu'il présida pendant plusieurs années.

La partie architecturale du monument est de Louis Rogniat et le buste de Jean Chorel.

---

## MONUMENT PLENEY

*Place Meissonier.*

Lyon a tenu à marquer par un monument sa reconnaissance au philanthrope Pléney, dont la généreuse prévoyance est un précieux encouragement pour l'élite de la classe laborieuse et ouvrière.

Jean-Pierre Pléney, né à Lyon en 1784, notable commerçant du quartier de la Platière, légua, à sa mort, en 1862, une somme dont les arrérages, s'élevant à 46.000 francs, « doivent être employés chaque année, le jour de la Fête de Lyon, en livrets de Caisse d'Épargne de 500 francs chacun ; ces livrets devant être distribués à autant de garçons et filles âgés de vingt ans au moins, qui seront indiqués par le Tribunal des Prud'hommes et la Commission des Hospices de la Ville, comme ayant soutenu, par leur travail et leur dévouement prolongé, leurs frères et sœurs orphelins ou leurs parents malheureux ».

Le monument, dessiné par l'architecte Abraham Hirsch, se compose d'une petite fontaine surmontée d'un piédestal supportant le buste de Pléney, par Charles Bourgeot. A la base du piédestal est une figure d'enfant tenant une palme, par le sculpteur Fontan. Ce monument a été inauguré en 1897.

---

## STATUE DU SERGENT BLANDAN

La statue du Sergent Blandan s'élève sur la place Sathonay. Elle est l'œuvre du sculpteur lyonnais Lamothe et de l'architecte Dubuisson.

Blandan, né en 1819, était un enfant du quartier. Sergent dans l'armée d'Afrique, au 26<sup>e</sup> de ligne, il commandait, le 11 avril 1842, un détachement de vingt-deux hommes, porteurs de la correspondance entre Blidah et Boufarik, qui furent attaqués en plaine, à Beni-Mered, par plus de trois cents Arabes. Sommé de se rendre, Blandan renverse d'un coup de fusil le parlementaire et soutient, avec sa faible troupe, un combat acharné. Atteint de trois coups de feu, il s'écrie en tombant : « Courage, mes amis, défendez-vous jusqu'à la mort ! » Ses hommes, fidèles à sa voix, continuent leur héroïque résistance, et, lorsque des renforts viennent les dégager, ils ne restent plus debout que cinq, défendant leurs camarades blessés ou morts.

La Ville de Lyon s'est honorée en élevant une statue à ce modeste héros et en donnant son nom à une rue de ce quartier.

Monument  
Burdeau



Jardin  
des Plantes



Monument  
Souly  
Place Saint-Clair.



Monument  
Coste-Labaume  
Jardin de l'Ancien  
Séminaire.



Statue du Maréchal Suchet  
Place Tolozan.

(Clichés J. Sylvestre.)

## STATUE DU MARECHAL SUCHET

Louis-Gabriel Suchet, duc d'Albuféra, maréchal de France, naquit à Lyon en 1772. Il était fils d'un fabricant de soieries. Engagé à vingt ans dans les armées de la République, il gagna ses grades en Italie, où il se distingua notamment à Marengo comme major général. Il contribua puissamment aux victoires d'Austerlitz et d'Iéna et au succès de la campagne de Pologne. Mis, en 1808, à la tête du V<sup>e</sup> corps de l'Armée d'Espagne, les victoires de Lérida, Tarragone, la prise de Valence lui valurent le bâton de maréchal et le titre de duc d'Albuféra. Sa justice et sa modération lui concilièrent l'affection même de ses ennemis. Lors des revers de l'armée française, il fit sur les Pyrénées une retraite admirable. Pair de France en 1814, il prit part à l'expédition d'Espagne de 1823 et mourut en 1826.

Sa statue en bronze, offerte à la Ville de Lyon par l'Etat, a été érigée en 1854, sur la place Tolozan. Elle est d'Augustin Dumont. Le Maréchal est représenté en grande tenue, le manteau sur l'épaule. Sur le piédestal, œuvre de Desjardins, sont gravés les titres du soldat.

---

## MONUMENT JOSEPHIN SOULARY

Au milieu de la verdure du jardin qui orne la place Saint-Clair, s'élève le monument à la mémoire de Joséphin Souлары, édifié en 1895. Au pied de la stèle, surmontée du buste du poète, médite une jeune Muse.

Joséphin Souлары, né à Lyon en 1815, était d'origine génoise. Sa famille, fixée à Lyon vers 1763, fut une de celles qui contribuèrent à importer dans notre ville l'industrie des étoffes de soie enrichies de métaux précieux. Longtemps fonctionnaire, il consacrait tous ses loisirs à la poésie. Ce fut un des plus fins et plus délicats poètes du XIX<sup>e</sup> siècle. Ses dernières œuvres (*Sonnets Humoristiques, Figulines, Pendant l'Invasion, Chasse aux Mouches d'or, Rimes Ironiques*) lui acquirent une juste renommée.

Souлары est mort en 1891.

L'architecture du monument est de Bréasson, la sculpture de Suchetet.

---



Les Bassins de la Place Bellecour. (Cl. J. Sylvestre.)

## BELLECOUR-PERRACHE

---

### LES JARDINS

Le premier des Jardins que renferme la presqu'île est situé sur la place Bellecour, que tous les Guides reconnaissent pour être une des plus belles de l'Europe. Une large bande, du côté sud, a été réservée pour le contenir.

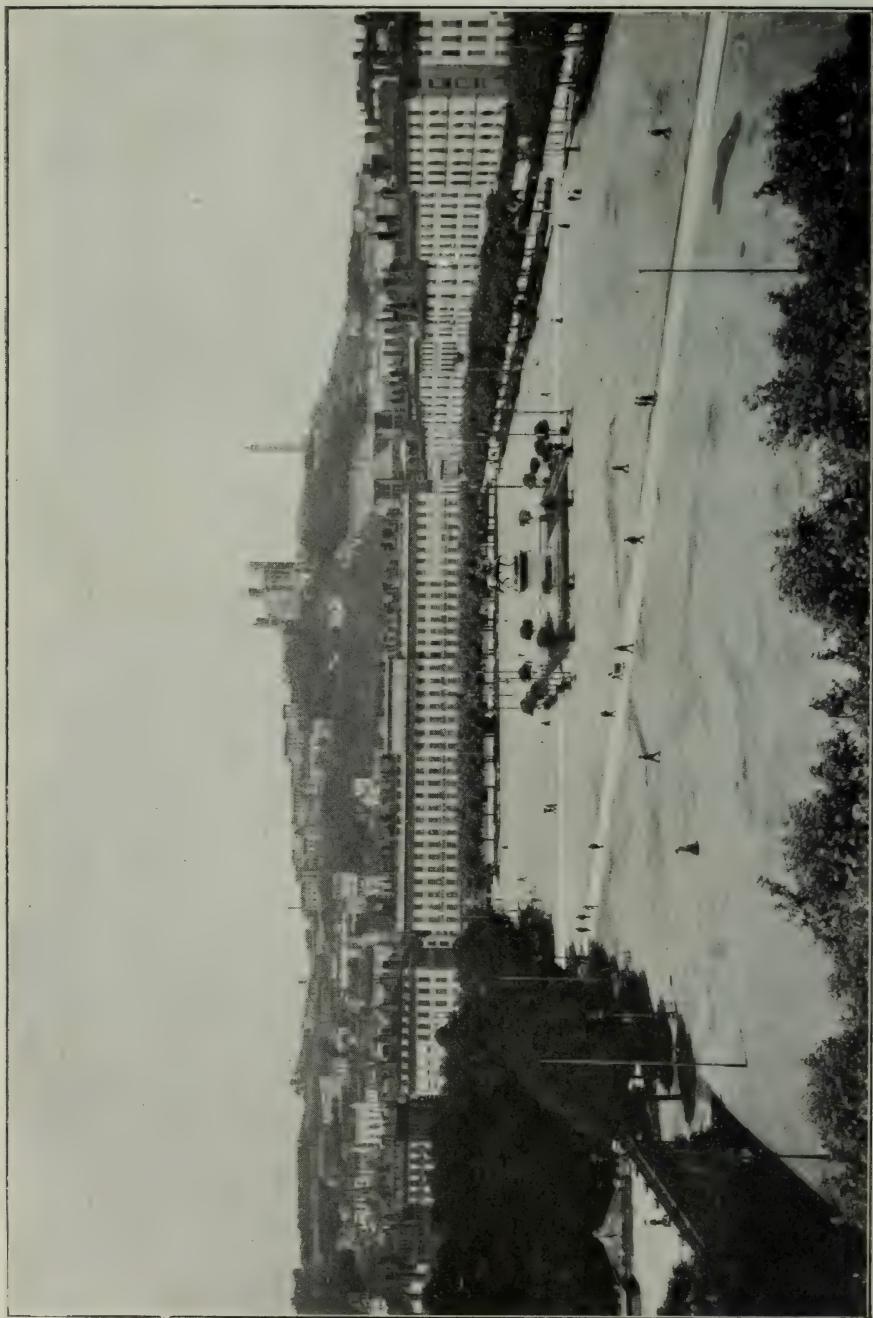
Le peu de largeur de ce Jardin n'a pas permis de faire autre chose qu'une grande plate-bande gazonnée et coupée par de vastes allées, mais, dans ce gazon, de nombreux massifs ont été réservés, et ces massifs sont entretenus toujours parfaitement fleuris.

Deux bassins, qu'animent des cygnes, entourés de gazon et embellis de puissants jets d'eau, limitent ce Jardin du côté de la place.

Le tout est ombragé par des marronniers, abritant aussi un kiosque à musique, un espace réservé pour les jeux des enfants et le marché aux fleurs.

C'est un des endroits les plus jolis et les plus agréables de Lyon ; il ne faut donc pas s'étonner d'y voir la foule s'y porter constamment et constituer ainsi l'un des points les plus animés de Lyon.

L'autre Jardin public situé dans ce quartier est remarquable : c'est le Jardin qui embellit la place Carnot et que le voyageur arrivant



La Place Bellecour et le Coteau de Fourvière. (Cl. Synd. Init.)







de la gare de Perrache aperçoit devant lui avec, en son milieu, le monument élevé à la République.

C'est un des plus jolis Jardins de l'école française. Il a été tracé avec un art consommé.

La place n'est pas absolument rectangulaire et, cependant, il fallait obtenir un effet de parfaite régularité ; cela constituait une difficulté que l'architecte-paysagiste a su vaincre avec une si grande habileté que peu de personnes s'en sont aperçues.

Ajoutons à cela que ce square est toujours parfaitement entretenu et fleuri. On peut d'ailleurs remarquer, en visitant les nombreux Jardins de Lyon, que bien peu de villes, françaises ou étrangères, peuvent être comparées à la nôtre pour la perfection avec laquelle les Jardins publics sont tenus. Il faut en attribuer tout le mérite au Service municipal des Cultures, sous l'habile direction de M. René Gérard, que l'on ne saurait trop louer.

---

## L'HOTEL-DIEU ET LA CHARITE

La Ville de Lyon, que ses nombreuses Œuvres philanthropiques ont fait surnommer Ville des Aumônes et Ville de la Charité, compte, au nombre de ses établissements hospitaliers, deux grands hôpitaux qui ont un passé remarquable : l'Hôtel-Dieu et la Charité.

La dotation exceptionnelle de ces deux établissements, constituée au cours des siècles par les effets d'une bienfaisance admirable, indique que le nombre des donateurs est considérable : des tables de marbre et un livre d'or perpétuent le nom et consacrent la mémoire de tous les généreux bienfaiteurs des hôpitaux lyonnais.

HÔTEL-DIEU. — L'Hôtel-Dieu est un des plus vieux hôpitaux de France. Toutefois, c'est à tort que la tradition l'a identifié avec l'hôpital fondé à Lyon, en l'an 542, par le roi Childébert et la reine Ultrogothe : l'hôpital mérovingien, qu'il faut reconnaître dans l'un des anciens petits hôpitaux du quartier Saint-Paul, a disparu au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle.

L'Hôtel-Dieu actuel est le descendant de deux petits asiles de minime importance, créés par les citoyens de la ville, sous le nom de deux Confréries différentes, pour l'assistance des pauvres voyageurs et pèlerins : le premier, l'Aumônerie du Saint-Esprit, érigé à une époque imprécise par les Confrères du Saint-Esprit Lyonnais ; le deuxième, l'Hôpital du Pont-du-Rhône, édifié vers 1184-1185, à titre d'annexe hospitalière du pont entrepris à cette époque à Lyon par les Frères Pontifes.

Ces deux asiles furent réunis, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, sous la seule administration des Frères Pontifes ; dès lors, l'Hôpital du Pont-du-Rhône continua seul à assurer le service d'assistance, l'Aumônerie ne servant plus que de maison administrative chargée de centraliser et de répartir les fonds propres à chacune des deux Œuvres du Pont et de l'Hôpital, dont les Frères Pontifes demeurèrent

chargés jusqu'en 1308. A cette date, la double direction passa aux Religieux de Hautecombe, qui, moins de six ans après, en 1314, devant les obstacles présentés par la construction du pont, la cédèrent à leur tour aux Moines de Chassagne-en-Bresse. Ceux-ci se heurtèrent aux mêmes difficultés et, sur leur demande, les deux Œuvres furent scindées en 1334 : celle du pont fut confiée aux Consuls de la Ville, celle de l'Hôpital continuée par les Moines de Chassagne jusqu'en 1478, où, devant leur incurie, l'établissement fut également remis au Consulat.

Pendant toute cette période, l'Hôpital, réservé à peu près aux seuls pauvres passants et écrasé par l'Œuvre du pont, avait une importance des plus minimes : il était simplement desservi par deux religieux et trois domestiques. Les malades étaient alors reçus dans les nombreux hôpitaux qui florissaient dans la ville, notamment à Saint-Eloi, l'Hôpital de Childebert.

Sous l'administration consulaire, l'Établissement commence véritablement à se développer : une organisation nouvelle lui est donnée, des constructions nouvelles sont entreprises. A ce cycle remonte l'origine des Sœurs Hospitalières Lyonnaises, qui, on le sait, forment une organisation unique en France : ne dépendant d'aucune Congrégation, ne prononçant pas de vœux, ne relevant que de l'Administration des Hospices, libres de se retirer et susceptibles d'être congédiées, ces admirables servantes des pauvres, « quasi-religieuses », ainsi qu'on les a souvent appelées, ne se sont pour ainsi dire jamais départies de ce qu'elles considèrent comme la plus haute expression de leur devoir : un dévouement absolu et sans conditions aux souffrances humaines.

En 1583, les Consuls, qui ont pris le nom de Consuls-Recteurs, absorbés par la multiplicité des affaires communales et ne pouvant plus, par suite, s'occuper avec tout le soin désirable des affaires de l'Hôpital, confient la direction de l'Hôtel-Dieu à des notables de la ville, dont le nombre s'élèvera progressivement de six à quatorze. Ces nouveaux Recteurs sont élus pour deux ans et rééligibles ; les fonctions sont obligatoires : nul ne peut s'en dispenser sans déchéance ou sans verser une somme d'argent importante dans la caisse de l'Hôpital ; astreints à des avances de fonds sans intérêt, faisant, à leur sortie du Rectorat, un don proportionné à leur fortune, consacrant au service hospitalier un temps considérable, les Recteurs de l'Hôtel-Dieu, comme du reste ceux de la Charité, en donnant le grand exemple de la générosité envers les Hôpitaux, ont bien mérité leur dénomination de « Pères des Pauvres ».

Pendant, en même temps que, d'une part, par ses foires et sa soie, son commerce et son industrie, Lyon devient l'un des plus grands marchés du monde et voit sa population marquer un accroissement considérable, de l'autre, tous les petits hôpitaux spéciaux déclinent et se déchargent peu à peu de leurs obligations hospitalières sur l'Hôtel-Dieu qui, seul désormais pour assurer l'assistance des malades, va bientôt ajouter à son nom celui d'Hôpital Général. Aussi, devant l'insuffisance des anciens bâtiments, va-t-il s'agrandir de plus en plus jusqu'à devenir l'imposant édifice que nous connaissons aujourd'hui.

Mais à des besoins nouveaux correspondent des charges nouvelles : de tous côtés, l'Hôtel-Dieu trouve l'aide et le soutien qui lui sont nécessaires. Les Rois de France, les Papes, le Consulat, l'Archevêché l'entourent d'une sollicitude particulière. Entre temps, les

donations affluent : toutes les grandes familles lyonnaises, et beaucoup de petites, ont à honneur d'inscrire leur nom dans les Annales de l'Hôpital ; les Dames de Lyon font pour lui des quêtes d'argent et de linge et, à tour de rôle, viennent visiter et reconforter les pauvres malades : M<sup>mes</sup> Lambert, Dunois, de Servient lui lèguent successivement ces vastes terrains de la rive gauche du Rhône, qui



Portail de l'Hôpital Général, par Jean Delamonce (1706).  
(Cl. J. Sylvestre.)

ne vont pas tarder à devenir le plus beau fleuron du patrimoine hospitalier.

L'Administration des Recteurs se poursuit avec grandeur jusqu'à la Révolution : le 8 mai 1791, les Administrateurs en exercice donnent leur démission et sont remplacés, d'abord par la Municipalité aidée de douze citoyens, puis, en vertu de la loi du 16 vendémiaire an V (7 octobre 1796), réunissant l'Hôtel-Dieu et la Charité sous la même Direction, par une Commission administrative qui fonctionne jusqu'en 1802.

L'organisation moderne, établie par l'arrêté du 18 janvier 1802, modifié et complété par l'ordonnance du 30 juin 1845, a placé

les Hospices Civils de Lyon sous la direction d'un Conseil Général d'Administration composé du Maire, Président-né, et de vingt-cinq membres nommés par le Préfet, ayant à leur tête un Président élu parmi eux. Comme leurs devanciers, les Administrateurs modernes ont su gérer le bien des pauvres avec une prévoyance, une habileté et un dévouement remarquables ; de grands noms ont illustré cette période, et, tout particulièrement, c'est avec admiration et respect qu'il convient de s'incliner devant ceux des Présidents Hermann Sabran et Caillemer.

Les constructions les plus anciennes de l'Hôtel-Dieu actuel sont du XVII<sup>e</sup> siècle : ces bâtiments, dits du Petit-Dôme, disposés en forme de croix, furent édifiés de 1623 à 1631, sur les dessins d'Antoine Picquet et César Laure, bourgeois de Lyon. Le cloître de la Cour d'entrée, primitivement établi par les Confrères de la Croix, en 1540, fut reconstruit à la même époque. Quant au portail, avec son vestibule octogone, œuvre de Delamonce, il date de 1708.

Le Palais du quai, avec le grand dôme qui le surmonte, conçu par Soufflot et commencé par lui en 1741, a été continué par Tous-saint Loyer, qui, pour le dôme (1756-1761), a malheureusement modifié les plans du maître ; cette façade du quai n'a été terminée qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, par la construction, toujours suivant la conception de Soufflot, des deux ailes septentrionale (1821-1822) et méridionale (1837-1838). Les statues de Childebert et d'Ultrogothe, renversées en 1793 et rétablies en 1816, sont, la première de Prost, la seconde de Charles ; quant aux deux groupes des balustres, placés en 1843, ils sont l'œuvre de Carle Elshoect.

Le passage de l'Hôtel-Dieu a été édifié en 1840, sur l'emplacement de l'ancienne boucherie de l'Hôpital, qui datait de 1578 ; et les bâtiments sur la rue de la Barre ont été également reconstruits de 1887 à 1893.

L'Hôtel-Dieu, ouvert aux malades indigents domiciliés à Lyon et aux malades payants, quel que soit leur domicile de secours, possède actuellement 1.034 lits et 50 berceaux.



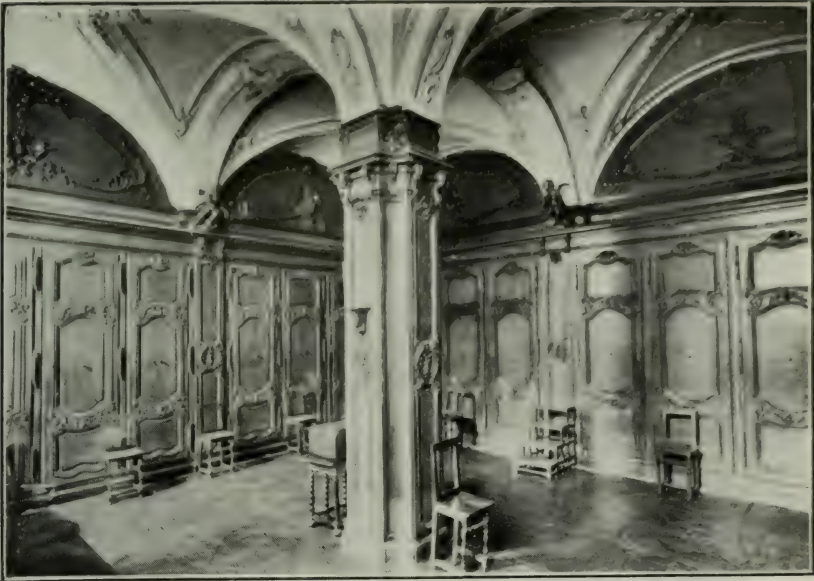
Ecusson de l'Hospice de la Charité.

CHARITÉ. — L'Hospice de la Charité, qui, comme l'Hôtel-Dieu, est né de l'esprit d'initiative bien-faisante de nos pères, a, suivant l'expression des lettres patentes de Louis XIV et de Louis XV, servi de modèle à tous les hôpitaux de France, y compris le Grand Hôpital Général de Paris.

C'est à une calamité publique que l'Hospice de la Charité doit son origine. En 1531, une forte disette désolant la région lyonnaise et les provinces voisines, une foule d'affamés accourt à Lyon. Les mesures immédiates que comporte la situation sont prises : un Bureau de Bienfaisance est installé au Couvent des Cordeliers de Saint-Bonaventure, des quêtes sont organisées et les secours répartis avec tant d'ordre et d'abondance

qu'à la reddition des comptes, le 18 janvier 1533, un solde de 396 livres 2 sous 7 deniers reste disponible. Devant ce résultat, un des membres du Bureau, Jean Broquin, propose, pour enrayer définitivement à Lyon la mendicité et la misère, de transformer le Bureau provisoire en un Bureau permanent : la proposition est accueillie avec enthousiasme, les statuts votés à l'unanimité, et l'Œuvre nouvelle, sous le nom significatif d'Aumône Générale, commence sur-le-champ la longue série de ses bienfaits.

L'extinction de la mendicité étant le but de l'Aumône, ses œuvres de début furent la distribution de pain aux habitants pauvres et



Les boiseries de la Salle des Archives de la Charité. (Cl. Synd. Init.)

invalides, l'expulsion ou l'incarcération des mendiants étrangers à la ville et enfin l'hospitalisation des enfants orphelins légitimes, les garçons à l'Hôpital La Chanal, les filles à l'Hôpital Sainte-Catherine. L'administration, confiée aux soins de neuf Recteurs — nombre progressivement porté à dix-huit — établit son Bureau aux Terreaux, en plein centre de son champ d'action, dans l'immeuble connu plus tard sous le nom d'Hôtel du Parc.

L'extension rapide de l'Œuvre primitive et l'adjonction d'Œuvres nouvelles rendirent bientôt ces bâtiments insuffisants, et, en 1617, avec le concours du Consulat, des Notables, du Clergé et des Négociants étrangers, furent entrepris, sur les plans d'Etienne Martellange, et sous le nom d'Hôpital de la Charité et Aumône Générale de Lyon, les bâtiments de l'Hospice actuel, agrandis encore, en 1745, de tous les terrains et locaux du Monastère Sainte-Elisabeth.

L'Œuvre continua à progresser, et, en 1787, l'Hospice de la Charité avait atteint une importance exceptionnelle et soulageait une population considérable.

L'Administration ancienne dura jusqu'en 1792 ; le 15 décembre 1791, les Recteurs en exercice donnèrent leur démission, mais ne

furent remplacés que le 2 juillet 1792, par des Administrateurs nommés par le Directoire du département de Rhône-et-Loire, et le Conseil Général de la Commune de Lyon. Cette organisation fut éphémère, et, à partir du 16 vendémiaire an V (7 octobre 1796), l'histoire générale de la Charité se confond avec celle de l'Hôtel-Dieu.

L'Hospice de la Charité, en tant qu'édifice, n'offre pas de qualité



Eglise de la Charité, Place Bellecour. (Cl. Synd. Init.)

artistique ; tout au plus peut-on signaler les bas-reliefs de Legendre-Héral et de Prost, qui ornent, l'un la porte d'entrée, l'autre le portail de la chapelle. A l'intérieur, cette chapelle, et surtout la Salle du Conseil, la Salle des Archives et la Pharmacie, avec leurs boiseries et leurs œuvres d'art, sont, à juste titre, fort admirées des connaisseurs.

L'Hospice de la Charité, destiné aux enfants et aux femmes en couches ou atteintes d'affections gynécologiques, comprend 952 lits et 193 berceaux.

A. CROZE.



## LA CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU

La chapelle de l'Hôtel-Dieu s'élève sur la petite place de l'Hôpital. Commencée en décembre 1637, elle ne fut terminée qu'en 1650 ; l'architecte Ducellet en dressa les plans. La façade, partie la plus



Chapelle de l'Hôtel-Dieu. (Cl. J. Sylvestre.)

intéressante du monument, fut dessinée en exécutée par Jacques Mimerel, l'un des sculpteurs de l'Hôtel de Ville ; elle est particulièrement remarquable parce qu'elle offre tous les caractères du style Louis XIII, et du style le plus pur : ligne verticale dominante, construction en bossages, grands bas-reliefs, pilastres, etc., alors que les autres édifices religieux du XVII<sup>e</sup> siècle sont généralement construits dans le style dit *Jésuite*.

La porte, ornée de deux palmes en sautoir, est surmontée d'un

tympan dans lequel est placé un groupe en ronde-bosse représentant Notre-Dame de Pitié, reconstitué par Fabisch. Au-dessus, une demi-rosace découpée de meneaux s'arrondissant en volutes sert à éclairer le fond de la grande nef. Puis, le fronton de la façade est rempli par les armes accolées de France et de Navarre, timbrées de la couronne royale et soutenues par deux figures aux ailes déployées. De ces deux écussons s'échappe une double guirlande de branches de chêne et de fleurs. Cette partie centrale est encadrée de deux pilastres, de deux trophées de fleurs et de fruits suspendus à des têtes de lions, et de bossages aux angles.

L'intérieur du monument renferme deux œuvres dignes d'être signalées : une statue de la *Vierge*, en marbre blanc, de Jacques Mimerel, l'auteur de la façade, et une chaire. La statue avait été placée autrefois dans un édicule construit en 1659 au milieu du pont du Change, sur les plans de Simon Maupin, architecte de l'Hôtel de Ville ; elle en fut retirée en 1674 ; l'édicule de Simon Maupin a été transféré au bas de la montée du Chemin-Neuf, où il couvre une fontaine. La chaire, en marbres de diverses couleurs, de Marc Chabry le fils, décorait, avant la Révolution, l'église des Carmes-Déchaussés. Ajoutons un *Christ en croix*, de Sérangeli.

P. ROCHEX.



Théâtre des Célestins. (Cl. J. Sylvestre.)

## THEATRE DES CELESTINS

Acheté par la Ville de Lyon, en 1838, à la famille Saint-Rousset de Vauxonne, le Théâtre des Variétés ou des Célestins fut détruit

par un incendie dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 avril 1871. A la suite d'un concours ouvert, en 1873, pour sa reconstruction, Gaspard André, architecte, lauréat du concours, fut chargé de l'exécution de son projet. Commencé en 1874, le Théâtre était terminé en 1877.

Trois ans plus tard, un nouvel incendie détruisit la scène et la salle jusqu'à la toiture. André reconstitua son œuvre telle qu'il l'avait primitivement conçue, et, le 18 octobre 1881, le Théâtre rouvrait ses portes.

Isolé sur trois faces, le Théâtre occupe une superficie de 1.188 mètres carrés et contient 1.600 places assises.

Les trois grandes baies, à l'étage de la première galerie et du foyer, richement décorées et de belles proportions, la corniche vigoureusement développée, le soubassement simple, les côtés presque nus faisant valoir le motif central, forment un très bel et très complet ensemble.

A droite et à gauche des grands balcons, entre deux colonnes accouplées, se trouvent les statues de la Comédie et de la Tragédie, par Roubaud jeune.

Le plafond de la salle a été peint par Domer, ainsi que le tableau qui représente Molière et qui décore la cheminée du foyer du public.

On joue dans ce Théâtre le drame, la comédie et l'opérette.

C. MEYSSON.



La Basilique d'Ainay et le confluent vers 1650,  
d'après la gravure d'Israël Silvestre.

#### AINAY. — SAINT-MARTIN-D'AINAY (1).

Le visiteur, en présence de l'isle occupée de nos jours par l'église de Saint-Martin-d'Ainay, ses chapelles et dépendances, entourée de rues (place d'Ainay, rue des Remparts-d'Ainay, Adélaïde-Perrin et Bourgelat) ne peut avoir une idée de ce qu'était jadis la célèbre Abbaye. Le cours des âges lui a été funeste : tout a été bouleversé. Non seulement l'église, ses chapelles ont subi des modifications et destructions, les bâtiments claustraux ont disparu, mais, ce qui est étonnant et plus regrettable, le site lui-même n'est plus ce qu'il était jadis.

L'Abbaye, à ses débuts, fut édifée dans une île. L'île d'Ainay

(1) Extrait d'une monographie d'Ainay en préparation.

*Insula Athanacense*, à la période gallo-romaine, fut occupée par des marchands, négociants, surtout en vins, qui, à côté de leurs magasins ou entrepôts, s'étaient fait construire de riches villas dont les magnifiques mosaïques (et particulièrement celle des *Jeux du Cirque*) ont été mises au jour au cours des âges et en ont montré le luxe. Surviennent des époques troublées : destruction *totale* de Lyon par Septime-Sévère, succession d'invasions, guerres, etc.

Au Moyen Age, à une époque que l'on n'a pu encore déterminer, une Abbaye fut fondée dans cette île. Par qui ? On a parlé de saint Badulphe, mais son existence, jusqu'à ce jour, n'a pu être démontrée.

A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, à la suite des apports constants du Rhône et de la Saône, l'île est rattachée au continent et le confluent des deux fleuves, qui primitivement se trouvait au-dessous de la colline de la Croix-Rousse, est transporté au-dessous des bâtiments de l'Abbaye. L'Abbaye, baignée par les fleuves, entourée d'arbres touffus, dressait, par dessus la verdure, le clocher si original de son église, les toits de ses bâtiments, de ses chapelles et annexes, le tout devait présenter un aspect particulièrement pittoresque.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ingénieur Perrache eut l'idée de réunir toutes les îles qui s'égrenaient jusqu'à la Mulatière et de transporter le confluent du Rhône et de la Saône à l'endroit où il se trouve actuellement : le quartier Perrache est créé, Lyon agrandi, mais l'originalité d'Ainay est perdue.



Base de pilastre de l'abside.

De l'Abbaye primitive, il ne reste plus que l'église *bénédictine*, la *chapelle Sainte-Blandine* et la *chapelle Saint-Michel*. Du palais abbatial reconstruit par Villeroy, une porte du XVII<sup>e</sup> siècle est conservée dans la cour du numéro 15 de la rue Vaubecour. Tout le reste a disparu : le Baron des Adrets, en 1562, en avait commencé la ruine ; les Chanoines, pour se créer des ressources, la continuèrent par le lotissement de terrains ; la Révolution compléta le tout. Les bâtiments claustraux furent vendus, des chapelles furent détruites, les jardins qui, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, s'étendaient de la place Saint-Michel (place Antoine-Vollon) au confluent, servirent à édifier les énormes bâtisses sans caractère qui encerclent et étouffent Ainay.

Passons en revue l'*Intérieur* des divers édifices.

EGLISE DE SAINT-MARTIN-D'AINAY. — D'abord abbatiale *bénédictine*, puis collégiale et paroissiale de 1685 à la Révolution, enfin paroissiale depuis 1803.

Elle fut consacrée en 1107 par le pape Pascal II, ce qui permet de fixer sa construction par Gaucerand ou Josserand, abbé d'Ainay de 1102 à 1107.

Plan basilical, trois nefs de hauteurs égales, quatre travées, transept avec coupole octogonale, abside et deux absidioles. Saint-Martin est un bon spécimen d'église romane avec unité de style.

Le porche a sa porte intérieure surmontée d'une sculpture de



Eglise Saint-Martin d'Ainay. (Cl. Synd. Init.)

Fabisch : le Christ de Majesté et les symboles des quatre Evangélistes.

Les nefs, jadis recouvertes en charpente, sont, depuis 1830, voûtées de briques, à plein cintre. Les fenêtres, percées dans les murs latéraux, ont été changées, remaniées à la même époque. Entre elles, des pilastres supportent des *chapiteaux* anciens très intéressants. Leur ornementation, consistant en animaux affrontés (lions, biches), en végétaux (palmiers, acanthes), etc., donne l'impression d'une influence orientale indéniable.

Les nefs sont séparées par des arcades à plein cintre surhaussé

reposant sur des colonnes en très beau calcaire jaune et provenant d'édifices romains.

Le transept présente quatre énormes colonnes monolithes en syénite d'Égypte. Ont-elles été sciées et primitivement ne formaient-elles que deux colonnes ? Les Romains en avaient cantonné les deux côtés de l'autel de Rome et d'Auguste, élevé l'an 12 avant Jésus-Christ à la Croix-Rousse, derrière l'église Saint-Polycarpe. Leurs chapiteaux, ainsi que ceux des colonnes de la nef, sont une réminiscence très simplifiée du chapiteau corinthien.

Ces quatre colonnes soutiennent une coupole octogonale sur trompes. Le tambour, percé de quatre fenêtres, est orné de colonnettes et chapiteaux très variés provenant d'édifices antérieurs.

L'abside, voutée en cul-de-four, est soutenue par des pilastres richement sculptés ; trois fenêtres à plein cintre servent à l'éclairage. Les pieds-droits soutenant leurs archivoltes moulurées sont sculptés.

Toutes ces sculptures demandent à être examinées de près et en détail : elles offrent un heureux mélange d'animaux réels ou fantas-

tastiques, de rinceaux, d'oves et rais de cœur, formant un ensemble décoratif dans lequel on retrouve le gréco-romain, l'art oriental, l'art barbare au milieu desquels l'artiste donne une note personnelle et réaliste, exemple parfait des éléments divers qui, par leur fusion, ont créé l'art roman, si plein de saveur et d'originalité.

Enfin, notons encore tout particulièrement les *chapiteaux* des pilastres de la travée du chœur, sculptures importantes pour l'histoire de l'art de notre région. Du côté droit : Tenta-

tion et faute d'Adam et Eve, Annonciation, Christ de Majesté entouré des quatre animaux symboliques. Du côté gauche : Dieu bénissant l'offrande d'Abel se détourne de Caïn, Saint Michel terrasse le Démon, Caïn tue Abel, Saint Jean, montrant le Christ, annonce sa venue.

Les objets dignes d'attirer l'attention sont :

Le *Pavage en mosaïque* du chœur, restauré d'après quelques fragments conservés et, devant l'autel, la *Mosaïque dite du pape Pascal II*, du XII<sup>e</sup> siècle. Le personnage mitré, tenant entre ses mains une réduction de l'église d'Ainay, n'est point un pape, mais l'abbé *Gaucerand*, édificateur de l'église ; à droite et à gauche, deux inscriptions de la même époque, en vers léonins, contiennent une invocation à l'Eucharistie.

*Fresques* du cul-de-four de l'abside, dues à Hippolyte Flandrin en 1855 : au centre, le Christ ; à droite, la Vierge lui présente sainte Blandine et sainte Clotilde ; à gauche, saint Michel, saint Pothin et saint Martin.

*Fresques de l'absidiole de droite* : saint Badulphe bénissant l'Abbaye, dont la fondation lui serait attribuée.

*Fresques de l'absidiole de gauche* : saint Benoît donne sa règle aux Religieux d'Ainay.



Chapiteau de pilastre, fond de l'église, côté de l'épître.

Les vitraux du chœur, œuvre moderne de Thibaud, de Clermont-Ferrand, ne sont point sans mérite.

Le maître-autel fut exécuté en 1855 par Poussielgue Rusand, inspiré du célèbre maître-autel de Bâle (au Musée de Cluny).

La coupole a reçu, il y a peu de temps, une décoration du peintre Lamerre.

Lustre, réminiscence de celui d'Aix-la-Chapelle, par Poussielgue. Chemin de Croix d'Armand-Calliat et Chaire de Fabisch, 1867.

CHAPELLE SAINTE-BLANDINE. — Sur le côté droit de l'église de Saint-Martin. La nef est voûtée à plein cintre, les murs décorés d'arcades. L'abside, élevée au-dessus de la nef, carrée, est voûtée en cul-de-four ; ce dernier repose sur trois arcs soutenus par huit colonnettes dont quatre sont accouplées deux à deux. Au milieu, une fenêtre en plein cintre. L'arc triomphal repose sur deux colonnes.

Cette chapelle, à laquelle on a attribué une origine très ancienne, et que quelques auteurs font remonter au VI<sup>e</sup> siècle, et même au delà, paraît être de la même époque que la grande église, c'est-à-dire de la fin du XI<sup>e</sup> ou du début du XII<sup>e</sup> siècle. Ce qui a pu imposer pour un édifice très ancien, ce sont peut-être les chapiteaux et colonnettes de l'abside, qui sont rapportés et ont dû provenir d'un autre édifice. Mais, d'autre part, ces chapiteaux à dessins géométriques (entrelacs et feuillages), rappelant l'époque carolingienne, sont semblables à ceux des chapiteaux de la chapelle du Prieuré de Saint-Romain-du-Puy, près Montbrison, du XII<sup>e</sup> siècle.

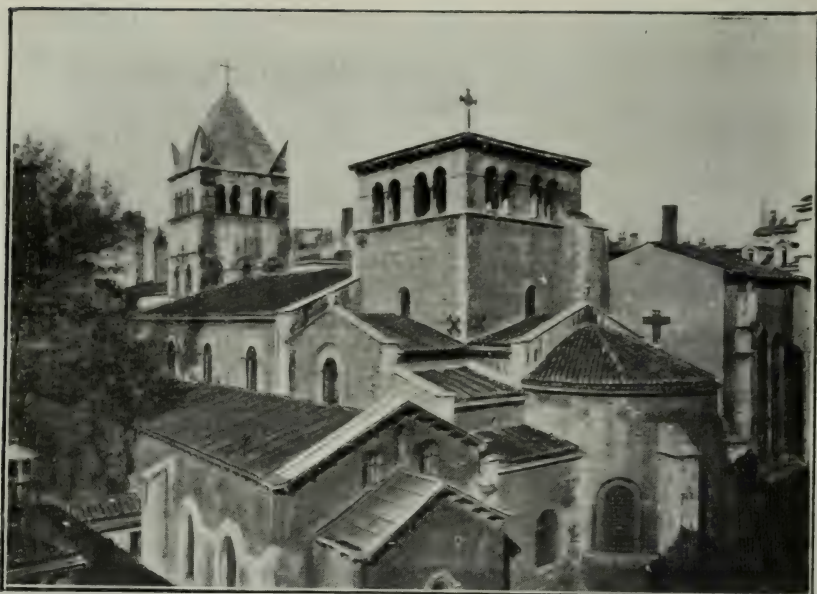
CRYPTE. — Petite salle rectangulaire sous l'abside de Sainte-Blandine. La voûte en berceau est supportée aux quatre angles par des pilastres ornés de simples billettes. Sur les murs latéraux, deux petites ouvertures donnant accès chacune à un petit réduit. Aucun renseignement pour déterminer l'âge de cette crypte, ni son usage. A-t-elle servi à déposer les restes des Martyrs de 177, saint Pothin, sainte Blandine et leurs compagnons ?

CHAPELLE DE LA VIERGE. — Fait suite à Sainte-Blandine. Récente. Sur l'autel, la *Vierge Immaculée*, œuvre de Bonnassieux, 1851, et bas-relief de Fabisch, le *Couronnement de la Vierge*.

CHAPELLE SAINT-MICHEL. — Sur le côté gauche de la grande église. Edifiée sous le vocable de la Vierge, en 1485, aux frais de Guichard de Pavis de Rovedis, infirmier d'Ainay. Plan rectangulaire. Voûte très élevée et soutenue par des arcs multiples (liernes, tiercerons, etc.) s'entrecroisant et se perdant dans des colonnes sans chapiteaux. La paroi Est est ornée de verrières, œuvre de M. L. Bégule. Sur les murs, fresques à ornements géométriques de J. Raguret. Piscine dans l'angle Sud-Est.

CHAPELLE SAINT-JOSEPH. — Adossée au bas-côté gauche de l'église Saint-Martin. Construction moderne. Les colonnes et chapiteaux de l'abside, de style roman, proviennent de l'ancienne église paroissiale de Saint-Pierre-le-Vieux, sise au numéro 3 de la rue du Doyenné, et démolie en 1867.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX. — Termine la chapelle Saint-Joseph, avec laquelle elle communique par une large porte rectangulaire, en marbre, dont les matériaux proviendraient de débris anciens de l'Abbaye. A remarquer le linteau décoré d'une grecque



L'Abside de Saint-Martin d'Ainay. (Cl. Synd. Init.)

portant au centre la main de Dieu bénissant, et les *chapiteaux* du XII<sup>e</sup> siècle, dont la partie antérieure seule est ancienne. A gauche, suite d'animaux fabuleux, griffons, serpents, et un berger ; à droite, la Naissance de Jésus, la Vierge dans son lit est assistée d'une ventrière qui ferme les rideaux, Adoration des Bergers.

L'intérieur de l'édicule présente sur les murs des arcades dont les chapiteaux proviennent d'une église détruite de l'Île-Barbe (XII<sup>e</sup> siècle)

L'EXTÉRIEUR de ces édifices présente les particularités suivantes.

LE CLOCHER-PORCHE est accosté de deux porches latéraux de construction récente. Primitivement, le clocher-porche faisait saillie sur le mur de la nef dégagé de toute construction.

La base est construite au moyen de blocs de pierre énormes (pierres de choin) ayant appartenu aux monuments romains, ainsi qu'on le retrouve à la base de tous nos anciens édifices. A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la porte primitive romane fut reconstruite en tiers-point. Au-dessus du porche, trois étages percés de fenêtres simples ou géminées, cantonnées de colonnettes. Les murs sont décorés d'incrustations de briques rouges et blanches. Au troisième étage, une grande croix grecque avec incrustations. Au-dessous, frise sculptée représentant les signes du zodiaque et autres sujets.

Le clocher est terminé par une *pyramide quadrangulaire* et une croix dorée ; aux quatre angles, quatre petits pyramidons.

Sur la place, à gauche de l'église Saint-Martin, sur le mur des fonts baptismaux, sont encastrés :

1<sup>o</sup> Un *tympan* provenant d'une porte de l'Abbaye, orné d'une sculpture du XI<sup>e</sup> siècle environ, représentant des scènes de la vie de saint Jean-Baptiste : Festin d'Hérode et Hérodiade, Danse de Salomé, Décollation du Précurseur, son ensevelissement ; à droite, un Ange le transporte au Ciel ; à gauche, un Diable.

2<sup>o</sup> Une dalle funéraire d'un châtre d'Ainay, Bonnet.



En pénétrant dans la petite cour donnant à l'est et longeant la rue Adélaïde-Perrin, on peut voir de près, à gauche l'*abside carrée de la chapelle Sainte-Blandine*, avec fenêtre plein cintre et, au-dessus un oculus, le mur est orné d'incrustations de briques comme celles du clocher de Saint-Martin, formant damiers et épis. Le rampant du toit est soutenu par des *modillons à copeaux* comme ceux de l'Auvergne et les pierres de ce rampant sont ornées à leur partie inférieure d'ornements géométriques, en léger relief, partant d'une cupule centrale.

Au milieu de la courette, se dresse l'*abside* demi-circulaire de la *grande église*, avec ses trois fenêtres plein cintre, cantonnées de colonnettes, et soutenue par deux contreforts ; de chaque côté, absidioles carrées, percées d'une fenêtre. Dominant les toits de Saint-Martin, s'élève le *clocher-lanterne* du transept, abritant la coupole, carré, trapu, aux quatre faces percées de baies géminées.

A droite, l'*abside de la chapelle Saint-Michel*.

Sur la rue des Remparts-d'Ainay, une *porte* à plein cintre dont le linteau, les chapiteaux et l'archivolte sont des débris antiques.

## MONUMENT CARNOT

*Place de la République.*

Le 24 juin 1894, le Président Sadi Carnot, sortant du Palais du Commerce, où il venait d'assister à un banquet, tomba sous le poignard d'un anarchiste étranger.



Place et rue de la République et rue Président-Carnot. (Cl. Synd. Init.)

Une souscription nationale fut immédiatement ouverte pour élever à Lyon un monument à cet auguste martyr.

A la suite d'un concours, le statuaire Gauquié et l'architecte Naudin furent chargés de l'exécution de cette œuvre. L'inauguration eut lieu en 1900.

La statue, en marbre, de Carnot debout, est placée en avant d'un haut obélisque, sur lequel se détache en haut-relief un génie tenant un drapeau abaissé, et personnifiant la Patrie. A la base, la Ville de Lyon éplorée semble recouvrir d'un voile le souvenir de l'horrible forfait. A gauche et à droite, des génies tenant des écussons rappellent les événements historiques de Toulon et de Cronstadt. Sur la face nord, un superbe lion couché.

L'ensemble s'élève sur une esplanade en avant de laquelle une vasque toujours fleurie sert de motif principal à une chute d'eau entourée d'un parterre descendant en pente douce jusqu'au niveau de la place.

---

## FONTAINE DES JACOBINS

Avant l'érection de ce monument, trois fontaines avaient successivement été élevées sur son emplacement. Tout d'abord une pompe à balancier, que les gens du quartier agitaient à tour de bras pour avoir l'eau nécessaire à leurs besoins. Les grincements de cette pompe portèrent si bien sur les nerfs d'un nommé Danton, tranquille habitant du voisinage, qu'il légua à la Ville une somme importante pour édifier, à sa place, une fontaine monumentale permettant de s'approvisionner à toute heure d'eau jaillissante. La condition de ce legs ne fut pas réalisée immédiatement, et la pompe fut d'abord remplacée par une fontaine en fonte du modèle commercial. Puis, un jour, on songea au legs laissé sans emploi, et l'architecte Tony Desjardins fut chargé d'étudier et d'édifier un monument avec fontaine dont le centre était réservé à une statue du sénateur Vaïsse, ancien préfet du Rhône, sous l'administration duquel furent exécutés la plupart des grands travaux de transformation de la ville. Malgré sa belle ordonnance décorative, on reprochait à ce monument, dont la statue, œuvre du sculpteur Guillaume Bonnet, ne fut jamais placée, d'être de dimensions démesurées pour la place dont il occupait la plus grande partie. A la suite de nombreuses et acrimonieuses pétitions, on le transféra sur la place Perrache, aujourd'hui place Carnot, où il sert de base et d'encadrement au monument de la République qui y a été élevé depuis.

La Fontaine actuelle des Jacobins, œuvre la plus parfaite de l'éminent architecte lyonnais Gaspard André (1840-1896), est aussi admirable par sa composition que par les harmonieuses et originales recherches de son ornementation. Reproduisant, sans l'imiter, le thème du grand tombeau de l'antique Glanum (Saint-Rémi-de-Provence), elle se compose essentiellement d'une base carrée émergeant de deux bassins superposés. Le bassin supérieur est divisé en quatre parties qu'encadrent quatre Sirènes tenant des poissons qui lancent des gerbes d'eau par leurs gueules entr'ouvertes. Elles sont du sculpteur

Delaplanche. Au-dessus, quatre vasques entourent un étage à arcades que couronne un petit édicule rond recouvrant un trépied. Autour de la vasque supérieure court une frise de coquillages, de crustacés et d'algues marines, délicatement traitée, arrêtée par quatre vases aux anses traversées de poissons du Rhône crachant des jets d'eau.

Dans les quatre arcades sont les statues des artistes lyonnais personnifiant le mieux les arts de notre ville : Philibert de l'Orme, architecte (1518-1577), Gérard Audran, graveur (1640-1703), Guillaume Coustou, sculpteur (1670-1740) et Hippolyte Flandrin (1807-1864). Ces statues sont du sculpteur lyonnais Desgeorges.

Cette fontaine achevée en 1886, est entièrement, ainsi que les statues, en marbre blanc de Carrare.



Fontaine de la Place des Jacobins. (Cl. J. Sylvestre.)

## STATUE DE LOUIS XIV

La Statue équestre de Louis XIV, chef-d'œuvre du sculpteur lyonnais François Lemot (1773-1827) peut être classée parmi les plus remarquables des œuvres de ce genre. Sur un cheval aux lignes magnifiques, le Roi Soleil est représenté, vêtu, dans une majestueuse simplicité, d'une cuirasse à l'antique, le manteau flottant sur ses épaules, sans étriers et chaussé de brodequins. Cette statue fut érigée en 1825, avec le produit d'une souscription ouverte dans tout le département du Rhône, pour remplacer, sur la place Bellecour, une précédente statue équestre de Louis XIV, fondue en 1701 par les frères Keler, sur les modèles de Martin Desjardins, sculpteur du Roi, et qui, placée sur un haut piédestal, s'élevait à une hauteur de 14 mètres. En 1714, on avait placé, à droite et à gauche de ce piédestal, les deux magnifiques figures en bronze, *le Rhône* et *la Saône*, des frères Nicolas et Guillaume Coustou, sculpteurs lyonnais. Ces deux figures sont actuellement dans le vestibule de l'Hôtel de Ville.

---

## MONUMENT D'AMPERE

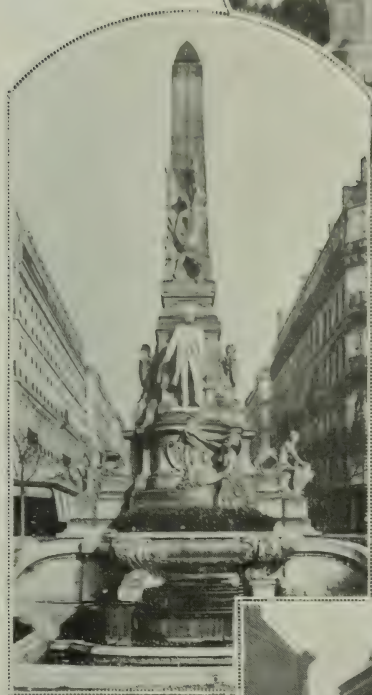
Ampère est un des hommes dont la région lyonnaise a le plus de raisons de s'enorgueillir. C'est à ce savant, dont le vaste cerveau embrassait toutes les branches des connaissances humaines, que l'on doit une partie des théories dont l'application a permis les immenses progrès scientifiques qui ont caractérisé le XIX<sup>e</sup> siècle.

André-Marie Ampère, né en 1775, à Poleymieu, charmant petit village du Mont-d'Or Lyonnais, se passionna de bonne heure pour les mathématiques, qu'il enseigna d'abord à Bourg et à Lyon. Répétiteur à l'École Polytechnique en 1805, membre de l'Institut en 1814, il fut nommé, en 1820, professeur de physique au Collège de France, puis inspecteur général de l'Université. Ses ouvrages ont trait aux mathématiques aussi bien qu'à la philosophie de la science, mais ce qui fait surtout sa célébrité, c'est le développement qu'il donna à la découverte d'Oerstedt sur l'électro-magnétisme, en démontrant que, sans intervention de l'aimant, deux fils parcourus par l'électricité agissent l'un sur l'autre, et en indiquant, en 1822, l'emploi de la pile pour la transmission des dépêches.

Un monument à sa mémoire a été élevé, en 1887, sur la place qui porte son nom, d'après les projets de MM. Textor, statuaire (1835-1905) et Dubuisson, architecte. La statue est en bronze. Ampère est assis, dans une attitude méditative, ayant à ses pieds ses principaux ouvrages. A la base du piédestal, deux sphinx de bronze dominent les vasques de deux fontaines.

Un autre monument, œuvre du sculpteur Vermare, vient d'être élevé par souscription à Poleymieu, pays natal du savant.

Statue de Louis XIV, place Bellecour.  
(Cl. J. Sylvestre.)



Monument Carnot  
place de la République.  
(Cl. Synd. Init.)



Monument  
de la République  
place Carnot.  
(Cl. J. Sylvestre.)



Monument Gailleton. (Cl. J. Sylvestre.)

## MONUMENT DE LA REPUBLIQUE

Situé au milieu des beaux jardins de la place Carnot, dont il complète heureusement l'ensemble, ce monument est le premier qu'aperçoit le visiteur arrivant à Lyon par la gare de Perrache. Sur son emplacement s'élevait autrefois une statue équestre de Napoléon I<sup>er</sup>.

La première pierre du monument actuel fut posée en 1888, par le Président Carnot. Il fut terminé en 1890.

L'architecture du motif central est de Blavette, et la statuaire du sculpteur Peynot. Le soubassement, les quatre fontaines et les balustrades qui l'entourent faisaient partie de l'ancienne fontaine édifée place des Jacobins par l'architecte Tony Desjardins.

Un pylône en pierre, de 15 mètres de hauteur, supporte la statue de la République, appuyée sur un lion, un rameau d'olivier à la main. Au bas du pylône, sur la face sud, un très remarquable groupe représente la Ville de Lyon, fière et calme, la tête ceinte de la couronne murale, assise et portée par une proue de navire qu'encadrent et soutiennent le Rhône et la Saône. A l'est, à l'ouest et au nord, trois autres groupes, d'une magnifique composition, personnifient la Liberté, l'Egalité et la Fraternité.

---

## MONUMENT GAILLETON

Ce monument, élevé par souscription publique, avec le concours de l'Etat, du Département du Rhône et de la Ville de Lyon, est l'œuvre de MM. Lucas et Marion, architectes, et Vermare, statuaire. Son inauguration a eu lieu le 14 juillet 1913.

Sur un fond d'architecture d'une haute tenue décorative se détache le buste de Gailleton. Au-dessous, un groupe allégorique du plus bel effet sculptural : un jeune artisan présente à la Ville de Lyon, qui les étudie, les projets d'embellissement de la cité.

L'ensemble est surélevé en haut d'un perron dont les balustrades se prolongent en pente douce jusqu'à l'extrémité de la place, de chaque côté d'un parterre fleuri.

Sur les façades latérales, deux bas-reliefs rappellent les faits principaux de l'administration du Maire de Lyon, l'approvisionnement de la ville pendant l'Année Terrible, et la fondation des Facultés.

Charles Gailleton naquit à Lyon le 17 novembre 1829.

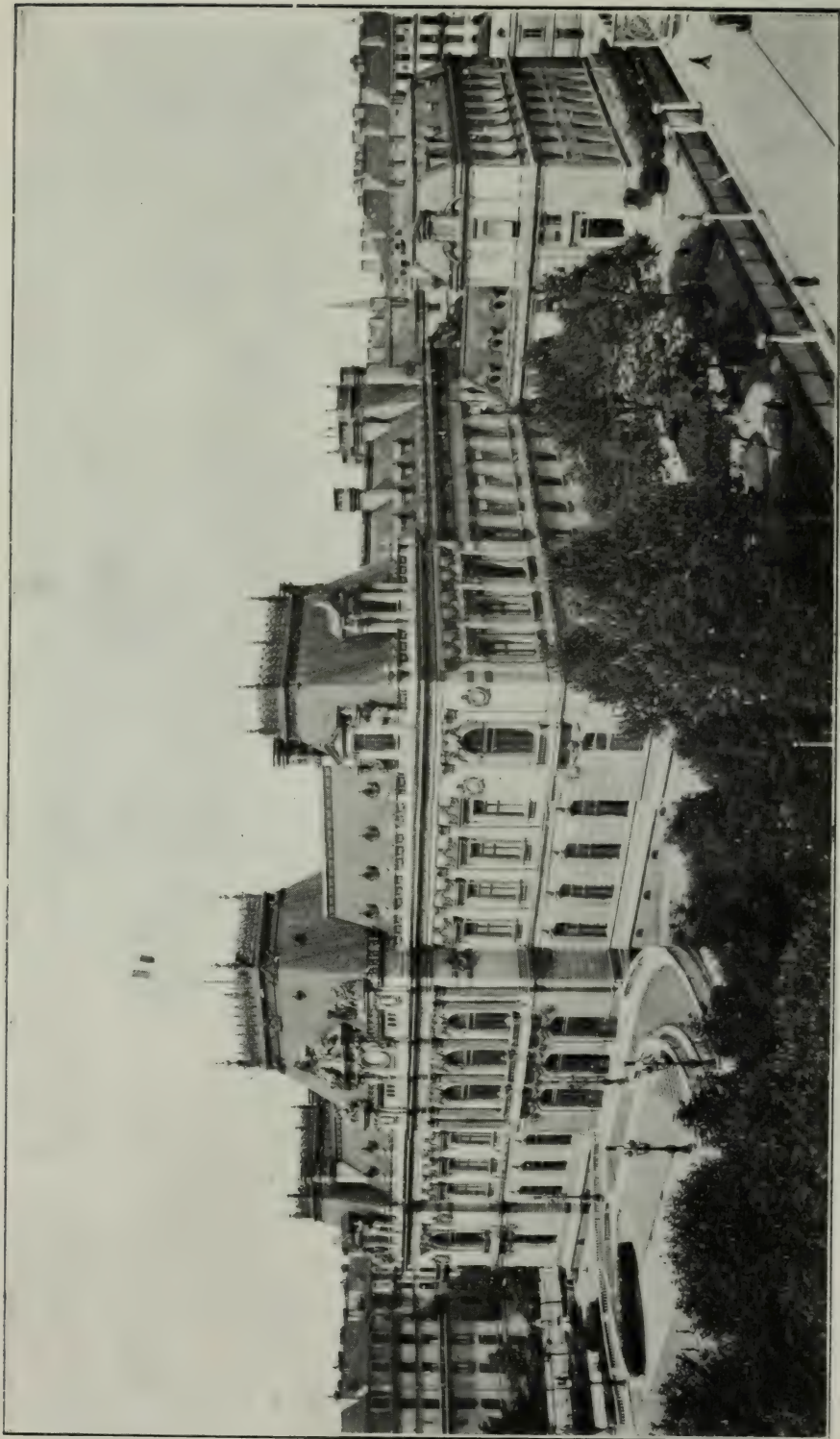
Chirurgien en chef de l'Hospice de l'Antiquaille en 1858, sa carrière politique commença en 1870 ; il fut nommé conseiller municipal le 22 novembre. Constamment réélu, Maire de Lyon depuis le rétablissement de la Mairie Centrale, en 1881, il exerça ses fonctions jusqu'en 1900. Il mourut le 9 octobre 1904.

Ce fut sous son administration vigilante et féconde que furent

créées les Facultés de Lyon et que l'on construisit les monuments où elles sont installées, ainsi que l'École du Service de Santé Militaire, les magnifiques ponts Morand, Lafayette et du Midi sur le Rhône, le pont d'Ainay sur la Saône. Il fut pour une très large part l'artisan de la réorganisation de l'Administration municipale et le promoteur d'importants et nombreux travaux de voirie ayant grandement contribué à l'embellissement de la ville.



Façade de l'Hôtel-Dieu sur le Quai. (Cl. J. Sylvestre.)



La Préfecture du Rhône. (Cl. J. Sylvestre.)





Mairie du VII<sup>e</sup> arrondissement, place Jean-Macé. (Cl. J. Sylvestre.)

## LA GUILLOTIÈRE

---

### LES JARDINS

Ce quartier renferme trois Jardins.

L'un, situé place Jean-Macé, devant la Mairie du VII<sup>e</sup> arrondissement, est simplement constitué par deux larges plates-bandes. On ne peut que regretter que, dans un quartier tout neuf, où l'on pouvait faire grand, on n'ait pas consacré un plus large espace à ce Jardin, qui eût dû être un parc.

L'autre, situé au bout du pont Lafayette, et qui encadre la statue du célèbre botaniste Bernard de Jussieu, est dans le style de la place Morand et peut supporter les mêmes critiques. Il a d'ailleurs été créé par le même ingénieur, qui ne connaissait certainement pas l'art du paysagiste.

Par contre, nous devons admirer sans réserves le *Jardin de la place Raspail*, dessiné dans le style paysager que l'on appelle improprement anglais, puisqu'il a été inventé par des Français.

L'architecte-paysagiste a su tirer un parti merveilleux d'un terrain assez ingrat par sa forme, et il a ménagé dans toute sa longueur une coulée, savamment encadrée d'arbres, qui conduit le regard de façon attrayante. Cet effet est d'autant plus grand depuis la restauration faite, en 1912, par le Service des Cultures de la Ville.

Citons encore le Jardin sur lequel la Préfecture élève sa façade et celui qui décore la place Guichard.



« Le Rhône et la Saône », par Commerre, tympan de la Salle des Fêtes de la Préfecture. (Cl. J. Sylvestre.)

## HOTEL DE PREFECTURE

Cet édifice a été construit d'après les plans et sous la direction d'Antonin-Georges Louvier, architecte en chef du Département du Rhône, professeur d'architecture à l'École Nationale des Beaux-Arts de Lyon, membre correspondant de l'Institut (1818-1892).

Il occupe un vaste îlot de terrain entre le cours de la Liberté, la rue de Bonnel, la rue Servient et la rue Pierre-Corneille, sur la rive gauche du Rhône. Commencés en 1883, les travaux furent achevés en 1890.

Sur la façade principale du monument, parallèle au cours de la Liberté, une double rampe d'accès avec vaste perron central conduit piétons et voitures au niveau de la Salle des Pas-Perdus, entrée principale du monument. Cette façade est ornée de sculptures ornementales et de figures décoratives, œuvres de divers artistes lyonnais : les figures assises surmontant le fronton, par Dufraine (1827-1900) ; celles du Jour et de la Nuit, encadrant l'Horloge, par Pagny (1827-1898) ; les lions des tympanes des grandes baies, par Aubert, ainsi que les têtes décorant les clefs des ouvertures du rez-de-chaussée, dont les trois principales représentent le Rhône, la Saône et l'Azergue. Les cariatides épaulant les grandes lucarnes, ainsi que les motifs d'enfants de l'acrotère sont de Martin.

La voûte de la Salle des Pas-Perdus est supportée par douze colonnes en pierre polie, d'une belle coloration jaune, provenant des montagnes du Haut-Bugey. Cette salle, de vastes dimensions, donne accès au Grand Escalier, à la Salle du Conseil Général, aux deux Salles du Conseil de Préfecture et de l'Instruction Publique et aux diverses galeries de circulation.

Le Grand Escalier, l'une des parties les plus monumentales de l'Hôtel de Préfecture, est cité comme l'un des beaux escaliers de

nos monuments publics français. La disposition hardie et originale de ses rampes, supportées par des arcs isolés, la belle colonnade en marbre rose de l'Echaillon entourant la Galerie du Premier étage, donnent à l'ensemble de cette composition un caractère de légèreté et de richesse décorative que viennent encore accroître, les soirs de fête, de belles décorations florales et l'éclat de mille feux électriques. Des groupes d'enfants portant des corbeilles de fruits lumineux, bronzes du sculpteur lyonnais Vermare, surmontent les piédestaux des rampes. A mi-étage, dans une niche, face à l'escalier, *la Soie*, figure allégorique du sculpteur lyonnais Charles Bourgeot.

Au premier étage, la Salle des Fêtes, les divers Salons qui l'environnent et la Grande Salle à Manger forment un somptueux ensemble occupant toute la longueur de la façade principale.

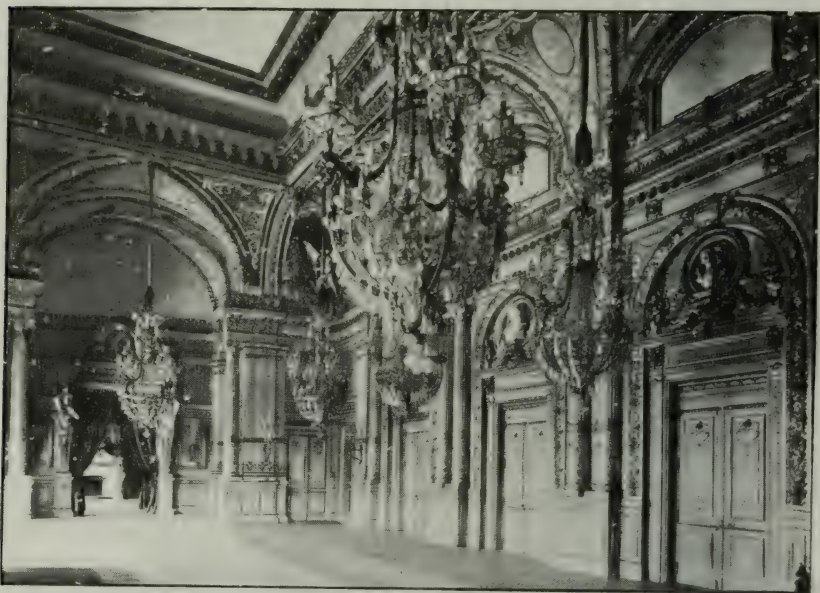
La *Salle des Fêtes* a 34 mètres de long et 14 mètres de hauteur. Sa décoration architecturale et ornementale est l'œuvre des décorateurs Flachat et Bardey ; les peintures allégoriques du plafond et ses tympanons sont de Léon Commerre. Le grand tympanon nord est particulièrement remarquable par sa composition originale et charmante : *le Rhône et la Saône*. Divers artistes ont collaboré à la décoration des Salons à la suite et de la Grande Salle à Manger : Aubert sculpteur, les peintres Sicard, Tollet, Jacques Martin, Castex-Desgranges, Bauer et Lequesne. Le Salon Sud possède un superbe plafond, *la Chasse de Diane*, du peintre lyonnais Joanny Domer, dont c'est une des œuvres capitales. Dans la Salle à Manger, on remarque un buste de Jules Favre, par Barrias.

La *Salle du Conseil Général*, au rez-de-chaussée, occupe toute la hauteur du monument. Elle est entourée d'une colonnade d'ordre ionique en pierre de l'Echaillon. En arrière, les tribunes du Public et de la Presse. C'est du peintre Louis-Edouard Fournier qu'est toute



Galerie à l'arrivée de l'escalier d'honneur de la Préfecture.  
(Cl. J. Sylvestre.)

la décoration picturale de cette salle. Dans l'hémicycle, *les Gloires Lyonnaises*, magistrale composition, dans laquelle l'artiste, en un groupement harmonieux, a réuni, au confluent du Rhône et de la Saône, les personnages de tous ordres ayant, à toutes les époques, illustré la Cité, depuis les chefs rhodiens Atepomarus et Momorus, créateurs, en l'an 200 avant Jésus-Christ, de la première Cité établie en ces lieux, depuis Munatius Plancus, fondateur de l'antique Lugdunum, jusqu'à Claude Bernard, Ampère, Jacquard, Meissonier, Puvion de Chavannes, Chenavard et Burdeau, que la région lyonnaise est fière de compter parmi ses enfants.



Salle des Fêtes de la Préfecture. (Cl. J. Sylvestre.)

Les voussures sont occupées par des allégories où le peintre a représenté les différentes branches des Sciences, des Arts, de l'Industrie et du Commerce qui ont fait la réputation du département du Rhône.

Une verrière de Lucien Bégule, *le Lyonnais et le Beaujolais*, sert de plafond lumineux. Dans l'acrotère, une série d'enfants supportent les armoiries de tous les cantons du département. Face au fauteuil du Président, est la magnifique figure de *la République*, par Coutan.

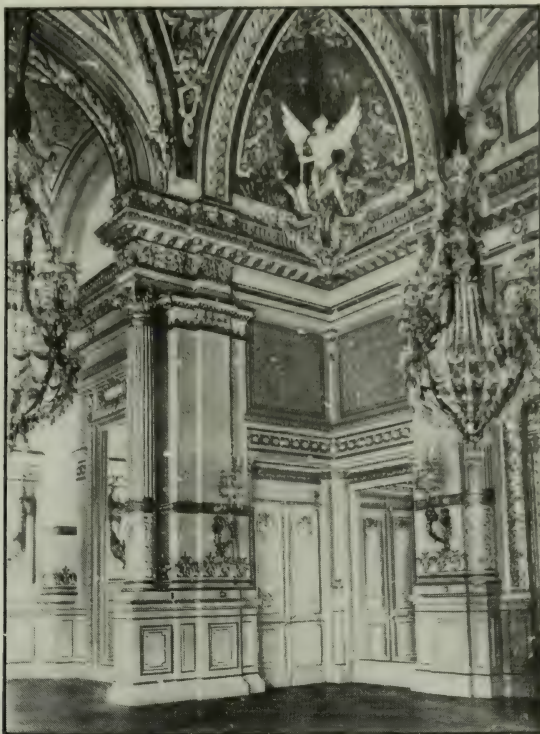
L'ensemble de cette salle, simple et d'une grande dignité dans ses lignes et sa décoration, produit un effet d'une noblesse remarquable.

Sur la façade Est du monument, et en retour sur les façades latérales, sont groupés au rez-de-chaussée : le Cabinet du Président du Conseil Général et le Cabinet du Préfet, avec tous les services qui s'y rattachent. Le premier étage est réservé aux appartements privés. Les bureaux placés sur les façades latérales, dans les ailes et à l'entresol, ont leurs entrées particulières, pour l'Administration rue de Bonnel, pour la Police rue Servient.

En bordure sur la rue Pierre-Corneille, un vaste bâtiment isolé de

toutes parts renfermait les Archives départementales. Devenu trop exigü pour cette destination, il est affecté actuellement aux Bureaux de l'Inspection académique, au Service des Enfants assistés et aux Archives administratives. Les Archives départementales ont été transférées, en 1910, dans les vastes bâtiments du couvent des Carmes Déchaussés, chemin de Montauban.

Dans les jardins de la Préfecture se trouve, à gauche en entrant par le cours de la Liberté, le monument élevé à la mémoire de Félix Mangini, économiste et philanthrope lyonnais, mort en 1902, prési-



Un coin des Salons de la Préfecture.  
(Cl. J. Sylvestre.)

dent et l'un des fondateurs de la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône. Il est dû au statuaire Alfred Boucher. A droite, et en face, *la Muse de Pierre Dupont*, le poète chansonnier lyonnais, groupe allégorique du statuaire Chorel.

Dans les parterres longeant les façades latérales, on voit, à gauche, la statue du poète Victor de Laprade (1812-1883), que la grandeur de sentiments et l'élévation de pensée de ses œuvres (*Odes et Poèmes*, *Pernette*, *Psyché*, etc.) firent appeler un second Lamartine. Cette statue est de Demaillé.

Du côté opposé, le général Duphot, par Bailly. Duphot, né à Lyon en 1770, conquiert rapidement tous ses grades dans les armées de la République, et mourut assassiné à Rome, à l'âge de vingt-huit ans. Le sculpteur l'a représenté au moment où il va livrer à un chef espagnol un combat singulier qui devait mettre fin à la lutte acharnée des deux armées ennemies.

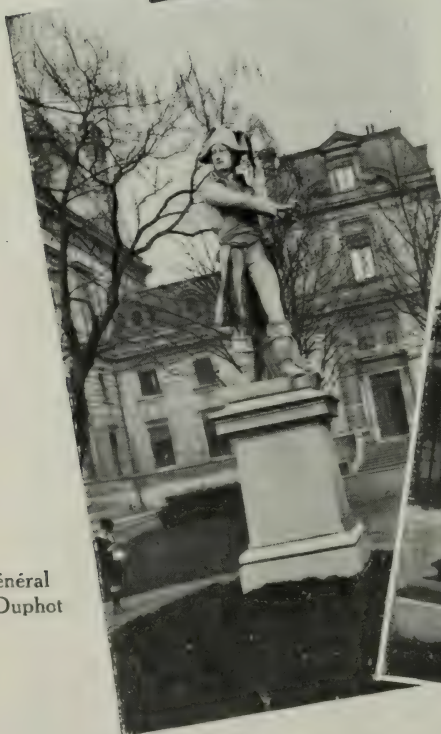
Félix  
Mangini



Victor  
de Laprade



Général  
Duphot



La Muse  
de  
Pierre Dupont



Monuments ornant les jardins de la Préfecture. (Cl. J. Sylvestre.)

C'est dans une pièce des appartements de la Préfecture que mourut Carnot, le 24 juin 1894, à la suite du lâche attentat dont il fut la victime.



Une porte des Salons de la Préfecture.  
(Cl. J. Sylvestre.)

## INSTITUT BACTERIOLOGIQUE DE LYON

L'Institut Bactériologique de Lyon est organisé sur le modèle des Instituts Pasteur de Paris ou de Lille. On pourrait l'appeler : Institut Pasteur de Lyon.

Cet établissement est entièrement indépendant et n'a rien d'officiel ; il est administré par une Association de philanthropes lyonnais, sous la présidence du Maire de Lyon. Cette Association a été reconnue d'utilité publique en 1903.

L'Institut Bactériologique de Lyon a été fondé, en 1900, par le regretté S. Arloing et le Directeur actuel, le professeur Jules Courmont.

Il est édifié, sur un terrain en partie concédé par la Ville de Lyon, à l'aide de donations provenant de la Ville de Lyon, de la Caisse du Pari Mutuel et de généreux bienfaiteurs.

Il se compose de deux bâtiments situés rue Pasteur et rue Chevreul, dans le quartier universitaire, derrière les Palais des Facultés.

Il comprend les sections suivantes :

1<sup>o</sup> *Section antirabique.* — Depuis 1900, l'Institut applique le traitement pastorien aux personnes mordues des quatorze départements qui entourent Lyon. L'Institut est, à l'heure actuelle, celui qui traite en France le plus grand nombre de personnes. A certaines

années, par exemple en 1906, plus de 1.000 personnes mordues ont subi les injections pastoriennes.

Le traitement appliqué est rigoureusement celui de l'Institut Pasteur. Les résultats ont été remarquables.

C'est ainsi que de 1907 à 1912, aucune mort n'est survenue sur les 2.400 personnes injectées.

2<sup>o</sup> *Section Sérothérapique.* — Dans cette section sont fabriqués les sérums antidiphthérique et antitétanique, destinés au traitement ou à la prévention contre la diphthérie ou le tétanos. Cette section fournit les sérums nécessaires aux Hospices civils de Lyon. En outre, elle fabrique le « sérum de la veine rénale », employé pour le traitement de certaines néphrites.



L'Institut bactériologique. (Cl. Service phot. Université.)

La Section Sérothérapique est en réalité plus ancienne que l'Institut lui-même. Elle a commencé à fonctionner dès 1894, dans le laboratoire de S. Arloing, avec une subvention des Hospices civils de Lyon.

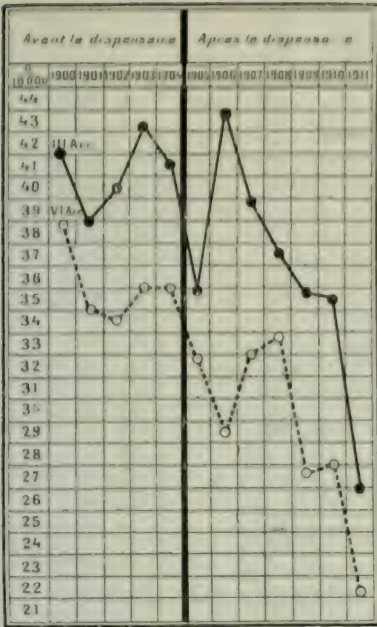
3<sup>o</sup> *Section des Diagnostics.* — Elle est outillée pour pratiquer les diagnostics bactériologiques de toutes les maladies infectieuses, soit pour les Institutions, soit pour les Hôpitaux, soit pour les particuliers.

4<sup>o</sup> *Section de la Syphilis.* — Cette section, purement expérimentale, a pour objet l'étude de tous les problèmes scientifiques concernant la lutte contre la syphilis, notamment l'étude des moyens de diagnostic et de thérapeutique, grâce à l'inoculation de la syphilis à certains animaux pouvant la contracter, comme les singes.

5<sup>o</sup> *Section du Cancer.* — Là encore, la section est purement scientifique, elle s'occupe de l'étude du cancer expérimental.

On sait que l'étude du cancer expérimental a donné, ces dernières années, de grandes espérances, en vue de la découverte des moyens de diagnostiquer et de guérir le cancer. Actuellement, c'est surtout





Mortalité par tuberculose dans les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> arrondissements de Lyon (276.000 habitants), avant et après le dispensaire.

résultats remarquables. Le graphique montre, par exemple, la diminution de la tuberculose dans deux quartiers ouvriers de la ville.

Ce graphique démontre que, dans un quartier ouvrier, on peut, en sept ans, faire tomber la mortalité par tuberculose de 38,4 pour 10.000 habitants à 24,5, soit 13,9, soit d'un tiers. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il est acquis avec des ressources très minimes. La lutte antituberculeuse peut donc être poursuivie à peu de frais.

Pour une agglomération de 600.000 habitants, le Dispensaire de Lyon fonctionne avec une dépense annuelle moyenne de 35.000 fr. seulement.

J. COURMONT.

l'étude des moyens physiques de guérison, rayons X, radium, etc., qui fait l'objet des recherches lyonnaises.

6<sup>o</sup> *Dispensaire antituberculeux.*

— Dès 1905, l'Institut Bactériologique a créé une annexe destinée à traiter les tuberculeux indigents de la ville de Lyon et à préserver leurs familles de la contagion. Ce Dispensaire « genre Calmette » a été inspiré et presque calqué sur le Dispensaire Emile Roux fondé à Lille par Calmette. Ce Dispensaire reçoit tous les tuberculeux de la ville de Lyon qui lui sont envoyés par le Bureau de Bienfaisance, et également quelques tuberculeux de la commune de Villeurbanne.

Grâce aux consultations, aux enquêteurs, à la buanderie du linge, à la distribution des crachoirs, à l'éducation antituberculeuse, des familles, aux consultations de nourrissons, etc., l'Œuvre a donné des



L'Institut bactériologique.

## HOTEL DE LA MUTUALITE

*Place Raspail.*

Cet édifice a été construit par la Ville de Lyon, sur les plans de M. Clermont, architecte, pour servir de siège aux Sociétés de Secours mutuels et de retraites placées sous le régime de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1898.

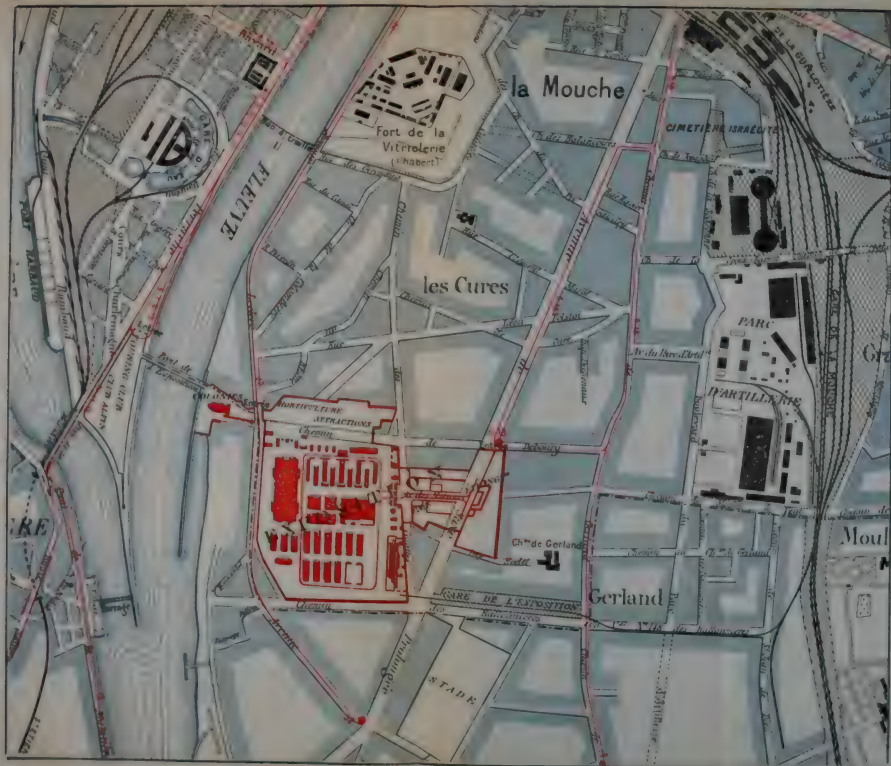


Hôtel de la Mutualité. (Cl. J. Bioletto.)

Il comprend une salle de conférences pouvant contenir 1.000 personnes ; des salles de consultations pour les services de la Mutualité maternelle ; une bibliothèque mutualiste ; deux salons d'honneur pour les Assemblées générales des Sociétés et trente et une salles pour leurs réunions de Bureau. Chaque Société dispose d'une armoire pour ses archives.

La façade principale est placée en pan coupé à un angle de la place Raspail. Les larges baies des trois étages de cette façade sont surmontées d'un fronton décoratif symbolisant la Mutualité, œuvre du sculpteur Aubert, et d'un campanile.

L'Office municipal du Travail a été installé à l'Hôtel de la Mutua-





lité. Les attributions de ce service comprennent toutes les questions relatives à l'application des lois sociales (Retraites ouvrières, Habitations à bon marché, Relations avec les organisations mutualistes et syndicales, Travail dans l'industrie, Caisses de chômage, Restaurants municipaux gratuits pour mères-nourrices, etc., etc.). La Bibliothèque de l'Office du Travail, qui contient de nombreuses publications sur les questions sociales, est à la disposition du public.

Ainsi organisé, l'Hôtel de la Mutualité constitue un véritable centre d'études sociales.

J.-O. COSTILLE.

---

## STATUE DE BERNARD DE JUSSIEU

Bernard de Jussieu, né à Lyon en 1699, mort en 1777, appartenait à une famille de savants et de botanistes, tels ses deux frères Antoine et Joseph. Reçu docteur en 1720, nommé en 1722 démonstrateur de botanique au Jardin du Roi, il exerça sur l'Histoire naturelle une influence qui fait époque dans la Science. C'est lui qui fonda la classification naturelle des plantes basée sur l'ensemble de leurs rapports. Aucun botaniste de son temps n'a plus ni mieux su. Il accrut considérablement le Muséum d'Histoire naturelle. Membre de l'Académie des Sciences dès l'âge de vingt-six ans, des Académies de Londres, Berlin, Upsal et autres Instituts savants, chargé, en 1758, par Louis XV, de la plantation du Jardin Botanique de Trianon, sa renommée et son autorité scientifiques étaient universelles.

La statue de Bernard de Jussieu, en marbre blanc, s'élève dans un jardin, à l'entrée du cours de la Liberté ; elle est l'œuvre du sculpteur Pierre Aubert. L'artiste a représenté le botaniste tenant à la main un rameau de Cèdre du Liban, qu'il rapporta en 1734, dans son chapeau, dit-on, et qui est maintenant le plus grand arbre du Jardin des Plantes de Paris.

---

## MONUMENT RASPAIL

Monument élevé dans le square nord de la place du même nom. Le buste en bronze est l'œuvre du sculpteur Damé.

François-Vincent Raspail, né en 1794, a publié de nombreuses études sur les Sciences physiques et spécialement la Botanique et la Médecine légale. Il fut un des précurseurs des méthodes antiseptiques. Un *Manuel de la Santé*, qu'il fit paraître en 1842, le rendit populaire. Partisan déclaré de la République, il combattit et fut blessé pendant les journées de juillet 1830. Candidat à la Présidence de la République en 1851, il siégea plus tard à l'Assemblée Nationale et à la Chambre des députés. Il mourut en 1878.

---

## MONUMENT THIERS

Une souscription publique a permis d'élever, à l'extrémité du square sud de la place Raspail, ce monument en souvenir du Lyonnais Edouard Thiers, ancien capitaine d'artillerie, qui commandait les Mobiles du Rhône au siège de Belfort (1870-71) et fut un des lieutenants les plus valeureux du colonel Denfert-Rochereau dans la défense héroïque de cette place. Lyon le nomma député après la guerre.

Le buste est du sculpteur lyonnais Pierre Devaux, et le socle de l'architecte Adolphe Coquet.

---

## STATUE DE CLAUDE BERNARD

Cette statue en bronze, placée au centre de la Cour d'Honneur de la Faculté de Médecine, est l'œuvre du sculpteur lyonnais Pierre Aubert. Elle caractérise bien, par sa haute stature et sa belle figure, la grande dignité et l'extrême bonté de cet illustre savant, représenté en costume de travail, préparant une expérience de physiologie.

Claude Bernard naquit à Saint-Julien, près de Villefranche, le 12 juillet 1813. Après des études classiques faites au Lycée de Lyon, il se destina d'abord à la Pharmacie, puis alla étudier la Médecine à Paris. Reçu docteur en 1843, il était, un an après, nommé professeur de Physiologie générale, puis successivement membre de l'Académie des Sciences (1854), professeur de Physiologie expérimentale au Collège de France (1855), membre de l'Académie de Médecine (1861) et de l'Académie Française (1869). Claude Bernard exerça une grande influence sur la Physiologie. C'est lui qui a établi les règles définitives de la méthode expérimentale. En lui, le savant était doublé d'un philosophe. Sa réputation est mondiale. A sa mort (1878), on lui fit des funérailles nationales.

---

## MONUMENT DU CHIRURGIEN OLLIER

Sur un haut piédestal de granit des Vosges, Ollier, tenant un scalpel à la main, est représenté vêtu de la robe universitaire. Une ceinture de feuilles de chêne et de laurier en bronze, arrêtée par des têtes de lions, entoure la partie haute. La statue est l'œuvre du sculpteur Alfred Boucher, et le piédestal est de l'architecte Louis Rogniat.

Léopold Ollier, né le 2 décembre 1830, aux Vans (Ardèche), est mort à Lyon, le 25 novembre 1900.

Ancien chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, professeur de

Claude Bernard.



Edouard Thiers.



Bernard de Jussieu.



F.-V Raspail.

(Clichés . Sylvestre.)

clinique chirurgicale, il fut l'un des plus illustres chirurgiens de son siècle. Son œuvre immense, basée sur la clinique et l'expérimentation, est, par cela même, impérissable ; elle est condensée dans deux ouvrages : le *Traité de la Régénération des Os* et le *Traité des Résections*.

En face de la Chirurgie mutilante, il fut l'apôtre infatigable des opérations conservatrices et restauratrices, dont il avait été le créateur. Ses travaux, ceux de ses élèves, ont trait, pour la plupart, aux maladies des os et des articulations ; leur ensemble fait la gloire de l'Ecole Lyonnaise.

Ce monument, élevé par souscription publique, a été inauguré en 1904. Une réplique de cette statue a été érigée aux Vans.



Le Chirurgien L. Ollier





Un rond-point des grandes serres du Parc.  
(Cl. J. Sylvestre.)

## LES BROTEAUX

---

### LES JARDINS

Le principal Jardin de ce quartier est celui de la *place Morand*, mais nous avons beaucoup hésité à lui donner ce nom, car il ne peut vraiment pas être cité comme modèle d'art paysagiste. Il est plutôt constitué par de larges plate-bandes, qui ont toutefois le mérite d'être entretenues parfaitement fleuries. Il est regrettable de penser que l'on n'a pas su tirer de ce merveilleux emplacement tout l'effet qu'il eût été aisé d'en obtenir. Sa grande superficie aurait permis d'en faire un parc splendide, en adoptant simplement la disposition utilisée sur la place Carnot, c'est-à-dire en faisant disparaître la rue centrale pour la reporter sur les côtés.

Le *Jardin de la place Puviss-de-Chavannes*, devant l'église de la Rédemption, est, par contre, fort bien dessiné dans le style français. Il a complètement et agréablement embelli cette place, que l'on avait jadis dénommée place des Graviers, et qui constitue aujourd'hui un des plus jolis coins de la ville.

Enfin, devant la gare des Broteaux, est un petit jardin de dessin assez simple, mais, vu l'exiguïté de l'emplacement, il était vraiment impossible de faire mieux, et le Service des Cultures de la Ville a tiré le meilleur parti de la bande étroite de terrain qu'on lui avait confiée.

## MUSEE GUIMET

Le Musée Guimet, fondé à Lyon, en 1879, par M. Emile Guimet, au retour de la Mission scientifique que lui avait confiée le Ministre de l'Instruction Publique pour étudier les Religions de l'Extrême-Orient, a été transféré à Paris, en 1888, en exécution de la loi du



Le Musée Guimet : rotonde de façade sur le boulevard du Nord.  
(Cl. Synd. Init.)

7 août 1885, ratifiant la cession qu'en avait faite M. Guimet à l'Etat et le classant au nombre des Institutions nationales.

Depuis cette translation, l'Institution s'est développée sans cesse. Les dons, les collections sont arrivés avec une telle abondance que le Musée — ainsi qu'une industrie prospère est amenée à créer des filiales — se voit forcé d'organiser des succursales en province.

Le Musée Archéologique de Toulouse bénéficie du trop-plein des objets préhistoriques, et la Faculté de Médecine de Bordeaux a installé avec beaucoup de goût et de science, dans une suite de salles nombreuses qui remplissent plusieurs étages, un véritable Musée tout à fait somptueux, rien qu'avec des prêts du Musée Guimet. A son tour, la Ville de Nantes profite de ses excédents et le Havre gagnera bientôt une salle entière avec ses doubles.

En 1910, grâce à la générosité de S. M. l'Impératrice de Chine, M. Guimet organisa une Exposition de Peintures chinoises dans sa Salle des Conférences. Mais, l'hiver venant, il fallut laisser la place aux conférenciers, et, pour installer les peintures dans une galerie, on fut obligé de déloger les estampes japonaises qui vinrent au magasin de réserve.

Musée Guimet :  
rotonde du premier étage.  
(Cl. L. Morfaux.)



Musée Guimet :  
salle de réception  
du Shogoun Taïko.  
(Cl. L. Morfaux.)

L'année suivante, M. Pelliot fit don au Musée d'une partie de la collection qu'il avait rapportée de sa Mission au Turfan, et M. J. Baccot donna une importante série recueillie au cours de ses deux explorations des Marches tibétaines.

Le tout fut exposé temporairement et, lorsqu'il fallut installer ces documents dans les galeries, l'importante collection de Groot dut déménager à son tour et rejoindre les estampes japonaises.

Sur ces entrefaites, la Ville de Lyon, qui venait de racheter les bâtiments de l'ancien Musée Guimet, proposa à son fondateur de les remplir à nouveau avec les séries qu'il avait en réserve à Paris.

Cette offre fut acceptée, et les pourparlers s'engagèrent immédiatement entre le Maire de Lyon, M. Herriot, et M. Guimet, amenant ainsi la réinstallation d'un nouveau Musée Guimet à Lyon.

Alors, des dons importants se présentèrent de tous côtés.

Les Habitants de la Ville de Kiôtô offrirent la reproduction de la célèbre Salle du Shiogoun Taiko, qui avait fait l'ornement de l'Exposition Japonaise de Londres.

MM. R. Weill et Ad. Reinach donnèrent l'importante collection d'antiquités égyptiennes provenant des fouilles faites par eux pendant deux hivers sur l'emplacement de la ville de Koptos (Haute-Egypte).

M<sup>me</sup> Maindron envoya une série des plus complètes de toutes les divinités de l'Inde brahmanique.

Et M. Döhring arriva de Bangkok en apportant des panneaux religieux, des Bouddhas anciens et des porcelaines du Siam.

Le Musée du Louvre mit en dépôt des moulages assyriens, une vingtaine de sarcophages égyptiens et les superbes copies des peintures du tombeau de Ramsès I<sup>er</sup>.

Si on ajoute des séries prises au Musée de Paris, dans la collection rapportée du Cambodge par M. Aymonier, dans celles rapportées de Perse par MM. Ujfalvy et Ed. Blanc, de Pékin par M. Frandon, dans les excédents de la collection égyptienne et parmi les documents provenant des fouilles d'Antinoë et d'Abydos, on voit avec quelle facilité le Musée de Lyon a été constitué.

Ce Musée a pour objet de propager la connaissance des civilisations de l'Orient et de l'Antiquité classique, de faciliter les études religieuses, artistiques et historiques au moyen des images, des objets du culte et des œuvres d'art qui composent ses collections, mais l'Histoire des Religions, but primitif de sa fondation, reste son objectif principal.

Il se compose d'un corps de bâtiment comprenant un rez-de-chaussée et deux étages. Une tour précède la construction.

La galerie du rez-de-chaussée est consacrée à l'Égypte.

Le premier étage comprend :

1<sup>o</sup> La rotonde affectée au Japon ;

2<sup>o</sup> La galerie nord, divisée entre la Perse, l'Inde, l'Indo-Chine, la Chine et le Japon.

Au second étage, consacré entièrement à l'art japonais, on voit, dans la salle circulaire, des peintures, estampes, grès de bizen, céramiques, porcelaines, et la galerie nord, divisée en trois salles, montre des dessins, croquis, estampes, peintures, laques, etc.

Le Musée est situé près le Parc de la Tête-d'Or, boulevard du Nord, 28-30, et angle de la rue Boileau.

## MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DE LYON

Cet établissement, fondé en 1772, a subi, depuis son origine, des transformations importantes, qui l'ont mis au rang des premiers Musées d'Europe. Jusqu'en 1913, il était situé au Palais Saint Pierre, dans des galeries devenues trop étroites pour placer bien en vue les superbes documents qu'il renferme. Actuellement, grâce à M. Herriot, maire de Lyon, et au Conseil municipal, grâce à leur dévouement pour l'instruction publique, le Muséum d'Histoire naturelle est installé dans des salles spacieuses et bien éclairées, en rapport avec l'importance toujours plus considérable des collections scientifiques et le nombre croissant de leurs visiteurs.

Le Muséum occupe la plus grande partie des bâtiments de l'ancien Palais de Glace, dans le voisinage du Parc de la Tête-d'Or. Ses galeries ont été aménagées aux premier et deuxième étages, en bordure de la rue Boileau et de la rue Montbernard. La même entrée, boulevard du Nord, 28, donne accès aux galeries du Muséum et à celles du Musée Guimet.

Au premier étage est la GRANDE SALLE, dans laquelle ont été placés, au-dessous du plafond lumineux, des documents hors série concernant la Zoologie et la Géologie. Autour de cette salle sont disposées les vitrines de la Galerie Minéralogique, ainsi que les collections se rapportant à la Géologie des terrains primaires et secondaires.

Dans la partie centrale de la Grande Salle, sont exposées des collections d'organismes inférieurs, de madrépores, d'échinodermes, de crustacés, de poissons et d'oiseaux. Parmi ceux-ci, on doit signaler de belles séries d'oiseaux-mouches, de perroquets, de faisans, de paradisiers, etc. Au milieu de la salle se dresse la charpente osseuse de plusieurs grands animaux contemporains de l'homme de l'âge de la Pierre, entre autres celle du mammouth découvert à Lyon en 1859 ; du cerf à bois gigantesques des tourbières d'Irlande ; du cheval préhistorique de Solutré (Saône-et-Loire) et du grand ours des cavernes, de la grotte de l'Herm (Ariège). Enfin, un très rare spécimen de la rhytine de Steller, grand mammifère marin qui vivait encore au siècle dernier, dans le détroit de Behring.

GALERIE DE MINÉRALOGIE. — Lorsqu'on pénètre dans la Grande Salle, les minéraux sont à droite de l'entrée. La collection générale est contenue dans des meubles verticaux. Chaque échantillon porte une étiquette indiquant le nom de l'espèce minéralogique, sa composition chimique, le lieu d'origine et le nom du donateur. La classification, adoptée récemment, est celle en usage au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

En dehors de cette collection générale, on doit signaler diverses séries locales de minéraux, notamment les admirables échantillons d'*azurite* et de *malachite*, de Chessy (Rhône), ainsi que la collection de minéraux et roches du Puy-de-Dôme.

GALERIE DE GÉOLOGIE. — Les roches et fossiles des terrains primaires et secondaires font suite à la collection minéralogique. Ils se composent d'échantillons de roches anciennes des environs de

Lyon et du massif des Alpes ; de végétaux du bassin houiller de la Loire ; de très nombreux fossiles du Mont-d'Or lyonnais et des couches à minerai de fer de la Verpillière (Isère) ; enfin, surtout, de



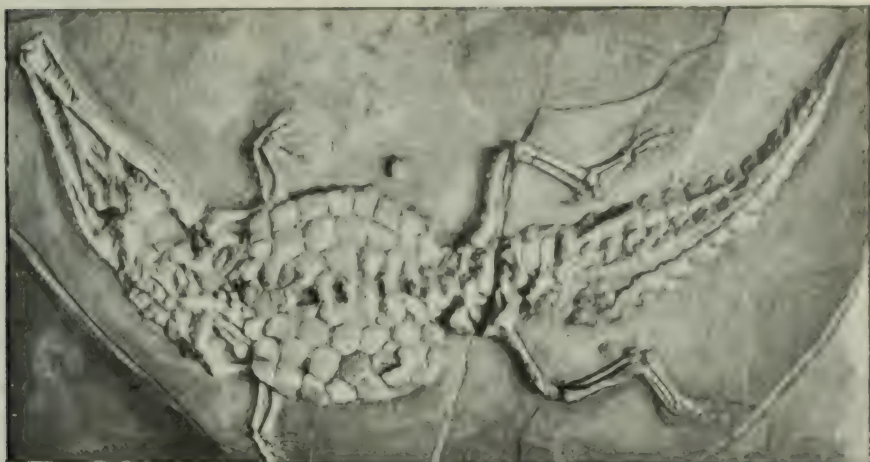
Galeries du Muséum d'Histoire naturelle : mammouth découvert à Lyon en 1859.

l'admirable collection de poissons et reptiles du calcaire lithographique exploité autrefois aux environs de Lhuis, à Marchamp (Ain).

Les fossiles des terrains crétacés, représentés par des séries provenant soit du bassin du Rhône, soit du Liban (Syrie), sont placés dans la Grande Salle à gauche de l'entrée.

En ce qui concerne les nombreux documents paléontologiques des terrains tertiaires et quaternaires, ils se trouvent dans une galerie au sud-est de la Grande Salle, immédiatement à côté de la Galerie des Terrains crétacés. Les restes osseux des vertébrés tertiaires et quaternaires proviennent en grande partie des environs de Lyon, de Villefranche (Rhône), de la Grive-Saint-Alban (Isère), de Villeveure-sur (Ain), de Saint-Gérard-le-Puy (Allier), de Gargas (Vaucluse), etc.

**GALERIE DE ZOOLOGIE.** — Outre les collections déjà citées, qui occupent une partie de la Grande Salle, la Galerie Zoologique pré-



Galleries du Muséum : reptile de l'époque Jurassique, découvert dans la pierre lithographique des environs de Lhuis, à Marchamp (Ain).

sente, au *deuxième étage*, une riche collection d'insectes, de papillons surtout, souvent étudiés par les artistes de la Fabrique lyonnaise.

Elle compte également plusieurs vitrines de coquilles et des séries, locales ou générales, d'animaux vertébrés : poissons, reptiles, oiseaux et mammifères. Au nombre de ceux-ci, il convient de citer de beaux spécimens de capridés sauvages de la Syrie, du Caucase et des Alpes, ainsi que divers anthropoïdes : gibbons, orangs, chimpanzés et gorilles.

**GALERIE D'ANTHROPOLOGIE.** — Située au-dessus de la Salle de Géologie des terrains tertiaires et quaternaires, la Galerie Anthropologique est consacrée à l'Ethnographie et à la Préhistoire. Elle se compose, en particulier d'une collection des âges de la Pierre, du Bronze et du début de l'âge du Fer, ainsi que d'antiquités provenant, soit des Alpes, soit des nécropoles du Caucase et de la Corse.

L'Égypte des Pharaons et l'Égypte Préhistorique sont représentées par des séries d'instruments en silex taillé, des vases en pierre ou en terre cuite, des sarcophages et différentes momies couvertes d'inscriptions ou ornées de cartonnages dorés.

Enfin, une **GALERIE D'ANATOMIE COMPARÉE** est en voie d'installation,

au rez-de-chaussée de la rue Boileau et de la rue Montbernard. Dans cette salle, les squelettes, crânes, mollusques, préparations diverses intéressant les anatomistes, seront mis directement à la portée des étudiants et de tous les travailleurs.

CL. GAILLARD,

---

## NOUVEAU LYCEE DE GARÇONS

Jusqu'à ces dernières années, Lyon ne possédait, comme établissement d'instruction secondaire pour les garçons, que le Lycée Ampère. Celui-ci, installé en 1803 dans les bâtiments de l'ancien Collège de la Trinité, entre la rue de la Bourse et le quai de Retz, ne subit depuis lors presque aucune amélioration. L'état de vétusté de ses bâtiments sombres et mal aérés ne répondait plus aux conditions actuellement exigées. De plus, en raison de l'extension toujours croissante de la ville, et surtout des quartiers de la rive gauche du Rhône, le Lycée Ampère était devenu absolument insuffisant pour la population scolaire de plus en plus nombreuse qu'il devait contenir, malgré la création, depuis 1902, de deux annexes à Perrache et à la Guillotière, pour recevoir les externes de ces quartiers, jusqu'à la classe de quatrième.

On décida donc la construction d'un nouvel établissement destiné à recevoir, outre une partie des externes habitant la rive gauche, tous les internes actuellement logés au Lycée Ampère et au Lycée de Saint-Rambert (classes inférieures).

L'étude des plans et la construction du nouveau Lycée furent confiés à l'architecte lyonnais Louis Rogniat.

Construit sur l'emplacement de l'ancien Fort des Brotteaux, le Lycée occupe un vaste terrain, d'une surface de 24.000 mètres carrés, en bordure du Parc de la Tête-d'Or, et compris entre la rue Tronchet, le boulevard du Lycée, la rue Montgolfier, le boulevard Pommerol et la ligne du chemin de fer de Genève.

Il a été prévu pour recevoir 1.200 élèves, dont 224 internes, avec tous leurs services.

Commencé en juillet 1909, il a été terminé à la fin de 1913.

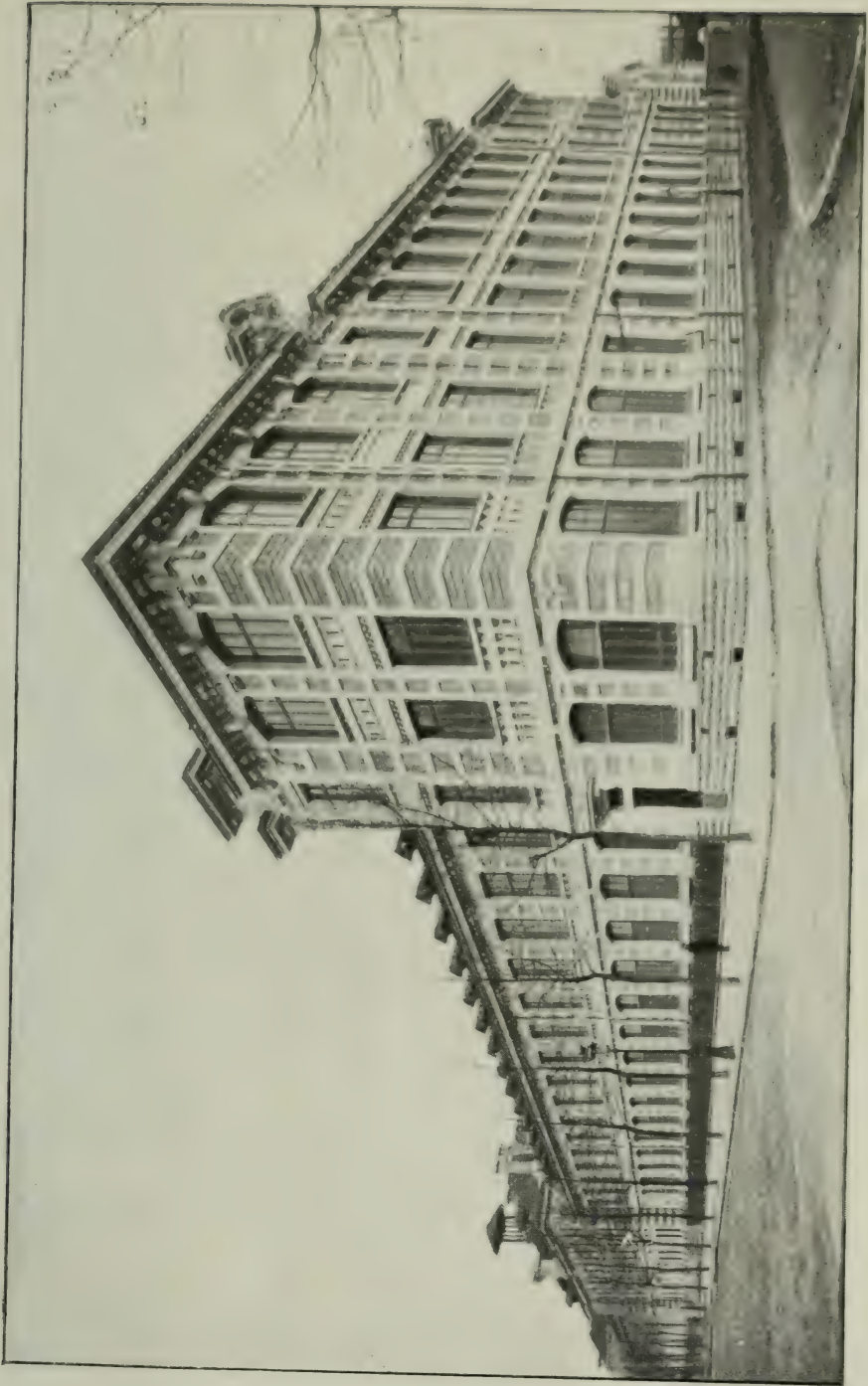
La nature du sol a nécessité l'établissement de toutes les fondations sur pilotis en ciment.

La façade principale sur le boulevard du Lycée, en moellons de la Grive et pierre blanche, a 200 mètres de long. Elle comporte, de chaque côté du pavillon central, deux étages de hautes et larges baies éclairant les classes et études ; elle est terminée à chaque extrémité par un autre pavillon pourvu d'une entrée secondaire.

Au fronton du pavillon central, une horloge monumentale s'orne d'un groupe dû au sculpteur Jean Ploquin, et dont les deux figures représentent la Science et l'Étude. Un campanile surmontant la toiture abrite les cloches de cette horloge, reliée électriquement à d'autres cadrans répartis dans les diverses cours.

L'entrée principale, surmontée d'un motif décoratif à tête de lion, du sculpteur Guy, donne accès à un vaste vestibule, à la voûte et aux murs revêtus de céramiques bleues et jaunes, dont les couleurs se répètent dans la décoration de tout l'édifice. A droite la Conciergerie,





Le nouveau Lycée de garçons. (Cl. J. Sylvestre.)

à gauche le Parloir, dont le plafond est orné de motifs lumineux et des écussons de Lyon, Villefranche, Tarare et Givors. Ce vestibule s'ouvre sur la Cour d'honneur, qu'égaient un jardin et une fontaine aux vasques fleuries. Autour de la cour, un double étage de légères arcades en pierre de Saint-Martin abrite des galeries sur lesquelles s'ouvrent, au rez-de-chaussée, la Bibliothèque, les bureaux de l'Économat et des divers fonctionnaires, au premier, les logements des fonctionnaires et des répétiteurs.

De larges circulations conduisent aux cours des externes, petits et moyens au nord, grands au sud. Les classes, d'accès direct, sont rangées au rez-de-chaussée autour de ces cours ; les études sont au-dessus, desservies par des galeries métalliques. Les classes, au nombre de 36, sont prévues pour 36 élèves ; les études pour 40 élèves, rangés dans les unes et les autres par tables de 2. Des groupes de lavabos continuellement accessibles accompagnent chaque série de classes ou d'études. Les classes élémentaires ont leur entrée particulière au nord.

À l'extrémité sud de la Cour des Grands, un bâtiment spécial, en façade sur la rue Tronchet, est réservé à l'enseignement des sciences : Histoire naturelle au rez-de-chaussée, avec salles de collections, Physique au premier, Chimie au deuxième, chacun de ces deux étages pourvu de deux amphithéâtres bien éclairés, de salles de préparations pour les professeurs et de manipulations pour les élèves, avec eau, gaz, courants électriques triphasés et continus sur chaque table de travail en lave. Au deuxième étage, une galerie vitrée est affectée aux manipulations en plein air.

Une seconde ligne de bâtiments sépare les Cours de l'Externat de celle des Internes et contient : au rez-de-chaussée une autre série de classes, au premier et deuxième étages les dortoirs.

Ces dortoirs, au nombre de 7, et prévus chacun pour 32 élèves, longs de 33 ou 42 mètres, larges de 7 mètres, sont peints de couleurs claires et éclairés sur leurs deux côtés par de hautes fenêtres. Ceux des petits sont d'une seule teneur sans séparations, ceux des moyens divisés en box qui, tout en donnant aux pensionnaires plus de confort et d'indépendance, permettent néanmoins une surveillance facile. Aux extrémités et à la suite de chaque dortoir se trouvent la chambre du surveillant avec baie vitrée, un vestiaire, des water-closets et un groupe de 32 lavabos, un par élève, dans une salle blanche aux murs revêtus de faïence. Enfin, les deux dortoirs des grands, réservés aux élèves des classes supérieures, sont divisés chacun en 32 chambres, indépendantes, rangées des deux côtés d'un couloir central, et où chaque élève trouve, outre son lit et sa table, son lavabo entouré de faïence, son placard grillagé pour l'aération et son radiateur.

Quatre larges escaliers desservent ce bâtiment. En haut de la partie centrale, un troisième étage contient trois salles de dessin éclairées par le haut, avec leurs séries de lavabos et leurs pièces annexes.

La Cour de l'Internat, plantée d'arbres, a 130 mètres de long sur 53 mètres de large. Divisée en trois parties par de légères galeries métalliques, elle est bordée d'un côté par une galerie de 180 mètres longeant les bâtiments, de l'autre par de vastes préaux couverts pour les jours de pluie.

Au nord de cette cour, un bâtiment en façade sur la rue Montgolfier et en communication directe avec ceux de l'Internat, contient les

réfectoires. Ceux-ci, au nombre de trois, sont disposés autour d'un petit réfectoire central, réservé aux maîtres et vitré sur toutes ses faces. Chacun d'eux, long de 18 mètres, large de 7 mètres et pourvu d'un office, contient 104 élèves, répartis par tables de 8. Leurs larges baies donnant sur le Parc, leur revêtement de céramiques décorées de fruits, leurs murs laqués clairs donnent à ces réfectoires un aspect propre et gai. Par de larges circulations, la nourriture arrive des cuisines, spacieuses et bien éclairées, entourées de leurs services et de ceux de l'Économat.

Au-dessous des réfectoires sont les salles de bains-douches et de bains de pieds. Au-dessus, la lingerie, le tailleur, etc. Une cour de service avec entrée sur la rue Montgolfier donne accès aux provisions.

A l'autre extrémité de la Cour de l'Internat, l'Infirmierie constitue un bâtiment isolé, occupé au rez-de-chaussée par les services de visite, aux étages par deux petits dortoirs et des chambres d'isolement. Le tout entièrement revêtu de faïences et peint en blanc, avec toutes les dispositions et aménagements assurant une hygiène absolue. Un petit jardin, devant l'Infirmierie, est réservé aux malades.

Enfin, un autre bâtiment, au sud-est du terrain, complète l'ensemble. C'est la Salle des Fêtes, destinée aux conférences, réunions et cérémonies et aux exercices de gymnastique. Elle se compose d'une unique grande nef, recouverte d'une voûte en ciment armé d'une seule portée. Dans une grande niche, au fond, l'estrade fait face à une tribune. Un perron extérieur donne accès à l'entrée du public, en façade sur la rue Tronchet.

Le chauffage du Lycée est assuré par cinq groupes de chaudières répartis dans les sous-sols. Tous les planchers sont en ciment armé. Les dispositions intérieures des locaux d'études et des services ont été étudiées pour répondre à toutes les exigences de l'hygiène moderne.

---

## LE PARC DE LA TÊTE-D'OR

Le Parc de la Tête-d'Or est situé sur la rive gauche du Rhône, aux confins nord de la ville de Lyon, sur les terrains qu'elle a empruntés au Dauphiné. Plusieurs des lignes de tramways qui sillonnent la ville conduisent, soit directement à l'une de ses portes (*Portes des Légionnaires* et *Tête-d'Or*), soit à proximité de l'une d'elles (*Porte du Lycée*). Rien n'est donc plus facile que de s'y rendre. La visite s'impose, tant le Parc présente d'attraits pour les amateurs de la nature, pour ceux des jardins, et, enfin, pour les botanistes.

Son nom lui vient de celui de l'antique domaine qui lui a fourni ses terrains. Une très ancienne tradition veut qu'un trésor ait été caché en quelque point de son étendue, et, parmi les pièces qui en faisaient partie, on citait une tête de Christ en or, qui a été patiemment recherchée à plusieurs reprises, sans succès du reste.

Le domaine de la Tête-d'Or, beaucoup plus étendu que le Parc actuel, se composait surtout de plusieurs îles du Rhône ; il s'étendait jusqu'à Vassieux sur la rive droite. Il appartenait au XVI<sup>e</sup> siècle à la famille Lambert. Les Jésuites de la Maison de Saint-Joseph en

acquissent une partie en 1574 ; l'autre fut donnée par testament à l'Hôtel-Dieu, par Catherine Lambert, femme de Jacques de Villiers, le 14 février 1637. Les Echevins de Lyon achetèrent (pour la première fois) la part des Pères Jésuites le 10 juin 1735, et la revendirent, quatre jours après, avec le domaine contigu de l'Emeraude, à l'Hôtel-Dieu, au prix de 53.700 livres, la Ville restant débitrice aux Pères Jésuites d'une rente annuelle et perpétuelle de 2.520 livres.

C'est de ce domaine que furent distraits, en 1856, pour y établir le Parc de la Tête-d'Or, 100 hectares environ, moyennant 1.250.000 fr. qui furent versés à l'Administration des Hospices de Lyon.

Les parties acquises comprenaient notamment le bois et la ferme



Le Chalet des Gardes du Parc. (Cl. Synd. Init.)

de la Tête-d'Or. Le bois était situé dans une île séparée de la terre ferme par un large bras du Rhône, qui fut fermé par la digue du Grand-Camp (Grand-Champ, disaient nos devanciers). Il était planté de saules et de *brouillilles* (d'où dérive le nom de Broteaux, qui désigne le VI<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, celui dont relève le Parc), s'élevant sur un sol accidenté par de légers plis, parsemé de petits marécages, au milieu desquels croissaient des joncs gigantesques. Le corps principal de la ferme, approprié à des besoins nouveaux, abrite aujourd'hui plusieurs familles d'employés de la Ville, le *Conservatoire de Botanique* et le *Laboratoire de Météorologie* (dit improprement *Observatoire*), après avoir longtemps logé des quadrupèdes au rez-de-chaussée, gens et fourrage au-dessus.

La création d'une nouvelle promenade s'imposait, ainsi que le faisait entendre au Conseil municipal, le 14 mars 1856, M. le Sénateur Waisse, préfet-maire, à la suite des amputations répétées qu'avait dû subir le *Jardin des Plantes*, la principale promenade de Lyon à cette époque. L'endroit semblait d'autant mieux choisi que le public avait depuis longtemps l'habitude de prendre ses ébats, les dimanches surtout, dans le bois de la Tête-d'Or, dont il usait, et même abusait (certains regrettent ce temps) en toute liberté.

Le projet approuvé, l'Administration fit choix de MM. Buhler, architectes paysagistes des plus renommés, pour l'exécution d'un plan répondant aux desiderata formulés par M. Gustave Bonnet, ingénieur en chef de la Ville de Lyon, grand amateur de fines plantes et de beaux jardins.

Des mains des Buhler sortit un Parc magnifique de 105 hectares, dont l'établissement a coûté plusieurs millions et dont l'entretien demande annuellement plus de 100.000 francs. On le trouve cité comme un modèle de l'art du paysagiste et du tracé dit anglais dans tous les traités classiques à l'usage des architectes de jardins. Si elle a subi quelques modifications dans les détails depuis sa création, l'œuvre des Buhler a cependant été respectée dans son ensemble, et il faut espérer qu'elle sera traitée dans l'avenir comme le mérite tout chef-d'œuvre.



Allées des Grandes Serres du Parc. (Cl. J. Sylvestre.)

La principale de ces modifications est la conséquence de la suppression de la partie des fortifications de Lyon qui bordaient le Parc du côté de la ville, suppression qui a permis l'édification, sur le terrain des fossés comblés et des glacis, d'une suite de riches et coquettes villas ornées de jardins luxueux, qui forme à la promenade, et sur sa face la plus en vue, la plus belle clôture qu'on puisse désirer. La reconstruction des serres, en 1880 et 1900, a également modifié l'aspect primitif de l'angle sud-est où elles s'élèvent, près de la nouvelle Porte du Lycée.

Dans la partie nord du Parc, s'étend, derrière la grille monumentale, voisine du *Monument élevé à la Gloire des Enfants du Rhône* morts pour la Patrie, un superbe lac de 16 hectares, égayé par deux masses de verdure : les *îles des Cygnes* et *des Tamaris*. Les eaux en sont fort belles et les plantations qui le bordent présentent des scènes charmantes, surtout entre la rive nord du lac et le Rhône, partie vallonnée où abondent les arbres verts encadrant de riantes prairies, ce qui lui a valu le nom de *Petite Suisse*.

Au fond du lac et limitant, ou presque, la promenade à l'est, se trouve la *Grande Ile*, ceinte par un large bras de rivière que l'on

franchit en plusieurs endroits sur des ponts rustiques d'une facture artistique.

La partie sud du lac est plus vaste que les précédentes. C'est aussi la partie la plus fréquentée, en raison de son rapprochement de la ville. On y accède par les deux *Portes de la Tête d'Or* et du *Lycée* (faisant face aux voies des mêmes noms). On y trouve, en outre de vastes pelouses agrémentées de bosquets et de fleurs (le *Pré fleuri* en façade du Jardin Botanique, en est le point le plus charmant), un petit *Jardin Zoologique* et un très vaste *Jardin Botanique*. A ce der-



Embarcadère du Lac, au Parc de la Tête-d'Or. (Cl. Synd. Init.)

nier sont rattachées de très importantes collections de végétaux cultivés, les uns en pleine terre, les autres sous verre ; par leurs richesses, elles classent cet établissement parmi les similaires de premier ordre. Là, encore, se trouve le *Conservatoire de Botanique*, dont la très modeste installation ne donne point l'idée des choses précieuses, au point de vue scientifique, qu'il renferme ; enfin, le *Fleuriste de la Ville de Lyon*, établissement d'horticulture où sont créés les végétaux nécessaires à la décoration des squares, jardins et palais de la Cité ; la réputation de ce dernier n'est plus à faire.

Les serres couvrent plus d'un hectare. Les plus remarquables sont les *Grandes Serres*, qui, à elles seules, occupent le tiers de cette superficie. Elles sont constituées par cinq pavillons, parallèlement disposés, réunis en un Jardin d'Hiver. Le pavillon médian mesure 21 mètres de hauteur, les intermédiaires 14 mètres, les latéraux 10 mètres. Palmiers, Cycadacées, Pandanus, Camellias, Fougères s'y coudoient en un beau désordre, effet de l'art, et dont la figure ci-jointe ne donne qu'une idée insuffisante.

Les *Petites Serres*, presque aussi étendues en surface que les précédentes, sont divisées en une vingtaine de compartiments inégalement chauffés, dans lesquels se rencontre l'élite des plantes ornementales qui croissent dans les régions tempérées et chaudes du globe, ou bien qui sont dues au génie de l'homme. Les Orchidées, Bromélia-

cées, Cactées et autres plantes grasses, les Azalées et Croton, y sont particulièrement représentés par de nombreux sujets ; du reste, ici, les efforts tendent surtout à faire connaître les végétaux ayant un mérite décoratif.

Le public a librement accès aux Grandes Serres toute la journée ; aux Petites Serres, les après-midi.

Une des serres du Jardin Botanique, consacrée aux aquatiques des pays chauds, renferme la fameuse reine des eaux ; la *Victoria regia*, dont les feuilles ont 2 mètres de diamètre, et les fleurs 30 centimètres.

Le *Jardin Botanique* proprement dit, présentant les végétaux disposés en un ordre méthodique, contient près de six mille plantes distinctes. Parmi ses dépendances, beaucoup plus riches encore en sujets, citons : le *Rosarium*, comprenant plus de douze cents variétés de roses, l'*Alpinum*, le *Pinetum*, le *Fruticetum*, la *Collection des Vignes*, avec plus de quatre cent cinquante espèces ou variétés, l'*Arboretum*, enfin l'*Ecole florale*, enchantement des yeux, où se succèdent sans interruption, dans leur floraison, pendant toute la belle saison, près de huit cents espèces ou variétés propres à la décoration des parterres et choisies parmi les meilleures et les plus nouvelles.

En été, les plantes grasses (Cactées, Agaves, Aloès, etc.), rassemblées en plein air, disposées en massifs, constituent un *Jardin Mexicain* d'un effet surprenant, et qui n'a point, croyons-nous, son semblable en Europe.

R. GÉRARD.

---

## FONTAINE DE LA PLACE MORAND

Cette fontaine fut élevée en 1865, au moyen d'une souscription publique et d'une subvention de la Ville de Lyon. Elle avait pour but de perpétuer le souvenir de l'affranchissement des ponts, jusqu'alors payants. Elle est l'œuvre de Tony Desjardins (1814-1882), architecte de la Ville, de Guillaume Bonnet (1820-1882), sculpteur lyonnais, et de l'ornemaniste Clausen. Sa disposition pentagonale s'explique par la raison qu'à cette époque Lyon était divisé en cinq arrondissements, que personnifient les cinq enfants séparant les vases supérieures et entourant la figure de la Ville de Lyon, le front ceint de la couronne murale et appuyée sur un bouclier. Située sur l'une des plus belles places de la ville, cette fontaine complète, par ses lignes harmonieuses et son heureuse composition, la remarquable perspective du pont et du cours Morand.

---

## MONUMENT DES ENFANTS DU RHONE

On connaît la part héroïque que les Mobiles et Mobilisés du Rhône prirent à la funeste guerre de 1870-71. Les Mobiles avaient défendu Neuf-Brisach, combattu à Paris, et, par leur opiniâtre résis-

Monument  
des Enfants  
du Rhône  
à l'entrée  
du Parc.  
(Cl. J. Sylvestre.)



La gare P.-L.-M.  
des Brotteaux  
(Cl. Synd. Init.)

Fontaine  
de la  
place Morand.  
(Cl. J. Sylvestre.)





tance sous Denfert-Rochereau, contribué à conserver Belfort à la France. Les Mobilisés s'étaient distingués à Nuits, à Villersexel, à Héricourt.

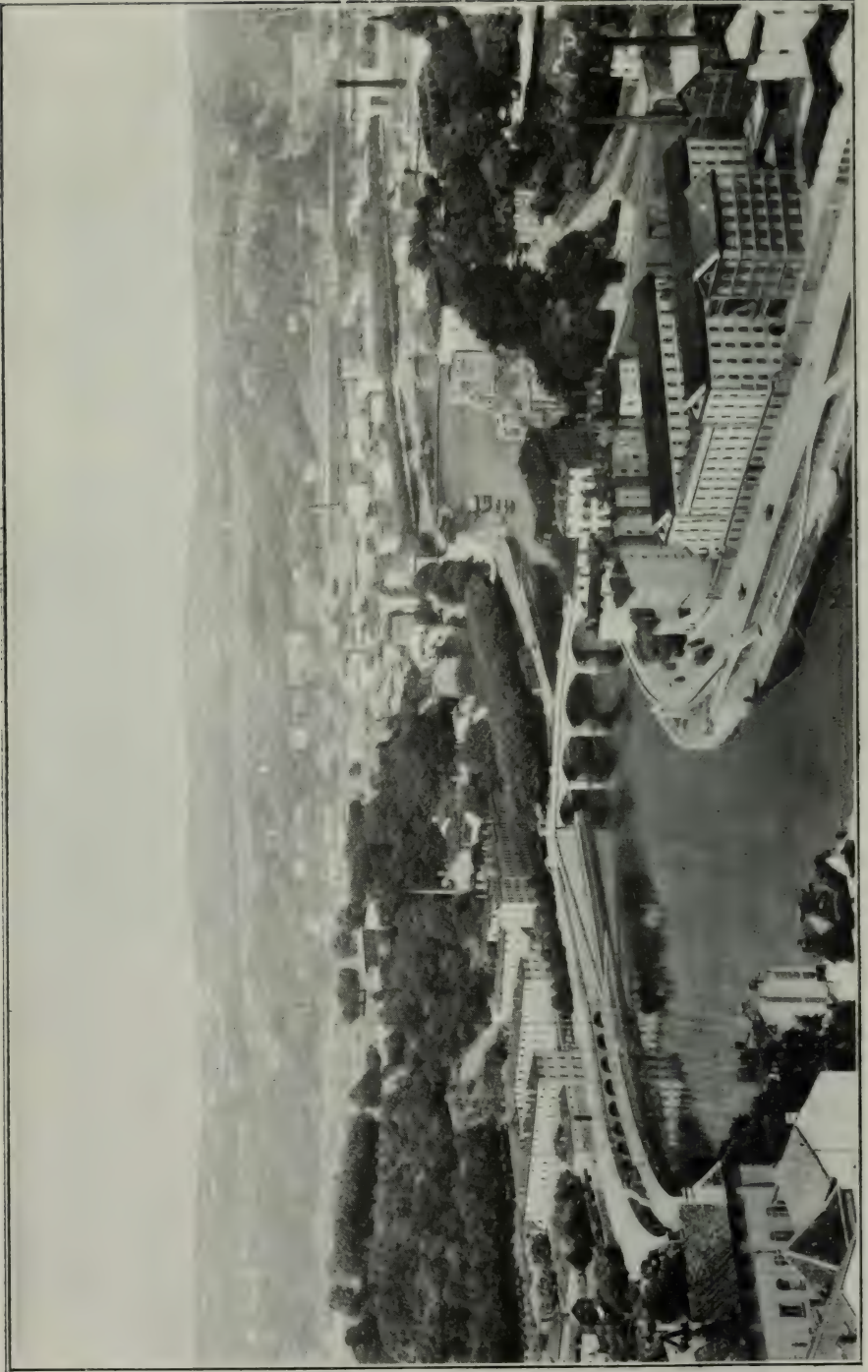
Avant le départ de Lyon, chaque bataillon ou légion avait reçu un drapeau offert par les Dames lyonnaises. Après la guerre, ces drapeaux furent confiés à la Municipalité. Le préfet-maire Ducrot, sous on ne sait quel mauvais prétexte, fit brûler ces précieux emblèmes. Une protestation unanime s'éleva. Une souscription fut immédiatement ouverte pour ériger un monument remplaçant les drapeaux détruits. La Ville de Lyon et le Département du Rhône s'associèrent à l'œuvre, à la condition que ce monument serait consacré à tous les Enfants du Rhône ayant combattu pendant l'Année Terrible.

L'exécution en fut confiée à deux Lyonnais, l'architecte Adolphe Coquet et le sculpteur Claude Pagny. L'inauguration eut lieu en 1887 et donna lieu à une très émouvante manifestation patriotique.

Situé à l'extrémité du Parc de la Tête-d'Or, le monument se détache heureusement sur les masses de verdure.

Sur un socle orné d'attributs, un lion tenant une épée brisée (œuvre de Textor) précède un haut piédestal, sur lequel, en un beau groupe de bronze, la France, dans un geste des plus nobles et des plus énergiques, montre l'ennemi à de jeunes soldats groupés autour d'elle dans un geste de défense. Le monument est encadré par une colonnade en hémicycle, terminée à chaque extrémité par un pylône surmonté d'un trépied. Des inscriptions rappellent tous les combats auxquels prirent part les contingents originaires du Rhône.

---



La Saône entre Fourvière et la Croix-Rousse et perspective de Vaise et de l'Industrie. (Cl. Synd. Init.)

# LA CROIX-ROUSSE

## ET LES PENTES

---

### LES JARDINS

Ce quartier possède deux grands Jardins.

L'un, appelé *Jardin des Chartreux*, occupe une très grande longueur sur le cours des Chartreux. Aux deux bouts de ce Jardin, on jouit d'une vue splendide. Du côté sud, on aperçoit le beau panorama de Lyon, dominé par le merveilleux coteau de Fourvière, et, du côté nord, la vue embrasse une des parties les plus charmantes du cours de la Saône. Un gracieux monument, élevé au grand chansonnier lyonnais, Pierre Dupont, contribue à l'embellissement de ce Jardin.

L'autre Jardin, par son étendue, constitue un véritable parc : c'est le *Jardin des Esses*.

Placé à l'extrémité ouest du boulevard de la Croix-Rousse, il ne peut, de par sa position même, être aussi fleuri que les autres squares de la ville, mais c'est surtout un passage ombragé et encadré de verdure entre la Croix-Rousse et le quartier de Serin, situé au bas, sur le bord de la Saône. Sa pente très accentuée a obligé l'architecte-paysagiste à établir les allées en lacets nombreux, et c'est cette particularité qui lui a fait donner son nom.

Enfin, l'autre extrémité du boulevard de la Croix-Rousse, côté est, possède aussi un Jardin d'où l'on jouit d'une vue immense sur la ville et sur la plaine du Dauphiné. Cette plaine est bordée dans le lointain par la magnifique chaîne des Alpes, dominée elle-même par le Mont-Blanc majestueux, que l'on aperçoit très distinctement lorsque le temps est clair.

---

### EGLISE SAINT-BRUNO DES CHARTREUX

En 1584, les Chartreux s'établissent à Lyon, sur le plateau élevé au nord de la ville, et dont les pentes s'inclinent au couchant sur la vallée de la Saône.

En 1615, le chœur de l'église actuelle est achevé d'après les plans de Jehan Maignan. C'est un beau vaisseau de 22 mètres de longueur sur 11 mètres de largeur, couvert d'une voûte en berceau aux péné-

trations élégantes. De riches stalles aux sculptures délicates, stupidement mutilées, tapissent les murs latéraux. En 1733, l'architecte Ferdinand Delamonce reprend les travaux suspendus. Il construit le dôme et la nef. La façade ne devait se construire qu'en 1871, sur les plans de l'architecte Sainte-Marie-Perrin. Le dôme de Delamonce est remarquable. Elevé sur plan octogonal, il présente au dehors huit fenêtres elliptiques du plus bel effet. C'est le point de mire d'un des aspects les plus pittoresques de notre ville.



Eglise Saint-Bruno des Chartreux. (Cl. J. Sylvestre.)

A l'intérieur, Saint-Bruno nous offre un des exemplaires les plus intéressants, les plus complets de l'architecture religieuse du XVIII<sup>e</sup> siècle. La vue photographique que nous donnons ici exprime, mieux que toute description ne saurait le faire, les dispositions élégantes des arcs et des trompes de la coupole, des voûtes en berceaux de la nef, de leurs pénétrations, et, dans le fond, des fenêtres qui éclairent le chœur.

Cette vue nous donne aussi le morceau capital de la décoration intérieure : c'est le baldaquin ou ciborium qui surmonte l'autel, bel ouvrage de Servandoni. Cet édifice est d'un grand effet. Sans en-

combrer le noble vaisseau, il s'élève jusqu'à la naissance du dôme ; il s'harmonise très heureusement avec les lignes de l'architecture et laisse voir les belles voûtes du vieux sanctuaire.

Nous devons signaler sous le dôme le grand autel à double face, en marbres précieux, dessiné par Soufflot, et, à droite et à gauche



La nef et l'autel de l'église Saint-Bruno des Chartreux.  
(Cl. J. Sylvestre.)

du ciborium, deux tableaux de Trémolières, *l'Ascension de Notre-Seigneur* et *l'Assomption de Notre-Dame*. Ces très belles toiles sont enchâssées dans des cadres de bois doré d'une grande richesse, de la composition du sculpteur Chabry. Mentionnons aussi, à l'entrée du vieux sanctuaire, les statues de saint Jean-Baptiste et de saint Bruno, de J. Sarazin, puis, au centre de ce vieux sanctuaire, un très beau lutrin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en bois doré, surmonté d'un aigle aux ailes

éployées, enfin, dans la troisième chapelle à droite, *la Mise du Christ au tombeau*, de Breuet, et, dans la chapelle du baptistère à gauche, un beau *Baptême de Notre-Seigneur* non signé.

A consulter : *L'Église de Saint-Bruno-des-Chartreux*, par M. Forest, Supérieur honoraire des Missionnaires diocésains, Lyon, Librairie Catholique Emmanuel Vitte.

SAINTE-MARIE-PERRIN,

---

## MONUMENT DE PIERRE DUPONT

Cet hommage, rendu à la mémoire du chansonnier populaire, est placé dans le Jardin public des Chartreux, en un point élevé d'où la vue s'étend à travers les échappées de la Saône et sur les collines qui la dominent. Gaspard André, l'auteur du projet, avait lui-même choisi ce site, où le poète, dans une solitude propice, semble s'élever au-dessus de l'agitation des foules en pensant aux ouvriers et aux paysans qu'il sut si bien chanter.

Le buste en marbre de Pierre Dupont émerge d'une haute gaine, contre laquelle s'appuie sa Muse favorite, tandis qu'un jeune enfant assis à ses pieds joue d'un instrument champêtre, et qu'une chèvre, se hissant, broute les brindilles d'une guirlande de feuillage. Autour du socle se groupent, en un bas-relief circulaire, les personnages des principales œuvres du poète : *les Bœufs*, *les Sapins*, *les Carriers*, etc. Au pied du monument murmure une discrète fontaine.

Gaspard André ne vit pas la réalisation de son idée, toute d'harmonie et de poésie. Une souscription organisée par le Caveau Lyonnais, et à laquelle participa la Ville de Lyon, permit l'exécution de l'œuvre. Le sculpteur Suchetet en fut chargé. L'inauguration eut lieu en 1899.

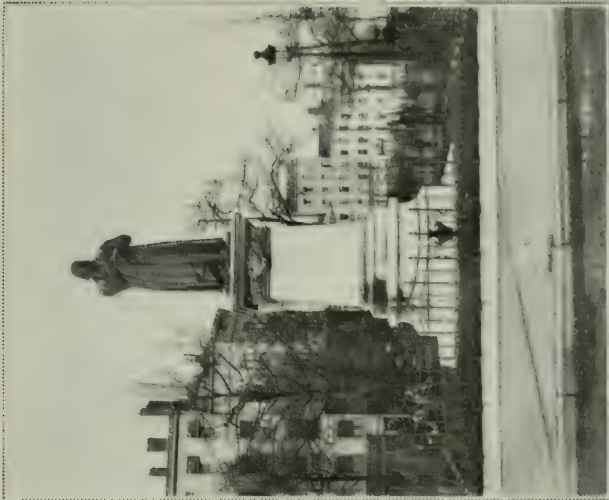
---

## STATUE DE JACQUARD

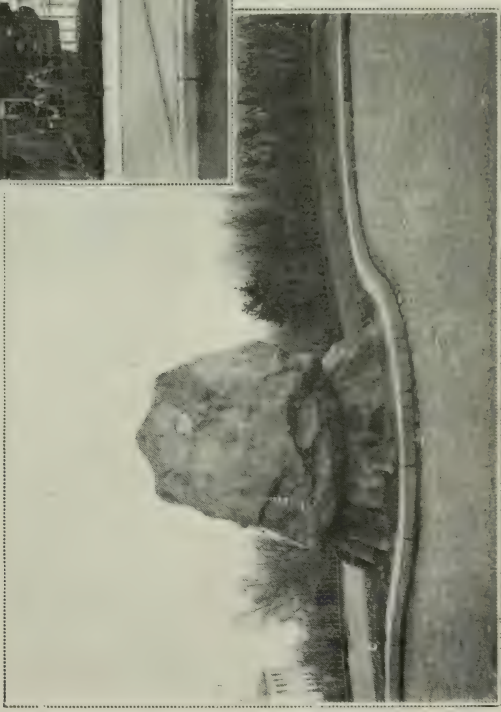
Cette statue, du sculpteur Denis Foyatier (1793-1863), fut érigée en 1840, sur la place Sathonay. Elle fut transférée à l'emplacement qu'elle occupe actuellement, sur la grande place de la Croix-Rousse, au centre du quartier de la Soierie, par les soins de la Municipalité lyonnaise, en 1901.

Jacquard est représenté debout, dans le costume de son temps, méditant sur les recherches qui devaient immortaliser son nom.

Né à Lyon le 7 juillet 1752, mort à Oullins (Rhône), le 7 août 1834, Joseph-Marie Jacquard apporta au métier à tisser la soie des transformations et des perfectionnements qui furent une véritable révolution pour l'industrie lyonnaise. Mais, comme son invention produisait une



Statue de Jacquard.  
(Cl. J. Sylvestre.)



Le Gros Caillou, bloc erratique  
à l'extrémité Est du boulevard de la Croix-Rousse.



Monument Pierre Dusset  
dans le Jardin des Chartreux.

diminution de la main-d'œuvre, il fut, au début, victime de l'hostilité des tisseurs, qui finirent cependant par reconnaître tous les mérites de ses découvertes. Jacquard fut, pendant de longues années, attaché au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris. Lyon se devait d'être reconnaissant à cet inventeur de génie, qui fut en même temps un homme de bien.



Un canut de la Croix-Rousse  
travaillant au métier perfectionné par Jacquard.  
(Cl. L. Lebreton.)



# LA RIVE DROITE DE LA SAONE

## EGLISE DE SAINT-IRENEE

L'église de Saint-Irénée se compose de deux parties distinctes : l'église supérieure et l'église souterraine ou la crypte.

Cet édifice est isolé par des cours à l'ouest et au nord, ainsi que par une terrasse à l'est, où se trouve un calvaire dominant la ville.

La cour à l'ouest est limitée par un portail du XVIII<sup>e</sup> siècle, attribué à Soufflot ; un perron, édifié en partie avec des matériaux provenant de monuments romains, conduit à l'entrée principale.

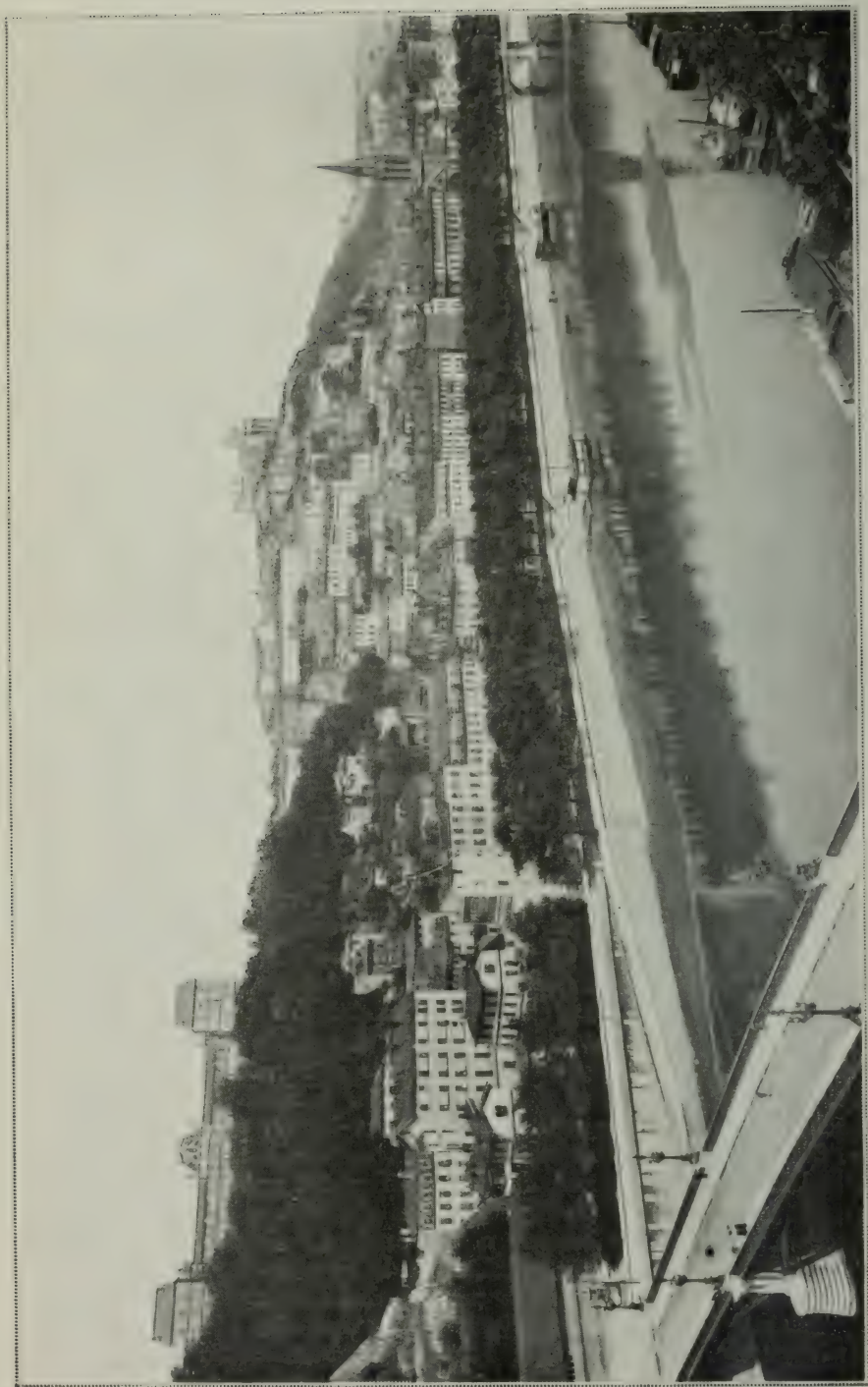
Construite dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'église haute de Saint-Irénée présente les dispositions d'une basilique ayant une certaine ampleur, mais les matériaux employés sont de qualités inférieures, les décorations intérieures sont en plâtre et les colonnes de la nef sont en stuc imitant le marbre.

Dans ces conditions, l'église de Saint-Irénée ne mériterait pas de retenir l'attention des visiteurs ; cependant, son histoire est digne d'intérêt, car elle remonte à l'origine de notre ville édifiée sur les ruines de la cité romaine.

CRYPTE DE SAINT-IRÉNÉE. — En effet, pendant l'occupation romaine, l'évêque Pothin fit construire dans ces lieux une église souterraine dans laquelle les premiers Chrétiens se réunissaient comme dans la crypte de Saint-Nizier devenue insuffisante. L'évêque Irénée, successeur de Pothin, dont le nom est resté attaché à l'édifice, s'étant mis à la tête d'un soulèvement militaire dirigé par Albin contre Sévère, un combat terrible s'engagea dans les murs mêmes de Lugdunum. Sévère, ayant été vainqueur dans cette lutte, poursuivit les rebelles avec acharnement, confisquant leurs biens et les envoyant aux supplices. Sous Sévère, la persécution à Lyon eut donc une cause politique et la religion chrétienne fut un motif plutôt apparent que réel derrière lequel vint s'abriter la satisfaction des haines du vainqueur.

L'évêque Zacharie, successeur d'Irénée, fit placer dans la crypte le corps de son prédécesseur, victime de la persécution romaine, et ce temple devint le tombeau des martyrs dont les restes furent apportés de toutes parts pour être joints aux corps d'Irénée, d'Alexandre et d'Epipode, placés plus tard sous trois autels séparés.

Vers le IV<sup>e</sup> siècle, après la conversion de Constantin, on construisit une basilique au-dessus de la crypte de Saint-Irénée. Ce temple, détruit au VIII<sup>e</sup> siècle, pendant l'Invasion des Barbares, fut reconstruit au IX<sup>e</sup> siècle, mais il fut mis en ruines, au XVI<sup>e</sup> siècle, par le Baror



La colline de Fourvière, l'église et le quartier Saint-Georges. (Cl. J. Sylvestre.)

des Adrets, qui bouleversa aussi la crypte et fit mêler, dit la légende, des ossements d'animaux aux restes des premiers Chrétiens enfouis dans ce temple. Claude Grolier s'efforça de séparer les ossements profanes d'avec les restes des Martyrs, puis il répara en partie les dégâts occasionnés par les Réformateurs. Plus tard, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des travaux importants furent entrepris par T. Desjardins, architecte des Monuments Historiques, pour restaurer la crypte de Saint-Irénée et lui donner l'aspect qu'elle conserve actuellement. Près de l'entrée latérale, au nord, on peut voir le caveau fermé par une grille où ont été placés les restes des victimes de la persécution romaine.

Les enfants de la Cité Lyonnaise peuvent donc considérer la crypte de Saint-Irénée comme le tombeau des premiers citoyens qui ont essayé de secouer le joug de la domination romaine pour fonder la ville de Lyon, destinée à remplacer l'antique Lugdunum.

P. DESJARDINS.

---

## CAVEAU DE L'ANTIQUAILLE

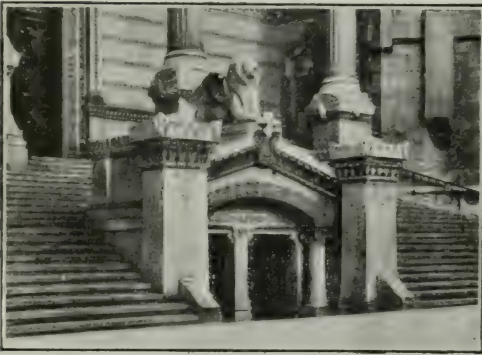
L'Hospice de l'Antiquaille, ainsi nommé à cause des nombreux vestiges de l'antiquité gallo-romaine, qui furent trouvés au XVI<sup>e</sup> siècle, sur son emplacement, par le Lyonnais Pierre Sala, propriétaire du domaine, porte aussi le nom d'Hôpital Saint-Pothin, en souvenir du premier évêque de Lyon, martyrisé avec ses compagnons, en l'an 177, sur la colline de Fourvière. Une pieuse croyance, dont l'origine remonte d'ailleurs seulement au XVII<sup>e</sup> siècle, à l'époque où les religieuses Visitandines occupèrent ces bâtiments, veut qu'un caveau fort ancien, creusé dans le roc, sous la cour d'entrée de l'établissement, ait été la prison où furent enfermés les martyrs. Ce caveau se composait, il y a quelques années, de trois chambres inégales, de pourtour irrégulier. La plus grande, où l'on pénétrait d'abord, a comme dimensions 6 mètres sur 3, et 3 mètres de hauteur. Elle est consolidée par un pilier central, auquel sont scellés des anneaux de fer, qui servirent, dit-on, à attacher les martyrs pour les torturer. Dans un coin, une étroite niche passe pour avoir été le réduit où saint Pothin était enchaîné. Cette chambre est demeurée intacte, ainsi qu'une autre plus basse et beaucoup plus exigüe, communiquant avec la première. Quant à la troisième, elle a été considérablement agrandie, récemment, ou plutôt remplacée par une chapelle souterraine, qu'on a décorée de peintures murales représentant le cortège des quarante-huit martyrs, saint Pothin et ses compagnons. Les fidèles s'y réunissent à certains jours de l'année, entre autres le jour de la fête du saint, pour y entendre la messe, que l'on célèbre à l'autel érigé dans la première chambre.

Il y avait jadis communication entre ces caveaux et une galerie souterraine, à présent éboulée en plusieurs endroits, mais dans laquelle on peut encore pénétrer par quelques points de son parcours. Les religieuses y avaient installé deux petits réservoirs pour recueillir les eaux d'infiltration. Cette galerie se prolonge sous la rue

Cléberg et au delà, en montant, mais on n'en connaît pas l'extrémité, en raison des effondrements. Datant de l'époque romaine, elle servait sans doute alors de conduite d'eau. La même croyance d'après laquelle le caveau était la prison de saint Pothin faisait de ce souterrain une galerie de communication de la prison avec le palais impérial, où les martyrs auraient subi l'interrogatoire et la question. Tout cela n'est que légendaire.

C. GERMAIN DE MONTAUZAN.

## BASILIQUE DE NOTRE-DAME-DE-FOURVIÈRE



Porte de la Crypte de Fourvière.

La Basilique de Fourvière, au sommet de la colline du vieux Lugdunum, a été érigée en exécution d'un vœu fait à Notre-Dame, le 8 octobre 1870, pour obtenir l'éloignement des armées allemandes qui menaçaient la région lyonnaise. Le 1<sup>er</sup> mars 1871, la paix était signée, l'ennemi n'avait pas foulé le territoire du diocèse : le vœu était exaucé.

Dès le 7 décembre de l'année suivante, l'Archevêque de Lyon, Mgr Ginoulhiac, bénissait solennellement la première pierre de l'édifice, dont les plans étaient, depuis vingt ans, dressés par l'architecte lyonnais Pierre Bossan (1).

L'église est orientée suivant la tradition : son abside fait face au levant, sa façade principale regarde le couchant. Du pied du perron occidental au pied du perron oriental, l'édifice mesure 86 mètres. Sa largeur, les tours comprises, est de 35 mètres. A l'intérieur, la longueur est de 67 mètres et la largeur de 19 mètres.

La façade principale est encadrée de deux tours octogonales de 48 mètres de hauteur. Quatre colonnes de granit poli, des carrières de Baveno, au lac Majeur, se dressent sur des socles de granit également poli et supportent les arcatures d'un porche qui s'étend d'une tour à l'autre. Au-dessus de ces arcatures, huit anges cariatides, du sculpteur Millefaut, forment une galerie ouverte que couronne le fronton. Dans ce fronton se développe une imposante composition en haut-relief : sur un trône que protègent deux anges est assise Notre-Dame, patronne de la Cité. L'Enfant Jésus, sur ses genoux, élève sa petite main bénissante. A sa droite sont agenouillés les Echevins du Vœu de la Peste (1643), à sa gauche les Archevêques du

(1) Dès le commencement des travaux (1871), Pierre Bossan s'adjoignit l'architecte Sainte-Marie Perrin. Bossan est mort en 1888.





Vœu de la Guerre (1870). Cette noble sculpture est de Dufrainc, statuaire lyonnais.

Sous le porche s'ouvrent les portes de bronze, magnifique ouvrage orné de rinceaux et de figures en haut-relief (1).

Le seuil franchi, le vaste vaisseau apparaît lumineux, tout étincelant d'or. Seize colonnes de marbre gris bleu des Alpes s'élèvent sur



Basilique de Notre-Dame de Fourvière. (Cl. Synd. Init.)

de hauts socles de marbre blanc de Carrare et portent les voûtes des trois nefs. D'un premier regard, l'œil a bien vite saisi la simplicité de ce plan.

Le Sanctuaire, surélevé de huit marches, renferme, sous un Ciborium de marbres et de bronzes dorés, la statue de Notre-Dame, en marbre statuaire de Carrare (Millefaut, sculpteur) et l'autel majeur décoré de bas-reliefs et de mosaïques vénitiennes.

(1) Composition de l'architecte Sainte-Marie Perrin, figures de Millefaut, sculpteur.

Un riche pavement de mosaïques de marbres divers entoure l'autel. Ce sont, dans dix médaillons reliés par des rinceaux, les hérésies vaincues, que symbolisent des animaux malfaisants. Les statues de sainte Anne et de saint Joachim décorent le ciborium, dont les six colonnes sont en porphyre vert des Vosges. Sept verrières éclairent le sanctuaire ; les vingt-huit Vierges qui les animent sont du peintre lyonnais Gaspard Poncet. Une clef de voûte en pendentif d'une grande richesse clôt la voûte couverte d'émaux brillants.

On remarquera à droite le siège archiépiscopal aux colonnettes d'onyx vert. En regard est le Chandelier pascal, bel ouvrage de bronze sorti des ateliers de l'orfèvre Armand Calliat (1).

Dans l'avant-chœur sont disposées trente stalles en chêne sculpté, incrusté d'ébène et d'ivoire. Cet avant-chœur est séparé de la nef par une table de communion en marbre, dont les portes somptueuses sont en bronze doré (atelier Armand Calliat) (1).

Huit chapelles, dans les bas-côtés, présentent au-dessus de l'autel des bas-reliefs de marbre. Quatre de ces compositions sont en place. Ce sont, à droite : *les Noces de Cana*, par Guillaume de l'Institut, *le Calvaire* et *l'Assomption*, de Dufraine. — à gauche, *la Présentation*, de Millefaut. Les frontons de ces chapelles, portés par des colonnes de marbre vert des Pyrénées, sont enrichis d'emblèmes et d'inscriptions.

Entre chaque chapelle, au-dessus d'un haut soubassement en marbre rouge de Mâcon, de vastes surfaces de 10 mètres de long sur 5 mètres de haut sont revêtues de compositions historiques en mosaïques d'émail. Ce sont, à droite en entrant : *Saint Pothin arrivant à Lyon* pour y prêcher l'Évangile, par le peintre Lameire. Vient ensuite l'épopée de *Jeanne d'Arc* (Décôte) et enfin le *Vœu de Louis XIII* (Lameire). Du côté gauche : le *Concile d'Ephèse* (non exécuté), puis la *Bataille de Lépante* et la *Proclamation du Dogme de l'Immaculée Conception* (Lameire). Ces ouvrages délicats ont été exécutés dans les ateliers de M. René Martin, à Saint-Denis.

Dans la grande nef, six verrières, par M. Décôte, peintre, et Ader, verrier, distribuent une très douce lumière blonde.

Avant de quitter l'église supérieure, on remarque, au-dessus du tambour de marbre rouge, le tableau de Victor Orsel. C'est *l'Ex-voto de Lyon épargné par le choléra en 1832*.

A l'autre extrémité, dans le bas-côté droit, une porte de chêne, ébène et ivoire introduit dans la sacristie. La porte symétrique à gauche conduit au grand escalier monumental qui dessert les tribunes, le grand comble et la tour de l'Observatoire.

CRYPTE. — Nous descendrons dans la crypte en passant par le vestibule Saint-Joseph, au midi de la nef. Les portes de Saint-Luc et Saint-Marc y donnent accès. Entre ces deux portes, sur le palier, la figure de la *Sagesse* est assise (Dufraine, sculpteur). Un escalier de granit à double rampe conduit dans l'église souterraine. L'architecture puissante de ce beau vaisseau n'est pas ravalée, et les parois nues des murs laissent voir les moellons grossiers de la maçonnerie. Cependant, quelques parties sont déjà revêtues de plaques de marbre destinées à recevoir les *ex-voto* des fidèles. Les robustes piliers, en pierre d'Hauteville polie, qui portent les voûtes, sont

(1) Composition de l'architecte Sainte-Marie Perrin.



enrichis de zones de marbre rouge sur lesquelles sont gravés les noms de toutes les paroisses du diocèse.

Dans le sanctuaire est la statue colossale de saint Joseph en pierre



Intérieur de la Basilique de Notre-Dame de Fourvière.

dorée (Millefaut, sculpteur). A ses pieds, sous la table de l'autel, est figurée en haut-relief la mort du saint Patriarche ; on a donné au saint les traits de l'architecte Pierre Bossan.

Riche mosaïque des *Péchés Capitaux* sur le sol du sanctuaire.

Nous sortons de la crypte par l'escalier du couchant. Cet escalier aboutit au dehors à un édicule en granit dans l'axe du grand perron. Sur l'édicule est majestueusement assis le *Lion de Juda*, bel animal ailé de Dufraine.

Les façades extérieures sont inachevées. Nous nous bornerons à indiquer sommairement la distribution prévue des scènes symboliques qui doivent les animer. Les deux tours occidentales, dites tour de *la Justice* et tour de *la Force*, seront illustrées, l'une du *Jugement de Salomon*, l'autre de la *Lutte de Jacob et de l'Ange*. Les tours de l'abside recevront les emblèmes de *la Prudence* et de *la Tempérance*.



Le Sanctuaire de Fourvière et la Ville, vue prise de la Tour métallique.  
(Neurdein frères, phot.)

Les trois travées de la façade latérale nord, que séparent de puissants contreforts, sont consacrées aux trois *Vertus Théologiques*. *La Foi*, assise dans une niche centrale dont on voit l'ébauche au-dessus des baies de la crypte, sera accompagnée de deux scènes bibliques : Marie, sœur de Moïse, chante un cantique de joie et de reconnaissance après le passage de la mer Rouge ; Débora chante la délivrance d'Israël après la mort de Sisara.

A droite et à gauche de *l'Espérance*, dans la travée suivante : Esther devant Assuérus ; Judith victorieuse. Enfin, dans la troisième travée, *la Charité* voit à sa droite Rébecca et ses troupeaux, à sa gauche Rachel et Jacob.

Ainsi sont glorifiées les Saintes Femmes de l'Ancien Testament, nobles images de la Vierge attendue.

Ce résumé du symbolisme de Fourvière est très incomplet (1). Il suffit cependant pour donner une idée des richesses bibliques et liturgiques que renferme notre Basilique.

PANORAMA. — Dans la tour nord-est, avons-nous dit, est un escalier

(1) Une étude plus étendue a été publiée à la librairie catholique Emmanuel Vitte, 3 place Bellecour, Lyon : *la Basilique de Fourvière, son Symbolisme*, par Sainte-Marie Perrin, architecte.



Tombeaux romains de la place de Choulans, provenant des fouilles faites sur la place de Trion pour l'établissement des Chemins de fer de Lyon à Mornant, en 1885. (Cl. J. Sylvestre.)

monumental qui conduit à la terrasse de Saint-Michel. Là, on peut visiter le grand comble et le beffroi du bourdon.

Plus haut, au sommet de la tour, d'où la vue s'étend sur un immense horizon, une table circulaire de lave émaillée reproduit le panorama des Alpes et des montagnes du Lyonnais, avec indication des altitudes et des noms des sommets principaux.

Ce panorama a été déterminé du haut de l'ancien clocher par M. Emile Charvériat (1870-1880).

Publiée en 1881, à l'échelle de 10 millimètres par degré, cette belle étude a été mise au point à l'échelle de 70 millimètres, par M. le professeur Onofrio, de la Faculté Catholique des Sciences de Lyon (1885) et peinte sur émail par M. d'Argence (1886).

SAINTE-MARIE PERRIN.

---

## LES TOMBEAUX DE SAINT-JUST

Sur la place de Choulans, à Saint-Just, se voient un certain nombre de mausolées, datant de l'époque romaine, et dont quelques-uns sont de grandes dimensions. Cet emplacement n'est pas celui qu'ils occupaient jadis. Ils furent découverts en 1885, à Trion, dans la tranchée creusée pour le passage du chemin de fer de Saint-Just à Vaugneray ; il a donc fallu les déplacer, et l'on s'est judicieusement déterminé à ne les transporter qu'à peu de distance du lieu de leur découverte.

Le mieux conservé est celui d'un sévir augustal, c'est-à-dire d'un membre d'une confrérie instituée pour le culte des dieux domestiques, sous les auspices divins de l'empereur. Ce sévir se nommait Calvius Turpion. De son tombeau il reste la base, haute de plus de 4 mètres, ornée de pilastres ioniques aux quatre angles, et surmontée d'un entablement avec frise à rinceaux très élégants. Cette base était surmontée d'un petit édicule, dont un côté subsiste encore en partie, et qui devait abriter la statue du personnage. On a placé devant le mausolée, à Choulans, une statue découverte dans le voisinage, comme si elle était effectivement celle de Turpion. Mais elle paraît avoir plutôt fait partie d'un autre monument, le tombeau des Salonius, restitué à côté du premier, et qui, à l'état intact, était sans doute plus considérable et peut-être plus orné que celui-ci ; parmi les débris qui en subsistent, il faut remarquer un superbe chapiteau de pilastre corinthien, une chimère ailée et quatre grands masques funèbres (larves). Les autres tombeaux, moins remarquables et beaucoup plus mutilés, portent les noms de Satrius, Julia, Quintus Valerius et Julius Severianus ; d'autres sont anonymes.

La décoration de ces tombeaux, ainsi que la forme des lettres qui s'y trouvent gravées, indiquent que, pour la plupart, ils datent du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

C. GERMAIN DE MONTAUZAN.

## EGLISE SAINT-GEORGES

L'église Saint-Georges fut fondée au VI<sup>e</sup> siècle, en 547, dit-on : à cette époque, Childebert, rapportant d'Espagne les reliques de sainte Eulalie, les offrit à Sacerdos, évêque de Lyon. Celui-ci fit construire, vers 550, sur les bords de la Saône, un monastère de religieuses et y joignit une petite église qui fut dédiée à saint-



L'église Saint-Georges. (Cl. Victoire.)

Eulalie et dans laquelle furent déposées les reliques de la sainte. Deux siècles plus tard, cet ensemble conventuel fut ravagé par les Sarrasins, et c'est sur ses ruines que l'archevêque Leidrat, en 802, fit réédifier l'église, qu'il plaça sous le vocable de saint Georges. Vers 1492, les chevaliers de Malte firent construire, tout près de là leur hôtel — qui prit le nom de Commanderie — et restaurer l'église ancienne. Celle-ci, fort exigüe, reçut successivement les tombeaux de la famille de Langes : Nicolas I<sup>er</sup> et Nicolas II et leurs femmes. En 1822, il subsistait encore quelques superstructions de la clôture du cimetière qui avait entouré l'église. Devenue paroissiale en 1806, celle-ci eut sa façade restaurée en 1829, par Jean Pollet. Vers 1845, l'église actuelle fut édifiée par Louis Bresson, sur les plans et dessins de Pierre Bossan. C'est un élégant édifice, dans le style gothique ogival du XV<sup>e</sup> siècle, qui vient d'être heureusement dégagé des constructions qui en masquaient la vue sur le quai. Rien de remarquable à l'intérieur, qu'un beau confessionnal du XVII<sup>e</sup> siècle, provenant de l'abbaye de l'Île-Barbe, et un cénotaphe tout moderne, du travail d'Etienne Pagny.

M. A.

## LA CATHEDRALE DE LYON



« Le Printemps de la Vie ».  
Sculpture de la façade dessous des consoles.  
(Phot. L. Bégule.)

La Cathédrale, Primatiale des Gaules, s'élève sur la rive droite de la Saône, au pied même de la colline de Fourvière, et ne se présente que par son abside flanquée de deux tours massives et carrées. Elle faisait partie d'un groupe de trois églises enfermées dans un même cloître, le Cloître Saint-Jean, qui formait une véritable cité ecclésiastique : Saint-Étienne, qui fut la cathédrale primitive, Sainte-Croix, église paroissiale, et le baptistère dédié à saint Jean,

qui devint cathédrale au XIII<sup>e</sup> siècle. Sainte-Croix et Saint-Étienne furent démolis à la Révolution.

Une première église, sous le vocable de Saint-Jean, existait déjà au IX<sup>e</sup> siècle ; elle fut réparée par l'archevêque Leydrade, puis réédifiée, dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle et terminée par Gaucerand de 1107 à 1117, avec une grande richesse de matériaux. A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la Cathédrale est de nouveau reconstruite par l'archevêque Guichard, qui édifia l'abside actuelle, entre 1160 et 1180, puis continuée au XIII<sup>e</sup> siècle par le transept et la nef, et, en 1245, Innocent IV consacrait le maître-autel et présidait le treizième Concile Œcuménique.

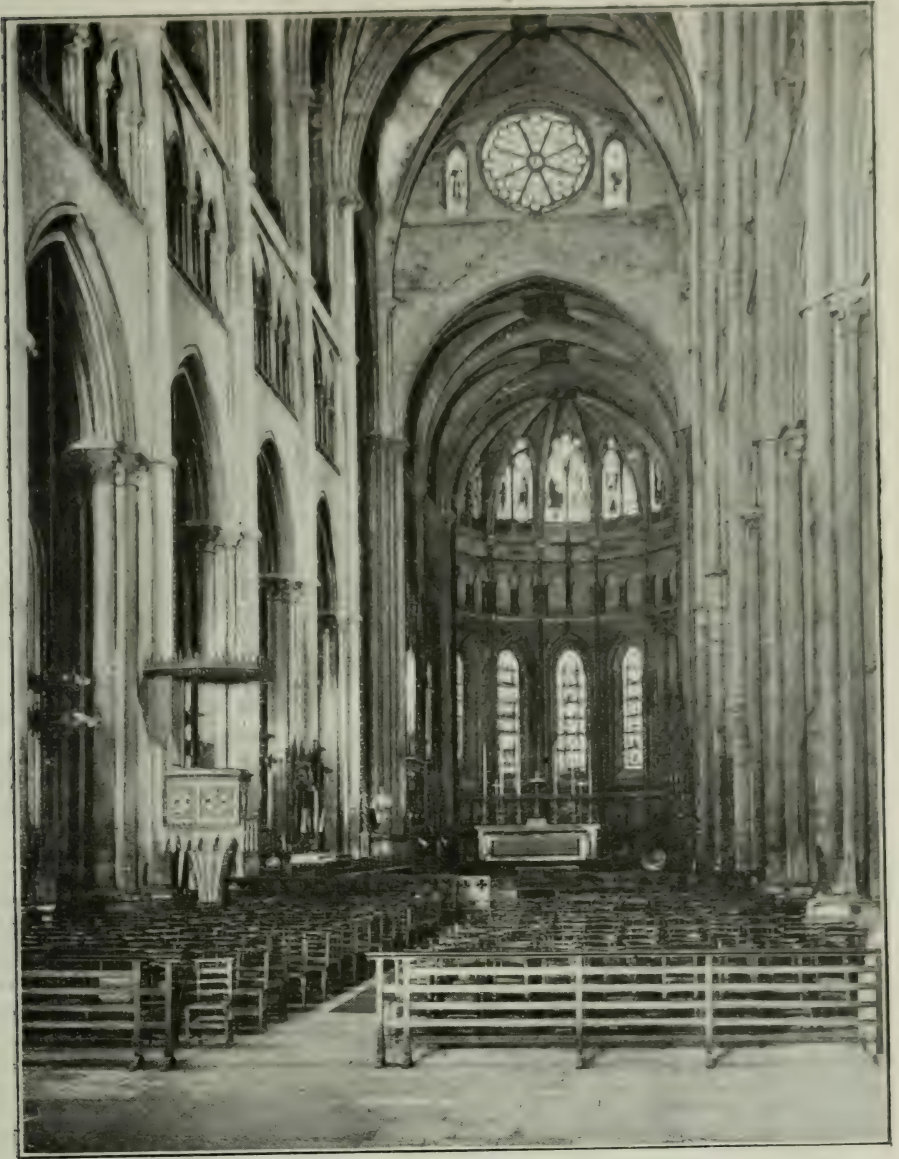
En 1274, le vaisseau était assez vaste pour contenir la foule énorme du Concile convoqué par Grégoire X pour prononcer la réunion des Eglises grecque et latine. Au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, on achève les quatre dernières travées, et Pierre de Savoie commence la façade, qui fut terminée vers 1480. A peine achevée, la Cathédrale subit de nombreuses mutilations par le Baron des Adrets, à la tête des hordes calvinistes, en 1562. Ce vandalisme devait se renouveler sous la Terreur.

La Cathédrale de Lyon, régulièrement orientée, a la forme d'une croix latine. Elle comprend une abside en hémicycle, un chœur de deux travées, flanqué de deux chapelles latérales, un transept de deux travées à chaque bras de croix et une nef de huit travées, accompagnée de bas-côtés. Quatre tours cantonnent le vaisseau : deux sur les bras du transept, deux autres, moins robustes, dominant la façade.

La longueur du vaisseau est de 79 mètres, sa largeur de 13 mètres et sa hauteur de 32 mètres.

L'INTÉRIEUR. — Toute la base de l'abside, comme celle du transept, a été construite avec des matériaux romains provenant du forum de Trajan. Au-dessus d'un soubassement en marbre, décoré d'arcatures et de chapiteaux historiés, s'ouvre un premier rang de

sept grandes fenêtres en arcs brisés, décorées de superbes verrières du XIII<sup>e</sup> siècle. Ces vitraux, composés chacun de sept médaillons légendaires, peuvent soutenir la comparaison avec les œuvres les plus éblouissantes et les plus parfaites de Chartres, Bourges et Sens.

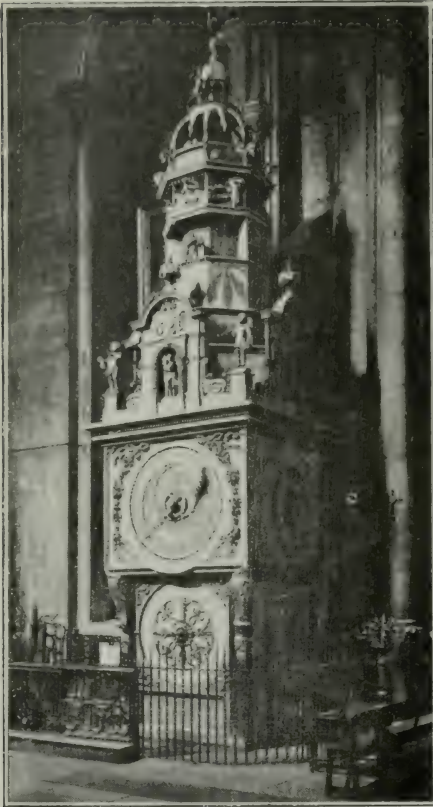


Intérieur de la Cathédrale Saint-Jean. (Phot. L. Bégule.)

Ils reproduisent, de droite à gauche : les fondateurs de l'Eglise de Lyon, la vie de saint Jean Evangéliste, de saint Jean-Baptiste, patron de la cathédrale. Au centre de l'abside, le mystère de la Rédemption présente un très ingénieux rapprochement entre l'Ancien et le Nouveau Testament. A la suite, la vie de saint Etienne, les principaux faits de l'Enfance de Notre-Seigneur et la vie de saint Lazare complètent cet admirable ensemble. Au deuxième étage

règne un triforium aveugle en plein cintre, surmonté d'un second rang de baies qui éclairent largement le chœur et se prolongent dans le transept.

Un élément décoratif d'une insigne rareté en France, et d'origine orientale, contribue à la décoration de l'abside. Ce sont des frises de marbres incrustés de ciment brun, composées de feuillages, d'animaux, d'ornements divers, qui se développent sur trois rangs au-dessus du soubassement, au-dessus et au-dessous du triforium. Ces incrustations jouent également un rôle important dans le décor du trône du XII<sup>e</sup> siècle des archevêques de Lyon, qui occupe encore la partie centrale de l'abside, mais toujours enfoui sous des boiseries modernes et intangibles.



Horloge astronomique de l'église Saint-Jean.  
(Cl. Synd, Init.)

Le transept voûté sur croisées d'ogives est éclairé au nord et au midi par deux magnifiques roses rayonnantes qui l'illuminent des feux multicolores de leurs vitraux du XIII<sup>e</sup> siècle. Au-dessus s'élèvent les deux tours, dont celle du nord renferme la *grosse cloche*, fondue en 1662, si populaire à Lyon, qui pèse 8.300 kilogrammes et mesure 2 m. 19 de diamètre. La nef, dont les lignes sont d'une si parfaite harmonie, comporte trois divisions en hauteur : les grandes arcades reposant sur d'élégants piliers, le triforium qui se développe tout autour de l'édifice, et les fenêtres hautes.

Parmi les nombreuses chapelles qui s'ouvrent sur les bas-côtés, il faut surtout mentionner la célèbre chapelle dite « des Bourbons », fondée en 1486 par le cardinal-archevêque de Lyon, Charles de Bourbon. Sa décoration sculptée est une merveille de l'art décoratif du XV<sup>e</sup> siècle. On reconnaît à la balustrade de la galerie le monogramme et le cerf ailé des Bourbons avec la devise « Espérance ».

La partie supérieure des deux verrières, représentant un concert d'anges, d'une admirable harmonie de couleur, est une œuvre intacte et contemporaine de la construction de la chapelle.

C'est dans le transept septentrional que se trouve la fameuse horloge astronomique construite en 1598, par N. Lippius, de Bâle, et considérablement augmentée en 1660 par G. Nourrisson, si curieuse par son mécanisme et ses automates.

L'EXTÉRIEUR. — L'abside, qui se reflète dans les eaux de la



Saône, rappelle l'ordonnance de l'intérieur. L'aspect des élévations latérales est en grande partie masqué du côté méridional par un vaste bâtiment de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, connu sous le nom de grande Manécanterie, qui laisse à peine entrevoir les arc-boutants appuyés sur de puissants contreforts décorés de grandes statues. Au nord, la Cathédrale n'est séparée des maisons voisines que par une rue étroite.

La façade s'élève large et sévère au-dessus d'un large parvis et se divise en trois étages. A la base s'ouvrent les trois portails qui ré-



Façade de la Cathédrale Saint-Jean et la Manécanterie. (Phot. L. Bégule)

pondent à la nef et aux collatéraux. Les trente-deux grandes statues des ébrasements ont disparu, mais les innombrables figures des voussures, et surtout les trois cent cinquante petits bas-reliefs du soubassement présentent un incomparable ensemble iconographique, véritable catéchisme en images qui n'a d'équivalent qu'aux portails de la Cathédrale de Rouen. On y trouve les principaux faits de la Bible, des légendes pieuses, les travaux des mois, des fantaisies décoratives, les animaux des Bestiaires plus ou moins moralisés, etc. Les dessous des consoles qui portaient de grandes statues entre les portails sont de véritables merveilles, entre autres *le Printemps de la Vie* et *le Lai d'Aristote*. Au-dessus d'une première galerie correspondant au niveau du triforium s'ouvre la grande rose qui éclaire la nef, dont les vitraux furent exécutés par Henriet de Nivelles en 1393. Une seconde balustrade termine l'étage intermédiaire et sert de base au grand pignon et aux deux tours qui se détachent de la façade à ce niveau.

LA MANÉCANTERIE. — Au sud-ouest de la Cathédrale, on voit un bâtiment sombre et sévère, avec arcatures et statues très mutilées et décoré d'imbrications. C'était le mur extérieur du Cloître du Chapitre, édifié dans les dernières années du XI<sup>e</sup> siècle, en même temps que l'église d'Ainay.

Lucien BÉGULE.



L'Abside de Saint-Jean et la Bibliothèque municipale. (Cl. J. Sylvestre.)

## BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE LYON

On peut faire remonter aux premiers temps de notre histoire la fondation de la Bibliothèque de Lyon, puisque certains de ses manuscrits appartinrent à Leidrade, évêque de Lyon, qui, dans une lettre à Charlemagne, rapporte « qu'il érigea des écoles de lecteurs pour lire les leçons de l'office et expliquer les livres saints ».

La Bibliothèque proprement dite fut constituée par les Jésuites dans le Collège de la Trinité. Elle occupait une magnifique salle, encore existante, et dont Etienne Martellange commença la construction en 1641. Depuis cette époque, la Bibliothèque s'enrichit, grâce à une subvention annuelle du Consulat. Elle a été transférée depuis deux ans dans les locaux de l'ancien Archevêché.

Installée suivant les données les plus récentes de l'architecture, pourvue des derniers perfectionnements, elle est aujourd'hui la plus moderne des bibliothèques françaises et répond aisément aux demandes de près de 70.000 lecteurs par an.

Voici un bref aperçu des divers départements de la Bibliothèque :  
IMPRIMÉS. — Environ 450.000 volumes, couvrant 14 kilomètres de rayons. Un grand nombre d'éditions précieuses, de reliures historiques ou artistiques et un millier d'incunables. Catalogues alphabétique et méthodique, sur registres et sur fiches. Pour les sciences, catalogue sur fiches suivant le système décimal de l'Institut International de Bibliographie. Bibliothèque lyonnaise très riche.



Bibliothèque municipale : le Grand Salon. (Cl. J. Sylvestre.)

MANUSCRITS. — Plus de 5.000 manuscrits, dont 25 datant de l'époque précarolingienne et carolingienne (le *Codex Lugdunensis* contient un texte de la Bible antérieur à la version de la *Vulgate*). Manuscrits à riches enluminures, latins, français, italiens et orientaux, du IX<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

ESTAMPES. — Environ 25.000 gravures, formant un Cabinet et un Musée d'Estampes, où sont organisées des Expositions temporaires. Collection de beaux dessins de Maîtres anciens. Collection de portraits lyonnais, de plans et de vues de Lyon.

PUBLICATIONS. — La Bibliothèque a édité un *Catalogue des Incunables*, un *Album de 25 Dessins de Maîtres anciens*, une *Bibliographie Iconographique du Lyonnais*, en cours de publication.

Dans un grand salon du XVIII<sup>e</sup> siècle, à boiseries sculptées, sont

exposés les principaux ouvrages imprimés à Lyon de l'année 1473 à nos jours.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, sauf les dimanches et les jours fériés, de 10 heures à midi, de 14 heures à 18 heures et de 19 h. 1/2 à 22 heures.



Bibliothèque municipale : Salle de la Réserve.  
(Cl. J. Sylvestre.)

## L'ANCIENNE LOGE DU CHANGE

La Loge (mot dérivé de l'espagnol *lonja*, marché, bourse, bazar) existe toujours, mais elle a changé de destination. Attribuée, par arrêté préfectoral du 17 janvier 1803, à l'Église réformée, elle lui sert aujourd'hui de temple, et c'est ainsi que le petit édifice autrefois rempli des clameurs des marchands n'entend plus que le chant paisible des psaumes sacrés.

Sur l'emplacement qu'elle occupe s'élevaient jadis des maisons et une plus ancienne Loge bâtie en 1605, reconstruite en 1634 et depuis plusieurs fois remaniée.

L'édifice actuel, admirable, avec son rez-de-chaussée à pilastres doriques, son premier étage à colonnes ioniques, sa frise, sa balustrade, ses frontons et son couronnement aux armes de la Ville, date du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (1747-1749). Jacques-Germain Soufflot en fournit les dessins, et Jean-Baptiste et Charles-Antoine Roche en conduisirent les travaux.

Deux estampes du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'une gravée par Charles Bellicard et l'autre par François-Noël Sellier, d'après un dessin même de Soufflot, donnent une idée très exacte de l'aspect pittoresque et si animé qu'offrait ce petit monument à cette époque. Au bas de ces estampes se trouvent des légendes contenant des détails instructifs sur la part prise par chacun des architectes à sa construction. Est-il besoin d'ajouter que Soufflot a la plus grande ?

Les statues de l'Europe et de l'Asie, qu'on voyait aux angles du petit édifice, étaient du sculpteur Antoine-Michel Perrache, auteur

de la chaussée et du quartier qui, dans notre ville, porte son nom. Elles furent descendues et brisées en 1793, ainsi que la table de marbre où se lisaient les belles paroles tirées d'une lettre de Cicéron à Lucius Munatius Plancus, fondateur de Lyon : *Virtute duce, comite fortuna* (la vertu pour guide, la fortune pour compagne), paroles qui pourraient servir de devise aujourd'hui comme autrefois au commerce lyonnais. Le fronton, sur lequel étaient sculptées les armes de France, porte actuellement le lion symbolique.

Fermée pendant la Révolution, la Bourse qu'elle abritait fut installée, en vertu d'un arrêté du représentant du peuple Poulain de



La Loge du Change. (Cl. Synd. Init.)

Grandpray (10 novembre 1795), dans l'ancien réfectoire du Monastère des Dames de Saint-Pierre (aujourd'hui Palais des Arts), où elle resta jusqu'au 19 août 1861, époque de son transfert au Palais du Commerce.

Ce fut, comme je l'ai dit plus haut, un arrêté préfectoral du 17 janvier 1803 qui affecta au service de l'Eglise réformée l'ancienne Loge du Change, qu'on convertit aussitôt en temple, et dont l'inauguration se fit la même année, en présence des autorités civiles et militaires. Le préfet Jean-Xavier Bureaux de Puzy prononça un discours, auquel répondit le pasteur Pierredon-Martin.

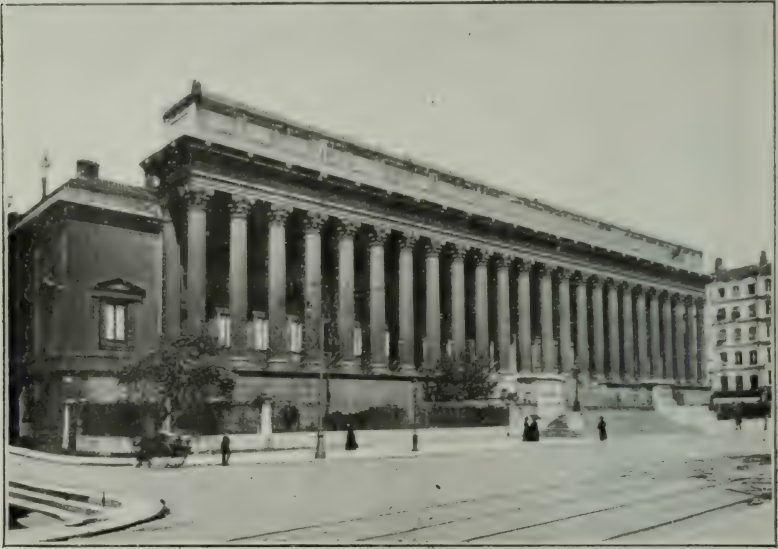
En 1822, l'architecte de la Ville, Louis-Cécile Flachéron, établit des tribunes au pourtour de la salle. Ces tribunes, disposées circulairement, sont supportées par douze colonnes d'ordre ionique dont le fût est en pierre de Villebois.

Telle est, en quelques mots, l'histoire de ce remarquable petit édifice, que l'Administration des Beaux-Arts vient de classer au nombre des monuments historiques. Excellente mesure qui assure sa conservation et à laquelle tous les Lyonnais ont applaudi.

FÉLIX DESVERNAY.

## PALAIS DE JUSTICE

C'est sur l'emplacement du vieux Palais de Roanne, résidence des Comtes du Forez avant la domination des Archevêques, qu'a été édifié le Palais de Justice de Lyon. Le Palais de Roanne était depuis 1435 le siège de la Justice de Lyon. Divers agrandissements successifs furent faits à cet édifice aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, mais, malgré



Le Palais de Justice. (Cl. Synd. Init.)

cela, au XVIII<sup>e</sup> siècle, il était déjà tout à fait insuffisant pour loger les divers services auxquels il était affecté. En 1765, l'Hôtel de Fléchères, qui était contigu, lui fut annexé ; par la suite, une partie des anciens bâtiments fut démolie et remplacée par la Prison dite de Roanne, terminée en 1793.

Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, on songea à réunir dans un seul monument tous les services de la Justice lyonnaise, sur l'emplacement des anciennes constructions. A la suite d'un concours ouvert en 1828, l'architecte Louis-Pierre Baltard fut désigné pour construire, d'après ses plans, le nouveau Palais de Justice. L'édifice, dont la première pierre avait été posée le 28 juillet 1835, fut inauguré le 24 décembre 1845.

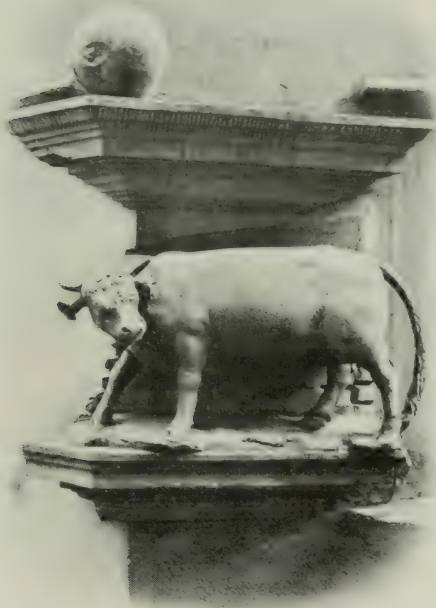
La haute colonnade corinthienne composant la façade de ce palais et dominant le cours de la Saône est d'un grand caractère de majesté.

Par un vaste perron, on accède à la Salle des Pas-Perdus, spacieuse et d'une belle ordonnance architecturale. Des colonnes isolées d'ordre corinthien, supportant des arcs plein cintre, la divisent en trois nefs ; trois coupoles sur pendentifs couvrent la partie médiane. Au fond, surmontée par un beau bas-relief du sculpteur lyonnais Guillaume Bonnet, s'ouvre la porte monumentale de la

Salle des Assises. De chaque côté, groupées par trois, sont disposées, à gauche, les trois Chambres principales de la Cour d'appel, à droite, les trois Chambres du Tribunal civil.

La Salle des Assises, décorée d'une ordonnance de pilastres en marbre blanc et de superbes boiseries en noyer et thuya, a ses panneaux tendus de soieries lyonnaises, magnifiques échantillons de l'industrie locale. Dans les diverses Salles d'audiences de la Cour et du Tribunal, il existe des œuvres des artistes lyonnais Thomas Blanchet, Legendre-Héral, Bareta, Plautard et Jacques Sarrazin.

Par suite des exigences du service, on a dû créer dernièrement, au rez-de-chaussée de l'aile gauche du Palais, une quatrième Chambre pour la Cour d'appel. C'est également dans cet étage en soubassement que se trouve la Salle d'audience de la Police correctionnelle, ainsi que celle du Petit Parquet. Les différents services de la Cour d'appel ont leurs entrées spéciales sur la rue de la Bombarde, au sud ; ceux du Tribunal civil, de la Police correctionnelle et du Parquet, sur la rue du Palais-de-Justice, au nord. La partie postérieure des bâtiments était, lors de la construction de l'édifice, disposée pour une prison. Un dépôt de peu d'importance y a été seul conservé. Les bâtiments ont été transformés et affectés, soit au Service de la Sûreté, soit à l'extension de divers autres services, tels que la Bibliothèque des Avocats, les locaux affectés à cet ordre, les Délégations judiciaires et les Services anthropométriques et photographiques.



Bœuf du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, rue du Bœuf.  
(Cl. Synd. Init.)

## EGLISE SAINT-PAUL

Les formes variées que présente au premier aspect l'église Saint-Paul ne dissimulent pas longtemps au regard attentif la date principale de sa construction, le XII<sup>e</sup> siècle, et le caractère de son style,



Eglise Saint-Paul. (Cl. Synd. Init.)

le romano-byzantin. Ce monument, construit par l'archevêque de Lyon Hugues I<sup>er</sup> (1084-1106), succédait à l'édifice religieux que saint Sacerdos avait élevé pour un monastère d'hommes en 545, et que l'invasion des Arabes, vers l'an 730, avait sérieusement endommagé.

Par sa coupole, le mélange du plein-cintre roman et de l'ogive dans les arcs, par l'ornementation de la porte Saint-Laurent (qui s'ouvre sur la place Gerson), l'église Saint-Paul appartient au style romano-ogival ou de transition, et révèle la main déjà souple des ouvriers du XII<sup>e</sup> siècle, qui, sur la sévérité du pur roman, savaient jeter de gracieuses broderies de pierres, à la fois riches et élégantes.



La flèche gothique, en bois, ne date que de 1875, et le grand portail d'entrée de 1877. D'aucuns regrettent que ces travaux n'aient pas été exécutés dans le style des vieilles parties de l'édifice. Nous aurions eu ainsi une porte principale romano-byzantine avec de belles voussures et une ornementation du plus heureux effet.

En somme, au point de vue général, la partie la plus remarquable de l'édifice extérieur, c'est la coupole, avec sa noble simplicité, la ferme ordonnance de ses lignes. Elle comprend deux dômes octogones superposés. Le grand dôme a deux séries d'arcatures placées l'une au-dessus de l'autre : ces arcatures sont irrégulières et dissimilables.

Le petit dôme ou lanterneau, surmonté d'une croix, offre huit petites arcades à jour ; il a été placé en 1835.

Une nef principale, composée de quatre travées, deux bas-côtés, deux rangs de chapelles latérales, un transept et un chœur, constituent l'intérieur de l'église, qui a 45 mètres de longueur dans œuvre. Le transept a 32 mètres de large et la hauteur sous voûte est de 16 m. 28.

La nef est éclairée par des baies romanes, les croisillons par deux œils-de-bœuf, le chœur par les ouvertures du dôme, enfin les bas-côtés par les baies ogivales des chapelles.

Dans l'ornementation intérieure de l'église, les visiteurs admirent les boiseries du chœur, d'un travail artistique.

L'église renferme seize chapelles, dont trois ne servent plus au culte. Elles sont groupées le long des bas-côtés, depuis le transept jusqu'au portail. On peut y observer les diverses étapes de l'architecture ogivale. En effet, la chapelle de la Croix, avec ses fenêtres accouplées, très étroites et très allongées, dont l'ogive ressemble à un fer de lance, représente le gothique à lancettes du XIII<sup>e</sup> siècle. Les chapelles dédiées aujourd'hui à saint François de Sales et à Notre-Dame des Sept-Douleurs rappellent le gothique rayonnant ; les fenêtres, devenues très larges, sont terminées dans leur partie supérieure par des rosaces ou des quatre-feuilles. Enfin, dans la chapelle des fonts baptismaux, de hautes fenêtres, aux meneaux affectant la forme de flammes et terminées par des cœurs, marquent le style flamboyant.

Dans la chapelle qui est sous le vocable de saint François-Xavier (à droite en entrant), on remarque, sur la voussure de l'arc ogival, une série de huit médaillons elliptiques où l'on voit six anges musiciens jouant chacun d'un instrument : trompette, guitare, violon, harpe, orgue à main et cornemuse.

Avant la Révolution, il y avait, là où est aujourd'hui la place Gerson, une église Saint-Laurent, parallèle à l'église Saint-Paul, dont un cloître la séparait. Elle servait habituellement d'église paroissiale.

Dans le XIX<sup>e</sup> siècle, l'œuvre architecturale d'entretien, de restauration et d'embellissement de la vieille collégiale Saint-Paul a été confiée successivement, de grand-père à petit-fils, à MM. Anthelme, Frédéric et Louis Benoit.

En 1836, M. Anthelme Benoit couronna le dôme par le lanterneau que surmonte une croix, décora le sanctuaire, fit exécuter la tribune, la boiserie du chœur, la table de communion, installer le maître-autel, œuvre du sculpteur Prost. On admire le coffre harmonieux du maître-autel, ornementé avec grâce. Sous le pavé du sanctuaire, on découvrit des restes de mosaïque romaine. D'ailleurs, même dans

l'édifice actuel, au-dessus et à droite de la porte Saint-Laurent, on lit une inscription latine reconstituée par M. Dissard et dont voici la traduction :

*Aux dieux mânes et à la mémoire de Cœlia Rustica  
T. Secundius Titianus, son fils, à sa mère très pieuse.*

De 1875 à 1877, M. Frédéric Benoit refit la partie supérieure de la tour du clocher, éleva la flèche octogonale en bois de chêne, qui a 24 mètres de hauteur et qui est ornée de lucarnes accouplées et de fleurons. On construisit ensuite le portail principal avec la galerie à jour et la rosace qui le surmontent.

1897-1900. Le zèle entreprenant de M. le curé Boiron rendit possible cette restauration importante, mais coûteuse et difficile, qui donne au monument vénérable un intérêt nouveau. En 1897, on répara intégralement l'extérieur de l'église ; en 1898, on répara l'intérieur et, en piquant la couche de plâtre qui avait été étendue au XVIII<sup>e</sup> siècle comme un linceul de laideur sur toute la surface de l'église, on mit au jour de beaux chapiteaux fleuris, des pilastres cannelés, etc. Le chœur fut décoré par M. Blain, pendant que le pinceau de M. Borel fixait dans l'abside trois scènes de la vie du patron de l'antique collégiale : *Saint Paul devant l'Aréopage, la Conversion, la Mort*, où l'on retrouvait la peinture franchement religieuse qui touche l'esprit et le cœur plus encore qu'elle ne parle aux yeux.

Enfin, vers 1908, la chapelle des fonts baptismaux a été heureusement restaurée, complétant l'ensemble d'un travail qui restera à l'honneur de l'architecte, M. Louis Benoit.

L. DUPLAIN.



Statue de Jean Gerson,  
Chancelier de l'Université de Paris,  
mort à Lyon en 1429.  
(Cl. J. Sylvestre.)

## PALAIS DU QUAI DE BONDY

Construit sous la direction de l'architecte E. Huguet, cet édifice comprend le Conservatoire de Musique, avec entrée spéciale rue de l'Angile, une salle de concert dépendant du Conservatoire et un ensemble de salles aménagées pour les Expositions annuelles des Beaux-Arts.

Le grand vestibule, décoré par le peintre Paul Montagnon, donne accès aux différentes places de la salle de concert et à deux grands escaliers (décoration d'Alexandre Baudin) desservant les salles d'exposition occupant le premier étage.

La salle de concert contient 900 places assises (loges et fauteuils), réparties en un parterre, une galerie et un amphithéâtre. Ce nombre de places peut être considérablement augmenté par l'adjonction de deux salles latérales s'ouvrant largement sur la salle, au-dessus des galeries, par le moyen de rideaux mobiles.

Au-dessus des orgues de la maison Cavaillé-Coll, peinture symbolique de M<sup>me</sup> et M. Bardey ; à ce dernier a été en outre confiée la décoration peinte de la salle.

Les deux grands bas-reliefs décorant la façade principale, symbolisant l'un la Musique, l'autre la Peinture et la Sculpture, sont l'œuvre du sculpteur Lamotte.

A l'angle sud, doit être érigé un petit monument destiné à commémorer le séjour que fit Molière à Lyon et rappeler que c'est à proximité de cet emplacement que fut joué *l'Etourdi* pour la première fois, dans la salle du Jeu de Paume de Saint-Paul.

---

## L'HOMME DE LA ROCHE

Dans une grotte s'ouvrant à la base de la masse de rocher dont est formée la colline de Fourvière, et que recouvrent les lianes d'une abondante végétation, est la statue élevée à Jean Kléberger, dit « le Bon Allemand », originaire de Nuremberg.

Ce Bon Allemand vivait au temps de François I<sup>er</sup>. Il guerroya longtemps en Italie. Fixé à Lyon, il obtint le droit de Cité lyonnaise et fut un des premiers administrateurs de l'Aumône Générale, aujourd'hui Hospices Civils de Lyon. D'après la tradition, il était fort charitable et dotait les filles pauvres et sages de Bourgneuf, son quartier.

Cette statue fut érigée en 1849. Antérieurement, il y avait à la même place une autre statue habillée en héros romain, tel qu'on le concevait alors, et bizarrement coloriée. Certains historiens affirment qu'à l'époque romaine, existait, en cet endroit, une image d'Hercule ou de Mars, élevée en commémoration de la route taillée dans le roc, le long de la Saône, par les Légions d'Agrippa.

Fontaine du Chemin-Neuf (la niche a abrité autrefois la Vierge de Jacques Mimerel, précieusement conservée dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu (XVII<sup>e</sup> siècle).



Maison et tour de l'ancienne hôtellerie de Sainte-Catherine, montée Saint-Barthélemy (fin du XV<sup>e</sup> siècle).

Statue de Jean Kléberger, dit l'Homme de la Roche, dit le Bon Allemand, par Toussaint Bonnaire, 1849.



## EGLISE DE L'ANNONCIATION

Autrefois simple commune rurale, avant d'être annexé à la Ville, le quartier de Vaise est dépourvu de monuments anciens.

Doté récemment d'un groupe scolaire d'un bel effet architectural, il n'avait comme édifice religieux que l'église Saint-Pierre-aux-Liens, de style roman, avec un magnifique autel sculpté par Bonnet et Fabisch.

Son plus important monument, bien qu'encore de dimensions modestes, est l'église de l'Annonciation, proche de la sortie de la gare de Vaise, construite de 1891 à 1897, sur les plans de l'architecte T. Bourbon, dans le style ogival simple du XIII<sup>e</sup> siècle. La façade, sur la place de Paris, sans avoir d'imposantes proportions, est l'une des œuvres architecturales les plus intéressantes de notre époque ; elle est précédée d'un porche avec perron abrité, ayant à son fronton un haut-relief du sculpteur lyonnais Fontan. Le clocher en pierre est élégant et se termine par un édicule ajouré abritant une statue de la Vierge.

L'ensemble est décoratif et a la beauté tranquille que donnent toujours les bonnes proportions et un savant arrangement des lignes. C'est un des rares édifices religieux de notre époque dont l'architecte ait pu réaliser le complet achèvement, y compris les détails de l'intérieur et tous les objets d'ameublement.



Eglise de l'Annonciation, à Vaise.  
(Cl. J. Sylvestre.)

## STATUE DE BOURGELAT

La statue de Bourgelat, bronze du sculpteur lyonnais Fabisch (1812-1886) fut érigée, en 1876, au milieu de la Cour d'Honneur de l'Ecole Vétérinaire.

Claude Bourgelat naquit à Lyon en 1712. Son père, marchand de soie, était échevin de la Ville. Le jeune homme se signala par ses connaissances remarquables de l'art de l'équitation et de tout ce qui se rapporte au cheval. En 1740, il fut placé à la tête de l'Académie de Lyon ; on appelait ainsi les établissements où les jeunes gentilshommes achevaient leur éducation. En cette qualité, il jouissait d'une réputation considérable en France et à l'Etranger et publia de nom-

breux ouvrages. C'est en 1750 qu'il proposa la création d'une Ecole Vétérinaire. Il y fut autorisé par un arrêté du roi Louis XV, daté du 4 août 1761. Cette Ecole, d'abord annexée à l'Académie d'Equitation, acquit toute son importance en 1764, époque à laquelle Bourgelat fut nommé directeur et inspecteur de l'Ecole Vétérinaire de Lyon et de toutes les Ecoles Vétérinaires créées ou à créer dans le Royaume. C'est sur le modèle de l'Ecole de Lyon que furent établies toutes les Ecoles Vétérinaires, non seulement en France, mais à l'Etranger. Bourgelat mourut à Paris en 1779.

### MONUMENT MOURGUET

Non loin de la montée du Gourguillon, qui sert de cadre à mainte pièce de l'ancien répertoire de Guignol, a été inauguré, le 21 avril 1912, sur la place du Doyenné, le monument à Laurent Mourguet (1769-1844), créateur du Théâtre Guignol.

Dû à l'initiative d'un groupe de vrais gones, ce monument glorifie un brave homme qui sut synthétiser l'esprit local, quelque peu gouailleux et frondeur, et qui, en dépit des allusions politiques émailant certaines de ses œuvres, plane au-dessus de tous les partis.

La composition architecturale, d'une élégante simplicité, est due à l'architecte en chef de la Ville, M. Ch. Meysson. Le sculpteur F. Girardet a fait spirituellement revivre la physionomie fine de Mourguet dans le buste qui figure à la page 32 de cet ouvrage, et l'habile ciseau du regretté Pierre Aubert a donné un pittoresque bas-relief montrant en pleine action les deux principaux compères du théâtre de Guignol.



Monument Laurent Mourguet.  
(Cl. Victoire.)

## RENSEIGNEMENTS SUR LYON

LYON (520.795 hab.), chef-lieu du département du Rhône, siège d'une Cour d'appel, d'une Université, du XIV<sup>e</sup> corps d'armée et d'un Archevêché. C'est la ville capitale de France pour la fabrication et le marché des soieries.

ADMINISTRATION MILITAIRE. — Bureaux de la Place : cours du Midi, 31.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES. — Chemin de Montauban, 2.

ARCHIVES MUNICIPALES. — Hôtel de Ville.

AUTOMOBILES. — Location dans tous les garages. — Voir aussi, plus loin, l'article *Voitures de place*.

BANQUES CENTRALES. — *Banque de France* (succursale) : 14, rue de la République. — *Crédit Lyonnais* (siège social) : 18, rue de la République, et Palais du Commerce (en face). — *Société Générale* (succursale) : 6, rue de la République. — *Comptoir National d'Escompte de Paris* (succursale) : 11, rue du Bât-d'Argent. — *Banque Générale Française* (succursale) : 1, rue Gentil. — *Banque Privée* (siège social) : 41, rue de l'Hôtel-de-Ville. — *Société Lyonnaise de Dépôts et de Comptes courants* (siège social) : 8, rue de la République. — *Aynard et fils* (siège social) : 19, rue de la République. — *Saint-Olive, Cambefort et Cie* (siège social) : 13, rue de la République. — *Veuve Morin-Pons et Cie* (siège social) : 12, rue de la République. — *Banque Nationale de Crédit* : 10, quai de Retz. — *Comptoir d'Escompte de Lyon* (Daniel Mercier et Cie) : 6, place Saint-Nizier.

BATEAUX A VAPEUR. — *Service de Tourisme sur le Rhône*. — Ce service est assuré par un superbe bateau de luxe, le *Ville de Lyon*, de 56 mètres de long, pouvant contenir jusqu'à 1.200 personnes. La recherche du confortable y est particulièrement poussée et on peut affirmer sans crainte que, sur aucun lac ni rivière, il n'y a mieux. Un pont-promenade spacieux, de superbes salles à manger, une cuisine de premier ordre assureront aux voyageurs des heures d'un repos, d'un confortable et d'un attrait complets. Quelques cabines (avec salles de bains) permettront aux touristes qui désireront coucher à bord de le faire dans les conditions les plus confortables. Le *Ville de Lyon* sera, en outre, entièrement éclairé à l'électricité et muni d'un excellent restaurant. — *Horaire* : Le départ aura lieu à 8 h. 1/2 du matin, de Lyon, quai Tilsitt (rue Alphonse-Fochier) et à 9 heures, à l'écluse de la Mulatière, pour arriver vers 5 heures du soir à Avignon. Au retour, le départ aura lieu à 5 heures du matin d'Avignon, pour être vers 7 ou 8 heures à Lyon. Les

départs auront lieu deux ou trois fois par semaine dans chaque sens : les jeudi, dimanche et éventuellement le mardi, de Lyon ; les vendredi, lundi et éventuellement le mercredi, d'Avignon. Les voyageurs partant d'Avignon le matin pourront donc rentrer coucher à Lyon s'ils le désirent ; au contraire, partant de Lyon le soir, ils pourront coucher à Avignon et être à Lyon le lendemain soir vers 7 ou 8 heures. Nul doute que cette voie, aux aspects si nouveaux et si intéressants, ne soit bientôt une des plus fréquentées des touristes et ne fasse voir le plus beau fleuve de notre admirable pays !... Pour tous renseignements, s'adresser à la Compagnie Lyonnaise de Navigation de Plaisance, 4, rue Sala, Lyon.

Service des *Parisiens*, de Chalon à Lyon (sur la Saône). Départs à 7 heures du matin, de Lyon, tous les lundis, mercredis et vendredis ; de Chalon, tous les mardis, jeudis et samedis.

**BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES.** — De la *Ville*, avenue de la Bibliothèque, 450.000 volumes, 1.000 incunables, 6.000 manuscrits, 25.000 estampes.

De l'*Université*, quai Claude-Bernard.

Du *Musée Historique des Tissus*, Palais du Commerce.

*Coloniale*, Palais du Commerce.

**BOURSE** (Palais de la), place de la Bourse.

**CHAMBRE DE COMMERCE.** — Palais du Commerce, place des Cordeliers.

**CHEMINS DE FER FUNICULAIRES.** — 1° rue Octavio-Mey ; 2° avenue de la Bibliothèque, pour *Fourvière*. — 3° rue Terme ; 4° place Croix-Pâquet, pour la *Croix-Rousse*. — 5° avenue de la Bibliothèque, pour *Saint-Just*.

**CONSULATS ETRANGERS.** — *Allemagne* : 6, quai des Broteaux. — *Angleterre* : 9 quai de Retz, 9 heures à midi et demi. — *Argentine* : 125, rue Garibaldi. — *Autriche-Hongrie* : 6, rue Bât-d'Argent, 10 h. à 11 h. 3/4. — *Belgique* : 287, avenue de Saxe. — *Bolivie* : 4, rue des Prêtres. — *Brésil* : 8, rue Lafont, de 9 h. à 5 h. — *Chili* : 1, rue de la République. — *Colombie* : 45, rue de la République. — *Espagne* : 2, rue du Bât-d'Argent, 10 h. à midi. — *Etats-Unis de l'Amérique du Nord* : 2, place de la Bourse. — *Grèce* : 7, rue Thomassin. — *Guatemala* : 42, rue Malesherbes. — *Italie* : 62, rue Pierre-Corneille, 11 h. à midi et 2 h. à 4 h. — *Japon* : 18, place Tolozan. — *Mexique* : 55, cours de la Liberté. — *Norvège* : 5, quai de Retz, 4 h. à 5 h. — *Pays-Bas* : 5, rue Grôlée. — *Pérou* : 50, rue de l'Hôtel-de-Ville. — *Portugal* : 50, rue de l'Hôtel-de-Ville, 2 h. à 3 h. — *Russie* : 9, rue Grôlée. — *Serbie* : 11, rue Gentil. — *Suède* : 67, chemin de Baraban, midi à 2 h. — *Suisse* : 7, rue du Bât-d'Argent, 9 h. à 11 h. 1/2 et 1 h. 1/2 à 4 h. — *Turquie* : 15, rue de la République, 9 h. à 6 h. — *Uruguay* : 24, cours Lafayette.

**CULTES.** — *Culte catholique.* Nombreuses églises sur tous les points de la ville. Cathédrale à Saint-Jean.

*Siège de l'Archevêché*, place de Fourvière.

*Temples protestants*, à l'extrémité du pont du Change, rive droite de la Saône ; quai de la Guillotière, vers le pont Lafayette.



*Temple évangélique*, rue Lanterne, 19.  
*Chapelle anglicane*, quai de l'Est, 3.  
*Synagogue*, quai Tilsitt, 13.

ENSEIGNEMENT. — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. — L'UNIVERSITÉ DE LYON (bureaux, rue Cavenne, 30) comprend une *Faculté des Lettres*, une *Faculté de Droit* (occupant respectivement les parties sud et nord d'un vaste bâtiment rectangulaire construit sur le quai Claude-Bernard), une *Faculté des Sciences* et une *Faculté de Médecine* (groupées également dans une seule construction). Plus de 2.500 étudiants y sont inscrits.

*Institut de Chimie et École de Chimie industrielle*, rue Pasteur, 65 (Faculté des Sciences).

*Institut Bactériologique de Lyon et du Sud-Est*, rue Pasteur, 61.  
*Bibliothèque de l'Université* : 135.000 volumes et 115.000 thèses.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — *Lycée Ampère*, rue de la Bourse, avec succursales avenue de Saxe et rue Sainte-Hélène.

*Petit Lycée*, à Saint-Rambert, sur la colline riveraine de la Saône, dans un paysage enchanteur.

*Lycée de jeunes filles*, place Edgar-Quinet.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — *Ecole Normale primaire d'Instituteurs*, rue Deschazelles.

*Ecole Normale primaire d'Institutrices*, boulevard de la Croix-Rousse, 80.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL. — *Ecole Supérieure de Commerce*, rue de la Charité, 34.

*Ecole de Commerce pour les jeunes filles*, rue de l'Hôtel-de-Ville, 16.

*Enseignement Colonial*, Palais du Commerce.

*Ecole Centrale Lyonnaise*, rue Chevreul, 16.

*Société d'Enseignement professionnel du Rhône*, place des Terreaux, 1.

*Ecole Régionale d'Architecture*, Palais des Arts.

*Ecole Nationale Vétérinaire*, quai Pierre-Scize, 1.

*Ecole Française de Tannerie*, Faculté des Sciences.

*Ecole de Notariat*, Faculté de Droit.

*Ecole Dentaire*, quai de la Guillotière, 20.

*Ecole Pratique d'Agriculture du Rhône*, à Ecully.

*Ecole de la Martinière* (professionnelle), rue des Augustins, 9.

*Ecole de la Martinière des filles*, rue de la Martinière.

*Ecole Municipale de Tissage*, place Belfort, 2.

*Ecole Professionnelle d'Horlogerie*, rue Duguesclin, 175.

ECOLE MILITAIRE. — *Ecole du Service de Santé militaire*, avenue Berthelot, 18.

ENSEIGNEMENT LIBRE. — *Facultés Catholiques de Lyon*, rue du Plat, 25-35. (Lettres, Droit, Sciences et Médecine.)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MUNICIPAL. — Cet Enseignement est l'œuvre de la Municipalité. Il a pour but de mettre à la portée de tous, ou du plus grand nombre, la culture scientifique la plus haute. C'est la pensée réalisée de Michelet et de Quinet, dans la ville même où ce dernier joignit l'exemple au précepte. Les cours, faits par les plus distingués professeurs de l'Université et du Lycée, ont lieu au Palais Saint-Pierre.

MUSIQUE. — *Conservatoire National de Musique*, quai de Bondy.

BEAUX-ARTS. — *Ecole Nationale des Beaux-Arts*, Palais des Arts.

ESPERANTO. — *Groupe Espérantiste de Lyon*. — Secrétariat et Bibliothèque, à la Faculté des Sciences, quai Claude-Bernard, le jeudi, de 5 à 7 heures. Réunions le mercredi, à 8 h. 1/2, au « Foyer Espérantiste », 78, rue de l'Hôtel-de-Ville. Renseignements et réception des étrangers tous les jours, de 5 à 6 heures, dans le même local, par le Délégué de l'Universala-Esperanto Associo (U. E. A.).

GARES. — *Lyon-Perrache* (P.-L.-M.), cours du Midi, pour les lignes de Paris, Marseille, Nîmes, Grenoble, Saint-Etienne (c'est la vraie gare centrale de Lyon où se trouvent réunis tous les services de voitures).

*Lyon-Vaise* (P.-L.-M.), première station depuis Lyon-Perrache sur la ligne de Paris; cette gare est à l'extrémité de la rue de Paris.

*Lyon-Saint-Paul* (P.-L.-M.), place Saint-Paul, pour les directions de Montbrison, Roanne, l'Arbresle, Tarare.

*Lyon-Croix-Rousse* (P.-L.-M.), boulevard de la Croix-Rousse, contiguë au funiculaire de la rue Terme. Lignes de Bourg et Trévoux.

*Lyon-Broteaux* (P.-L.-M.), appelée encore *gare de Genève*, à l'extrémité du cours Vitton, en arrière du boulevard des Broteaux. Ligne de Genève et des embranchements, Annecy et Aix-les-Bains, Modane et l'Italie (arrêt du train Berlin-Nice).

*Lyon-Saint-Clair* (P.-L.-M.), première station sur la ligne de Genève, depuis Perrache.

*Lyon-Gorge-de-Loup* (P.-L.-M.), première station sur la ligne de Montbrison.

*L'Est de Lyon* (Compagnie de ce nom), avenue Félix-Faure. Ligne de Crémieu et de Saint-Genis-d'Aoste, avec embranchement par Sablonnières et Montalieu (P.-L.-M.) sur Ambérieu.

*Fourvière-Ouest-Lyonnais* (Compagnie de ce nom), située au terminus du funiculaire de Saint-Just. Lignes de Mornant et Vaugneray.

MAIRIE CENTRALE. — Place des Terreaux.

Sept mairies d'arrondissement.

MUSEES. — *Muséum des Sciences naturelles* (minéralogie, géologie, zoologie, anthropologie), boulevard du Nord, 28-30.

*Musée de Peinture, Sculpture et Gravure*, au Palais des Arts.

*Musée d'Epigraphie, de Numismatique, de Sigillographie*, au Palais des Arts.

*Musée des Antiques*, au Palais des Arts.

*Musée Archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*, au Palais des Arts.

*Musée Historique des Tissus*, au Palais du Commerce.

*Musée Colonial*, au Palais du Commerce.

*Musée de Géographie*, à la Faculté des Sciences, quai Claude-Bernard.

*Musée des Moulages*, à la Faculté des Lettres, quai Claude-Bernard.

*Musée de Botanique*, au Parc de la Tête-d'Or.

*Musée Guimet*, boulevard du Nord.

*Musée de la Condition des Soies*, 7, rue Saint-Polycarpe.

*Musée Industriel*, à l'École de la Martinière, rue Hippolyte-Flandrin.

*Musée de la Propagation de la Foi*, rue Sala, 12.

Cet ensemble de Musées est le plus important de France après Paris.

OMNIBUS DE FAMILLE P.-L.-M. (à chevaux). — *Zone spéciale*, 1 ou 2 personnes, 1 fr. 50 ; 3 ou 4 personnes, 2 fr. ; 5 ou 6 personnes, 3 fr. — *1<sup>re</sup> zone* : 1 ou 2 personnes, 2 fr. 50 ; 3 ou 4 personnes, 3 fr. 50 ; 5 ou 6 personnes, 4 fr. — *2<sup>e</sup> zone* : 1 ou 2 personnes, 4 fr. 50 ; 3 ou 4 personnes, 5 fr. ; 5 ou 6 personnes, 6 fr. — *3<sup>e</sup> zone* : 1 ou 2 personnes, 6 fr. 50 ; 3 ou 4 personnes, 7 fr. ; 5 ou 6 personnes, 7 fr. 50. — Ces prix comprenant le transport de 200 kil. de bagages pour jusqu'à 4 personnes et 300 kil. pour 5 ou 6 personnes.

PREFECTURE. — Cours de la Liberté.

POSTES. — *Bureau principal*, rue de l'Hôtel-de-Ville, angle rue des Archers.

*Bureaux auxiliaires* : place Ampère, 8 (Perrache) ; rue Grólée, angle rue Président-Carnot ; rue de l'Hôtel-de-Ville, 3 ; quai Fulchiron, 1 ; rue Duguesclin, 109 (Broteaux) ; place de la Croix-Roussé, 2 ; avenue de Saxe, 285 (Guillotière) ; rue de la Pyramide, 2 (Vaise) ; rue Bonnel, 15 (Préfecture) ; grande rue de Monplaisir, 116 ; place de Trion, 3 (Saint-Just). Les bureaux sont ouverts de 7 heures du matin à 9 heures du soir, sauf du 1<sup>er</sup> novembre à fin février ; fermés les dimanches et jours fériés, à 11 heures du matin.

TELEGRAPHES. — *Station centrale*, rue de la Barre, 7, jour et nuit ; bureaux de quartier dans tous les bureaux de poste ci-dessus, de 7 heures du matin à 9 heures du soir, et dans toutes les gares, la nuit, pour les voyageurs munis de billets.

TELEPHONES. — *Bureau central*, rue de la Barre, 7. Cabines à la disposition du public dans tous les bureaux de poste.

TRAMWAYS. — 33 lignes desservant tous les points de la ville et de ses environs. Prix de tous les trajets en ville, 10 centimes (supplément de 5 centimes pour la première classe). Sur la plupart, la correspondance est gratuite avec les lignes rencontrées. La réclamer au conducteur en payant sa place.

VOITURES D'EXCURSION. — Mail-Coachs, Cars alpins et Automobiles. S'adresser au *Syndicat d'Initiative*, place Bellecour, 19.

VOITURES DE PLACE. — *Voitures à deux places* : la course, 1 fr. 50 ; l'heure, 2 fr. — *Voitures à quatre places* : la course, 1 fr. 75 ; l'heure, 2 fr. 50. — De minuit à 6 heures du matin, augmentation de 0 fr. 50. — Bagages : 1 colis, 0 fr. 25 ; 2 colis, 0 fr. 50 ; 3 colis et au-dessus, 0 fr. 75.

*Taximètres* : les 800 premiers mètres, 0 fr. 65 ; chaque 400 mètres supplémentaires, 0 fr. 10 ; l'heure (à l'arrêt), 1 fr. 50. — *On ne doit payer que les sommes indiquées au cadran.*

*Automobiles* : l'heure, 3 fr. (divisible par quart d'heure), plus 0 fr. 40 par kilomètre parcouru ; au delà d'un périmètre de 10 kilomètres, le prix du kilomètre est porté à 0 fr. 50.

*Automobiles à taximètres.* — Tarif 1 : dans la ville, de 6 h. du matin à minuit, jusqu'à 750 mètres ou 7 min. 12 sec., 0 fr. 75; par 250 mètres supplémentaires ou 2 min. 24 sec., 0 fr. 10. — Tarif 2 : *Hors de la ville* ou bien dans la ville, de minuit à 6 h. du matin, jusqu'à 600 mètres ou 7 min. 12 sec., 0 fr. 75; par 200 mètres supplémentaires ou 2 min. 24 sec., 0 fr. 10. Pendant l'attente ou la marche lente, le prix progresse à raison de 2 fr. 50 l'heure par fractions de 0 fr. 10 équivalentes à 2 min. 24 sec. En cas de réclamation, s'adresser à l'Inspection des Voitures, 20, rue Gentil, Halle des Cordeliers.

---

## THÉÂTRES, CONCERTS, ATTRACTIONS

---

- GRAND-THEATRE (municipal), place de la Comédie (grand opéra, drame lyrique, traduction, opéra comique, ballets).
- THEATRE DES CELESTINS (municipal), place des Célestins (comédie, drame, opérette).
- NOUVEAU-THEATRE, cours Gambetta, 33 (drame, comédie).
- THEATRE-FEMINA, rue Garibaldi, angle cours Lafayette (drame, comédie).
- CASINO-KURSAAL, rue de la République, 79 (concert, attractions).
- CONCERT DE L'HORLOGE, cours Lafayette, 139 (concert, attractions, pièces et revues).
- OLYMPIA, rue Duquesne, 68, en face l'entrée du Parc (concert, étoiles, attractions, pièces à spectacle). — Concert d'été.
- PALAIS RAMEAU, salle de concerts, rue de la Martinière.
- HOTEL DE LA CHANSON, rue Montesquieu.
- CASINO de Charbonnières, à 15 minutes de Lyon par la gare Saint-Paul.
- THEATRES DU GUIGNOL LYONNAIS (patois lyonnais). — 1<sup>o</sup> quai Saint-Antoine, 30; 2<sup>o</sup> passage de l'Argue.
- CONCERTS DE BELLECOUR, kiosque de la place Bellecour, tous les soirs d'été.
- HARMONIE MUNICIPALE, concerts publics tous les jeudis d'été, à 8 h. 1/2 du soir.
- MUSIQUE MILITAIRE, place Bellecour.
- SALON de *peinture, sculpture, architecture et art décoratif*, Palais des Expositions, quai de Bondy, de janvier en avril et à l'automne. — Salon exceptionnel d'été en 1914, de mai à juillet.
-



LEGENDE DES MONUMENTS

- |    |                           |    |                           |
|----|---------------------------|----|---------------------------|
| 1  | Église de la Croix-Rousse | 18 | Église de la Croix-Rousse |
| 2  | Église de la Croix-Rousse | 19 | Église de la Croix-Rousse |
| 3  | Église de la Croix-Rousse | 20 | Église de la Croix-Rousse |
| 4  | Église de la Croix-Rousse | 21 | Église de la Croix-Rousse |
| 5  | Église de la Croix-Rousse | 22 | Église de la Croix-Rousse |
| 6  | Église de la Croix-Rousse | 23 | Église de la Croix-Rousse |
| 7  | Église de la Croix-Rousse | 24 | Église de la Croix-Rousse |
| 8  | Église de la Croix-Rousse | 25 | Église de la Croix-Rousse |
| 9  | Église de la Croix-Rousse | 26 | Église de la Croix-Rousse |
| 10 | Église de la Croix-Rousse | 27 | Église de la Croix-Rousse |
| 11 | Église de la Croix-Rousse | 28 | Église de la Croix-Rousse |
| 12 | Église de la Croix-Rousse | 29 | Église de la Croix-Rousse |
| 13 | Église de la Croix-Rousse | 30 | Église de la Croix-Rousse |
| 14 | Église de la Croix-Rousse | 31 | Église de la Croix-Rousse |
| 15 | Église de la Croix-Rousse | 32 | Église de la Croix-Rousse |
| 16 | Église de la Croix-Rousse | 33 | Église de la Croix-Rousse |

LEGÈNE DE TRAMWAYS

- |    |                            |    |                            |
|----|----------------------------|----|----------------------------|
| 1  | Tramway de la Croix-Rousse | 18 | Tramway de la Croix-Rousse |
| 2  | Tramway de la Croix-Rousse | 19 | Tramway de la Croix-Rousse |
| 3  | Tramway de la Croix-Rousse | 20 | Tramway de la Croix-Rousse |
| 4  | Tramway de la Croix-Rousse | 21 | Tramway de la Croix-Rousse |
| 5  | Tramway de la Croix-Rousse | 22 | Tramway de la Croix-Rousse |
| 6  | Tramway de la Croix-Rousse | 23 | Tramway de la Croix-Rousse |
| 7  | Tramway de la Croix-Rousse | 24 | Tramway de la Croix-Rousse |
| 8  | Tramway de la Croix-Rousse | 25 | Tramway de la Croix-Rousse |
| 9  | Tramway de la Croix-Rousse | 26 | Tramway de la Croix-Rousse |
| 10 | Tramway de la Croix-Rousse | 27 | Tramway de la Croix-Rousse |
| 11 | Tramway de la Croix-Rousse | 28 | Tramway de la Croix-Rousse |
| 12 | Tramway de la Croix-Rousse | 29 | Tramway de la Croix-Rousse |
| 13 | Tramway de la Croix-Rousse | 30 | Tramway de la Croix-Rousse |
| 14 | Tramway de la Croix-Rousse | 31 | Tramway de la Croix-Rousse |
| 15 | Tramway de la Croix-Rousse | 32 | Tramway de la Croix-Rousse |
| 16 | Tramway de la Croix-Rousse | 33 | Tramway de la Croix-Rousse |

PLAN  
de LYON  
Dressé par le Service Municipal  
de la Ville de Lyon  
1914



# TABLE

PRÉFACE . . . . .	vii
QUELQUES PAGES SUR L'HISTOIRE DE LYON . . . . .	1
LYON ARTISTIQUE ET PITTORESQUE . . . . .	9
GUIGNOL ET SON THÉÂTRE . . . . .	32
L'ENSEIGNEMENT . . . . .	37
Enseignement primaire . . . . .	37
Enseignement secondaire . . . . .	40
L'Université de Lyon . . . . .	41
Ecole du Service de Santé militaire . . . . .	47
Ecole Nationale Vétérinaire . . . . .	53
La Martinière . . . . .	55
LES PONTS . . . . .	57
Ponts sur le Rhône . . . . .	57
Ponts sur la Saône . . . . .	62

## *Les Quartiers de Lyon.*

LES TERREAUX . . . . .	69
Les Jardins . . . . .	69
L'Hôtel de Ville . . . . .	70
Palais des Arts . . . . .	85
Eglise Saint-Pierre . . . . .	88
Musée des Antiques . . . . .	89
Les Musées de peinture et de sculpture . . . . .	94
Grand-Théâtre . . . . .	106
Palais du Commerce ; Musée historique des tissus . . . . .	106
Condition publique des soies . . . . .	113
Salle Rameau . . . . .	121
Eglise Saint-Bonaventure . . . . .	122
Eglise Saint-Nizier . . . . .	124
Monument Burdeau, 128. — Fontaine de la place des Terreaux, 127. — Monument Coste-Labaume, 127. — Monument Plénery, 128. — Statue du Sergent Blandan, 128. — Statue du Maréchal Suchet, 130. — Monument Joséphin Souлары, 130.	
BELLECOUR-PERRACHE . . . . .	129
Les Jardins . . . . .	129
L'Hôtel-Dieu et la Charité . . . . .	133
La Chapelle de l'Hôtel-Dieu . . . . .	138
Théâtre des Célestins . . . . .	140
Ainay. — Saint-Martin-d'Ainay . . . . .	141
Monument Carnot, 147. — Fontaine des Jacobins, 148. — Statue de Louis XIV, 150. — Monument d'Ampère, 150. — Monument de la République, 152. — Monument Gailleton, 152.	

LA GUILLOTIÈRE . . . . .	155
Les Jardins . . . . .	155
Hôtel de Préfecture . . . . .	156
Institut Bactériologique . . . . .	161
Hôtel de la Mutualité . . . . .	164
Statue de Bernard de Jussieu, 165. — Monument Raspail, 165. — Monument Thiers, 166. — Statue de Claude Bernard, 166. — Monument du chirurgien Ollier, 166.	
LES BROTEAUX . . . . .	169
Les Jardins . . . . .	169
Musée Guimet . . . . .	170
Muséum d'Histoire naturelle . . . . .	173
Nouveau Lycée de garçons . . . . .	176
Le Parc de la Tête-d'Or . . . . .	179
Fontaine de la place Morand, 183. — Monument des En- fants du Rhône, 183.	
LA CROIX-ROUSSE ET LES PENTES . . . . .	187
Les Jardins . . . . .	187
Eglise Saint-Bruno des Chartreux, 187. — Monument de Pierre Dupont, 190. — Statue de Jacquard, 190.	
LA RIVE DROITE DE LA SAÔNE . . . . .	193
Eglise Saint-Irénée . . . . .	193
Caveau de l'Antiquaille . . . . .	195
Basilique de Notre-Dame de Fourvière . . . . .	196
Les tombeaux de Saint-Just . . . . .	202
Eglise Saint-Georges . . . . .	203
La Cathédrale de Lyon . . . . .	204
Bibliothèque de la Ville de Lyon . . . . .	208
L'ancienne Loge du Change . . . . .	210
Palais de Justice . . . . .	212
Eglise Saint-Paul . . . . .	214
Palais du quai de Bondy . . . . .	217
L'Homme de la Roche, 217. — Eglise de l'Annonciation, 219. — Statue de Bourgelat, 219. — Monument Mour- guet, 220.	
RENSEIGNEMENTS SUR LYON . . . . .	221
THÉÂTRES, CONCERTS, ATTRACTIONS . . . . .	226



Enseigne satirique (1715),  
rue Saint-Pierre-de-Vaise





Bibliothèques  
Université d'Ottawa  
Échéance

Libraries  
University of Ottawa  
Date Due

02 AOUT 1991

15 AOUT 1991

27 AOUT 1991

10 SEP. 1991

30 SEP. 1991

30 SEP. 1991

03 DEC. 1993

23 NOV. 1993

OCT 17 1995

OCT 31 1995

NOV 06 1995

NOV 23 1995

NOV 23 1995

08 JAN. 1998

DEC 12 1997

AVR 17 1998

05 AVR. 1998

MAI 05 1998

MAY 28 1998

05 MAI 1998



a39003



009356451b



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	04	01	11	20	03	4